



Le Castelo Lillois



Nord Ferrain

- Registres disparus de Wambrechies
- Archives inédites à Halluin et Bondues
- Reliefs du Breucq et Longueval
- Archives seigneuriales de Roubaix et Tourcoing
- Consanguinités concernant le diocèse de Tournai
- Miracles à Loos

Carte dite de Vauban - Archives de Vincennes

SOMMAIRE

Castelo-Lillois n°38 octobre 2018

Edito	3
Mon coin, mijn hoek	
Seigneuries et fiefs à Halluin	4
Une carte	
Comines	5
Les déments	
L'hôpital de Comines	7
Registres de sépultures	
Disparus de Wambrechies	8
Quelques extraits de registres paroissiaux	
Archives nouvelles	22
Du château de Bondues	
Tourcoing la rare	50
Peu c'est mieux que rien (1 ^{ère} partie)	
Archives inédites	72
La seigneurie du Tilleul à Halluin	
Housselle	81
Le petit poucet à Halluin	
Actes notariés	87
Vente de charge à Fleurbaix & Un peintre douaisien à Lille	
Consanguinités	88
Dispenses concernant le diocèse de Tournai	
Le fief de l'Anglée	91
A Lille (Ste Catherine) - Par Philippe DAMAY	
Le fief de l'Anglée	103
A Frelinghien et Quesnoy - Par Philippe DAMAY	
Homonymies et confusions	110
Deux filles en une à Quesnoy : Péronne GUILBAUT	
Ce qui n'est pas écrit	112
Perceval le Pévèlois	
Miracles à Loos	114
Notre-Dame de grâce	
Aux Invalides à Paris	121
Un habitant de La Neuville - Par Denise RAY	
Partage de fiefs	122
De Yedeghem-Ghiselin - Par Alexis CORDONNIER	
Notariat de François DE FLANDRES à Lille	124
1650-1666	
Beucq et Longueval : comptes du fief de Roubaix	133
A Lille, Marcq, Marquette, Fives, Ronchin, Fâches, Ancoisne	
En plus	156
Index des Castelo-Lillois, N° spécial Roubaix, publication	



Mon coin, mijn hoek

Originaire d'Halluin, commune frontière et bilingue, y ayant une bonne partie de mes ancêtres, c'est naturellement par là que j'ai commencé mes recherches généalogiques il y a pratiquement trente ans. Puis est venu le temps de partager mes consultations de documents en dépouillant et faisant publier les registres paroissiaux et le notariat de ce secteur. Découvrant à mesure de mes "fouilles" les différentes sources d'archives, mon intérêt a été éveillé à des secteurs de la région lilloise qui n'apportaient pourtant rien à ma généalogie. Je l'ai abandonnée il y a bien longtemps pour découvrir les archives de la châtellenie de Lille et de ses environs, d'où la création de cette revue il y a neuf ans déjà. Aucun numéro de la *revue* n'était consacré à mon secteur d'origine, voilà qui est réparé avec celui-ci consacré au nord du Ferrain.

Ce secteur est généralement riche en archives. *On pourrait dire bien des choses en somme* mais je m'en suis tenu à quelques sources et à quelques communes. Certaines n'ont que peu d'archives d'Ancien Régime comme Tourcoing qui offre un contraste saisissant avec Roubaix, sa voisine, où elles sont abondantes. Cette abondance a impliqué la rédaction d'un numéro spécial Roubaix contenant le travail de dépouillement de Maxime SENAIVE. Alexis CORDONNIER quant à lui nous partage... un partage trouvé au cours de ses pérégrinations.

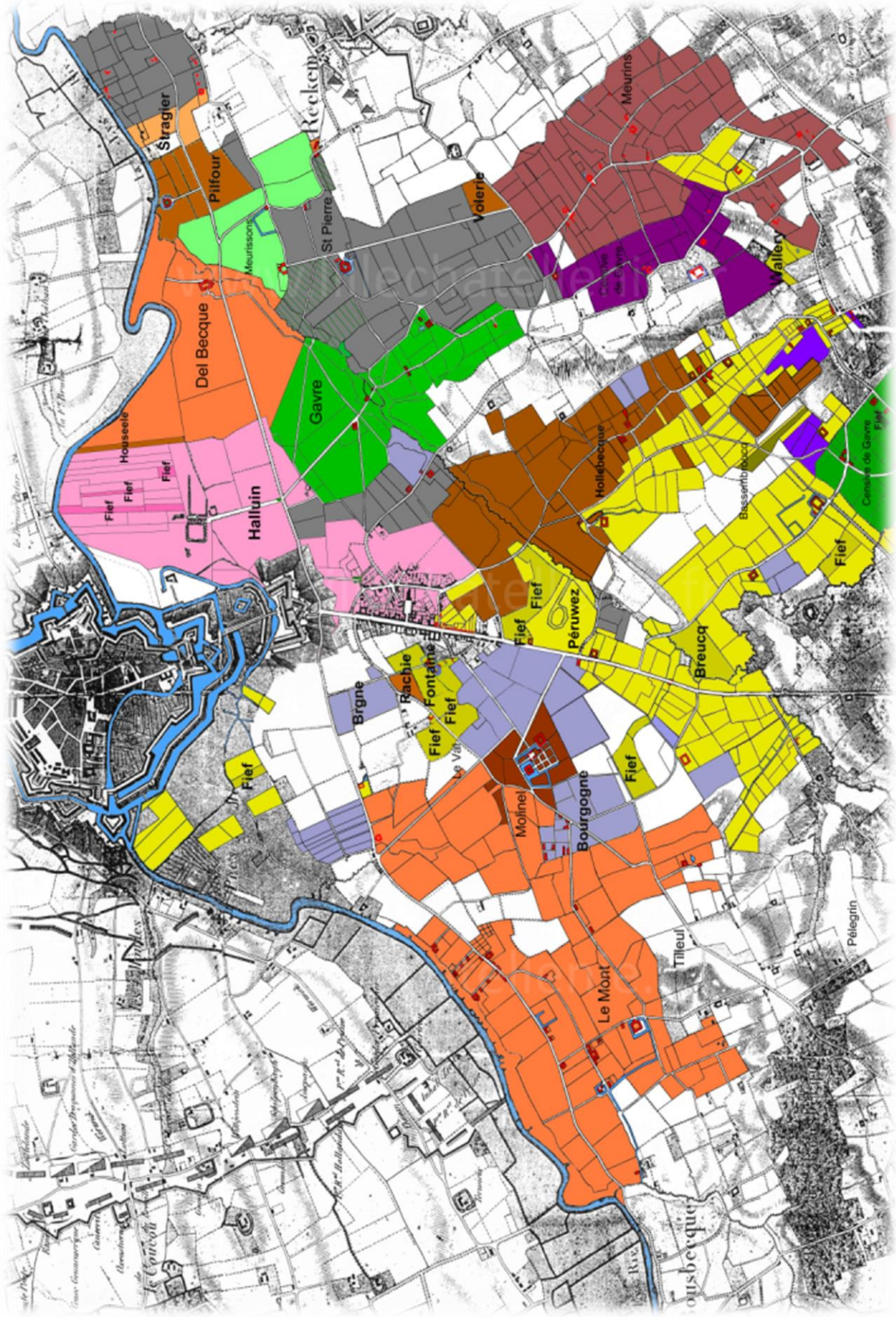
Je vous présente donc une sélection de documents dont certains sont inédits : ceux des seigneurs de Bondues, ceux du Tilleul à Halluin ou, avec Roselyne DECRETON, les dispenses de consanguinité concernant le diocèse de Tournai dont la châtellenie de Lille dépendait en grande partie. Rares également sont les extraits des registres paroissiaux de Wambrechies aujourd'hui en partie disparus, ici mis à la disposition de tous et complétés par rapport à ce qui avait été diffusé il y a plusieurs années par †Henri DESCAMPS.

Comme d'habitude le thème principal de la revue n'exclut pas des informations et dépouillements concernant d'autres communes : Lille avec Philippe DAMAY, Fives, Ronchin, Fâches, Ancoisne, Frelinghien, Templeuve en Pévèle, Loos, La Neuville... Du notariat, des archives seigneuriales et même des miracles !

Bonne lecture,
Christophe YERNAUX

N'oubliez pas d'utiliser le moteur de recherche de votre lecteur de fichiers PDF pour retrouver un nom ou un lieu dans cette revue

Cette revue est à télécharger gratuitement sur :
<http://www.lillechatellenie.fr>



Fiefs et seigneuries à Halluin d'après différentes sources d'archives - C. Yernaux

Comines

Les déments

CAPITALE – Le quartier du Ferrain a pour capitale Comines. Il y aurait beaucoup à dire et à publier concernant l'histoire et la généalogie des habitants de cette commune, deux associations s'y emploient en France et en Belgique puisque la commune s'étend des deux côtés de la frontière. Attardons-nous sur un établissement très particulier.



Il existait à Comines un béguinage dont les résidentes furent dispersées après l'incendie de 1427. Le seigneur du lieu, Jean de la CLYTE II, donna en 1455 aux Sœurs Pénitentes de saint François dites Sœurs Grises les propriétés abandonnées par les béguines. Jeanne de la CLYTE y termina ses jours. La communauté s'étendit ensuite à Nieupoort. Les religieuses instruisaient les filles et soignaient les filles ou femmes aliénées des environs. Le couvent fut ruiné par les hérétiques en 1579 et rétabli péniblement au début du XVII^{ème} siècle. Elles ouvrirent en 1630 le couvent de Notre-Dame des Anges à Tourcoing. En 1728 le couvent de Comines comptait 38 religieuses et une douzaine de femmes bourgeoises gardées "à cause d'égarément d'esprit". En 1734 le magistrat de Comines leur interdit d'admettre ces personnes si elles ne peuvent produire les actes légaux justifiant leur internement.

Pour subvenir aux besoins de la communauté elles possédaient entre autres la ferme de Schoonborne à Comines et une autre à Zandvoorde. Les religieuses refusèrent de porter serment de haine en 1793. Elles furent alors littéralement jetées à la rue. La plupart émigrèrent en Hollande et en Allemagne, vivant dans la misère. Le couvent fut vendu, il tombait en ruines en 1796¹.

En 1793 étaient encore au couvent : Delphine COTTIGNY 68 ans, supérieure, Cunégonde ANTOINE 66 ans, Rosalie LUTTUN 68 ans, Anne Dominique HUTIN 60 ans, Alexandrine MEURILLON 60 ans, Augustine DELERUE 61 ans, Jeanne Claire DEBROUX 50 ans, Agnès CUVELIER 57 ans, Isabelle VUE 53 ans, Catherine Rose FACON 54 ans, Chrysoline DELEBECQUE 45 ans, Archange WERQUIN 52 ans, Anne Catherine GRUSON 42 ans, Marie Thérèse SCHOUTETEN 30 ans et Marie Rose HOuset 29 ans.

Etat des prisonniers détenus dans la maison des Sœurs Pénitentes du tiers ordre de saint François dites Sœurs Grises en la ville de Comines le 26 novembre 1790 [A.D.59 - L 9023].

Joseph DEBUISSON 79 ans °Douai sur ordre de ses père et mère depuis le 13/09/1742, entretenu par sa famille pour démence

Charlotte BOCHE 69 ans dont le lieu de naissance est inconnu, sur ordre de DUSART de BOULANT de Lille depuis le 26/09/1762, entretenu par le dit DUSART pour démence

Pélagie Xavier CREPI 60 ans °Lille sur ordre de ses père et mère depuis le 15/02/1764, entretenu par le Sr CREPI son frère et son curateur pour démence

¹ Histoire de Comines par l'abbé L.J. Messiaen, 1892, Tome III p184 ss.

Marie Françoise CAULIER 70 ans °**Tourcoing** sur ordre de sa famille et son consentement depuis le 24/06/1759, entretenue par sa famille pour démence

Gertrude SIMON 73 ans °**Douai** sur ordre du magistrat de Douai depuis le 30/10/1775, entretenue par sa famille pour démence

Marie Thérèse HENNION femme LECOMTE 48 ans °**Namur** sur son consentement depuis le 10/10/1788, entretenue par son mari pour démence

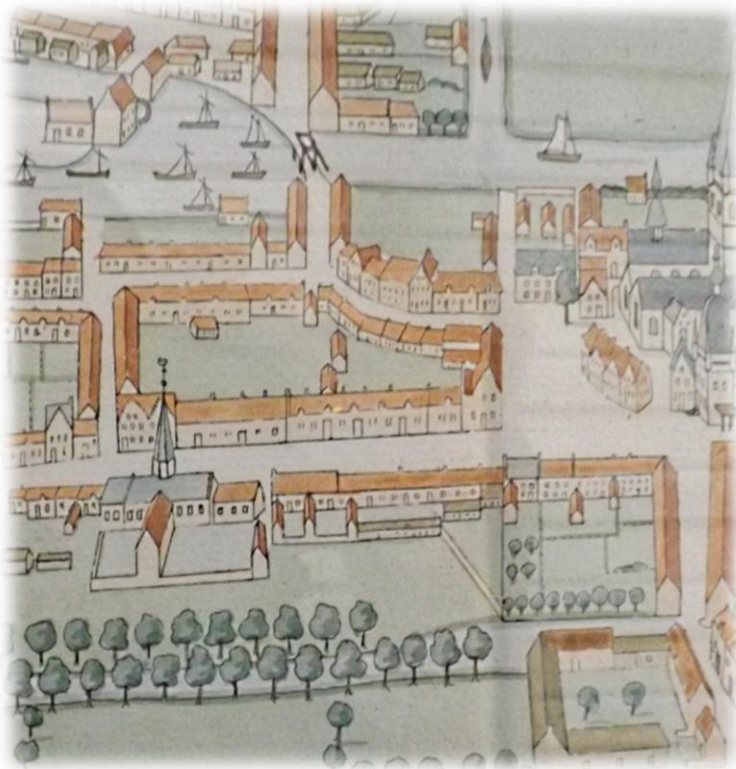
Christine BAYART 26 ans °**Armentières**, sur ordre de son père depuis le 12/12/1782, entretenue par sa famille pour démence

Catherine LEHOUCQ veuve [Pierre François] LEPOUTRE 45 ans °**Bas-Warneton** Empire, par ordre des lieutenant et échevins du dit Bas-Warneton Empire depuis le 17/07/1785, entretenue par ses enfants pour démence

Catherine femme d'Arnould DILLE °**Sainghin en Mélanthois** sur son consentement depuis le 14/04/1785, entretenue par son mari pour démence

Sœur Augustine DE BEAUQUESNE de l'hospice Gantois à Lille °**Phalempin** sur lettre de cachet du 29/10/1785, entretenue par le dit hospice pour folie momentanée

Gabrielle CAPELLI 45 ans °**Fauconcour** par lettre de cachet du 14/09/1784, entretenue par le trésor public pour folie momentanée



*Le couvent des Sœurs Grises au premier plan, en bas à gauche
Sanderus vers 1640*

- Anne Marie TAULPE 58 ans °**Beselare** Empire de son consentement depuis le 17/08/1786, entretenue par sa famille pour démence
- Catherine Joseph MORET 49 ans °**Lille** sur ordre de la municipalité de Lille depuis le 14/04/1788, entretenue par sa famille pour folie momentanée
- Philippine LABBE 18 ans °**Lille** sur ordre de son tuteur depuis le 26/02/1789, entretenue par sa famille pour démence
- Monique PETILLON 60 ans °**Roubaix** de son consentement depuis le 07/07/1789, entretenue par sa famille pour démence
- Amélie DUPIERRE femme TYBERGHIE 40 ans °**Hem** sur ordre de la municipalité de Lille depuis le 26/03/1790, entretenue par son mari pour démence
- Marguerite BENNOITE veuve CARLIE 67 ans °**Guinze** sur ordre de la municipalité de Guinze depuis le 20/09/1790, entretenue par ses enfants pour démence
- Thérèse LEROY 58 ans °**Lille** sur ordre de la municipalité de Lille depuis le 13/09/1784, entretenue par le Sr COUVREUR son curateur pour folie momentanée

Document mise en ligne : <https://www.geneanet.org/archives/registres/view/35688/3> par Jonathan MINNE

<https://www.geneanet.org/fonds/?page=1&size=10&sourcename=minne>

Recensements et autres documents principalement du XIX^{ème} siècle mis à disposition par Jonathan MINNE : Verlinghem, Pérenchies, Armentières, Lompret, Frelinghien, Bailleul, La chapelle d'Armentières, Houplines, Erquinghem sur la Lys, Comines.

L'hôpital de Comines

registres des sépultures

DOCUMENTS – Depuis le XII^{ème} siècle il existe à Comines un hôpital, lieu d'hospitalité. Il n'accueillait pas les femmes enceintes qui accouchaient chez elles. On ne trouvera donc que des registres de sépultures dans son cimetière.

Cet hôpital n'est pas réservé à la population de Comines qui ne représente qu'un tiers des décès. Les registres conservés concernant la période de 1739 à 1791 indiquent les décès de nombreux Auvergnats, Savoyard et Bas-Normands. Les guerres apportent leurs lots de soldats et domestiques de militaires, en d'autres temps des ramoneurs, métier spécifique à ces populations étrangères ou des marchands ambulants.

Sur 95 actes de sépultures, 36 signalent des Castelo-Lillois (habitants de la châtelainie de Lille) ou proches dont certains seront inhumés dans le cimetière paroissial et non pas dans celui de l'hôpital. Ceux là se retrouvent donc inscrits également dans les registres de sépulture de la paroisse. Les registres sont consultables sur le site des Archives Départementales du Nord.

06/04/1764 André LEMAY, paroissien de Comines

29/02/1747 François DILLIES °Comines, journalier, 45 ans environ, mort hier

26/12/1748 François MEAUX fils de Jean Baptiste, journalier, mort hier en bas-âge, °Comines

07/12/1762 Pierre François MATHON fabricant d'huile °Wervicq, fils de Charles et de Véronique LELEU, mort avant-hier, 67 ans

03/10/1767 Le Sieur DEWEZ, employé de Messieurs des Etats pour le département de Comines, mort hier, 65 ans

24/10/1774 Joseph DOUT[...] °Templeuve en Dossemmer, fils de Joseph et de Marguerite COLLIER, 42 ans, mort hier

16/12/1774 Auguste DEMULLIER inhumé dans le cimetière paroissial

13/05/1775 Pierre Joseph VERCRUSSE fils d'Ignace, inhumé dans le cimetière paroissial

24/10/1777 Louis Joseph HUGBARD, paysan, fils de Félix et d'Anne Barbe EXKERLINGUE °Bas-Warneton, 19 ans, mort hier

12/09/1780 François GILQUIN ouvrier de maçon, veuf de Catherine PETIT, °Loos lez Lille, 33 ans

02/11/1781 Jean Baptiste PHILIPPE ouvrier cordonnier, fils de Jean Baptiste et de Marie Françoise DHONNE, °Comines, mort avant-hier, célibataire. Témoins : son père et Jérôme DHONNE son oncle

17/03/1782 Jean Baptiste CANDRY voiturier, fils de Jean Baptiste et de Françoise BOUCHERY, °Armentières, mort la veille, célibataire, 50 ans

20/10/1782 Antoine Joseph BLANCHARD marchand forain et dégraisseur, °Douai St Pierre, époux de Catherine Ursule BRIQUART, fils de feu Michel Joseph et de feu Anne Marie HONKART, mort avant-hier, 43 ans

08/03/1783 Pierre Jean KER fils de François et de Marie DENISE, domicilié à Hondschoote, 24 ans, °Bambeckue, journalier, mort la veille à 9h du matin, célibataire

27/09/1783 Louis Joseph DESRULAUX époux de Marie Victoire JACQUART, journalier, °Avelin, 44 ans, mort la veille à 12h30

25/04/1784 Pierre François BOUTEN sergent de la ville de Comines, fils d'Ignace et de Marie Jeanne DELSAR, °Comines, mort la veille à 7h du matin, célibataire, 23 ans, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : Ignace Joseph et Hubert BOUTEN ses frère et oncle

12/06/1784 Ignace Joseph TIBERGHEN journalier, fils de Jean Baptiste et de Jeanne Hélène BOULINE, °Comines, mort avant-hier à 7h de relevé, 34 ans, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : Jean Baptiste son frère et Jean Baptiste BOULINE son oncle

- 11/02/1785 Maître Pierre François VANDENBROUCKE prêtre, religieux de la Compagnie de Jésus, fils de feu Martin et de feu Adrienne Marie LIEVENS, °Aalbeke, mort l'avant-veille à 8h30 du matin rue des Hurlupins, 66 ans, inhumé dans le cimetière de l'hôpital suivant sa volonté
- 03/04/1785 Placide Joseph BUS, ouvrier rubanier, fils de Pierre Joseph et de feu Marie Marguerite DESCAMPS, °Comines, 17 ans, mort la veille à 7h du matin, célibataire
- 23/05/1785 Pierre Joseph LEFRANCQ fils de feu Noël et de feu Marie Françoise GRENU, °Comines, ouvrier rubanier, 40 ans, mort la veille à 6h du matin, célibataire
- 12/03/1786 Jacques ALLARD PHILIPPE fils de feu Jacques Allard et de Jeanne DEVOS, garçon perruquier °Comines, mort l'avant-veille à 9h du soir, célibataire, 20 ans, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : François et Jean Baptiste PHILIPPE ses frère et oncle
- 04/04/1786 Thomas MOLITOR époux de Marie Françoise RAVAI, teinturier, °Arlon province de Luxembourg, 65 ans, mort la veille à 2h du matin, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : Ignace Joseph et André Jacques MOLITOR ses fils
- 08/04/1786 Frédéric Bruno THERY, ouvrier tanneur, époux de Catherine VANALDELWERELT, °Comines, mort l'avant-veille à 9h30 du matin, 58 ans, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : Charles Joseph et Michel Joseph THERY ses fils
- 06/12/1786 Constantin Joseph LIBERT fils de feu Charles et de feu Angélique LEPOUTRE, ouvrier rubanier, °Comines, mort la veille à 9h1/2 du matin, 20 ans, inhumé dans le cimetière paroissial. Témoins : Charles son frère et Constantin Joseph LIBERT son cousin
- 04/07/1787 Guillaume Joseph DESSEIN, journalier, époux de Catherine Joseph KIEVRE, fils de feu Guillaume et de Marie Barbe PONCHEAUX, °03/02/1752 Comines, mort l'avant-veille. Témoins : Jean Baptiste Joseph PONCHEAUX et Robert Joseph BECQUART ses oncle et beau-père de sa femme
- 05/08/1787 Jean Baptiste Joseph DELSALLE, journalier, fils de Chrysole et de feu Marie Joseph LEHAIRE, °28/01/1777 Comines, célibataire, mort l'avant-veille à 3h du matin
- 22/09/1787 Jean Baptiste Joseph REMY, ouvrier tisserand, veuf de Jeanne HUGBART, fils de Jean et de Marie Anne Joseph ROUSSEAU, °16/11/1747 Comines, mort la veille à 1h de midi. Note : Il manque au présent acte la signature de M. DELEBOIS, directeur, qui le fit, la mort subite qui l'enleva en fut la cause.
- 28/11/1788 Philippe Joseph CARPENTIER, ouvrier, fils de feu Pierre François et de feu Marie Hélène WELLEMAN, époux de Marie Anne Joseph LALLEMAN, °Comines, mort la veille à 1h de la nuit. Témoins : Philippe Joseph son fils et Michel François son frère
- 12/02/17989 Frédéric Joseph RAGO, tisserand, fils de Christophe et de feu Thérèse MAES, époux de Marie Françoise LECOR, °19/07/1759 Comines, mort la veille à 4h30 de relevé. Témoins : Ignace Joseph et Jean Baptiste Joseph ses frères
- 30/05/1789 Antoine Pierre Joseph ROMELAER, ouvrier rubanier, fils de feu André et de feu Marie Joseph OVELACQ, veuf de Marie Thérèse Gabrielle DESROUSSEAUX, °14/10/1728 Comines, mort ce jour à 8h du matin. Témoin : Pierre Antoine Joseph son fils. Note : l'anticipation du temps ordinairement requis pour les sépultures a été jugé et déclaré nécessaire par le chirurgien juré de l'hôpital. [A cause de la contagion]
- 15/09/1789 Christophe Joseph HOLLEBECQ, journalier, °Wambrechies, fils de feu Simon Joseph et de feu Marie Jeanne BUSSY, célibataire, mort la veille à 2h de la nuit, 47 ans
- 17/09/1789 Pierre Joseph DESWAENE, tailleur, fils de feu Joseph et de feu Apolline LEROY, époux de Marie Jeanne DRUELLE, °15/12/1730 Comines, mort l'avant-veille à 4h de relevé. Témoins : Louis François Joseph et Charles François DESWAENE ses neveux
- 23/11/1789 Jean François Joseph CARPENTIER, ouvrier, fils de feu Jean François et de feu Marie Anulphe WULMAN, veuf de Florence MONTAGNE, °Comines, mort la veille à 3h relevé, 66 ans. Témoins : Jean Baptiste son fils et Michel François son frère
- 07/12/1789 François Joseph DELAIN, journalier, fils de Jean Baptiste et de Catherine Joseph MASSON, époux de Catherine Joseph WARRENE, °30/09/1759 Comines, mort la veille à 6h30 du matin. Témoin : Jean Baptiste son frère
- 05/07/1791 Hubert François Alexandre LEGRAND, journalier, fils de feu Hubert et de feu Christine LEGRAND, époux d'Isabelle Rose HEQUETTE, °28/12/1760 Comines, mort la veille
- 28/11/1791 Pierre François Joseph MEAUX, domestique, fils de feu Antoine et de feu Marie Joseph LEPERCQ, °Comines, célibataire, mort la veille à 4h relevé. Témoins : Antoine et Eugène Triphon Joseph ses frères

Disparus de Wambrechies

quelques extraits de registres paroissiaux

REGISTRES – La collection communale des registres paroissiaux de Wambrechies antérieurs à 1737 a disparu à la fin de la deuxième guerre mondiale, paraît-il, dans des circonstances que l'on ignore. Heureusement quelques actes avaient été relevés partiellement et ces notes conservées.

L'abbé TURPIN avait travaillé sur les archives communales et avait donc extrait (partiellement) quelques actes de baptême, mariage et sépultures susceptibles d'intéresser l'histoire locale. Un premier travail de reprise de ces notes fut entrepris par †Henri Descamps en 1985. Sa publication sous forme de tapuscrit fut diffusée à très petite échelle. Le travail fut ardu à cause de l'écriture en pattes de mouches de l'abbé et en raison du fait qu'il notait tout cela au milieu d'autres nombreuses notes historiques au dos de mortuaires. C'est ainsi que 72 actes ont échappé à l'attention de Monsieur DESCAMPS.

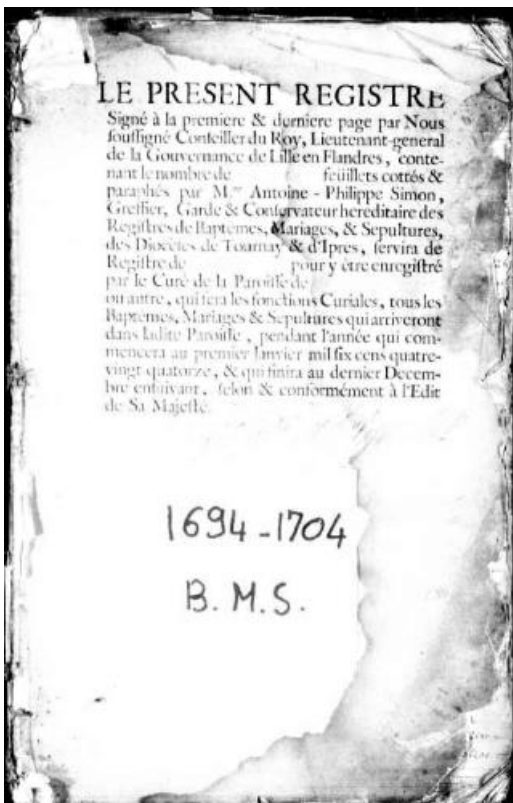
Commençons par l'introduction qu'en faisaient Henri DESCAMPS et le maire de Wambrechies :

C'est avec l'aimable autorisation de Monsieur Gérard LEROY, Maire de Wambrechies, qui a recueilli les notes de l'Abbé TURPIN, que ces relevés sont portés à la connaissance du public.

Les extraits d'actes sont présentés dans l'ordre chronologique, par catégories : baptêmes, mariages et décès jusqu'en 1736. Ne figure pas la période de 1694 à 1717 qui est couverte par une série de registres, "doubles" des originaux, qui se trouve actuellement aux Archives Départementales du Nord.

Sont ajoutés d'autres relevés effectués d'après les anciennes archives communales, ou par des particuliers avant 1914 et non publiés.

Henri DESCAMPS 1985



L'Abbé Alfred Charles TURPIN est né le 7 Juillet 1840, à Beaucamps. Ancien Curé d'Englefontaine, membre de la Commission Historique du Département du Nord, retraité, il vint se fixer à Wambrechies en octobre 1910. Historien passionné, il envisagea d'écrire l'histoire de notre commune. En peu de temps, il vérifia un nombre considérable de documents. Malheureusement, sa mort en avril 1913 mit fin à ses projets.

Gérard LEROY, Maire de Wambrechies

Les plus anciens registres remontaient à 1566, l'ensemble se décomposait ainsi :

- Pour les baptêmes, 7 registres :

- 1) de 1566 à 1576
- 2) de 1584 à 1591
- 3) de 1616 à 1624 (perte très ancienne du registre de 1590 à 1615)
- 4) de 1624 à 1633
- 5) de 1633 au 31 mai 1643
- 6) du 1er juin 1643 au 7 octobre 1670
- 7) d'octobre 1670 à 1693, plus quelques actes de 1709, la période de 1718 à 1736 et 4 actes de 1737

- Pour les mariages, 6 registres :

- 1) sans dates
- 2) de 1599 à 1619
- 3) 1625
- 4) de la fin 1629 à Juillet 1630
- 5) de 1659 à 1662
- 6) de 1663 à 1693, plus quelques actes de 1709 et la période de 1718 à 1736

- Pour les décès, 5 registres :

- 1) de 1602 à 1612
- 2) de 1612 à 1619
- 3) de 1620 à 1624
- 4) de 1626 à 1637
- 5) de 1657 à 1693, plus quelques actes de 1709 et la période de 1718 à 1736

- pour les baptêmes, mariages et décès ensemble, 24 registres annuels de 1694 à 1717.

L'Abbé Alfred Charles Louis Joseph TURPIN avait relevé dans ces registres quelques actes aux particularités qu'il jugeait susceptibles d'être notées : baptêmes de Réformés, présences de dames et de seigneurs, d'ecclésiastiques, de notables locaux et paroissiaux, bailli, notaire, clerc, chirurgien ou fossoyeur, naissances de jumeaux, décès accidentels, avec les mentions de la guerre et de l'épidémie (la peste)... Ces relevés, s'ils peuvent apporter parfois quelques informations sur l'identité et la famille de certaines personnes, malgré des imprécisions et quelques erreurs, semble-t-il, ne constituent qu'une partie infime de ce qui doit être considéré comme irrémédiablement perdu.

Dans la publication initiale il manque donc 69 baptêmes, 2 mariages et un décès ajoutés dans la présente version en italique. Documents actuellement conservés aux A.D.59 : 152 J 8 / 130.

1) Notes de l'Abbé

BAPTEMES

- 1566 Josse BAILLEU, parrain : Maître Pierre ENGRAND
- 01/06/1566 Ambroise MAHIEU, parrain : Maître Oste WALLE, curé de Wambrechies
- 23/01/1567 Nicolas SIX, fils de Nicolas et de Marie DE ROULERS, parrain : Nicolas GILLEMAN
- 25/03/1567 Jeanne VANDEPITTE, parrain : Maître Oste WALLE, curé de Wambrechies
- 25/04/1567 Antoinette LUTUN, fille de feu Piat, parrain : Oste WALLE, curé de Wambrechies
- 20/05/1567 Ceux qui sont réconciliés avec l'Eglise catholique :
- Jacques VIENNE, fils de Balthazar et de () MESSIAN parrain : Maître Oste WALLE, curé de Wambrechies
- Anne DESRUMAUX, fille de Mathias et de Marguerite BONDUEL
- Isaïe BAILLEU, fille (sic) de Josse et de Marie ROUZEE
- Jacques LEPERCQ, fils de Germain et de Chrétienne CLARISSE
- Isaac CASTEL, fils de la veuve Jean DU CASTEL (baptisé en France)
- Pierre DESWEZ, fils de Melchior et de Marie GOUBE
- Isabeau LESAGE, fille de Robert et de Marie DUPONCHEL, marraine : Mademoiselle BIELMOT
- Jean RAMERY, fils de Denis et de Jeanne THEVELIN
- Jean LERNOULT, fils de Pierre et d'Antoinette MARTIN (sous condition)
- Jacques DUMONT, fils de Georges et de Marie SIX (sous condition)
- Pierre CHARLES, fils de Pierre et de Catherine FAUQUEUX (baptisé en France, rebaptisé sous condition)
- Madeleine DUPONCHEL, fille de Grard et de Toinette ()
- Jacques BOUTRY, fils de Guillaume et de Jeanne SIX, parrain : Oste WALLE, curé de Wambrechies
- Samuel DE VILLERS, fils de Philippe, veuf et de () (baptisé en France)

David LAURENS, fils de Jean et d'Etienne CASTEL (baptisé en France), marraine : Antoinette de HAYNIN, fille de Monsieur du Breu
 Marie CASTEL, fille de Jacques et de Jeanne BEULIN (baptisée en France)
 Estelle (Ester?) PLANCQ, fille de Philippe et de Jeanne LALLEMAND, marraine : Mademoiselle de VARENNE
 Sara DANSET, fille de Jacques et de Jeanne TONNEL
 Jeanne LEPERS, fille de Guillaume et de ()

25/07/1567 Anne HERLY, marraine : Madame de HAYNIN
 24/08/1569 Adrienne THEVELIN fille d'Hugues et de Catherine LEMAHIEU, parrain : Monsieur d'Espaing
 10/09/1573 Marguerite DEROUERS fille de Ghislain et d'Adrienne MALLEBRANCO, parrain : François de HAYNIN, fils de Monsieur de HAYNIN, marraine : Mademoiselle du BREUX, fille à Monsieur du Breux

02/01/1574 Vaast DESREUMAUX, fils de Georges et de Catherine WAIGNON, parrain : Mr d'Espaing
 02/02/1574 Deux jumeaux, enfants de Jacques SIX et de Marguerite DELOS
 21/01/1616 Jeanne Françoise DE BETTEGNIES, parrain : Michel QUENEUTE, bailli de Wambrechies
 21/02/1621 Deux jumelles de Jean LEQUAING et de Florence COUSIN
 24/03/1624 Louis DELECLUSE, parrain : Maître Pierre CARPENTIER, prêtre chapelain de Wambrechies
 02/09/1624 Marie Philippe de HAYNIN, fille de Noble Homme François, seigneur de Wambrechies et de Noble Dame Madame Florence d'ESTOURMELLE, parrain : Illustrissime seigneur, Monseigneur Philippe Lamoral de GAND et VILAIN, comte d'Isenghien, gouverneur des villes, châteaux et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, marraine : Très Illustre Dame Madame Marie (), comtesse douairière D'EGMONT, Princesse de Gavre

20/10/1624 François FACON, parrain : Maître Jean HENNET, prêtre pasteur de Wambrechies
 1625 Germain DELETOMBE, fils de Philippe, clerc de Wambrechies, parrain : Jean HENNET, pasteur de Wambrechies

22/10/1626 Florence FACON, marraine : Dame Florence D'ESTOURMELLE, femme et épouse à Noble et Puissant Seigneur Messire François de HAYNIN, Chevalier, Seigneur de Wambrechies
 17/12/1626 François GHUIST, marraine : Dame Florence D'ESTOURMELLE, femme et épouse à Noble et Puissant Seigneur Messire François de HAYNIN, Chevalier, Seigneur de Wambrechies

08/02/1627 Albert de HAYNIN, fils de Noble et Puissant Seigneur Messire François, chevalier, seigneur de Wambrechies et de Noble Dame Florence d'ESTOURMELLE
 16/02/1627 Deux jumeaux garçon et fille, de Jean DUTHOIT et de Madeleine LOTIGIER
 07/06/1627 François DE VECTRE, parrain : Messire François de HAYNIN
 22/06/1627 Philippe TITECATE, parrain : Philippe de HAYNIN, baron de Hamelincourt, marraine : Bonne de HAYNIN, dame des Chanoinesse de Maubeuge

11/11/1627 Deux jumelles, filles de Pierre DUTHOIT et de Catherine DESCAMPS
 16/02/1628 Fleurent de HAYNIN, file de feu Noble Homme de bonne mémoire François, mort de 10 novembre 1627, en son vivant Seigneur de Wambrechies, Baron de Hamelincourt et de Madame Fleurence d'ESTOURMELLE, parrain : Monsieur François DAUDELO, chanoine demeurant en la ville de Tournai, marraine : Mademoiselle Isabelle CLEIRE

19/04/1629 Deux jumelles filles de Jean BEHAGUE et de Catherine BONTE
 24/04/1629 Deux jumeaux fils de Guillaume MASUREL et d'Antoinette RAMERY
 27/06/1629 Elisabeth HEAUHOUTE (?), parrain : André de FOURMESTRAUX, Seigneur des Grands Wasiers
 12/03/1630 Louis Philippe GHIST, parrain : Noble et Puissant Seigneur Messire Philippe de HAYNIN, Chevalier, Seigneur de Wambrechies, Baron d'Hamelincourt

02/04/1630 Jean HENNERON, parrain : Maître Jean HENNET, pasteur de Wambrechies
 02/06/1630 Florence LAMELIN, parrain : Louis de HAYNIN, fils de feu Noble Homme François, vivant Seigneur de Wambrechies

16/02/1631 Antoinette DUMORTIER, parrain : Maître Jean HENNET, pasteur de Wambrechies
 07/04/1631 Deux jumeaux fils de Jérôme PARE et de Catherine LOTIGIER
 24/06/1631 Deux jumeaux, garçon et fille, de Pierre MEURILLON et de () DUMON
 31/10/1631 Jean HAZE, parrain : Maître Jean HENNET, curé de Wambrechies
 24/12/1631 Josse HELBAUT, parrain : Josse HAZE (HACHE), procureur
 29/09/1632 Florence DE VECTRE, parrain : Messire Philippe de HAYNIN
 30/09/1632 Deux jumeaux garçon et fille, de Gilles ISAACQ et de Marie LEPLAT



A.D.59 - 56 Fi 34

- 02/02/1633 Fils de Philippe GHESQUIERE et de Catherine OTEBART, parrain : Christophe GERARD, curé de Wambrechies
- 13/05/1635 Philippe VANDAME, fils de Pierre et de Jeanne ROUZEE, parrain : Philippe de HAYNIN
- 01/12/1636 François DELECLUZE, parrain : Monsieur Louis de HAYNIN, marraine : Mademoiselle Philippine CABILLAU
- 20/01/1637 Margueritte TITECATTE, fille de Philippe et de Marguerite HENNET, parrain : Robert de HAYNIN, Seigneur de Maolin (?)
- 21/01/1638 André ALLARD, parrain : André FOURMESTRAUX, seigneur de Wasiers
- 28/01/1638 Jeanne MILLE, fille de Jacques et de Marie GRUISON, parrain : Messire Philippe de HAYNIN, baron de Hamelincourt, seigneur de Wambrechies
- 09/12/1638 Marguerite DUPLOUY fille de Jean et de Jeanne DUTHOIT, parrain : Sébastien A LA TRUYE écuyer, seigneur du Clesquennoy
- 18/10/1639 Pierre et Arnould PHILIPPO, jumeaux, fils d'Etienne et d'Agnès SIX, parrain : Maître Guillaume FACOMPRE, chapelain
- 09/04/1640 Jacques CARPENTIER fils de Jean et de Marie BETTIGNIES, parrain : Jacques FOURMESTRAUX, prêtre
- 15/03/1640 Jean Philippe des PLANCQUES dit de Béthune, fils de Noble et Illustrissime Seigneur Jean et de Dame Catherine de GHERBOD (baptisé au château d'Espaing et les cérémonies suppléées à l'église de Wambrechies), marraine : sa grand-mère
- 28/15/1641 Guillaume PARE, fils de Michel et de Marie GHESQUIERE, parrain : Maître Guillaume FACOMPRET, chapelain
- 08/01/1643 Philippe MILLE, fils de François et de Catherine PRUVOST, marraine : Illustrissime Dame Marie de HAYNIN

- 12/04/1643 François LEPOLART, fila de Nicolas et de Marguerite CARPENTIER, parrain : François Philippe de HAYNIN, marraine : Mademoiselle Jeanne de HAYNIN
- 08/02/1649 Gilbert SLOS (SELOSSE), fils de Gilbert et de Marie SIX, parrain : Maître Jean Caudrelier, curé de Verlinghem
- 06/03/1649 Jean SIX, fils de Gilles et de Marie SIX, parrain : Maître Jean VERDIERE, curé de Wambrechies
- 30/12/1649 Jean SINGIER, fils de Jacques et de Françoise OUVRY, parrain : Maître Jean VERDIERE, pasteur de Wambrechies
- 25/08/1650 Anne Thérèse MARQUET, fille de Jean et de Jeanne WICQUART, marraine : Noble Dame Thérèse WANDENECKOUTTE, dame d'Espaing
- 13/04/1652 Charles de HAYNIN, fils de très Illustre et Très Noble Seigneur Philippe et de Dame Anne de LIEDEKERCKE, des barons de Hamelincourt, seigneurs de Wambrechies, parrain : Excellentissime Homme et Seigneur Messire Philippe Charles Hippolyte SPINOLA, Comte de Bruay, gouverneur de Lille, marraine : Excellentissime Dame Marie Madeleine COSMAR-SPINOLA, comtesse de Mouscron, etc.
- 03/11/1652 Philippe Charles DELOZ, fils de Christophe et d'Antoinette LEWILLE, parrain : Noble homme Charles de FLANDRE, Seigneur de Herseaux, marraine : Très Noble Femme Dame Anne de LIEDEKERCKE, dame de Wambrechies
- 10/01/1653 Isembeau (), fille de Pasquier (), soldat de garde et de Guillemette DE GRIMONPONT, parrain : Isembald De GRIMONPONT
- 19/01/1653 Philippe Antoine VARICQ fils d'Antoine et de Marie DELERUE. Marraine : Très noble Dame marie Madeleine de HAYNIN
- 10/04/1653 Anne Aldegonde Philippine GHIST fille de Michel et de Jeanne ASTAMANE. Parrain : Philippe QUENNEUTTE bailli de Wambrechies, marraine Damoiselle Anne Aldegonde Robert de HAYNIN
- 04/08/1653 Françoise OTTEBAR fille de Pierre et de Marie LERNOU. Parrain : Maître VERDIER curé de Wambrechies
- 28/10/1653 Philippe Ferdinand de HAYNIN fils de très noble et très illustre personne Philippe de HAYNIN et d'Anne Jeanne de LIEDEKERQUE des barons d'Hamelincourt, seigneurs de Wambrechies. Parrain : Noble et très illustre seigneur François Philippe de HAYNIN. Marraine : Damoiselle Marie Madeleine de HAYNIN et noble et très illustre Damoiselle Dame Claire Françoise de LIEDEKERCKE
- 27/07/1654 Anne Françoise Marguerite de GHERBODE, fille de Noble Homme Messire Jean Philippe, seigneur d'Espaing et de Noble Femme Anne Thérèse VANDENECKOUTTE. Parrain : Maître Jean Verdier, au lieu de Noble Homme Jean de BETHUNE dit Desplancques, seigneur d'Hénin, etc. Marraine : Marie Madeleine NOYELLE, au nom de noble femme Jossine VANDEPITTE
- 26/11/1654 Philippe François FOURNIER, fils de François et de Françoise DELECLUSE. Parrain : Noble jeune homme Joseph de HAYNIN, au nom de son frère Noble adolescent François Philippe de HAYNIN, des Barons d'Hamelincourt.
- 10/01/1655 Marie Anne VERSTEEL fille de François, soldat de passage et de Thérèse CHOSSON. Parrain : Noble jeune homme Robert Alexandre Henri Théophile de Haynin
- 08/02/1655 Anne Jeanne TITECAT, fille de Thomas et de Marguerite LE FER parrain : Noble Jeune Homme Joseph de Haynin
- 19/04/1655 Cyprien LERMINET fils de Michel et de Catherine MONTAIGNE. Parrain : Maître Gilles DERACHE, chapelain de Wambrechies
- 29/11/1656 Jean PARE fils d'Antoine et de Marie Madeleine SINGIER. Parrain : Maître Jean Verdier, curé de Wambrechies
- 20/01/1657 Marie Anne Françoise de HAYNIN, fille de très noble et très illustre seigneur Messire Philippe et de très noble et très illustre Dame Anne Jeanne de LIEDEKERCKE, des Barons d'Hamelincourt, seigneurs de Haynin, Wambrechies, etc. Parrain : Très illustre et très révérend seigneur Messire Jean François de ROBLES, des Comtes d'Annappes, par procuration distinguée et magnifique de Robert de HAYNIN, seigneur des Maolines, etc., marraine : très noble et très illustre Dame Marie Anne de VULPEY, baronne d'Avesnes
- 24/02/1657 Mathieu HOUSSART, fils de Jean et de Jeanne OUVRY. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies

- 19/05/1657 Anne Philippotte DESMADRILLE fils d'Adrien et de Jacquemine LOUAIGE. Parrain : François Philippe de HAYNIN, marraine : Anne Aldegonde de HAYNIN, des barons d'Hamelincourt, seigneurs de Haynin, Wambrechies etc.
- 10/07/1657 Louis ROGIER fils de Roger et de Jeanne DELATTRE. Parrain : Noble homme sire Louis de HAYNIN seigneur de Beauwagnies, marraine : Marie DE LE COURT
- 29/09/1657 Antoinette LEPERCQ fille de Philippe et de Jeanne LEPLAT. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 04/12/1657 Anne Aldegonde FROIDURE fille d'Antoine, soldat, et de Marie SESSANDRE. Marraine par procuration : Damoiselle Anne Aldegonde de HAYNIN
- 19/03/1658 Jean Joseph Philippe VANOT fils de Michel et de Marie Madeleine HOYELLE. Marraine : Noble Dame Anne Thérèse VANDENECKOUTE
- 10/05/1658 Jean Philippe Joseph de GHERBODE fils de Très Noble Philippe, seigneur temporel d'Espaing et de Dame Thérèse VANDENENKOUTE. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies, au nom de Noble Homme Messire Bauduin VANDENECKOUTE, marraine Liévine DIRIK, au nom de Marie Anne VAN DENENKOUTE
- 09/01/1659 Jeanne LOYRE, fille d'Eloi et d'Isabelle DUPRETZ. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 18/04/1659 Joseph DESMADRILLE, fils de Maître Adrien et de Jacquemine LOUAIGE. Parrain : Noble Adolescent Joseph de HAYNIN
- 08/06/1659 Gilles Prosper FAUVARQUE, fils de Jean et de Françoise SIX. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies, au nom de Jean-Baptiste VUILMIN
- 24/02/1660 Jean Baptiste LE MAHIEU, fils illégitime de François et d'Anne BOUSSEMAR. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 28/03/1660 Joachim Henri VANNOTE, fils de Michel et de Madeleine HOYELLE. Marraine : Damoiselle Thérèse de GHERBODE
- 15/07/1660 Philippe Charles de HAYNIN, fils de Très Nobles Personnes Messire François Philippe de HAYNIN et Dame Anne Françoise de HAYNIN, des Barons d'Hamelincourt. Parrain : Très Noble Homme et Seigneur Jacques de HAYNIN, seigneur d'Este et gouverneur de Saint-Guillain, marraine : Très Illustre Dame Anne Jeanne de LIDEKERKE, seigneresse de Wambrechies
- 27/08/1661 Charlotte Augustine de GHERBODE, fille de Philippe, seigneur d'Espaing et de Dame Thérèse WANDENEIKOUTE. Parrain : Messire Charles VANDENEIKOUT, marraine : Marie Thérèse de GHERBODE
- 27/10/1661 Marie Anne VERDURE, fille de Claude et de Florence DELETOMBE. Parrain : Très Noble Adolescent Charles de HAYNIN
- 22/11/1661 Jean LEWYLE fils de Guillaume et d'Anne DUMORTIER. Parrain : Maître Jean VERDIER curé de Wambrechies
- 06/11/1662 Jean Joseph DELOS fils de Christophe et d'Antoinette LEWILE. Parrain : Maître Jean VERDIER curé de Wambrechies
- 27/04/1664 Elisabeth HERBAU fille de Pasquier et de Michelle BLIECK. Parrain : Messire Jacques WASQUEHAL seigneur de Lassus
- 25/05/1664 Marguerite HENNERON fille de Jean et d'Anne DELESALLE. Parrain : Révérend maître Martin DE FLANDRES, chanoine de saint Pierre à Lille, marraine : Damoiselle Marguerite DE FLANDRES
- 25/07/1664 Antoine PAU fils de Pierre et de Marie DELEBECQ. Parrain : Révérend maître Antoine DE DOUAY chanoine de l'église collégiale de saint Pierre à Lille
- 24/08/1664 Georges Albert LEMAHIEU fils de Pierre et de Jeanne LESAFFRE. Parrain : Messire Georges Albert CASTELAIN, seigneur des sawins
- 20/03/1665 Agathe DESPRETS fille de Gabriel et de Marie DELERUE. Parrain : Maître Gilles DERACHE, chapelain de l'église de Wambrechies
- 08/08/1665 François Dominique de GHERBODE, fils de nobles personnes Messire Jean Philippe de GHERBODE, Seigneur d'Espaing et Dame Anne Thérèse VAN DENEIKOUTE. Parrain : Noble Homme Guy VANDENEIKOUTE et par procuration Maître Jean VERDIER, pasteur de Wambrechies, marraine : Noble Dame Marie Thérèse ESSANDRE et par procuration Damoiselle Marie Thérèse de GHERBODE
- 07/05/1666 Joseph DELESALLE, fils de Piat et de Marie SIX. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies

- 08/09/1666 Joseph DEROUBAIX, fils de Noël et de Barbe HESPEL. Marraine : Demoiselle Anne Françoise Marguerite de GHERBODE
- 30/09/1666 Marguerite ROGIER, fille de Roger et de Jeanne DELATTRE. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 16/08/1667 Angélique TITECATTE, fille de Thomas et de Marguerite LEFER. Parrain : Noble Sire Louis de HAYNIN
- 24/08/1667 Jacquemine DUTOIT, fille de Michel et de Jeanne SIX. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 10/06/1668 Marie Marguerite LESCAILLET, fille d'Arnould et d'Antoinette LEPLAT. Parrain : Maître Jean VERDIER, curé de Wambrechies
- 01/11/1668 Piatine ROGIER, fille de Roger et de Jeanne DELATTRE. Parrain : Maître Jean Gilles DERACHE, chapelain de Wambrechies
- 24/02/1669 Robert SAMSON, fils de Jean et de Gertrude FRAPER. Marraine : Anne Roberte de HAYNIN
- 06/03/1669 Vaast Balthazar FRENOIS, fila de Nicolas et de Marie DECORNE. Parrain : Maître GOUBE, pasteur de Wambrechies, marraine : Anne Thérèse de GHERBODE
- 04/04/1670 Marie Rose SAMSON fille de Jean, clerc de Wambrechies, et de Gertrude FRAPER. Parrain : Très illustre personne messire Robert Théophilacte de HAYNIN prêtre, chanoine de l'église cathédrale saint Donat de Bruges, des barons d'Halemincourt, seigneurs de Wambrechies
- 21/03/1671 Jeanne Thérèse HOUZE fille de Guillaume et de Marie HOYELLE. Parrain : noble adolescent Jean Philippe de GHERBODE, marraine : Noble jeune fille Charlotte Augustine de GHERBODE
- 01/10/1671 Maximilien Ghislain SIX fils de Jean et d'Antoinette BAILLEUL. Parrain : noble sire Maximilien Victor WARLOP seigneur de Veltebecq, marraine : Demoiselle Anne Ghislaine BREUSEAU épouse de Georges Albert CHATELAIN
- 01/11/1673 Tedurtien (?) DELESALLE fils de Martin et de Catherine LEMERE. Parrain, Maître Gilles DERACHE chapelain de Wambrechies
- 28/07/1674 Marthe CONINK fille illégitime de Léonard le vieux et de Jeanne BOUTRY. Parrain : Maître GOUBE pasteur de Wambrechies
- 28/03/1675 Marie Angélique LEPERS. Parrain : Maître Jacques WATEL "sacellano" de l'abbaye de Marquette
- 28/10/1675 Barbe DIX-HUIT, enfant abandonné, appelé ainsi parce qu'elle fut trouvée sur une terre qui porte le nom de "Dix-huit cents" parrain, Maître Pierre COUBE, pasteur de Wambrechies
- 17/05/1676 Polycarpe VANDAME fils de Jean et de Marie VANDAME. Parrain : Maître Pierre GOUBE pasteur de Wambrechies
- 02/07/1676 Charles François DELEMOTTE fille de Noël et de Jeanne Ghislaine DUBOIS. Parrain : Charles de HAYNIN, marraine : Marie Anne Françoise de HAYNIN
- 04/07/1676 Marie Angélique DE KONINCK fille de Léonard le jeune et d'Antoinette DESREUMAUX. Parrain : Maître Pierre GOUBE, pasteur de Wambrechies
- 30/06/1677 Aldegonde Augustine HOUZET fille de Guillaume et de Marie Marguerite HOTELLE. Parrain : Noble Dominique de GHERBODE, marraine : Très Noble Thérèse DERCHAUT
- 02/12/1677 Jean PROUVOST, file de Pierre et de Jeanne RAMERY. Parrain : Maître Jean GRISON, pasteur de Marquette
- 02/10/1678 Guillaume François DELOBEL fils de François et d'Elisabeth (blanc). Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN, chapelain de Wambrechies
- 23/08/1679 Marie Catherine LAGACHE fille de François et d'Antoinette GRISPERS. Marraine : Marie Catherine de HAYNIN
- 10/10/1679 Thomas AMPE fils de Louis et de Françoise LERNOULD. Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN chapelain de Wambrechies



- 20/01/1680 Louise Anne Françoise VANDAME fille de Jean et de Marie VANDAME. Parrain : Messire Françoise Philippe de HAYNIN? Marraine : Demoiselle Anne Françoise de HAYNIN
- 19/03/1680 Joseph Robert Nicolas VANRY fils d'Antoine et de Péronne DEROUBAIX. Marraine : Demoiselle Anne Robertine Marie de HAYNIN
- 23/05/1680 François Jean GHESQUIERE fils de Pierre et de Marie Madeleine DEROUBAIX. Parrain : Joseph de HAYNIN, marraine : Demoiselle Françoise Aldegonde de HAYNIN, des barons d'Hamelincourt
- 02/08/1680 Géry ROUZE fils de Roger et de Gertrude SNAPEN(?). Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN chapelain
- 26/10/1680 Chrysole MARQUET fils de Jacques et de Péronne PAU. Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN chapelain
- 28/01/1681 Anne Joseph POLLET fille de Louis et de Maximilienne DILLIES. Parrain : Messire Joseph de HAYNIN, marraine : Demoiselle Françoise Aldegonde de HAYNIN
- 12/04/1681 Anne Françoise BONTE fille de Jean et de Françoise DEBAILLEUL. Parrain : Illustre et Noble Seigneur Messire Jean André François des WAZIERS, seigneur de Beaupret
- 01/05/1683 Antoine LEFEBVRE, fils d'Evrard et de Marie Catherine PERAS(?). Parrain : Maître Jean GRUISON, pasteur de Marquette
- 09/12/1684 Philippe Joseph HERBAUT fils de Michel et d'Amande DESCHAMPS. Parrain : Maître Pierre DELETOMBE prêtre, chapelain à Bondues marraine : Madeleine OYELLE, au nom de Noble Dame Eléonore de MAILLY, épouse du seigneur d'Espaing
- 21/03/1685 Philippe Joseph de GHERBODE fils de Noble et Illustre Seigneur Messire Jean Philippe Joseph, seigneur d'Espaing, Herseaux, Fromont, etc. et de Noble et Illustre Dame Eléonore de MAILLY. Parrain : Noble et Illustre Seigneur Messire de MAILLY, Seigneur de Merle, etc., marraine : Noble et Illustre Dame Anne Thérèse de HECKOUTEN, veuve usufruitière des biens de Monsieur d'Espaing
- 21/09/1686 Mathieu HAZEBROUCK fils de Jean et de Catherine DELEVAL. Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN, chapelain de Wambrechies
- 29/10/1686 Sophie HALLET fille adultérine de Josse Nicolas, bailli à Wambrechies et de Barbe SESSANDRE, servante d'occasion chez le dit bailli. (Déclaration d'Agnès HENNERON, mère de l'accouchée et de Catherine ISAAC, sage-femme). Parrain : Maître Pierre GOUBE, pasteur de Wambrechies, marraine : Catherine FOURNIER
- 08/03/1687 Anne Eléonore Charlotte de GHERBODE fille d'illustre seigneur Messire Jean Philippe Joseph, seigneur d'Espaing, Herseaux, Fromont, etc. et de Dame Eléonore de MAILLY-CORONEL. Parrain : Noble Adolescent Messire Charles Henri PREUDHOMME d'Hailly, seigneur d'Etrun, marraine : Demoiselle Anne Françoise Marguerite de GHERBODE, soeur du susdit seigneur d'Espaing
- 07/02/1688 Marie Françoise DESREUMAUX fille de Jean et de Catherine LUTUN. Parrain : Philippe Bonaventure du BERON, fils de Philippe, seigneur de Lompret, marraine : Françoise GRENU, épouse du dit seigneur de Lompret
- 03/04/1688 Eléonore Pétronille VANOTE fille de Joachim et de Marie VANOYE. Parrain : Pierre Bauduin CARDON, fils de Gilles, marraine : Eléonore de MAILLY-CORONEL épouse de Philippe de GHERBODE
- 01/06/1688 Charles Bertin de GHERBODE fils de Jean Philippe, seigneur d'Espaing, Beaurepaire, Herseaux etc. et d'Eléonore de MAILLY-CORONEL. Parrain : Benoît de BETHUNE abbé de saint Bertin à Saint Omer, marraine : Caroline Augustine de GHERBODE, sœur du dit Jean Philippe
- 28/08/1689 Jean Philippe de GHERBODE fils de Noble Homme Jean Philippe Joseph, seigneur d'Espaing, Beaurepaire, Herseaux, etc. et d'Eléonore de MAILLY-CORONEL. Parrain : François Joseph PREUDHOMME d'Hailly, seigneur de Roane, marraine : Elisabeth de FLANDRES, dame d'Espaing
- 08/09/1689 François DESTOMBES fils de Guilbert et de Françoise LEROUGE de Roncq, réfugiés en la paroisse de Wambrechies à cause de la guerre
- 13/03/1690 Marie Thérèse du BERON fille illégitime de Philippe, seigneur de Lompret, marié, et d'Anne Thérèse DEROUBAIX, selon l'affirmation de Catherine BARTIER sage-femme, d'après ce qu'a déclaré l'accouchée dans la douleur de l'enfantement, en présence de François MILLE et de Jean BEHAGHE, témoins pour ce appelés. Marraine : Marguerite DEROUBAIX, soeur de la mère
- 01/12/1690 Marie Agnès Catherine de GHERBODE fille de Jean Philippe Joseph, seigneur d'Espaing, Beaurepaire, Herseaux et d'Eléonore de MAILLY-CORONEL. Parrain : Marc Antoine PREUDHOMME d'Hailly, Seigneur de Fermond, marraine : Caroline Augustine de GHERBODE, au nom de Marie Thérèse de GHERBODE, soeur du dit seigneur d'Espaing

- 01/02/1691 Eubert Wallerand LEFEBVRE fils d'Evrard et de Marie Catherine SERON. Parrain : Maître Wallerand DESCAMPS, bachelier en la Sainte Théologie, curé de Pérenchies
- 05/04/1691 Guillaume François LEFEBVRE fils de Jacques et de Jeanne HAZEBROUCK. Parrain : Maître Guillaume GILLEMAN, chapelain à Wambrechies
- 01/05/1691 Marie Angélique WIDOC fille d'Antoine et d'Anne Thérèse MAQUET. Parrain : Noble Homme Guillaume de WAGNON, Seigneur de Dobville
- 15/11/1691 L'enfant de Françoise DEROUBAIX et d'un individu de Linselles. Marraine : Marguerite DEROUBAIX, soeur de l'accouchée
- 23/04/1692 Marie Louise et Marie Joseph VANOYE, jumelles, illégitimes
- 22/11/1692 Wallerand Joseph BONDUEL fils de Wallerand et d'Elisabeth DESCAMPS. Marraine : Antoinette DELOBEL épouse d'Adrien GILLEMAN seigneur de la Barre
- 05/09/1693 Dominique LEBLAN fils de Léonard et de Noëlle COSTENOBLE. Parrain. Révérend maître Ignace ENGHELGRAND prêtre et aumônier des religieuses de l'Abbatte, marraine : Jeanne LEMAHIEU au nom d'Elisabeth MIROU supérieure du couvent de l'Abbatte
- 03/10/1693 Claire Florence SIX fille de Philippe et de Marie Péronne LIBERT. Marraine : Péronne VANDAME au nom d'illustre dame Claire Florence de STEENHUYSE, comtesse de Wasquehal, veuve de très illustre seigneur Pierre de CROIX, comte de Croix
- 29/08/1719 Henriette Victoire CLARISSE. Parrain : Maître Louis LAILLIER, desserviteur, marraine : Marie Marguerite Henriette Victoire de GHERBODE
- 25/11/1720 Elisabeth CATILLON. Parrain : Maître Antoine DEVENAIN, curé de Wambrechies
- 25/04/1721 Nicolas Louis LECOUTRE. Parrain : Louis François FAULCONNIER, seigneur de Vilers, etc.
- 10/10/1721 Jean Philippe MASSIL fils de Philippe et de Marie Anne DILLIES hérétiques mariés seulement devant un ministre hollandais ; depuis, ils se sont convertis et leur mariage est revalidé le 03 mai 1723 à Wambrechies
- 03/01/1723 Jean et Antoine DHALLUIN, jumeaux, fils de Louis
- 10/02/1723 Joseph Constant FERRET. Parrain : Philippe Joseph de GHERBODE seigneur d'Espaing et d'Herseaux
- 25/10/1723 Jeanne ESTIENNE. Parrain : Maître Antoine DEVENAIN
- 02/12/1723 Pierre Joseph BARON. Parrain : Maître Antoine DEVENAIN
- 26/03/1726 Marie SINGIER. Parrain : Adrien CUVELIER, notaire à Wambrechies
- 02/03/1729 Deux jumelles, filles de Philippe FERLIE
- 18/03/1730 Deux jumelles, filles illégitimes de François AUCHIN de Fournes
- 25/09/1730 Louis Philippe Marie de PALMES fils légitime de très illustre Nicolas, préfet au nom du roi de Bergues-Saint-Winnoc et d'illustre Dame Marie Victoire de GHERBODE. Parrain : Très illustre Louis François, Prince de MONTMORENCY, marraine : Très illustre Dame d'Espaing, Eléonore de MAILLY-CORONEL, sa grand-mère. Cérémonie le 15 octobre
- 21/09/1732 Marie Brigitte ROUSELLE. Parrain : Noble Seigneur Cyrille Eugène Louis DUHOST écuyer, seigneur du Hamel, marraine : Noble Dame Marie Brigitte DUHOST de La Caullerie, épouse du dit Seigneur
- 25/02/1734 Joseph ROUSSELLE. Parrain : Noble Seigneur Louis Robert Elie DUHOST
- 17/10/1734 Deux jumeaux, fils et fille d'Hubert HERBAUT
- 15/12/1734 Deux Jumeaux, fille et fille de Jean François VARY
- 13/10/1735 Deux Jumeaux, fils d'Antoine DUTOIT

2) D'après les anciennes archives communales

- 29/06/1687 Michel PRUVOST fils de Pierre et de Jeanne BONTE. Parrain : Michel DESMARESCAULX, marraine : Claire DUHOT, Dame de Becquendal

3) Autres relevés

- 07/04/1669 Antoinette MASUREL fille de Louis et d'Isabelle POLLET. Parrain : Nicolas LUTUN, marraine : Jeanne DE LE RUE
- 27/11/1670 Liévin MASUREL fils de Louis et d'Isabelle POLLET. Parrain : Jean LE SAGE, marraine : Elisabeth Bonnel
- 02/07/1673 Jean Philippe MASUREL fils de Louis et d'Isabelle POLLET. Parrain : Jean LE PLAT, marraine : Jeanne LE COINTRE

MARIAGES

1) Notes de l'Abbé TURPIN

- 27/04/1599 Antoine LEMAY et Isabeau HUZENART(?). Témoin : Sire Benoît RACHELET
09/09/1601 Jacques LERMINET et Madeleine VANDALLE. Témoin : Noble Homme Jean de VARNEWIER
06/07/1604 Noël MONTAIGNE et Jeanne DE ROULLERS. Témoin : Monsieur de HAYNIN
20/11/1605 Guillaume HUGHELOT et Jeanne LE HOUCQ. Témoin : Philippe CLARISSE, chirurgien
10/11/1607 Jean DE LE BECQUE et Pasque DE LE DICQUE. Témoin : Monsieur de HAYNIN
21/05/1609 Jean LEPERCQ et Péronne GALLOIS. Témoin : Maître Jean BAUDECHON
03/10/1609 Philippe LEPLAT et Marie WIMMEAU. Témoins : Monsieur des WAZIERS et Madame de HAYNIN
27/01/1610 Jean BOUTRY et Marie DILLIES. Témoin : Maître Pierre CARPENTIER (chapelain de Wambrechies)
10/09/1611 Jean POLLET et Isabeau DESCAMPS. Témoin : Madame de HAYNIN
21/01/1616 Louis DE BRABANT et Marthe (Barbe ?) FREMAULT. Témoin : Monsieur de HAYNIN
09/02/1619 Mathieu DE GHESTEM et Druette DE LE DICQUE. Témoins : Monsieur et Madame de HAYNIN
03/05/1723 Philippe MASSIL et Marie Anne DILLIES

2) Autre relevé

- 26/06/1668 Louis MASUREL et Isabeau POLLET, tous deux de la paroisse de Wambrechies. Témoins : Jean SAMSON, clerc et Gilles DESREUMAUX (Jean Verdier, curé)

DECES

1) Notes de l'Abbé TURPIN

- 20/03/1600 François de HAYNIN
09/04/1602 Noble Dame Anne d'OIGNIES
06/12/1611 Jean PAREZ, dit Ripaille
16/04/1612 Maître Jean PEUVION, pasteur propriétaire de la paroisse de Wambrechies
26/04/1613 Maître Philippe CLARISSE, chirurgien de la paroisse de Wambrechies
14/07/1613 Pierre DU MOLLIN, jeune homme, paroissien de Wambrechies, homicidé, inhumé au cimetière de Linselles
27/09/1613 Josse DE LE FRELIE, fils de Melchior, homicidé
29/03/1620 Noble Homme Philippe de HAYNIN, seigneur de Wambrechies, Lesquin, etc.
10/11/1627 François de HAYNIN, seigneur de Wambrechies, Baron de Hamelincourt
24/08/1631 Maître Jean HENNET, curé de Wambrechies
../09/1641 Anne BLANCQUART femme de Philippe DELETOMBE, clerc
29/06/1658 Anne LAGACHE, subitement
23/10/1658 Christophe DUTHOIT, fils de Jean, noyé
06/11/1659 Marie LEPERCQ, subitement
15/08/1660 Jean WYCART, subitement
27/08/1661 Jeanne DUTHOIT, fille de Pierre, subitement
27/03/1667 Bon MILLE, fils de Louis, d'une blessure mortelle faite par la cloche qu'il sonnait
13/04/1667 Antoinette BOUCHE, veuve de Jean LUTUN, subitement
25/06/1667 Jacques DEGRAVE, domestique flamand de Jean DUPONT, écrasé par le pont
02/08/1667 La fille de Pierre SALEMBIER, de Verlinghem, au temps de la guerre
03/09/1667 Isabelle LUTUN, épouse de Jean DE HALLUIN, de Verlinghem, au temps de la guerre
10/10/1667 Un soldat, mort dans le cabaret appelé "Le Colombier"
24/10/1667 Philippe DELETOMBE, clerc paroissial de Wambrechies, de la peste
Du 24/10/1667 au 01/01/1668 : 69 décès dus à la peste
Du 01/01/1668 au 06/12/1668 : 122 décès dus à la peste
21/07/1669 Maître Jean VERDIER pasteur de Wambrechies pendant 23 ans, inhumé le 22 juillet 1669 dans la chapelle Saint Mathieu à Wambrechies
19/11/1670 Marie LE SERRURIER, nourrice du Seigneur de Wambrechies
09/06/1672 Le Seigneur Louis de HAYNIN
03/11/1673 Pierre MEURILLON, subitement
04/12/1677 Philippe de HAYNIN, Seigneur de Wambrechies

10/01/1678 Gilles DERACHE, chapelain de l'église de Wambrechies
 10/02/1684 Catherine LOMBART, subitement
 23/09/1684 Roger ROGIER, fossoyeur
 10/07/1687 Pierre GOUBE, prêtre et pasteur de l'église paroissiale de Wambrechies
 02/01/1688 Jeanne et Marguerite SIMON, filles jumelles de Jean
 23/07/1689 Pierre PRINGHIER, fils de Philippe, noyé
 01/09/1689 Hippolyte LEMAY, paroissien de Linselles, au temps de la guerre
 17/12/1689 Madeleine DELESAL, subitement
 10/01/1690 Josse Nicolas HALLEZ, bailli de Wambrechies, presque subitement
 29/04/1690 Guillaume SIX, file de Jean, noyé
 05/07/1690 Pierre DE VESTRE, broyé par le moulin des Obeaux
 15/09/1690 Noble Homme Maximilien GILLEMAN, en son vivant Seigneur de la Barre
 06/12/1691 Antoine DESPLANQUES, malade, tombé dans son puits
 15/02/1692 Albert de GHERBODE, fils de Jean Philippe Joseph, Seigneur d'Espaing - enfant -
 05/09/1692 Antoine DEVECTRE, presque subitement
 11/07/1693 Marguerite PAREZ, fille d'Antoine, noyée
 14/08/1693 Téléphore LEPLAT, presque subitement
 16/12/1693 Un mendiant originaire de Wambrechies, dit "BATTEZ", subitement
 23/12/1717 Aimée Marie Marguerite GILLEMAN, fille d'Adrien, inhumée dans l'église de Wambrechies
 27/10/1718 Antoine SAINGER, noyé dans la Deûle
 12/06/1718 Révérend Maître Pierre THIBAUT, pasteur de Wambrechies
 01/08/1721 Antoinette DEVENAIN, soeur du curé
 04/10/1721 Grégoire BALLEU, fossoyeur
 ../07/1722 Jean Baptiste BATAILLE et Jean PAULUS (?), noyés
 14/01/1723 Jean et Antoine DHALLUIN, jumeaux, fils de Louis
 26/11/1726 Jean Baptiste GUESQUIER, noyé
 24/01/1727 Deux jumeaux, enfants de Pierre DUQUESNE
 24/11/1728 Deux jumeaux, enfants de Liévin GALAND
 07/12/1728 Deux jumeaux, enfants d'Antoine LEMAY
 02/12/1729 Michel CARTON, clerc de la paroisse de Wambrechies
 16/11/1730 Jeanne SIX, subitement
 05/12/1730 Henri CLARISSE, chirurgien de Wambrechies
 07/12/1730 Jean SIX, noyé
 05/04/1731 Nicolas François FAULCONNIER, écuyer, seigneur de Wambrechies, conseiller du roi, mort à Lille ;
 inhumé le 6 à Wambrechies
 22/07/1732 Angélique LERMINET, subitement
 28/08/1733 Pierre DUTOIT, tué
 16/06/1734 Trois enfants d'une même "portée", de Gilles DEROUBAIX
 21/05/1735 Jean FACON, tué par un cheval

2) D'après les anciennes archives communales

15/09/1690 Maximilien de GILLEMAN, vivant écuyer, seigneur de Le Barre, à 86 ans ; inhumé dans l'église de
 Wambrechies
 14/01/1692 Piat DE LE SALLE
 05/03/1692 Pierre BONTE
 06/03/1692 Marie Jeanne FAUVARQUE, fille de Jean
 02/05/1692 Jacques LERNOUD, fils de Pierre
 25/09/1692 Marie LERHOUD, veuve de Jan MILAN
 21/10/1692 Michel Waignon
 05/02/1693 Jacques LESPINOY
 19/04/1693 Marie LE MAHIEU, femme de Venant DESREMAUX
 13/05/1693 Jacques DESREMAUX fils de Venant
 19/05/1693 Charles PAU, fils de Denis
 22/05/1693 Antoinette LE GRAND, femme d'Antoine BUTTIN

----- Actes manquants dans la publication précitée -----

Baptêmes

- 25/07/1585 Jeanne PIETRY fille de maître Antoine, chirurgien, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Wambrechies
29/10/1585 François CAZIER, parrain François de HAYNIN Sg de Haynin
23/12/1585 François BOY, parrain : François de HAYNIN Sg de Haynin
14/04/1586 Philippe DEBAILLEUL, parrain : Philippe de HAYNIN Sg de Lesquin
01/06/1586 Jean FAUCON, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Wambrechies
27/01/1587 Marguerite BOY, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Wambrechies, marraine : Marguerite de HAYNIN
04/04/1588 Suzanne DESPREZ, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Wambrechies
14/06/1588 Marie DENIS, parrain : Guillaume CARLIER curé de Wambrechies
01/09/1588 Jean MAGNEL fils de Pierre, clerc de Wambrechies, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Haynin
29/07/1589 Arnould DUTHOIT, parrain : Monsieur d'Espaing
02/08/1589 Trois filles de Michel BONDUEL et Marie CATTEL, parrain : le Sr de Haynin
13/08/1589 Deux enfants de la veuve Jean DECROIX
17/08/1589 Suzanne BOIE, parrain : Philippe de HAYNIN Sg de Lesquin
07/09/1589 Jacques DEFLANDRES fils de Jean, parrain : Jacques DEFLANDRES, marraine : Catherine DESPLANCQUES veuve d'Antoine DEFLANDRES
15/11/1589 Catherine ROUZEE, parrain : Jean PEUVION doyen, pasteur de Wambrechies
14/01/1590 Anne DELEVAL, parrain : Pierre COTTEREL Sg d'Espaing
03/04/1590 Catherine BLANQUART, marraine : Jeanne DOUVRIN épouse de Pierre COTTEREL Sg d'Espaing
08/08/1590 Gabriel LOUAGE fils de Jules époux de la fille (ou femme) du Sr de THUYELLE, marraine : Anne de BAUDRINGHIEN
07/06/1590 Jean TAILLE, parrain : Nicolas FOURMESTRAUX
04/07/1590 Laurent MAGNEL fils de Pierre, marraine : Jeanne de DOUVRIN épouse de Pierre COTTEREL Sg d'Espaing
24/10/1590 Raphaël SEMONT, parrain : Jean FOURMESTRAUX
06/01/1591 Maximilien LOMBART, parrain : Maximilien GILLEMAN
28/05/1591 Jean DUCARNOY, parrain : Jacques DUCARNOY serviteur de Monsieur de Wambrechies, marraine : Jeanne DOUVRIN épouse de Monsieur d'Espaing
01/06/1591 Jeanne DILLES, parrain : Jean PEUVION curé de Wambrechies
16/05/1591 Jean DELEDICQUE, parrain : Jean PEUVION curé de Wambrechies
22/09/1591 Suzanne PINGRE, parrain : Jean de HAYNIN Sg de Wambrechies
18/10/1591 Laurent BOYE, parrain : Pierre COTTEREL Sg d'Espaing
../01/1592 Jeanne SIX, parrain : Jean PEUVION
28/12/1592 Etienne DUTHOIT, parrain : Monsieur d'Espaing
08/03/1593 Antoine DELEVAL, marraine : Mademoiselle d'Espaing [08/05/1593 Pierre DELEVAL, marraine : Mademoiselle d'Espaing (sic)]
05/08/1593 Jean HOUCCQ, parrain : Jean PEUVION doyen, curé de Wambrechies
29/10/1593 Michel LEMAHIEU fils de Michel, parrain Jean PEUVION doyen, curé de Wambrechies
03/11/1593 Philippe DELANNOY fils de Jean, parrain : Jean PETIT curé de Marquette

02/01/1595 Jean BLONDEL, parrain : Jean PEUVION curé
07/01/1595 Adrienne PINTÉ, parrain : François de HAYNIN Sg de Wambrechies (idem 09/04 !)
25/05/1595 Robert DILLIES, parrain : maître Robert DURIEZ
06/01/1596 Catherine MARISSAL, parrain : Jean PEUVION
17/02/1596 Pierre DUTHOIT, marraine : Mademoiselle d'Espaing femme de Pierre COTTREL
19/07/1596 François HENNERON, parrain : Jean PEUVION
01/07/1597 Paul, pierre et Madeleine DESBONNET triplés de Pierre, parrain : Jacques DEVEETRE, Jacques MARCHELOT et Pierre JONCQUIER
27/09/1597 Jean LEROUGE fils d'Antoine, parrain : Jean PEUVION curé de Wambrechies
21/07/1598 Deux jumeaux de Mathieu DUPREZ
24/09/1599 Pierre AMBROISE, parrain : Sire Jean BRAQUART

- 07/11/1599 François WAIGNON fils de François, soldat, parrain : François WAIGNON bailli
- 21/01/1616 Jeanne Françoise de BETTIGNIES, parrain : Michel QUENEUTE bailli de Wambrechies
- 27/09/1616 Jumelles de Gilles ISAAC tisserand de toile
- 30/03/1617 François et Péronne DELEFRELIER enfants d'Olivier, censier
- 10/08/1618 Jumelles de Nicolas BUTIN
- 14/09/1618 Jumeaux de Pierre MEURILLON et Anne DUMONT
- 27/09/1618 Elisabeth FACON, parrain : Henri de HAYNIN
- 25/07/1619 Jumelles de Martin VALCQUE et Simone QUIEBE
- 16/10/1620 François illégitime d'Allard FACON et Marie CORNILLE fille de Noël
- 21/02/1621 Jumelles de Jean LEQUAING et Florence COUSIN
- 19/04/1621 Florence ISAAC, parrain : Robert de HAYNIN fils de Monsieur de HAYNIN
- 01/08/1621 Guillaume de HAYNIN fils de Monsieur des Marlières de Linselles, parrain : Guillaume GHIST
- 04/11/1621 Robert de HAYNIN, parrain : Robert GHIST
- 11/01/1622 François PICAVET, parrain : Noble homme François de HAYNIN Sg de Wambrechies
- 11/02/1622 François RUYELLE, parrain Maître Jean HENNET pasteur de Wambrechies
- 11/08/1622 Florence QUENEUTE fille du bailli, marraine : Florence DESTOURMELLE épouse de Monsieur de HAYNIN Sg du dit lieu, baron d'Hamelincourt
- 11/09/1622 Pierre FACON, parrain : Pierre CARPENTIER chapelain de Wambrechies
- 18/09/1622 Pierre FACON, parrain : Monsieur de HAYNIN
- 19/02/1623 Piat DELESALLE, parrain : maître Joseph DEFLANDRES chanoine de Seclin
- 09/05/1623 Maximilien de HAYNIN fils de noble homme François Sg du dit lieu et de Wambrechies, baron d'Hamelincourt et de Florence DESTOURMELLE, parrain : Maximilien de GAND et VILAIN évêque de Tournai, marraine : Marguerite de HAYNIN princesse de NIVELLE
- 02/02/1633 Le fils de Philippe GHESQUIERE et d'Adrienne OTEBAR, parrain : Christophe GERARD curé de Wambrechies
- 13/05/1635 Philippe VANDAMME fils de Pierre et de Jeanne ROUZEE, parrain : Philippe de HAYNIN
- 01/12/1636 Louis de HAYNIN, parrain : François DELESCLUSE, marraine : Philippine CABILLAU
- 20/01/1637 Marguerite TITECATTE fille de Philippe et de Marguerite HENART(?), parrain : Robert de HAYNIN Sg Desmaclin
- 19/01/1645 Alexandre Henri Théophile de HAYNIN fils de Philippe et d'Anne Jeanne de LYEDEQUERQUE, parrain : Robert de HAYNIN, marraine Jeanne de HAYNIN
- 20/02/1645 Robert GRUST et Cornille RIDEMENT, parrain : Albert SANDELOT, marraine : Marie Helmine de HAYNIN

Mariages

- 26/02/1590 Jean DELEFORTRIE épouse Marie DESRUMAUX. Témoin : Jean SADE prêtre, chapelain de Wambrechies
- 06/05/1590 Pierre SAMAIN épouse Péronne BRAINE. Témoin Jean PEUVION doyen de Quesnoy, pasteur de Wambrechies

Sépultures

- 01/07/1595 La femme de Guillaume STIEN de Gamechines noyée dans le fossé allant chercher de l'eau



Archives nouvelles du château de Bondues

DEPOT – Depuis octobre 2017 les archives municipales de Bondues sont devenues officiellement propriétaires des archives du château de Bondues et les mettent donc à disposition du public.



Albert du BOSQUEL, maire de Bondues

En 1987 le docteur Bernard VAN DEN BOSCH obtenait de la baronne de DOMECY d'examiner les archives conservées dans son château. Le mauvais état de conservation lui permis d'obtenir qu'elle les dépose aux archives municipales qui ne pourraient les communiquer que trente ans après si aucun membre direct de la famille ne les réclamait. Issue des familles du BOSQUIEL devenue seigneur de Bondues en 1719 puis d'HESPEL de Flenques, la baronne possédait dans son patrimoine un bon nombre d'archives familiales.

D'autres familles leur furent alliées ou eurent des liens privilégiés avec elles telles que les VERDIERE ou BERTAULT dit de Hollande. Ces archives sont donc familiales. Peu de documents seigneuriaux mais elles permettent d'avoir une bonne image de la famille seigneuriale qui rayonne bien au-delà de Bondues.

Prenons la série de documents cotés 9 FD 347. Ils concernent la famille BERTAULT dit de Hollande de 1573 à 1755. Papiers de familles qui nous semblent de peu d'intérêt si nous ne cousinons pas avec cette famille. Sauf que les grandes familles bourgeoises prêtent de l'argent en particulier sous forme de lettres de rentes héritières et que ces revenus se partagent comme tous les autres biens.

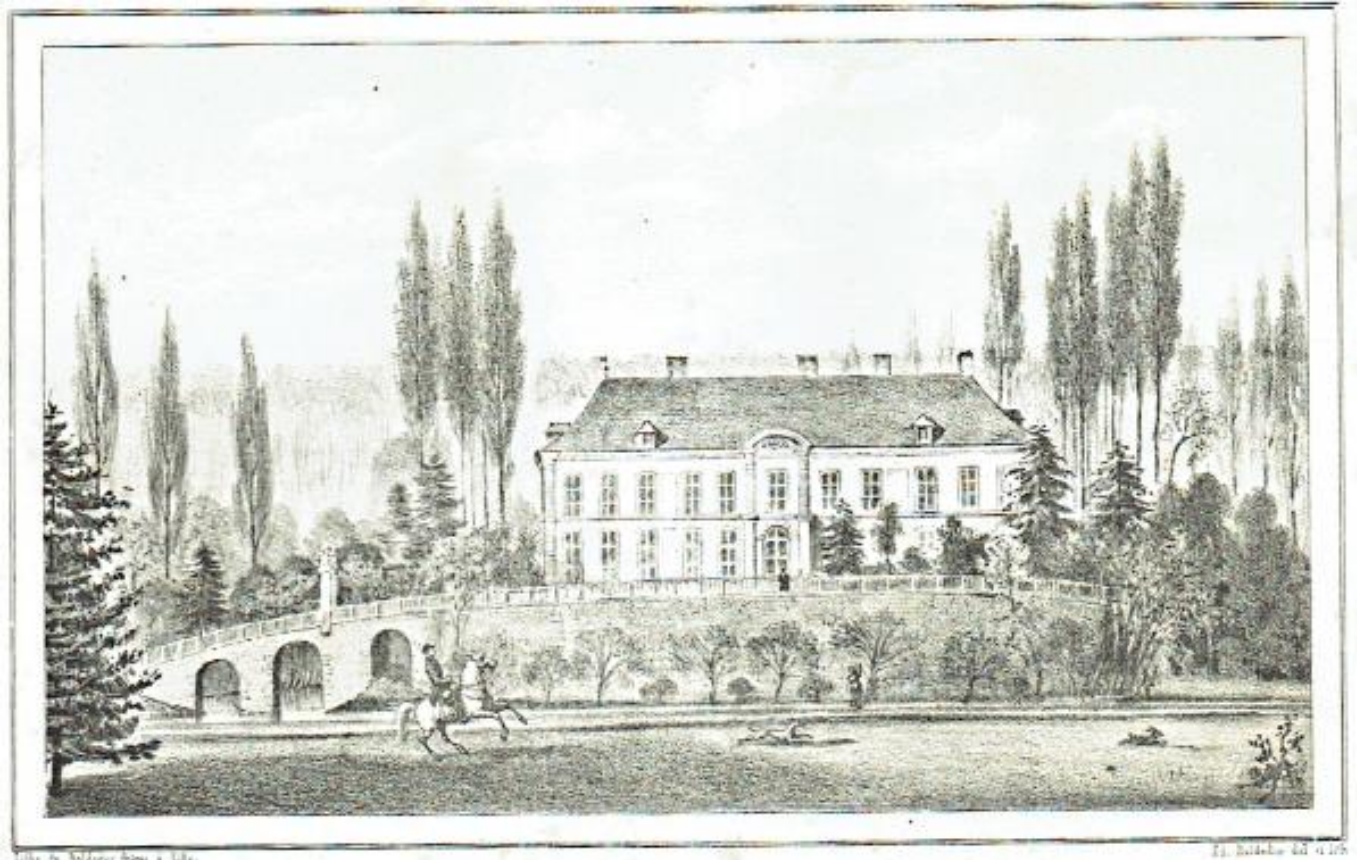
Consultons le partage entre Jean et Antoine BERTAULT, Oste CORNILLE époux de Marie BERTAULT, maître Jean PETITPAS époux d'Antoinette DU RIVAGE fille de feu Michel et de feu Antoinette BERTAULT, les dits Antoine, Oste et PETITPAS tuteurs de Martin DURIVAGE frère de ladite Antoinette, tous les dits BERTAULT enfants de feu Jean dont le décès implique cet acte du 6 mars 1573.

Dans l'ordre : montant du capital de la rente en livres parisis, personnes obligées, prêteur (en général le défunt cité ci-dessus), date de la création de la rente et, si le cas se présente : lien entre le prêteur originel et le dit défunt.

- 1000 livres obligeant Antoine BARMÉ fils de feu Antoine d'Ennevelin depuis le 09/06/1565
- 500 Jean MORDACQUE maréchal place saint Martin à Lille 15/09/1561
- 300 Nicolas FAROU époux de Jeanne PETIT vers Pierre CHOCQUET, Wallerand PARISIS et Jean RUFFAULT tuteurs d'Allard PARISIS fils de feu Jean par transport en 1560 de Jacques DEBUIRE sayeteur à Lille époux de Marguerite CLOCCQUIER veuve de Jean PARISIS
- 222 Gilles LANSSEAU fils de feu Mahieu de Lille et Arnould DELATTRE son beau-frère vers Roland LEBUCQ sayeteur, Hubert DUQUESNIEL dit Ardenois et Simon MORIEL tuteurs de Jennet LEVAIDRE dit Clacquier fils de feu François 16/02/1539

- 200 Jean LOUIS fils de feu Jean, époux de Catherine LEPERS de **Salomé** vers Pierre DELECAMBRE fils de feu Guillaume 15/06/1534
- 200 Maître Oste LEMAIRE fils de feu Guillaume, Sieur Arnould fils d'Arnould (sic) vers Jean DUBUS 20/07/1584
- 150 Péronne DELECROIX veuve de Jacques WATTRELOS, Jean WATTRELOS fils de feu Jean de **Loos** 29/04/1540
- 150 Jean BUISINE fils de feu André, époux de Jeanne WOMDELE de **Santes** 05/06/1540
- 200 Jean LEMAISRE fils de feu Henri, époux de Jeanne MASENGHE de **Pont à Marcq** 09/06/1548
- 800 Martin MUETTE et Jean DELEZENNE fils de feu Jean, marchand de drap de soie à **Lille** vers Eustache MARCHAND fils de feu Philippe 09/04/1554 par transport de Pierre MARCHAND fils du dit Eustache
- 600 Jean GRUEL l'aîné et Jean GRUEL le jeune son fils, Mahieu et Catherine DEHAUBERSART femme du dit Jean le jeune de **Mons en Pévèle** 16/11/1565
- 600 Denis DUREZ fils de feu Mahieu de **Cappelle en Pévèle** vers Louis DELIGNY fils de feu Mahieu 07/09/1558
- 400 Péronne GILLES veuve de Jacques DELERUYELLE, François WATTRELOS sayeteur fils d'Arnould, époux de Catherine DELERUYELLE de **Lille** vers Sire Hellin DELECROIX prêtre, chanoine de St Pierre de Lille 15/07/1545 par transport de Martin DELECROIX époux de Marie VANSCEELANT qui en avait droit par transport d'Enguerrand CARRETTE fils de Jean, époux de Jossine DUBERON de Lille, fille de feu Pasquier DUBERON et de Jeanne DELECROIX qui fut sœur et héritière du dit Hellin
- 300 Jean LECLERCQ époux de Laurence POLLET de **Fournes** 22/06/1555
- 200 Jean BURETTE fils de feu Jean, époux de Marie BUISINE de **Wavrin** 08/10/1539
- 200 Martin DUTHILLEUL fils de feu Jean, époux de Laurence DECALLONNE de **Mérignies** 27/09/1543
- 200 Jacques GHESQUIERE fils de feu Henri, époux de Marie DUMORTIER de **Comines** 22/11/1533
- 90 Jacques LABBE d'**Annœullin** 05/03/1568
- 72 Robert FAVARCQUE fils de feu Robert, époux de mg BARBION de **Tourcoing** 10/06/1521
- 64 Maître Regnault LESION prêtre, vice-curé de **Provin-Bauvin** 23/01/1542
- 50 Jean MARIAGE fils de feu Olivier de **Santes** 31/12/1540
- 800 Gaspard DU FOSSET époux de Marguerite WAIGNON de **Lille** 13/09/1565
- 800 Demoiselle Marguerite DE LILLE dame de Fresnes 10/04/1565
- 600 Pierre DUMOULIN l'aîné fils de feu Gabriel de Wicres, Pierre DUMOULIN son fils époux de Marie VANSTENDT de **Wazemmes**, Gabriel DUMOULIN fils du dit Pierre de **Lille** et maître Jean DUMOULIN de **Courtrai** 14/04/1567 et 1568
- 400 Pierre RENARD maréchal à **Illies** vers Pierre DUHEM marchand à **Lille** 21/01/1496 par transport de Michel MORENGHES époux de Jeanne LE MICQUIEL fille de feu Jacques
- 300 Jean MAZENGHE fils de feu Jean de **Templeuve en Pévèle** et Jean LEMESRE fils de feu Henri de **Pont à Marcq** 09/11/1545
- 200 Les hoirs Jacques GHESQUIERE 01/12/1503 à présent la veuve Daniel DUMONT
- 200 Guy DUBIEZ le jeune, fils de feu Jean, époux de Marie LECANDELER d'**Illies** 09/12/1533
- 170 Pierre RIDDE fils de Jean, époux de Pasque BILLAU de **Beaucamps** 17/02/1528
- 64 Jean FLOURET époux de Catherine DUGARDIN d'**Annœullin** 27/01/1525
- 500 Jean MULLIER sergent de la prévôté de Lille vers demoiselle Jeanne LEBRON veuve de Pierre REUBIN 20/09/1570
- 400 Jacques DEFFONTAINES fils de maître Roger, époux de demoiselle Simone LEMAHIEU 06/04/1541 par transport de **Jean PETIT dit Legrand** époux de demoiselle Philippotte MELENTHOIS auparavant veuve de Nicolas MARISSAL vivant jullier venant de Jean DUQUESNOY époux de Jeanne MARISSAL
- 300 Jean WERBROUCQ fils de feu Josse et Mahieu WERBROUCQ fils du dit Jean de **Lille** 10/09/1547
- 250 Jean DUGARDIN l'aîné fils de feu Jean, époux de Gillette LEMESRE et le Sr Pierre DUGARDIN prêtre, chanoine de St Piat, tous de **Seclin** 21/08/1541
- 160 Guillaume DEHENNART fils de feu Jean, époux d'Antoinette LE MARTIN d'**Haubourdin** 13/07/1541
- 150 Sire Pierre BEGHIN prêtre à **Annœullin** vers Nicolas DUCROCQUET bailli du dit lieu 03/11/1524 par transport de Jean BEGHIN et du Sr Pierre BEGHIN son fils
- 150 Jean BEGHIN l'aîné et Philippe BEGHIN son fils d'**Annœullin** 16/01/1527
- 1200 Betreumieux SIX fils de feu Alexandre, laboureur à **Pérenchies** vers Oste FREMAUT 13/04/1570
- 150 La ville de **Lille** vers Agnès MIROUL fille de feu Frédéric 09/09/1540 par transport de Gilles et Mahieu MIROUL frères et héritiers de la dite
- 83 Jean DESAINS fils de feu Jean de **Lambersart** et Guillaume DESAINS fils de feu Jean hors la Porte de la Barre à **Lille** 10/12/1533

- 100 Luc DESPREZ fils de Luc, époux de Noëlle DEVENDEVILLE de **Seclin** 18/06/1561
- 100 Philippe POTTEAU l'aîné de **Provin** 18/02/1550



Château de la famille du BOSQUEL à Bondues (XIX^{ème} siècle)

Extrait de partage du 17/07/1603

Maître Jean de BERTAULT licencier es loix, procureur de Jean BERTAULT son père par acte passé à **Cologne**, Marie BERTAULT veuve de Gilles DUTHILLEUL, Jean BAILLET époux de Marguerite BERTAULT, Jean DUBERON époux d'Antoinette BERTAULT, Péronne BERTAULT veuve de Louis DESBARBIEUX, le dit Jean procureur de François DEBOULOGNE époux d'Isabeau BERTAULT et tuteur de ses enfants tels que Nicolas, Pierre, Catherine et Anne par procuration passée à **Valenciennes**, Louis DELEVIGNE époux de Marguerite DUBOSQUEL¹ fille de feu Gérard et de Jeanne BERTAULT, Nicaise DELPORTE, les dits DUBERON et DELEVIGNE tuteurs de Gérard, Robert, Antoine, Jeanne, Antoinette, Péronne et Marie¹ DUBOSQUEL enfants des dits, les dits Jean, Marguerite, Jeanne, Isabeau, Antoinette et Péronne de BERTAULT dit de Hollande enfants de feu Antoine vivant marchand et de Péronne DELEPORTE tous de **Lille** sauf BAILLET de **Seclin**. **Par le trépas du dit Antoine le 27/10/1596 et celui de sa femme le 19/01/1603**, procèdent au partage des revenus des rentes héritières pour un montant de 77 000 livres parisis.

Cet acte en plus de nous donner une série d'informations généalogiques, nous donne des dates de décès à une époque à laquelle les registres paroissiaux n'ont pas été conservés. Nous en trouverons un autre encore plus précieux plus loin mais examinons tout d'abord d'autres documents que j'ai jugé intéressants.

¹ Dans l'acte suivant du 29/12/1604 Marguerite DUBOSQUEL est épouse de Louis A LE TRUYE et de ses enfants mineurs restent : François, Jeanne et Antoinette.

23FD568

Extrait des briefs de Santes de l'an 1576

Nicolas BATAILLE et Antoinette HERLAN par achat de Philippe et autres enfants de Robert DURIEZ fils de Jean, époux d'Isabeau LONGUESPEE par partage des hoirs Nicolas LONGUESPEE fils de Pierre par achat d'Isabeau BUISINE veuve de Pierre LONGUESPEE fils de Jean un lieu manoir sur 4c 15v d'arrentement tenant à Jean BUISINE fils de Noël, à Jean BUISINE.

Concerne ces pièces :

Antoinette HERLANT veuve de Nicolas BATAILLE 1c 15v pris en 4c 15v

Et (dans l'ordre d'affichage. La seconde ligne est rayée) :

Jacques MUTTEAU par achat

La veuve Jacques DUPONT Demoiselle (sic)

Guillaume BLONDEL à cause de (blanc) DUPONT sa femme par achat fait par Jean DUPONT de 3c pris en 4c 15v

Simon DE ROSENDAL par achat d'Antoine ROMON 4c en 8c

Michel ROMON 2c par partage et les 2c

Pierre DENNEQUIN fils de feu Allard par partage à l'encontre de Jean BUISINE

Au-dessus de :

Robert BUISINE fils de Jean 8c parfait de 12c

Comprenne qui pourra...

3 S 55

Arbre généalogique :

Jean BRIDOUL Briderus x Jacqueline DANCOISNE dit Le Cocq

- Jean BRIDOUL x Marie DE COUROUBLE contrat de mariage du 28/03/1593

-- Jean Louis, Agnès et Marie BRIDOUL morts en célibat

-- Marguerite BRIDOUL x Jean CARDON

--- Nicolas CARDON dernier de ses frère et sœur, mort en célibat

- Marguerite BRIDOUL x Pierre DE CROIX

-- Françoise DE CROIX x Jean DHESPEL contrat de mariage du 12/06/1623

--- Demoiselle DHESPEL épouse du Sr DELABARRE

--- Marie Françoise DHESPEL x Michel DU BOSQUEL Contrat de mariage 20/11/1651

Contrat de mariage entre Jean BRIDOUL fils de Jean et Marie DE COUROUBLE fille de feu Louis 28/03/1593 devant Jean DE LE SAUCH notaire public à Lille

Jean BRIDOUL fils de Jean et de feu Demoiselle Jacqueline DANCOISNE dit Le Cocq assisté de son père, de Jacques BRIDOUL son oncle, Jacques DANCOISNE dit Le Cocq son oncle maternel, Antoine SMERPONT cousin paternel et de Mathelin HELLEBAULT cousin maternel d'une part, Marie DE COUROUBLE fille de feu Louis et de Demoiselle Catherine LE CANDELE présentement femme de Jean RICOURT, assistée du dit RICOURT, de la dite LE CANDELE, Louis DELANNOY son oncle paternel, maître Jean DENIS licencier es droits son cousin maternel, Antoine DOUCHET cousin allié, maître Marc DELERUE, Jean RICOURT le jeune et Jean TRESEL ses amis acquis d'autre part. Lui apporte de formature de sa mère avant le remariage de son père 2666 livres 13 sols 4 deniers parisis, par la donation d'Hugues DANCOISNE dit Le Cocq son grand-père maternel 266 livres 13 sols 4 deniers tiers de 800 livres, 100 livres données par feu Péronne BRIDOUL sa tante et 266 livres 13 sols 4 deniers de son père et le louage d'une maison confrontant au marché de Lille en achetant toutes les marchandises de son père qui s'y trouvent. Elle apporte de formature de son père et par le trépas de Jacqueline DE COUROUBLE sa soeur 1200 livres parisis, l'hoirie de Josse DE COUROUBLE son grand-père savoir le tiers d'une teinturerie à Lille contre Jean DE COUROUBLE son frère et Nicolas DE COUROUBLE fils de feu François estimé 2560 livres, quart d'un quart de 37c de manoir à Tourcoing pris en 5b 3c occupés par Josse CHOMBART estimé le dit quart 300 livres, 1/6° des meubles d'un petit lieu manoir sur 6c au faubourgs Darigneaux à Lille et trois maisons contre Jacques LEBAILLEUL, Firmin CHUFFART et autres estimé 50 livres, une lettre de rente de 1200 livres obligeant Denis DE MASSIET écuyer, Sr de Staple et Hubert HAZE, autre de 800 livres obligeant François DEPATY écuyer et Demoiselle Marie MUISSART sa femme depuis 1586 et autres revenant à 7400 livres.

3 S 69

Atlas de la seigneurie Delfaut à Bondues avec plan après 1736 et liste des propriétaires

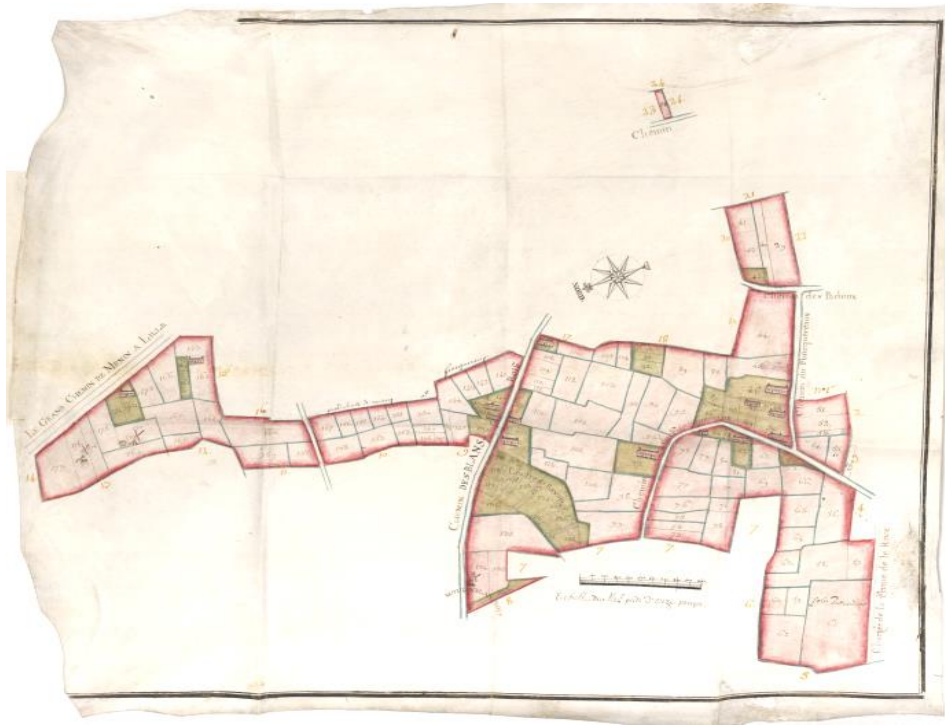


Photo A.M.Bondues

3 S 104

Plan descriptif de la ferme de la Rollanderie à Bondues

- 1° Une petite remise à côté de la grand porte bâtie en briques, couvete en pannes 15 pieds environ de longueur sur 10 de largeur
- 2° Des étables aux vaches bâties en briques...
- 4° Du pigeonnier bâti en briques dans lequel existe une étable, la toiture a été totalement incendiée. 12 pieds en tous sens...

Mesures exprimées en ares et monnaies en francs donc période révolutionnaire. Petit plan crayonné.

3 S 114

Josse et Jean BOLLIN laboureurs à **Roncq**, Pierre DELERUE de Bondues et Oste PICAVET laboureur à **Marcq en Baroeul** tuteurs de Gilles SUIN, Jossine et Erasme BOLLIN enfants mineurs le dit Gilles de Noël SUIN et Isabeau CASTEL et les dits BOLLIN enfants mineurs de feu Gaspard BOLLIN et de ladite CASTEL en second mariage, forts de François DUCASTEL d'**Houplines** leur cotuteur. Les dits Pierre DELERUE avec Marguerite SUIN sa femme et Oste PICAVET avec Marie SUIN sa femme filles et héritières avec les dits mineurs des dits Gaspard BOLLIN et Isabeau CASTEL à son trépas veuve du dit Gaspard ayant droit du parfait du bail de la **cense de Gamans** à Bondues pour encore quatre dépouilles suite au bail devant Gaspard SCRIECK le 06/01/1631 moyennant 26 livres de gros que Pierre LIPPENS époux de Demoiselle Catherine DUBUS propriétaire de la dite cense leur a promis payer sur le rendage qu'ils lui doivent, ils renoncent au bail. 06/10/1638 présent Pierre CASTEL fils de Jean, laboureur à **Tourcoing**. 12/01/1639 Comparurent à nouveau pour quittance.

Pierre LIPPENS procureur postulant à Lille époux de Demoiselle Catherine DUBUS fille et héritière de maître Robert DUBUS vivant licencier es lois et conseiller assesseur à la Gouvernance de Lille baille à Pierre LESAFFRE laboureur et Anne HAYART sa femme de **Frelinghien** la **cense de Gamans** sur 7b 7c 1/2 à Bondues. 27/10/1638

3 S 177/1

Antoine HOLLEBECQUE fils de feu Pierre, laboureur et collecteur à Bondues se porte caution de Jean DUBOIS fils de feu Vincent, laboureur et meunier à Bondues pour **le moulin à vent à moudre blé** à Bondues avec sa maison sur 1c 1/2 qu'il a pris en cense de messire Jacques DENNETIERES chevalier, Sr de Harlebois, président de la chambre des comptes de Lille le 17/08/1645. 05/12/1645

Maximilien LIPPENS pour lui et comme procureur spécial de Demoiselle Catherine LIPPENS veuve de Claude MIROUL vivant avocat postulant à Lille et de Nicaise LIPPENS conseiller pensionnaire de Lille, ensemble enfants et héritiers de feu Pierre LIPPENS et de Demoiselle Catherine DUBUS baille à Pierre LESAFFRE laboureur à Bondues la **cense de Gamans** à Bondues qu'il occupe déjà. 16/06/1660

Maroie OLIVIERE fille de feu Robert de Bondues d'une part, Jacquemart DUMORTIER au nom de noble homme monseigneur Gilbert DE LANNOY d'autre part. La première a vendu au second une rente d'une rasière de blé mesure de Lille et 15 deniers de sous-rente par an à cause d'argent reçu de lui pour quoi Marguerite OLIVIERE sa soeur s'est portée caution sur un lieu manoir sur 16c 1/2 à Bondues. 06/02/1392

Rapport et dénombrement détaillé par Maximilien DONGNIES seigneur de Beaurepaire, Delfault etc. fait à Philippe d'Espagne du **fief Delfault** à Bondues et environs sur 28b 3c. 06/11/1593

Robert DUBUS bourgeois de Lille d'une part, Gilbert MATON et Suzanne DESQUIENS sa femme de Bondues d'autre part. Le premier baille aux seconds 7b 2c (**cense de Gamans**) à Bondues. 17/01/1583

Robert DUBUS licencier es droits, conseiller assesseur en la Gouvernance de Lille baille à Jean CORNILLE et Mathienette SCRIVERE sa femme, laboureurs à Bondues la **cense de Gamans** sur 7b 2c à Bondues. 17/11/1595

Pierre LIPPENS procureur postulant à Lille, époux de Demoiselle Catherine DUBUS fille et héritière de feu maître Robert DUBUS et de feu Demoiselle Catherine TRESEL veuve du dit, vend les bois poussant sur la **cense de Gamans** à Bondues à Philippe CLARISSE fils de feu Pierre... s.d. relevée

Maître Robert DUBUS licencier es droits, conseiller assesseur à la Gouvernance baille à Jean CORNILLE et Mathienette SCRIVERE sa femme, laboureurs à Bondues la **cense de Gamans** à Bondues avec comme cautions Jean et pierre SCRIVERE. 16/10/1602

Maître Robert DUBUS licencier es droits, conseiller assesseur à la Gouvernance baille à Antoine LELEU fils de feu Guillaume, laboureur et Marguerite DUMORTIER sa femme de Linselles la **cense de Gaman** à Bondues. 26/09/1606

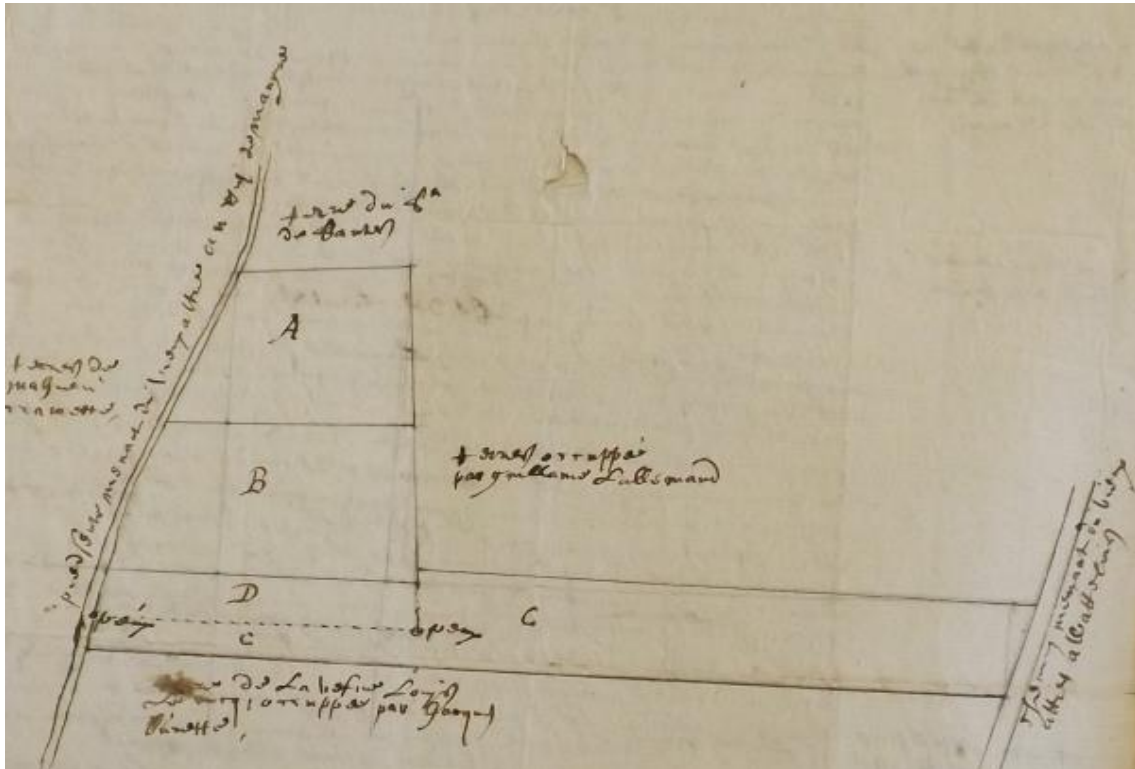
3 S 202

Jean LAUCHY (ou Jean LANCHY?) manouvrier à Santes, père et tuteur de Jean LAUCHY qu'il eut de feu Catherine DE MAULGRED, Michel ACCOLLET et Pierre DELEHAYE tuteurs du dit enfant, le dit Jean LAUCHY, Simon et Denis CABY oncles et tuteurs de Michel et Catherine CABY enfants mineurs de feu Jonas et de feu Madeleine DE MAULGRED, les dits enfants tous neveux et nièce et héritiers de feu Adrien DE MAULGRE et de feu Péronne DEROUILLERS leurs grands-parents vendent aux enchères au Sr Simon DE ROSENDAL receveur de sa majesté catholique au quartier de Lille, bailli et receveur de Santes 3c et 1c de labeur en litige contre Charles ISBLET à la Gouvernance de Lille tenant à la piedsente menant derrière le château au Viel Attre. 10/06/1643

Jean DURIETZ fils de feu Jacques, laboureur et Marguerite BUISINE sa femme, fille et héritière de feu Thomas BUISINE d'**Hallennes lez Haubourdin** vendent au Sr Simon DE ROSENDAL 9c de labeur à Santes. 08/03/1662

Antoine ROMON fils de feu Michel, laboureur et brasseur à **Gondécourt** vend à Simon DE ROSENDAL 5c de labeur en deux pièces devant le moulin de Santes. 08/03/1645

Le mesureur et parteur assermenté de la châtellenie de Lille s'est rendu le 28/03/1639 à Santes à la demande de d'Adrien DE MAUGRE laboureur à Santes pour y mesurer 10c en trois parties, savoir 2c 1/2 à Antoine VASSEUR trouvé 2c 6v, 4c au dit DE MAUGRE trouvé 3c et 3c 1/2 à Charles ISBLET et Marguerite BUISINE sa femme trouvé 5c 10v pour quoi fut restitué au dit DE MAUGRE un cent.



Mathieu CRAMETTE et Pierre DU BERON tuteurs de Louis et Charles ISBLET enfants et héritiers de feu Charles ISBLET et Marguerite BUISINE reconnaissent avoir vendu à Simon DE ROSENDAL 5c de labour à **Santes** pris en 10C contre l'acheteur qui a 4c par achat d'Adrien DE MAUGRE fils de feu Robert et Antoine VASSEUR qui a le surplus. Suite à la réclamation du dit DE MAUGRE en 1639 la pièce achetée est de surface différente après mesurage pour quoi ils modifient le prix d'achat. Témoin Pierre BOUSEMARE fils de feu Jean, laboureur à **Marquette** et Jacques BAILLET fils de feu Arnould, sayeteur à **Lille**. 06/07/1644

Piat RAMON fils et héritier de feu Antoine, laboureur à **Gondécourt**, Guillaume DELEVALLEE fils de feu Guillaume de Santes, Jean DUROTZ fils de feu Toussaint de Wachemy paroisse de **Chemy** et Nicolas DORCHIES fils de feu Jacques de Gondécourt, tuteurs de Mathias ROMON fils et héritier du dit feu Antoine étant menacés d'être poursuivis judiciairement par Simon DE ROSENDAL concernant la vente par le dit feu Antoine ROMON sans avoir purgé pour quoi le dit DE ROSENDAL se trouve inquieté par les crédeurs hypothécaires. Depuis 4 ans ils ont vendu divers héritages comme tuteurs sans que les hypothèques soient réclamées. Donne pouvoir au dit DE ROSENDAL pour poursuivre les acheteurs les lettres et obligations hypothécaires cassées par le fait qu'elles n'ont pas été réclamées depuis plus de trois ans. Présents François DUBOIS fils de feu Vincent et Pierre COCHET fils de feu Pierre, laboureurs à **Gondécourt**. 07/03/1656 devant Charles RUYANT notaire à Gondécourt.

Marie WALLARD veuve de Pierre DE PREMESQUE de **Santes** vend à Simon DE ROSENDAL bailli de Santes 18v à Santes avec un petit lieu manoir en partie ruiné. 22/02/1681

Maître Guillaume BLONDEL licencier es droits et Demoiselle Marie DUPONT sa femme vendent à Simon DE ROSENDAL 2c avec petit lieu manoir à **Santes** et 3c jadis jardin. 07/06/1645

Simon DE ROSENDAL bailli de **Santes** demeurant à Lille d'une part, Nicolas BATAILLE bralleur à Santes d'autre part. Accord pour mettre fin au procès devant la Gouvernance pour le paillage sur le jardin du dit BATAILLE pour aller sur un jardin planté d'ormeaux appartenant au premier. 05/02/1681

Jean et Guillaume BERNARD frères, fils de feu Noël, laboureurs à Attiches et Seclin, Arnould et Piat PINTE fils de Ghislain de Seclin tous frères consanguins et héritiers de feu Martine MENGIER leur mère (Marie DELEVALLE veuve de Jacques CRESPEL d'Ancoisne mère et tutrice de Jeanne CRESPEL; Martin CRESPEL savetier à Lille et Nicolas DELEVALLE laboureur à Houplin tuteurs de la dite Jeanne - Rayé) vendent aux enchères au Sr Simon DE ROSENDAL 1/5^e de 11c de labour en trois pièces à Santes à l'encontre de Jeanne CRETAL, Nicolas MENGIER et Jeanne CRESPEL. 22/11/1644

Nicolas DELEVALLE laboureur à Houplin et Martin CRESPEL tuteurs de Noël, Nicolas et Jeanne CRESPEL enfants mineurs de feu Jacques CRESPEL et de feu Marie DELEVALLEE, neveux et nièce et donataires de feu Jeanne DE HULLU à son trépas veuve de François DELEVALLEE obtiennent l'autorisation de vendre 2c 1/2 de labour qui est 1/5^e de 11c en trois pièces à Santes contre le dit Nicolas DELEVALLE pour 1/5^e et les deux autres cinquièmes à Nicolas et Martin MENGIER et le dernier à Jeanne CRETAL à cause de Noëlle DELAVALLEE leur mère, tous neveux et nièces et donataires de la dite DE HULLU, le tout chargé de 600 livres de rente. 23/09/1643

Marie DELEVALLE veuve de Jacques CRESPEL d'Ancoisne, mère et tutrice de Jeanne CRESPEL, Pierre CRESPEL son fils, Martin CRESPEL savetier à Lille et Nicolas DELEVALLEE laboureur à Houplin aussi tuteurs de la dite vendent à Simon DE ROSENDAL 1/5^e de 11c 1/2 à Santes. 25/01/1645

Guillaume COISNE au faubourgs Notre-Dame de Lille pour lui et comme procureur de François et Guillaume COISNE ses fils dont le dit François est soldat au fils du baron d'Auchy, capitaine, vend un lieu manoir sur 6c à Santes, Pierre et Philippe COISNE, Mathieu DELEHAYE époux de Jeanne COISNE, Jean FREMAUT époux de Marie COISNE tous frères et sœurs, enfants du dit Guillaume et héritiers avec Olivier COISNE leur frère en bas-âge de feu Anne HAZE leur mère vendent à Demoiselle Marie DE MONCHEAUX veuve du Sr Simon DE ROSENDAL un lieu manoir sur 6c à Santes. 23/01/1641

3 S 231

Plan et détail d'une ferme à construire à Wambrechies pour M^{me} la comtesse DHESPEL de Flincques. 26/02/1860

3 S 263

Philippe LORTHIOIR fils de feu Michel, laboureur à Santes vend à Florent LEFEBVRE lieutenant de la seigneurie de Rosimbois à Fournes 1c de labour en 2c contre Jean LEFEBVRE à Santes. 27/08/1644

Robert LEFEBVRE fils de feu Florent, laboureur à Fournes, procureur spécial de Marie LEFEBVRE sa mère qui déclare avoir commandé Simon DE ROSENDAL pour le cent vendu 09/04/1664

Allard VAN HULSE procureur postulant à Lille et Demoiselle Catherine BRAEM sa femme vendent au Sr Simon DE ROSENDAL 5c 10 grandes verges de labour à Santes. 01/02/1642

Long dossier pour Simon DE ROSENDAL à propos du droit de quint en fond et propriété, profits et revenus et échéance d'un fief nommé le **fief et seigneurie de Hornes** sur 3b à Santes, 82v à prendre en 10c de coterie contre Jean Baptiste DE HENNIN qu'il disait avoir acquis des curateurs d'André DE NOYELLES du chef duquel il ne peut avoir autre droit que le tiers de 27c 1/2 de coterie délaissés par Pasquier DE NOYELLES son père à raison qu'il n'avait laissé que les dits 10c et 17c 1/2 de coterie à Santes et trois fils tels qu'André, Gaspard et Pierre DE NOYELLES dont le tiers d'André ne porte que 9c 13v au lieu de 10c que le curateur a vendu au dit DE HENNIN et les deux autres parts vendues au dit DE ROSENDAL... Demande de restitution des justes portions qui lui sont dues... Madeleine, Jeanne et Françoise DE NOYELLES leurs sœurs, la dite Madeleine morte depuis de nombreuses années femme de Jérôme CHEVALIER... 02/12/1651

Jean Baptiste DE HENNIN écuyer, Sr de Calbreucq d'une part, Simon DE ROSENDAL d'autre part. Accord à propos d'un procès touchant les héritages, droit de quint et édifices achetés par eux des héritiers de Pasquier DE NOYELLES. 27/01/1652

Mesurage des dites terres par Jean DUHAMEL parteur et mesureur juré à Linselles. 28/02/1652.

Antoine ROMON fils de feu Antoine, laboureur à Wavrin, frère et héritier de feu Marguerite ROMON à son trépas femme d'Antoine LESECQ ayant droit par partage de la moitié de 7c de bois à Santes, les vend avec Pierre ROMON son frère et caution au Sr Simon DE ROSENDAL qui possède l'autre moitié. 16/03/1661

Pierre ROMON fils de feu Antoine de Lille vend au Sr Simon DE ROSENDAL 4c de pré à **Santes**. 21/03/1661

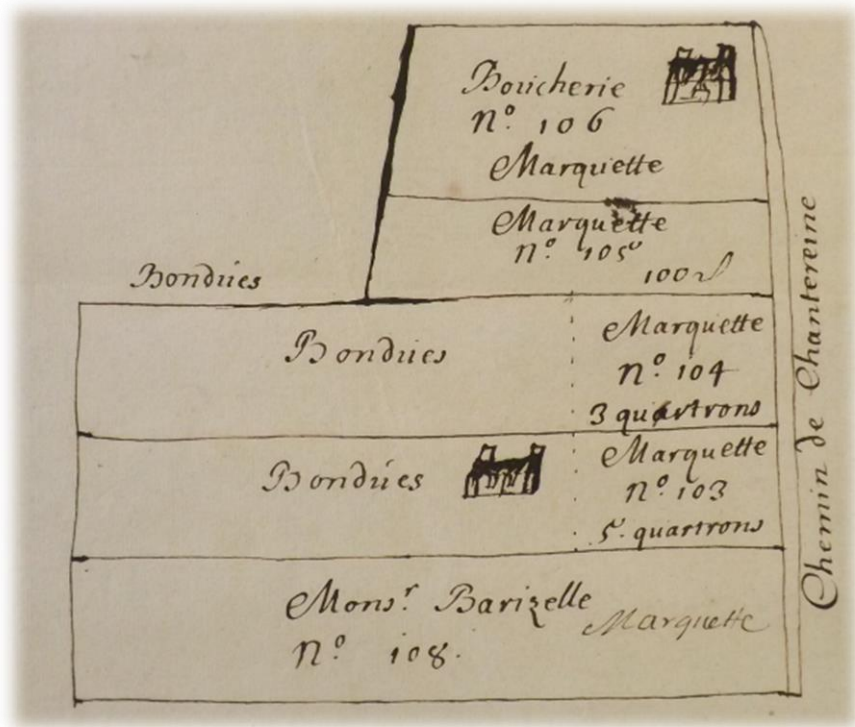
Jacques DURIEZ et Cosme RICHART laboureurs à **Santes**, oncles et tuteurs avec Pierre DELEHAYE de Pierre, Jeanne et Madeleine DELEHAYE enfants mineurs de feu Wallerand vivant charpentier à Santes vendent aux enchères à Jean DEDEUXVILLES sergent de Santes 2c de labour à Santes au nom de Simon DE ROSENDAL. 28/02/1657

3 S 277

Mesurage par DESMADRIL de **Wambrechies** des terres de la masse de la **cense de l'Hôtel** à Bondues à la requête du duc DE BOURNONVILLE seigneur de Bondues. 30/09/1680

Idem par SUIN sur 34c à **Marcq en Baroeul** tenus de la seigneurie de Bondues appartenant aux COUVREUR le 29/12/1705 :

- 9c avec deux petites maisons à Philippe COUVREUR fils de feu Antoine
- 5c labour dont 4c moins 1/2q à Guillaume BOUILLET et consorts par achat des enfants Philippe COUVREUR et le reste faisant 1c 1/2q à Benoît, Jean Baptiste et Antoine COUVREUR
- 4c moins 4v labour à usage d'enclotte et 1c 22v jardin dont on dit y avoir 1c tenu de Marquette et le reste de Bondues
- 5c labour aux enfants Pierre COUVREUR
- 1c 37v 1/2 labour
- 2c 86v lieu et jardin au dit BOUILLET et consorts par achat des dits enfants Philippe COUVREUR
- 5c 72v lieu et jardin aux enfants Antoine LEHOUCQ et Marie COUVREUR
- 2c 1/2 dans 3c 3q labour à Jean et Marie MEURISSE par achat de Robert et Philippe COUVREUR



3 S 282

Compte de rentes seigneuriales et autres droits de la **seigneurie et pairie de Flencques** à Houplines des années 1706-1709 présenté à Pierre François Séraphin HESPEL écuyer, Sr de Flencques en mesures de blé de Frelinghien

- Pierre ISBLED par achat du Sr François Henri DE TENRE le **cabaret de la Blanche Dame**
- Le même par achat des veuve et hoirs Nicolas FLORE le **cabaret du Cygne** etc.

Droits seigneuriaux de **Flencques** 1689-1691 :

- 21/11/1685 Jean Baptiste FOLLET moitié de 4c à **Houplines** acquis de Jean Charles FOLLET, et DERGURE(?) et Marie FOLLET sa femme et Catherine FOLLET veuve de Louis DESCAMPS
- 19/01/1686 Pierre ISBLED 10c labour à Houplines acquis de François GHESQUIERE fils de feu Walter
- 03/05/1687 Demoiselle Noëlle LONGUESPEE veuve du Sr Bauduin LHERMITTE d'**Armentières** 1/4 de 14c 25v jardin et autres terres de Roland et Arnould VANTOUROUT enfants de feu Arnould
- 26/08/1687 La dite les 3/4 restants du Sr Arnould VANTOUROUT et Jean François VANTOUROUL son fils
- 03/05/1687 Martin DUBOIS moitié d'un lieu manoir faisant 9c 47v d'Henri VIENNE fils de Jacques et Marie Thérèse LEPETIT sa femme
- 13/05/1688 Demoiselle Catherine LIENART 5c labour de Jean BOIDIN, Anne Thérèse LIENART sa femme, Marie LIENART sa soeur et consorts héritiers de Catherine LIENARD leur tante morte sans enfants
- 10/04/1688 Pierre ISBLED command de Pierre DOUTREBON 2c des hoirs Philippe BRUSLANT
- 10/04/1688 Jeanne BOCQUILLON veuve de Pasquier DESCAMPS command de Jean DESCAMPS son fils 1c 11v des héritiers de feu Catherine BOCQUILLON etc.



Ferme de Flencques à Bas-Warneton (B) anciennement Houplines-Nord, début XIX^e. Coll. privée

3 S 296

Compte de Demoiselle Marie DE BERTAULT dite de Hollande veuve d'Oste CORNILLE vivant bourgeois de Lille. 08/05/1581

Présenté à la dite veuve, Jeanne CORNILLE veuve Martin LEGRAND, Jacques PATTIN époux de Demoiselle Marie CORNILLE, Gaspard DEFFOSSEZ époux de Demoiselle Marguerite WAIGNON et Jean DOUCHET époux de Demoiselle Catherine WAIGNON tuteurs des enfants de Demoiselle Jeanne WAIGNON femme de Laurent DE NOYELLES et Nicolas DE FOURMESTRAUX beau-fils de la dite veuve LEGRAND, les dits WAIGNON enfants de feu Gaspard WAIGNON et de Demoiselle Catherine CORNILLE, les dites veuve LEGRAND, femme PATTIN, enfants de Jeanne WAIGNON, Marguerite et Catherine WAIGNON sœurs, neveux et nièces en ligne collatérale et héritiers et donataires du dit feu Oste CORNILLE **mort à Lille le 16/09/1580.**

Oste CORNILLE fils de feu Philippe assisté de Pierre DE BRUIELLES, Martin LEGRAND et Jacques PATTIN ses beaux-frères d'une part, Jean BERTAULT dit de Hollande l'aîné, père et fils (sic) fort de Marie DE BERTAULT dit de Hollande sa fille assisté de Antoine DE BERTAULT dit de Hollande son fils et Michel DURIVAGE beau-frère de ladite Marie d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 100 livres de gros, 1800 livres parisis d'intérêt dans la compagnie de son père et ses fils. 08/04/1559 etc.



3 S 297

Cueilloir 1661-1700 pour DHESPEL. D'après les renseignements généalogiques qu'il contient, a été tenu par Anselme HESPEL écuyer, Sr de Flencques (1639-1694) fils de François HESPEL, Sr d'Hocron et de Marguerite POULLE, époux de Marie VERDIERE fille de Michel et de Jossine DU CHAMBGE.

- 4b 2c 1/2 à **Bauvin** occupés par Luc DELABRE fils de feu Pasquier et Marie SAUVAIGE sa femme. 1670 reçu de la dite veuve, partie quitte à cause des foudres du ciel. 1667 modération pour les guerres. Bail à la veuve devant Josse PARMENTIER pour 1669. 1692 reçu de Dominique DELABRE. 1693 reçu de la veuve Dominique DELABRE. 1694 reçu de Charles BOURBOT et Barbe LEPIVRE auparavant veuve de Dominique DELABRE
- 5b 8c, 14c 1/2 à **Meurchin** par Alexandre LALOU par bail du 17/06/1665 à commencer en 1663. 1676-1699 reçu de la veuve LALOU puis par les mains de son fils. Nouveau bail à la veuve 29/03/1675. 1684 campement des troupes du roi. 1701 modération à cause des pierres tombées en 1686. 1702 Reçu d'Alexandre LALOU.
- 4c labour à **Meurchin** auprès de l'arbre croissant vers Pont à Vendin par Philippe MARLIER par bail depuis 1663. 1671 reçu de la veuve dont en nature un poulain. Jusqu'en 1681, ses enfants n'ont pas repris le bail. Philippe DELAHAYE laboureur à Herrin et Nicolas SAUVAIGE Marcq en Baroeul à Allennes les Marais ont pris en ferme par acte du 11/09/1681. 1696 reçu de Jeanne MARLIER. 1697 reçu de Marie Adrienne MARLIER. 1699 reçu de Pierre MARLIER. 1700 reçu de Jean Baptiste LAURIN époux d'Adrienne MARLIER
- Moitié de 28c labour contre Charles VERDIERE mon cousin à **Sainghin en Mélanthois** et **Fretin** par Michel WAUCQUIER fils de feu Noël de Péronne par bail commençant en 1659. 1669 reçu de Georges WAUCQUIER. 1694 reçu de Bernard POLLE de Sainghin nouveau bail
- Jacques, Jean, Pierre LEVECQUE d'**Ennetières en Weppes** sauf Jean de **Wambrechies**, Jean BARON, Antoinette LEVECQUE sa femme de **Radinghem** et Laurent WACRENIER père et tuteur de Laurent WACRENIER qu'il eut de Péronne LEVECQUE d'Ennetières, les duts LEVECQUE enfants de feu Antoine et de feu Adrienne DELEBARRE vivant laboureurs à Ennetières partagent les héritages de leurs parents. 04/04/1687
- Achat des 5c échus au dessus-dit BARON par Marie VREDIERE veuve d'Anselme HESPEL écuyer, Sr de Flincques le 06/11/1697. Le bail a été passé devant Antoine LESAFFRE le 16/02/1695 vers Théodore CORNILLE et Hélène LEROY. François AHAGE a épousé la dite Hélène.
- 8c de jardin, 12c de labour et 8c de labour à **Ennetières en Weppes** et 4c à **Radinghem** donnés en bail à Mathias LUTHUN et Marie BILLAU sa femme par bail du 09/04/1661. Nouveau bail du 04/07/1669. 1678 reçu du dit par les mains d'Isabeau TOILLIERE. 1672-1678 le dit LUTHUN est mort insolvent. Affermé à Robert LUTHUN fils de Mathias et Marie Jeanne BAUWEZ sa femme par bail du 22/04/1679 devant Josse PARMENTIER. Paiements en nature par des porcs et des pièces de toile. Nouveau bail 21/03/1696.
- 5c de labour à **Ennetières en Weppes** acquis de Jean BARON et Antoinette LEVECQUE sa femme par Marie VERDIERE adhéritée le 06/11/1697 donnés en louage à François AHAGE et sa femme avec d'autres terres par bail du 16/02/1695.
- 5c de labour à **Ennetières en Weppes** acquis de Laurent WACRENIER par Marie VERDIERE adhéritée le 11/04/1701 donnés en louage à François AHAGE et sa femme.

- 15c de pré à **Halluin** près de la Lys tenus de Péruwez. 1665 reçu de LAMBELIN. 1668 vendu la dépouille à la femme de Jean DUCATTEAU charton de **Menin**. 1669 vendu la dépouille à Antoine DAEL et Françoise CARLIER femme de Jean DUCATTEAU charton tous deux de Menin, le contingent du dit DAEL est perdu à raison qu'il est mort insolvent. 1677 Jean WULSTEKE hôte du Heaume à Menin. Autres ventes de la dépouille les autres années
- 12b 700v à **Frelinghien** et **Houplines** avec maison, étable, fournil et labours baillés à Maximilien LEURIDAN et Catherine LORTHIOIR sa femme par bail du 04/07/1661 devant Olivier DE DAMPS. 1667 reçu de sa veuve dont partie en toile. Accord avec la veuve devant Josse PARMENTIER le 11/07/1668. Affermés à Gérard DESPLANCQUES et Marie MOREL sa femme par bail du 30/01/1670. André BERTRAND et Marguerite DUBOIS sa femme occupent à commencer à la St Rémy 1672 (suite plus bas).
- André BERTRAND fils de feu Nicolas, laboureur à **Frelinghien** doit à Anselme HESPEL écuyer à **Lille** 480 livres pour une année de rendage pour quoi il lui vend un cheval, 7 vaches, 1 génisse, 1 veau, 2 chariots, 1 charrue, des meubles etc. dont il continuera à jouir 28/06/1674
- André BERTRAND fils d'André, âgé de 40 ans certifie avoir bonne mémoire que lorsqu'il vivait avec son père dans une ferme appartenant à Monsieur de Prêmesques proche du cabaret de l'Aventure allant du chemin de la prévôté de **Frelinghien** il y avait un arbre de bois blanc dans la ferme qui faisait la séparation de la ferme avec l'héritage du sieur DE BUISSY, l'arbre n'ayant jamais été épinché pendant neuf ans. 04/05/1706. Antoine DELEBECQUE certifie avoir occupé 8 ans à Frelinghien la cense qu'occupe à présent Michel DELCAMBRE appartenant à Dame Marie Joseph DUHOT femme de Monsieur le président DE BUISSY joindant l'héritage des enfants de feu M. HESPEL écuyer, Sr de Prêmesques (même témoignage) 07/06/1706. Idem par Philippe CORNIL 07/06/1706
- 30/09/1681 mesurage de terres auparavant occupées par André BERRAND à présent Jean DESRUMAUX censier entrant.
- Les terres à **Frelinghien** (suite) Jean DESREUMAUX et Marie DELECOURT sa femme par bail devant Josse PARMENTIER le 10/09/1681. 1700 construction d'une cave et réfections. Paiements en blé, ormeaux et argent.
- Une lettre de rente de Lille du 07/11/1601 obligeant Jean DUBREUCQ écuyer, Sr d'Estevelles de **Pont à Vendin** vers Anne DES FONTAINES fille de feu Jean pour 2000 livres acquise par Adrien VERDIERE le 04/11/1609 échue à Michel son fils puis Noël DU CHAMBGE son beau-père, échue à Jean DU CHAMBGE chanoine d'**Arras** transportée à Michel VERDIERE pour ses enfants contre une autre rente dont la moitié était au dit chanoine et l'autre au dit VERDIERE comme père et tuteur de ses enfants par transport du 29/07/1648 à Tournai. Ajout : cette rente m'a été remboursée le 19/12/1669 par François DEPEPE écuyer époux de Demoiselle Isabeau DU BREUCQ fille et héritière de dit Jean obligé.
- Une lettre de rente de Lille du 14/09/1572 obligeant Luc DE SION vers Robert DE SION son frère pour 1600 livres. Ajout : Les héritiers de feu Pasquier DE LABRE de **Bauvin** et les héritiers de feu Mariette DE SION. Un seul solvit de 1641.
- Une lettre de rente de Lille du 04/12/1628 obligeant noble seigneur René DE MOL Sr d'Escobecque pour 2400 livres vers Jean DU BOSQUEL écuyer, Sr de Guisnam acquise par Nicolas François LE VAILLANR écuyer, Sr de Merlin le 03/08/1675. Reçu du dépositaire le 11/07/1678 les principaux deniers namptis par le Sr Martin JACOPS négociant à **Lille** pour purger la **seigneurie de la Carnoye** qu'il a acquise de Demoiselle Madeleine DE MOL dame de Ligny.
- Une lettre de rente des échevins de Lille du 14/05/1628 obligeant la ville pour 1600 florins vers François DE LOGHEHAGHE réduite le 22/05/1632 du denier seize au denier dix-huit par transport de messire Jean Baptiste François DE LANNOY Sr des Prets le 14/05/1670 par acte du 29/05/1680 (sic).
- Une lettre de rente à la charge du comte de SOLRE du 04/01/1556 obligeant Georges DE BEAUFORT Sr de Rumes vers Demoiselle Jeanne DE LANAS veuve de sire Simon BERNARD Sr de Taintignies pour 2400 livres dont j'ai acquis droit par mariage avec Demoiselle Marie VERDIERE.
- Une lettre de rente de Lille du 09/09/1670 obligeant messire Arnould DE THIEULLAINE Sr du Fermont et Dame Jeanne DU CHASTEL sa compagne pour 3200 livres vers le Sr Jean Antoine LEROUX avocat par transport du dit LEROUX.
- Une lettre de rente de Lille du 06/03/1675 obligeant Henri AGACHE, Catherine LAIGNEL sa femme et Catherine AGACHE sa soeur pour 1000 florins. Paiement intégral 29/04/1680 par les deniers namptis par DUHAMEL censier du Temple à **Lomme** pour purger les héritages acquis affectés par cette rente.
- Une lettre de rente de Tournai du 03/12/1586 pour 200 livres obligeant Clément BRASSEUR et Catherine LECLERCQ sa femme vers Jean DU CHAMBGE. Eteinte par accord par accord fait par mon oncle DE FLINES en mon nom comme administrateur de la fondation ELEUTHER dont j'ai droit par Noël DU CHAMBGE mon grand-

feu Guillaume, hôte et brasseur à Comines par bail devant Josse PARMENTIER le 07/10/1672. Nouveau bail au dit BRELLE et sa femme 1678. Ces bois sont en six coupes : Georges DANIEL, à chênes, petit bois, aux ronces, pouilleux et à la planche.

- 38c 22v labour en diverses pièces à **Comines** occupés par Michel GHESQUIERE de Comines par bail du 19/09/1670. 1676 reçu de la veuve Michel GHESQUIERE. 1679 nouveau bail à la veuve puis 1689. 1683 reçu des hoirs de la veuve GHESQUIERE. 1684 reçu de LEMESRE. 1694 reçu de Jean Baptiste LEMESRE
- 12c moitié du gros du **fief et seigneurie du Doulieu** à **Comines** occupés par Guillaume LERNOULD de Comines par bail verbal en 1672. 1681 reçu de Philippe LORIDAN. 1683 reçu de Jean Baptiste GHESQUIERE. 1695 reçu de Charles DELEFORTRIE
- Une lettre de rente de **Tournai** du 02/05/1626 obligeant les Etats de Tournai vers feu Jossine DU CHAMBGE ma belle-mère pour 800 livres
- Une lettre de rente de échevins de Lille du 21/04/1639 obligeant les Etats de **Lille** vers Jean Baptiste D'HENNIN écuyer, Sr de Callebroeucq pour 4800 livres dont feu Michel VERDIERE mon beau-père a acquis droit le 0504/1642
- Une lettre de rente viagère à la charge de la ville de Lille du 08/02/1664 vers feu Michel VERDIERE mon beau-père pour 3200 livres durant la vie naturelle de son fils Michel, religieux Augustin. Remboursée le 22/10/1682
- 10b labour à **Croix** acquis de Messire Guillaume DE LANNOY Sr du Hautpont le 08/10/1675. Baillés à Thomas DUFERMONT fermier de la **cense du Fresne** à Croix depuis 1673. 1694 accord avec le dit DUFERMONT. 1684 la moitié baillée à Simon DUTHOIT. Moitié à Romain CORMAN en 1690
- La cense, terre et **seigneurie de Flencques** à **Houplines côté de Flandre** occupée par Pierre ISBLED et Anne DELEBECQUE sa femme depuis 1683. Solvits jusqu'en 1694.
- Autres rentes et baux de maisons à **Lille** sans intérêt.

3 S 374 - Moulin à vent de Bondues

- 07/04/1604 Maître Gaspard AGAICHE bourgeois de **Lille** vend à Allard BRAEM bourgeois de Lille la moitié à l'encontre des enfants que l'acheteur a eu de Demoiselle Marguerite AGAICHE sa première femme d'un lieu manoir sur 7b 14c à Bondues.
- 10/06/1623 François CORDONNIER bailli et receveur de Bondues, Fournes et Wasquehal pour Alexandre duc DE BOURNONVILLE baille le **moulin à vent à moudre blé** nommé le moulin de Bondues sur 1c 1/2 à Jean DELEROYERE fils de feu Jean, meunier à Bondues et Jeanne DUBOIS sa femme avec Adrienne BOSQUILLON veuve de Vincent DUBOIS de Bondues leur caution. Témoins Pierre et Jean SIX frères à Bondues.
- 30/04/1627 François CORDONNIER bailli et receveur de Bondues, Fournes et Wasquehal pour Alexandre duc DE BOURNONVILLE baille le moulin à vent à moudre blé nommé le moulin de Bondues sur 1c 1/2 à l'expiration du bail au profit de Jean MABEZONNE ayant épousé la veuve Jean DELEROYERE au dit Jean MABEZONNE fils de feu Nicolas meunier du dit moulin et Jeanne DUBOIS sa femme avec Adrienne BOSQUILLON veuve de Vincent DUBOIS de Bondues leur caution.
- 07/06/1655 Jacques CORDONNIER de Lille, receveur d'Alexandre DE BOURNONVILLE baille à Jacques LAOUST fils de feu Pierre, meunier à Bondues le moulin à vent à moudre blé de Bondues avec sa maison sur 1c 1/2. Témoins François CORDONNIER fils de feu François et Martin CORDONNIER fils du dit Jacques de Lille. Idem 08/03/1660
- 24/11/1662 Le même à Mahieu LEPLAT fils de feu Antoine, laboureur et meunier à **Marcq en Baroeul** le moulin à vent à moudre blé de Bondues avec maison sur 1c 1/2 avec Noël LIBERT censier et laboureur à Bondues leur caution.
- 09/09/1675 Jean Charles LECOMTE receveur des confiscations pour le prince DE BOURNONVILLE baille à Antoine DE BRIME fils de feu Jean, meunier à Bondues le moulin à vent à moudre blé de Bondues avec la maison sur 1c 1/2.

3 S 388 - Cense des Gamans à Bondues

- 14/03/1576 Robert DUBUS bourgeois de **Lille** baille à Jacques LE BATEUR fils de Charles, et Jeanne DE CASMACKER sa femme la **cense des Gamans**.
- 14/12/1583 Robert DUBUS bourgeois de Lille baille à Jean CORNILLE laboureur à Bondues et Mathienette SCREVE sa femme la cense des Gamans à Bondues sur 7b 2c. Témoin Jean SCREVE fils de feu Jean de Bondues.

3 S 414

02/06/1594 Gilbert MAS fils de feu Jean, laboureur à **Marcq en Baroeul** veut qu'à son trépas ses biens et ceux de feu Christienne DESQUIENS qui fut sa femme soient partagés entre ses enfants tels que François, Mathienette et Jacquemine MAS qu'il eut de la dite, la dite Jacquemine femme de Pierre DESMULLIERS : A François 12c manoir aux Obbeaux, 9c etc. feu Mahieu, Gilbert et Marguerite MAS aussi ses enfants tous terminés sans hoirs, ayant le dit Mahieu disposé en faveur des enfants de la dite Mathienette. La part de Gilbert à ses frères et sœurs également et la part de Marguerite au dit François comme frère unique de la dite. Fort des enfants de la dite Mathienette qu'elle eut de feu Gilles CARETTE.

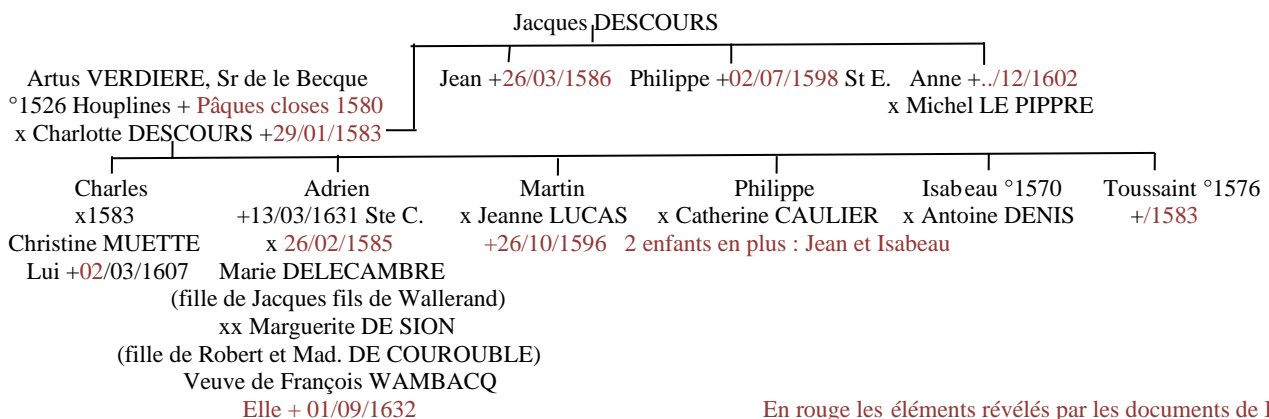
FD 450

05/01/1764 devant Joseph Antoine BEHAGLE bailli de Flencques à l'intervention des sieurs Joseph WILLEBOIS et Yves SCHOUTEETEN chirurgiens jurés de **Warneton** s'est transporté sur la rive de la Lys vis-à-vis la brasserie appartenant à Xavier ISBLED à **Houplines Nord** pour y trouver **le cadavre** les pieds dans l'eau habillé d'un habit vert et culotte d'un droguet gris de fer, des bas gris de fer, souliers avec boucle d'acier, un mouchoir sur la face, sans chapeau, les cheveux châtons, munie d'un livre de prière, camisole et chemise que le dit bailli à saisi au nom de l'impératrice reine apostolique. Il s'appelait Jean Baptiste BATAILLE fils de Jean Pierre, jeune homme, perruquier, n'ayant trouvé d'autre raison à sa mort que la noyade. Ses vêtements resteront pour frais de justice. Réclamé par Hubert Joseph VENNIN et Philippe Joseph DEROO pour le mettre en terre sainte.



Le document suivant est un livre de raison. C'est-à-dire à la fois un livre de compte et d'histoire familiale. La dernière page en particulier relève des dates de décès en partie jusque là inconnues des généalogistes. En particulier de Paul DENIS du PEAGE qui a étudié la famille VERDIERE dans ses *Mélanges Généalogiques*¹. On trouve également dans la partie recettes les loyers des membres de la famille du rédacteur qui viennent loger chez lui, leur date d'arrivée, de départ, le lieu de leur destination et les frais et recettes de son premier mariage.

Comme dans les autres documents présentés ici on trouve de nombreuses personnes sur toute l'étendue de la châtellenie de Lille devant rentes ou loyers. Certaines pièces sont numérotées, le registre est folioté. A noter que l'on trouve également dans ces archives les comptes des 20^{èmes} des châtellenie de Lille, Douai et Orchies tenus par Michel VERDIERE de 1637 à 1651.



De 1° :

Jacques x Agnès A LA TRUYE
Jeanne °1587 x Jacques COILLOT
Adrien °1590 x Barbe SALEMBIER

De 2° :

Marguerite °1596
Marguerite °1597, religieuse
Michel °1600 x 4° consanguinité Jossine DU CHAMBGE
Marie °1602, religieuse
Antoine °1604, prêtre

¹ Tome I p367 ss.

S 269 - Livre du revenu appartenant à Adrien VERDIERE demeurant à Lille depuis 1592 (jusqu'en 1604). Certaines notes sont plus anciennes.

N°1 f°1- Item m'appartient une lettre de rente héritière de 50L p. par an au rachat de 800L en quoi appert être obligé Jean LE SAUVAIGE Sr d'Escobecque vers et au profit de Wallerand DE BAUFFREMEZ écuyer, Sr de Salomé par lettres données d'auditeurs et sous le scel du souverain bailliage de Lille en date du 15^{ème} de janvier 1526, dont en ai le droit par transport de mon frère Martin VERDIERE passé par Robert GILLES le 28 de septembre 1589, à cette cause et partage par lui fait avec Philippe et Isabeau VERDIERE ses frère et soeur le dit jour, laquelle lettre en avait été acquis le droit par transport d'Antoine LE MIEUVRE passé par Pierre DE HEULST le 27 de mai 1583. Le dit LE MIEUVRE en avait le droit par transport de Jean DUMORTIER écuyer, Sr de Layens, Horselle etc. fils et héritier avec autre de feu Jean DUMORTIER en son vivant écuyer, Sr du dit Layens à cette cause et par partage par lui fait avec ses cohéritiers passé par devant Jean CASTELLAIN et Guillaume SCRIECK notaires et le dit transport par le dit CASTELLAIN en date di 19 d'avril 1582 et le dit feu avait paravant son trépas acquis le droit par transport à lui fait de Jean BUS en vertu de procuration passée par devant auditeurs de Lille le 19 décembre 1564 au nom et comme procureur spécial de noble homme Messire Robert DE LONGHEVAL chevalier, Sr de Zetruct, Warlain etc. et de Demoiselle Louise DE LA FOSSE son épouse, fille et héritière de feu Polrus DE LA FOSSE en son vivant écuyer, Sr de Gyvery et de défunte Demoiselle Marguerite DE BAUFFREMEZ qui fut fille et héritière du dit Wallerand DE BAUFFREMEZ acquiescente de la dite rente. Le dit transport passé par devant auditeur le pénultième de décembre 1564. Icelle m'a été rachetée le 8 d'octobre 1609(?).

Solvits à Antoine DE MOL Sr d'Escobecque puis de Josse VERDIERE pour un an échéant le 15/01/1591-1595, de Charles VERDIERE son frère 1596-1600

N°10 f°2- La veuve Charles DE BASSECOURT 50L/an au rachat de 800L obligeant Jeanne DE MONTIGNY et Charles DE BASSECOURT depuis le 03/10/1583 par transport de mon frère Michel WAMBACQ depuis le 03/10/1593. François DE GRENET écuyer, Sr de Harimez a acheté l'héritage affecté par la rente à sa charge depuis le 08/05/1598.

Solvits pour la dite veuve 1594-1596, d'Hubert VERBERGHE 1597, 1598-1599, de Charlotte POLLET 1600-1609, solvits 1610-1612

[Après n°3 :] Madame DE GERIME me doit pour ma rente f°2. Solvits pour Jean DUBOIS receveur de la dite 1613-1619

N°2 f°3- 31L 5s/an au rachat de 500L obligeant Guillaume DE THIEFFRIE procureur spécial de messire Bauduin DE MONTMORENCY chevalier, Sr de Croisilles, Waucourt etc. depuis le 14/06/1560 au profit de Jacques DENIS fils de feu Etienne, bourgeois de Lille, reconnue exécutoire par Georges DE MONTMORENCY écuyer, Sr de Croisilles, fils et héritier de feu Bauduin le 17/04/1567. Ayant droit par transport de Jean LEPE et sa femme devant Pierre MALLAPIERRE notaire le 22/08/1591 ayant la dite femme nommée Agnès GILLEMAN droit comme fille et héritière avec d'autres de feu maître Adrien GILLEMAN qui avait droit par transport par Jacques DE MORIENNE et Demoiselle Philippotte DE MORIENNE veuve de Jean MARIAIGE sa soeur, héritiers de feu Jacques DENIS vivant acquiescent de la dite lettre.

Solvits à Pasquier CAILLET 1590-1595, pour Allard DESQUENNES avec le dit CAILLET 1597, pour Jacques DE MILLEVILLE mon frère 1600 pour 1598, pour Michel VERDIERE mon frère 1599, WAMBACQ mon frère 1600, pour maître Pierre POURETZ 1601-1613, solvits 1614-1615, pour maître Charles HENNEBEL 1616-1617.

N°3 f°5- 6L 5s/an au rachat de 100L obligeant Jean DEFLANDRE fils de feu Pierre et Chrétienne LECAT fille de feu Michel, sa femme de **Lezennes** au profit d'Arnould DELECAMBRE fils de feu Wallerand depuis le 19/02/1572, reconnue exécutoire le 06/05/1574 par Chrétienne LECAT veuve de Jean DEFLANDRE, Pierre, Jean, Antoine, Mahieu et Arnould DEFLANDRE enfants et héritiers du dit feu Jean dont j'ai droit par mariage avec Marie DELECAMBRE par Jacques DELECAMBRE son père qui fut fils et héritier de feu Arnould DELECAMBRE acquiescent de la dite rente. Cette rente est donnée en mariage à ma fille Jeanne VERDIERE.

Solvits 1591-1592, pour Jean DEFLANDRE 1594-1601, solvits 1602-1608.

n°4 f°6- 6L 5s/an au rachat de 100L obligé Chrétienne LECAT Veuve de Jean DEFLANDRE, Eloi d'**Hesdin**, Jean, Antoine, Mahieu, Marguerite d'**Ennetières en Mélanthois** et Catherine DEFLANDRE enfants de la dite de **Lezennes** et **Leers** au profit d'Arnould DELECAMBRE fils de feu Wallerand depuis le 28/02/1577 dont j'ai droit par mariage avec Marie DELECAMBRE comme dessus. Cette rente a été donnée en mariage à ma fille Jeanne VERDIERE. Solvits pour Jean DEFLANDRE 1591-1601, solvits 1602-1608.

n°5 f°7- 4L/an au rachat de 64L obligé Chrétienne LECAT veuve de Jean DEFLANDRE, Pierre, Jean, Antoine, Mahieu et Arnould DEFLANDRE ses enfants au profit d'Arnould DELECAMBRE depuis le 06/05/1574 dont j'ai droit comme dessus. Donnée en mariage à ma fille Jeanne VERDIERE. [Ajout :] Main assise sur 6c de terre à **Lesquin** tenant à la terre Guillaume LECAT. Solvits pour Mahieu DEFLANDRE es mains de Philippe DESCOURS mon oncle avec dette pour bois vendu à **Antreulle** et dépenses en sa maison payant 6 années en 1592-1591598, solvits 1599-1604, pour Mahieu DE FLANDRE par les mains de Gilles DESAINS 1605-1608.

n°6 f°8- 7L 10s/an au rachat de 120L obligé Jean DE COUCHY, Jean HOUSEE sa femme, Pierrard DE COUCHY fils du dit Jean et Jeanne PAUPPIER sa femme de **Cysoing** au profit de Jean DUBUS depuis le 05/02/1504, le 13/09/1582 reconnue exécutoire contre Simon MAINSENT receveur de Cysoing qui a acheté l'héritage hypothéqué. Donnée en mariage à Marie DELECAMBRE ma femme par Jacques DELECAMBRE son père fils de feu Arnould DELECAMBRE qui l'eut par partage de sa belle-mère, veuve de Jacques DELOBEL. Gaspard SECRIK époux de Marguerite MAINSENT paye ainsi que la suivante. Le dit SCRIK a payé le prix principal de la rente et le cours le 12/11/1602. Solvits de la veuve Simon MANSANT 1590-1598, 1600-1602.

n°7 f°9- 6L 5s/an au rachat de 100L obligé Thierry et Georges DE COUCHY frères, enfants de Pierre DE COUCHY au profit de Jeanne PETIT veuve de Jacques DELOBEL depuis le 12/03/1543, reconnue exécutoire le 13/09/1582 pour la même raison que la précédente, venant comme la précédente de la dite PETIT veuve de Jacques DELOBEL belle-mère d'Arnould DELECAMBRE. Le dit SCRICK l'a rachetée à la même date que la précédente.

n°8 f°10- 62s 6d/an au rachat de 50L obligé Nicolas DESMAZIERES fils de feu Guillaume de **Ronchin** au profit de Jacques DELECAMBRE fils d'Arnould, marchand à **Lille** depuis le 17/01/1560 dont j'ai droit pour avoir été donnée en mariage à Marie DELECAMBRE ma femme par Jacques DELECAMBRE son père. Reçu les capitaux deniers avec lencours. Solvits de la veuve Nicolas DESMAZIERES 1589-1597, solvits 1598-1611 (1600 par son fils Vincent DESMAZIERES)

n°9 f°11- 62s 6d/an au rachat de 50L obligé le dit vers le dit depuis le 24/03/1562, venant du même et éteinte de même que la précédente. Solvits idem (1597 par son fils Vincent DESMAZIERES)

n°10 f°12- 62s 5d/an au rachat de 50L obligé Robert DE GAND fils de feu Jean et Philippotte MONNETTE sa femme d'**Hellemmes** au profit de Wallerand DELECAMBRE depuis le 05/05/1546, reconnue exécutoire le 04/07/1563 contre Pierre et Péronne DE GAND veuve de Joachim DAUSSY, Gilbert, Adrien et Antoine FAYNIEN tuteurs d'Arnould et Marie FAYNIEN enfants mineurs du dit Adrien et de feu Jeanne DE GAND, les dits DE GAND enfants et héritiers de feu Robert vivant obligé. Donné en mariage à ma femme par Jacques DELECAMBRE son père, fils et héritier de feu Arnould DELECAMBRE qui fut fils et héritier du dit Wallerand. Eteinte pour le principal et le cours à la Toussaint 1593. Solvits d'Adrien FAIEN 1590-1592

n°11 f°13- 62s 6d/an au rachat de 50L obligé les même au profit du même depuis le 14/10/1559 [Les FAYNIEN sont appelés FAIEN dans cet acte], venant du même, éteinte à la même date, mêmes solvits.

n°s.n. f°14- Le 5° (de 800 livres - rayé) de deux lettres de rente héritières es mains de Philippe DESCOURS mon oncle et Michel PIPPRE, les dites 800 livres est le 8° de 6400L courant le denier seize, à savoir 3600 sur Charles VERDIERE et les autres 2800 sur Monsieur DE BEAUREPAIRE à prendre le dit 5° à l'encontre de Charles, Martin, Philippe et Isabeau VERDIERE, que vient en ma part tous les ans 10L. Les dites 2800L sont rachetées par la veuve de Monsieur DE BEAUREPAIRE dont on m'a payé 400L, tel qu'il me reste 2400L à remployer au profit des héritiers de feu Antoine AU PATIN. Les dites 2400L ont été partagées entre Philippe DESCOURS et Michel PIPRE pour moitié à cause qu'ils sont héritiers de Jean, et Catherine DESCOURS, Jean DE FOURMESTRAUX, Denis DESCOURS

et consorts, Charles VERDIERE et consorts et François et Adrien LEPIPRE pour l'autre moitié. Reçu pour ma part de la rente rachetée ensemble de celle sur Charles VERDIERE en 1594 - Mémoire. Reçu pour Charles, Adrien, Martin, Philippe et Isabeau VERDIERE et ma part 1595. Reçu de mon oncle Michel LEPIPRE 1596-1598.

n°s.n. f°15- 6L 5s au rachat de 100L obligeant Gilles CASIER et sa femme au profit de Jacques CASIER depuis le 03/10/1548 dont j'ai droit par transport de Gilles DE PREMESCQUES devant Betreumieux WILATTRE notaire à Lille le 18/11/1592. Solvits de Gilles DE PREMESCQUES pour 4 ans échus en 1591 puis arriérages et le principal en 1593. Une autre rente sur les états de Lille donnée par Philippe DESCOURS mon oncle de 125L/an au rachat de 2000L depuis le 17/03/1598. Solvits 1599.

n°11 f°16- 1/5° de 450L en principal à prendre en une lettre dont le reste appartient à mon oncle PIPRE et mes cousin et cousine obligeant mon frère VERDIERE es mains de mon dit oncle Michel LE PIPPRE, portant ma part à 5L 12s 6d. J'ai droit de 25L en capital à prendre en 225L que j'ai délivré à la femme de Baudoïn HERREN Isabeau DESCOURS et me devra pour iceux 25L 31s 3d et ici 1L 6s 3d : total 7L 3s 9d. Solvits par LE PIPPRE, son frère et sa soeur 1599-1616.

n°11 f°17- 100 sous parisis pour 100 ans et un jour à cause d'un cent pris en un bonnier tenu de l'échevinage de **Seclin** avec un **moulin à tordre huile** par acte du 25/09/1540 obligeant Gaspard PREVOST olieur et crassier hors la porte de Courtrai et paye à présent la veuve Pierre FERON. Délivrée à Pierre HACHIN. Solvits de la veuve 1591-1593, Antoine DUPONT 1594, 1595-1599.

n°11 f°17v°- Une rente du 17/03/1598 que mon feu oncle Philippe DESCOURS a acquis par transport de Michel LEPIPRE de 125 livres au rachat de 1000 florins. Solvits de maître Charles MIROUL 1599-1600, 1601-1602, Pierre VAS 1603, 1604-1607.

n°12 f°18- Une rente du 02/07/1592 obligeant Adrien BETS Sr de Fontaine au profit de Marguerite DE SYON pour 193 livres 15s au rachat de 1550 florins. Reçu pour trois années par un autre livre de ma femme Marguerite DE SYON échu le 02/07/1598, Solvits de Michel DESTRES par les mains de son beau-frère Michel BUCQUET 1596, de Michel DESTREE 1597, de Jean DUBOIS 1598-1599, 1602, Jean DUBOIS 1603-1614 sur mon frère Michel WAMBACQ 1606, Jean HAVET 1615-1620, 1621-1622.

n°13 f°19- Une rente du 01/04/1590 des Etats de Lille au profit de François WAMBACQ pour 100 Florins au rachat de 1400 florins réduite en 1593 au denier seize faisant 175 livres par an au rachat comme dessus. Solvits 1595-1598 reçu le principal.

n°14 f°20- Une rente du 31/12/1585 obligeant les Sr et Dame DE RASSENGHIEN au profit du Sr DE CROIX leur beau-fils pour 8 florins par an dont le dit DE CROIX et sa compagne ont fait transport au profit de Robert DE SION acheteur au nom du dit WAMBACQ (François donc) de 100 livres au rachat de 1600 livres. Solvits par Charles VANDERMOTTE 1596-1608, 1607-1610. Reçu le principal.

n°15 et 16 f°21- Deux rentes du 06/04/1596 obligeant le comte d'ISENGHIEN à notre profit pour 100 livres au rachat de 1600 livres, chacune de 800 livres. Solvits 1597-1599. Reçu le principal.

n°16 f°22- Une rente devant les mayeur et échevins de l'abbaye de **Hafflighem lez Alost** du 26/05/1575 obligeant Philippe VAN BARENTGHEM et sa femme hypothéquée sur un lieu manoir acheté par maître Pierre BUTKENS président de la chambre des comptes à **Bruxelles** le 15/11/1580. Solvits 1579-1585, par Mathias BUTKENS fils et héritier du dit Pierre 1586-1597.

n°17 f°23- Une rente du 25/09/1577 obligeant les Sr et Dame de CUVILLERS au profit de François WAMBACQ pour 37 livres 10 sous au rachat e 1600 livres. Savoir s'il ne serait pas bon de faire mise de fait. Solvits jusqu'en 1595 sur un autre livret. Solvits de Michel WAMBACQ 1596-1599, 1600-1607. Reçu le capital.

n°18 f°24- Une rente du 23/04/1580 pour 37 livres 10s au rachat de 1600 livres obligeant Jean TOURNANT fils d'Alexandre, greffier d'Annœullin pays d'Artois et Nicolas DELERUIELLE brasseur au Pont à Vendin au profit de Robert DE SYON mon beau-père reconnue exécutoire par Jacques PATTINIER procureur spécial du dit TOURNANT lors vivant et depuis par Balthazar DUBOIS tavernier, époux de Suzanne LADENT veuve du dit TOURNANT. Ayant droit par transport de mon beau-père devant Michel WAMBACQ le 19/11/1595. Depuis reconnue exécutoire par Nicole WATTRELOS veuve de Philippe ROUSEL d'Annœullin comme ayant acheté la brasserie à Annœullin hypothéquée. Solvits de Suzanne LADENT 1596-1598, Jacques LESEUTRE 1599, par sa fille 1600, 1601-1605, par Nicole WATTRELOS 1606, de son fils 1608-1610, 1611-1612, la veuve ROUSEL 1613, par Hubert DURIEU d'Annœullin 1614-1622 ayant acheté le bien hypothéqué.

n°19 f°25- Jacques DELECOURT et Catherine LAMBELIN doivent 31 livres 5 sous au rachat de 500 livres [Note : Jacques DE HOUPLINES a reconnu cette rente comme ayant épousé la veuve du dit DELECOURT] par acte du 22/01/1578 obligeant Jean DU CASTILLON et Ostelette MOLET sa femme au profit de Jean DESTEVENE procureur qui l'a transportée au profit de François WAMBACQ. Solvits jusqu'en 1594 dans un autre livre de ma femme, 1595-1596, de Jacques DELECOURT 1597-1600, de Jacques DE HOUPLINES 1601-1608, 1609-1611, le 06/03/1612 retenu par Philippe LEDRU de Wachemy, le dit LEDRU 1613-1614, 1615-1619. [Suite f°40v° : Philippe LEDRUT solvits 1620-1621]

n°20 f°26- Une rente du 15/12/1575 obligeant feu lors vivant Jacques DE DEUXVILLE fils de feu Thomas de Bersée au profit de Jacques CARDON fils de feu Guillaume pour 12L 10s au rachat de 250L dont ma femme Marguerite DE SYON a droit par transport de Robert DE SYON son père qui en avait acquis droit du dit Jacques CARDON. Prononcée exécutoire par Jean DE DEUXVILLE fils du dit Jacques le 18/01/1590. Solvits 1595-1601, par Robert DE SYON mon frère (sic) 1602-1605, 1606-1621.

n°21 f°27- Philippe GRUART dit Fagots 12L 10s au rachat de 200L par acte du 13/03/1554 obligeant Pierre GRUART fils de feu Jacques et Jeanne CARETTE sa femme de Tourcoing au profit de Pierre LEPERS dont ma femme a droit par transport de Robert DE SYON son père qui en avait droit de Jérôme DE COUROUBLE et lui-même du dit LEPERS, payée à présent par le dit Philippe héritier du dit Pierre et Jeanne CARETTE. Solvits 1596, de Philippe GRUART 1597-1609, 1610-1615.

n°22 f°28- Une rente du 03/10/1544 devant les échevins de Tourcoing obligeant Martin DUBOIS au profit de Pierre LEDRUT, Louis DUFORST et Pierre LEDRUT fils de Pierre, tuteurs et curateurs de Pierre, Jacquemine et Marie DUFORST enfants mineurs de feu Arnould et de Marie LEDRUT, reconnue exécutoire par Etienne LEROUGE de Tourcoing comme détenteur et occupateur du bien hypothéqué dont ma femme a droit par son père. Solvits 1594, par le dit LEROUGE 1595-1597, par Pierre DEHALLUIN 1598-1600, 1601-1604, Marie DUBOIS veuve du dit 1605-1606, le fils 1607-1609, 1610-1618. [Plus loin f°35 : Marie DUBOIS veuve de Pierre DE HALLUWIN de Tourcoing solvits 1619-1621]

n°23 f°29- Jean DESURMONT pour 9L au rachat de 144L pour une lettre de rente en thiois devant les échevins de Bousbecque du 10/07/1567 obligeant Jean CASTELAIN fils de Jean de Bousbecque, Antoinette VOORBECQUE veuve de Pierre SERUS et Isabeau SERUS veuve de Tistram NOLLET au profit de Marguerite LEGHAIN dont feu François WAMBACQ a acquis droit par transport de Jacques LEGHAIN oncle et héritier avec d'autres des enfants de la dite Marguerite, reconnue exécutoire par Jean CASTELAIN fils du dit Jean de Bousbecque et Jean DESURMONT de Tourcoing. Solvits 1595, Antoine MASUREL à la place des veuve et hoirs Jean DESURMONT 1596, 1597-1608, de Josse DESURMONT occupateur 1610-1612, de Jean DELEVOIE 1613-1614, 1615-1619 avec le capital.

n°24 et 25 f°30- Jean MALLEBRANCQUE 25L au rachat de 400L en deux rentes chacune de 250L obligeant Jean RASSEL et Anne BILLAU sa femme au profit de Mahieu HOVELACQUE du 22/12/1567 et 27/05/1569 dont François WAMBACQ a acquit droit de Pierre DELERUE sergent de la prévôté qui l'avait lui-même du dit HOVELACQUE. Reconnue exécutoire par le dit MALLEBRANCQUE comme ayant acheté le bien hypothéqué. Solvits 1594-1597, le dit MALLEBRANCQUE 1598-1599 par son fils Pierre, 1600, la femme MALLEBRANCQUE 1601, 1602-1621.

n°26 f°31- Laurent TIERCHE 12L 10s au rachat de 200L par acte du 22/05/1566 obligeant Pierre TIERCHE fils de feu Jacques et Agnès DESREUX sa femme au profit d'Isabeau MORENGHES veuve de Jean DUTHOIT dont François WAMBACQ a eut droit par transport de Gilles DUBAR fils de Bauduin, laboureur à **Hem** près de l'hôtel du dit lieu, époux de Marguerite DUTHOIT fille et héritière avec d'autres d'Isabeau DE MORENGHES en date du 06/05/1575 dont le dit Laurent paye comme ayant acquis le bien hypothéqué, reconnue exécutoire à son encontre le 13/11/1591. Solvits du dit TIERCHE 1596, 1597-1614, de Wallerand TIERCHE et Jacques DELESALLE 1615-1616, de Jacques DELESALLE et de la femme TIERCHE 1619, 1620-1622.

s.n. f°32- Un bonnier de terre à labour à Barge en Ferrière [A **Wattignies**] tenu de l'abbaye de Loos occupé par Mahieu RAOUL. Vendu à Luc PETIT 1000L. Solvits Mahieu RAOUL 1591 et d'Eustache DOMESEN, le dit RAOUL 1592-1595, 1596-1599.

s.n. f°34 et 36- Le quart de 21c et de 2c de terre à **Ronchin** à l'encontre de mes frères Charles, Martin et Philippe VERDIERE occupés par Martin DE WARLES de Ronchin. Vendu au dit Martin avec la partie suivante. Solvits par ledit Martin 1588-1594, de Simon DE WARLES 1595-1597, 1598-1602.

s.n. f°38- Le 5° d'un quart à l'encontre de mes frère et sœurs le quart en 1/3 de la **cense du Plouy** à **Wattrelos** et les autres 3/4 appartiennent à Michel LE PIPPRE, Jean DE FOURMESTRAUX et François LE PIPPRE que tient en louage Adrien DESREUMAUX. A moi par le trépas de Jean et Catherine DESCOURS frère et soeur, mes oncle et tante. Solvits du dit DESREUMAUX 1587-1597, 1598-1599. Vendu au dit DESREUMAUX. A nous 5 un tiers venant par le trépas de **mon oncle Philippe DESCOURS advenu le 02/07/1598**.

s.n. f°39v°- 1/5° en 1/8° des 2/3 de 23c, les dits 2/3 à l'encontre des CARDON. Solvit 1595. Vendu à Jean DE FOURMESTRAUX.

s.n. f°40- 1/° en 1/8° de 26c de labour à **La Madeleine** à prendre le dit 5° comme dessus que tient en cense la veuve Nicolas DE BEAUREPAIRE. Vendu à Jean DE FOURMESTRAU. Solvits 1592-1603, le nouveau censier 1604

s.n. f°41 Jean DELEMARRE pour une maison sur 5 bonniers à **Sequedin** dont une partie revient aux enfants de Charles TESSON. Solvits du dit DELEMARRE 1596-1602, 1603-1607.

s.n. f°43 et 45- (Jacques - rayé, surchargé : Gaspard au lieu de François) ROUSSEAU moitié de 2 bonniers 1c 1/2. Je suis raccordé avec François ROUSSEAU et Gaspard son fils concernant le bail. Reçu de Jacques ROUSSEAU (Jacques VISIN censier moderne) 1592-1594, 1595, reçu du belin (sic) fils du dit François ROUSSEAU 1596, 1597-1608.

s.n. f°46- (Jacques - rayé, surchargé : François ou Gilles son fils) ROUSSEAU pour 15c et 7 parts de 8 de 30c à l'encontre des enfants de Charles TESSON. Je me suis accordé avec Gilles pour le nouveau bail. Solvits 1593-1596, François doit 1597, 1598. Terre vendue.

s.n. f°47- (Adrien - rayé, surchargé : Etienne) COLLETTE 10c depuis 1587. Solvits d'Adrien 1592-1596. Etienne COLLETTE a repris les 10c Solvits 1597-1607. Remis f°102.

s.n. f°48- Piat LEGROU à cause de sa maison et terres qu'il tient en vuaige sur 3c jardin et 1c 3q labour 54 livres depuis 1592, je dis 1591. Vendu pour 700 livres à François DESMONS. Reçu le 17/12/1591 de maître Antoine BOQUILON en l'acquit su dit LEGROU pour mes sept parts à l'encontre des enfants Charles TESSON. Solvits 1591-1603.

s.n. f°49 - Jacques ROLAND pour argent prêté 120 livres. Reçu.

s.n. f°50 - 1/8e en 2c labour à Annappes occupés par Adrien DELEPLANCQUE rendant 206 livres par an qui fait pour ma part 15 livres, les 8° sont à Jacques, Adrien et Jeanne VERDIERE, j'en ai acheté 1/8° de Jacques CAPELLE époux d'Anne DELECAMBRE, Jacques DELCAMBRE a aussi 1/8°, les 8° d'Arnould DELECAMBRE et Charles TESSON

je les ai saisis pour assez bonne somme que j'ai payé pour eux, Jean DELECAMBRE m'a aussi fait sa part pour me devoir de reste. Solvits 1598-1606.

s.n. f°50 - Pasquier BUTTIN doit à la maison de Jacques DELESCLOSE 50 sols de rente héritière par an au rachat de 100 livres devant auditeurs de Lille le 29/12/1543 au profit de Jean CRASSIER. Solvits 1598-1608. Reçu de Pasquier BUTTIN 1603-1604. Reçu d'Isabeau LEFEBVRE 1605-1606. Reçu de Jean BUTTIN en paiement d'elle 1607-1608.

s.n. f°51 - **Linselles** - Martin LEGAIN 12 livres 10 sols par an au rachat de 200 livres pour une lettre de rente du 13/12/1575 vers François WAMBACQ, à présent Marguerite DE BERTHE veuve du dit Martin prononcée exécutoire le 13/12/1594. Reçu de (Jacques) LEGAIN le 12/10/1596. Le 19/06/1596 l'héritage fut vendu par Jacques LEGAIN héritier à Grard VIENNE marchand de bêtes et boucher à **Tourcoing**. 1597 le dit Grard rembourse le capital.

s.n. f°51 - Deux lettres de rente héritières du 04/02/1549 obligeant Toussaint et Jean DELACHAPPELLE vers Adrien VERDIERE pour 62 livres 10 sols par an au rachat de 1000 livres et avec eux leur censier Nicolas DUGARDIN fils de feu Jean, laboureur à la cense de le Becque à **Avelin** depuis 1600. Solvits 1600-1609. Reçu de Jean DELEROYERE août 1610. Solvits jusque 1615 année de réception du capital.

n°29 f°53 - Jean DEWILDE laboureur à Ardopret paroisse de **Templeuve en Pévèle**, époux de Chrétienne HOVART 6 livres 5 sols par an au rachat de 100 livres par lettre devant le souverain bailliage de Douai du 07/03/1527 obligeant Antoine POTTIER d'**Ennevelin** vers Claude LANDRIEU dont feu François WAMBACQ a acquit droit de Renauld BRAM le 11/04/1576, le dit Renauld en avait droit de Guillaume CORDEWAN depuis le 10/01/1575 et le dit CORDEWAN greffier civil de la ville de **Douai** époux de Demoiselle Michelle LANDRIEU fille et héritière avec d'autres de feu Demoiselle Isabeau DESPREZ veuve avec enfants de Claude LANDRIEU acquisateur. Solvits 1594-1605. Reçu de Jean DEWILDE 1606-1608. Reçu de Jérôme FRY 1609-1610. Solvits jusqu'en 1622.

s.n. f°55 - Mon beau-père Robert DE SION me doit comme appert par acte passé devant Michel WAMBACQ le 19/11/1594 2400 livres à payer en deux fois. Ma belle-mère m'a transporté les deux rentes de 1600 livres en principal à la charge de Jacques CARDON et 9 livres 12 sols par an sur Guillaume HOOSTHORNE comme ayant acheté l'héritage affecté à la rente en 1607. Solvits 1595-1604.

s.n. f°56 - Antoine DESPREZ tient en cense 3 bonniers de labour acquis par ma femme de Charles GHESQUIERE et sa femme, rendant 6 livres de gros depuis 1596. Solvits jusque 1598. Reçu 1599 de Grard DESREUMAUX. 1600 reçu d'Antoine DESPREZ. Reçu de Charles GHESQUIERE 1602. Reçu d'Antoine DESPREZ 1606-1609. Solvits jusque 1611.

s.n. f°57 - Raccorde nouvelle cense à Antoine LEMAHIEU pour 9 ans pour 15C de pré à **Halluin** à commencer en 1615 comme f°58v°. Solvits 1615-1622.

s.n. f°58 - La veuve Pierre VANDAMME 108 livres par an pendant 6 ans pour 15c de pré qu'elle occupe à **Halluin** tenus de Péruwez. Raccordé nouvelle cense à Pierre VANDAMME fils de feu Pierre depuis 1602. Solvits 1696-1607. Reçu de Pierre VANDAMME fils de la dite veuve 1600.

s.n. f°58v° - Antoine LEMAHIEU pour le pré qu'occupait Pierre VANDAMME pour 7 ans à commencer en 1608. Solvits 1608-1614.

s.n. f°58bis - Jean PARE à cause du tiers du bois de Loo [à **Comines**] depuis 1599 f°59. Solvits 1599-1602.

s.n. f°58bis - François VUST doit 100 livres par an pour le louage du bois de Loo [à **Comines**] sur 7 à 8 bonniers depuis 1606. Solvits 1607-1615. Accordé en cense à Michel AGACHE et Martin LESAFFRE f°109.

s.n. f°59 - Jean et Jacques LERNOULD 72 livres par an pour 9 ans pour 24c de terre fief, gros du **fief du Doulieu** tenu de **Comines**. Solvit 1598. 15/04/1600 reçu de Jacques LERNOULD. Reçu St Jean 1600 de Jacques LERNOULD et de la veuve Jean LERNOULD. 1601-1602 reçu de Jean DUFOREST. 1602-1605 reçu de Jacques LERNOULD.
- Jean DUFOREST et Pierre VANDENBROULLE me doivent 13 rasières de blé par an pour 24c de fief à Comines depuis 1605. Solvits 1605-1614 remis f°59.

s.n. f°59bis - Gilles DU CARNOY, Noël SAMAIN et Jean PARE 120 livres par an à cause du louage de (blanc) bonnier de fief en bois nommé le bois de Los à **Comines** depuis 1599. Solvits 1599-1603
- Jean DUFOREST et Pierre VANDEBROULLE doivent pour 24c de terre fief 15 rasières de blé depuis 1614. Solvits 1615-1617

s.n. f°60 - Pierre TAREL et Guillaume LECLERCQ doivent 100 livres annuellement à cause de 2 bonniers 2c achetés à Charles GHESQUIERE. Avec Gilles DE CARNOY en 1597. Solvits 1596-1602.

s.n. f°61 - Gilles DE CARNOY doit 108 livres annuellement et un gras chapon pour 2 bonniers 2c de terre f°60 acquis de Charles GHESQUIERE. Nouveau bail à Michel AGACHE et sa femme 1610. Solvits 1602-1604. Michel AGACHE ayant épousé la veuve DE CARNOY 1605. Solvits 1606-1611.

s.n. f°62 - Adrien ALLOE et sa femme doivent annuellement 200 livres pour le louage d'un lieu manoir avec grange sur 7 bonniers depuis 1595 parfait du bail qu'en avait Ambroise DEMOY (DEMAY?) et sa femme depuis 1595. Solvits 1596-1600.

s.n. f°63 - Jean PARENT de **Sainghin en Mélantois** 5 bonniers 11c labour à moi succédés par le trépas de ma nièce Chrétienne VERDIERE. Solvits 1615-1621.
- Noël SAMAIN à cause du tiers du bois de Loo depuis 1599. Solvits 1599-1603.

n°30 f°64 - Jacques DECROIX (plus loin : Jacques DELECROIX) occupe 5c appartenant à Jeanne DELESCLOSE veuve de Phorien LECLERCQ (Symphorien LECLERCQ) fille et héritière avec d'autres de feu Lion, Noël DELESCLOSE fils de feu Philippe de **Roubaix** et Marie LECLERCQ sa femme fille du dit feu Phorien et de ladite Jeanne 6L 5s par an au rachat de 100L en deux lettres du 03/03/1503 devant les échevins de **Wattrelos** et du 02/10/1514 devant le bailliage de Lille prononcées exécutoires le 10/01/1597. Ajout : La rente est demeurée à la charge de Jacques DECROIX comme ayant acheté l'héritage affecté par la rente. Solvits 1587-1618.

n°31 f°65 - Adrien DESREUMAUX 12L 10s de rente par an au rachat de 200L par acte passé à **Wattrelos** le 28/02/1563 obligeant alors Jean AGAICHE de Wattrelos vers Jean CLARISSE dont le dit Adrien a acheté l'héritage affecté par la rente. Solvits 1593-1603 Reçu le principal.

n°32 f°65v° - Adrien DESREUMAUX et sa femme 100L de rente héritière par an au rachat de 1600 livres à deux fois par acte à Lille du 10/02/1600. Solvits 1601-1614. Remis f°113.

s.n. f°66 - Rayé : Reçu de mon frère Michel WAMBACQ pour sa table et gouvernance 216L par an depuis janvier 1595. Solvits 1596-1610. 1600 reçu de Robert DE SION mon frère.

s.n. f°67 - De ma soeur Françoise DE SION venue demeurer avec moi le 23/10/1597 216L par an. Solvits 1598-1599 jusqu'au jour de son mariage le 26/01/1599.

*Mon frère Jacques DE MILLEVILLE et sa femme demeurant avec moi depuis leur mariage 600L de table par an. 1ère année et 5 mois échue le 26/06/1600. Solvits 1600. 06/05/1600 mon frère retournant de **Comines**. Il m'a transporté une rente du 14/09 au 14/02. Doit une rasière de blé prêtée pour payer un cent de bois, doit 1/4 de mon boeuf de 1600. Argent prêté à ma soeur, pour aller à frère prêcheur 12L en août 1601. 19/09/1601 donné à ma soeur Françoise 2L compris une qu'elle a reçue de mon oncle Jean DECOUROUBLE. Prêté à mon frère DEMILLEVILLE pour son procès 26L 4s. Doit 400 florins pour quoi il a donné son obligation promettant d'en payer le cours le 17/02/1599 remboursée par transport d'une lettre de rente de 400 florins que paye Luc DE SION mon oncle.*

Ledit Luc DE SION doit 50L par an au rachat de 800L de rente par acte du 14/09/1572 vers Robert DE SION mon père dont il reste 600L dont j'ai droit par cession de Jacques DE MILLEVILLE mon frère à cause de sa femme qui l'a reçue lors de son mariage avec Jean HERLIN son feu mari. Solvits 1599-1617.

n°33 f°69 - Une lettre de rente héritière de 75L au rachat de 1200L obligeant Messire Jacques ENPIN vers Pierre DU BOSQUEL depuis le 15/03/1599 dont a droit mon frère Michel WAMBACQ par le dit DU BOSQUEL. Solvits 1600-1621

n°34 f°70 - Le baron DE FOSSEUX 250L par an de rente héritière du 05/06/1599 vers Adrien VANDENHEEDE par transport à Philippe LEPIPRE au rachat de 400L. solvits 1599-1612.

s.n. f°71 - Jacques et Jean DELECAMBRE 3000 florins de 20 patars chacun par cédule du 01/07/1600. Solvits 1600-1606 reçu le principal.

s.n. f°72 - Jean POULLE et Paul DE FOURMESTRAUX 1200 florins par cédule du 25/06/1600. Solvits 1601-1606 reçu le principal

s.n. f°73 - Jacques FASSE, Pierre DESBUISSONS et consorts me doivent 900 florins par cédule du 29/11/1599. Solvits 1600-1610 reçu le principal

s.n. f°74v° - Une rente héritière d'avril 1600 obligeant Guillaume TROPS demeurant auprès d'Ypres, Jean LEHOUCQ, Balthazar COSTENOBLE et Marie BEGHIN sa femme de **Lompret** vers Michel WAMBACQ au rachat de 500L donnée à Catherine et Madeleine WAMBACQ ses nièces par moitié, en jouissons la vie durant du dit Michel jusqu'au mariage ou ingression en religion de ladite Madeleine. Ajout : la dite BEGHIN s'est remariée avec Pierre DUMORTIER de **Roncq**. Solvits 1601-1615. 1612 : reçu de Jean DERVEAU et Georges BUISINE ayant épousé les enfants de la dite BEGHIN. Remis f°116

s.n. f°75 - Une lettre de rente du 31/10/1600 obligeant Catherine DEDONZE veuve de Jean BARBRY et André BARBRY son fils vers Michel WAMBACQ au rachat de 1200L. Solvits 1601-1609

s.n. f°75v° - Une lettre de rente de 1200L dont Michel WAMBACQ a acquis droit de Monsieur DELESPIERRE que paye à présent Jean PARE de **Wervicq**, Jacques Waignon de **Linselles** et Germain DUMONT. Solvits 1603-1614. 1608 : demeurée au cours de 400L par Jacques Waignon et Antoine LEMESRE. Remis f°76v° -> Simon ROUSSEL payant en l'acquis de Germain DUMONT solvits 1615-1618 reçu le principal

n°1 f°76 - Une lettre de rente reprise du f°1 que paye à présent Jean VERDIERE receveur d'Antoine DE MOL Sr d'Escobecque, héritier de feu son oncle Jean LE SAUVAIGE Sr du dit lieu au rachat de 800L. Solvits 1601-1609 reçu le principal

n°36 f°77 - Une lettre de rente du 17/01/1574 obligeant Sire Jean et Luc DE SION frères au profit de Robert DE SION au rachat de 400L dont j'ai droit par transport de Jacques DE MILLEVILLE qui en avait acquis droit du dit Robert le 17/01/1601. Solvits 1602-1619 reçu le principal

n°37 f°78 - Une lettre de rente en thiois [flamand] devant les échevins de **Wervicq** pour leur seigneurie de la Croix du 19/12/1550 obligeant Pierre WILLEMANN vers Jacques MILLEVILLE au rachat de 24L demeurée au rachat de 16L par transport de Jacques MILLEVILLE fils du dit Jacques pour en jouir depuis le 19/12/1600. Michel LECLERCQ paye comme occupeur. Solvits 1601-1622 reçu le capital

s.n. f°79 - Ma soeur Françoise DE SION est venue demeurer avec nous le 01/03/1602 donnant pour sa table et gouverne 24L de gros par an. Ajout : elle s'est mariée le 09/05/1606. Solvits 1603-1604

s.n. f°79v° - Pierre DELAVAL et sa femme une rente du 05/05/1604 au rachat de 1200L. Solvits 1605-1616 Reçu le capital

s.n. f°80v° - Marie DE SION veuve de (blanc) RIDON moitié de rente au rachat de 800L dont l'autre moitié est due par Pasquier DELABRE à cause de Catherine DE SION sa femme reprise f°68. Solvits 1618-1622

s.n. f°81 - Raccordé cense à Adrien DAUSSY de la cense d'**Halluin**. 1604 reçu de la veuve et autres teneurs par avant-bail. Solvits 1604-1611

s.n. f°82 - Une lettre de rente héritière du 14/02/1592 obligeant Jean DE BRABANT et sa femme et Jean DE BRABANT leur fils vers Jean DOUCHET au rachat de 400L dont le dit fils a repris la dite lettre par transport le 19/02/1602, moi ayant droit par le dit Jean DE BRABANT fils le 23/03/1606. Solvits 1606-1609. Donnée en mariage à Jeanne VERDIERE en 1608.

s.n. f°83 - Une lettre de rente héritière du 21/03/1605 obligeant Allard DE LANDAS fils de feu Gabriel demeurant en la **cense de Cachompretz** paroisse de **Templeuve en Pévèle** reconnue exécutoire par Marie DELEZENNES veuve du dit obligé au profit de Jean DE BRABANT procureur le 25L par an au rachat de 400L dont j'ai acquis droit par transport du dit DE BRABANT le 23/03/1606. Solvits 1607-1622. 1616 : reçu de son fils

s.n. f°84 - Une lettre de rente héritière de **La Bassée** du 04/07/1559 obligeant Jean LOMBART de La Bassée vers Bauduin LECLERCQ au rachat de 200L acquise de Nicole WATTRELOS veuve de Philippe ROUSSEL le 22/03/1606 qui en avait droit pas donation faite par Simone TEMPREMAND veuve de Roland LEMOISNE et (blanc) ROUSSEL en 1602 qui en avait droit de Pierre, Jacqueline LEMOISNE et Herri BOUSMART à cause de feu Péronne LEMOISNE sa femme, les dits LEMOISNE enfant du dit feu Roland par acte devant les échevin de **Sainghin en Weppes** le 29/04/1599 et le dit Roland ayant acquis droit du dit Jean LOMBART, que paye à présent David JOURDAIN. Solvits 1606-1621. 1608 : reçu de la femme du dit JOURDAIN. 1615-1617 reçu d'Antoine BAUDUIN en l'acquit de son fils Antoine tuteur des enfants JOURDAIN.

s.n. f°86 - Une lettre de rente du 09/05/1585 obligeant Noé LEZY et Marie FABVIER sa femme d'**Avelin** vers Antoine BONART au rachat de 400L dont j'ai droit par transport de Marie LEROY veuve de Pasquier CAILLET depuis le 26/05/1606 qui en avait acquis droit de Catherine BONART fille du dit Antoine par acte à Ypres du 12/09/1698. Solvits 1606. Rachetée.
Philippe LEDRU doit la lettre reprise f°25 comme l'ayant retenue à sa charge. Solvits 1620-1622

f°suivant plusieurs rentes dues par Ghislain DE PAMELE Sr de Liévin, Rolandrie etc. et autres Jacques DE PAMELE écuyer, Sr de Villers, des Masures etc. sans informations généalogiques.

s.n. f°91 - Jacques CARDON une lettre de rente au rachat de 1600L dont j'ai droit par transport de ma belle-mère veuve de Robert DE SION depuis le 12/10/1607. Solvits 1608. Rachetée par Auguste PETITPAS.
Robert WAMBACQ et Antoine FLORENT me doivent la vie de ma femme, leur mère, que Madeleine WAMBACQ a donné à sa mère 36L moitié de pension qu'on doit payer à la Chartreuse de Ghosnay sa vie durant. Solvit 1621.

s.n. f°92v° - Une lettre de rente du 08/06/1599 au rachat de 100L obligeant Jean CASTEL et Péronne DEGRUSONS et Charles LEPLUS de **Fromelles** vers Monsieur DELESPIERRE dont j'ai droit de Philippe LEPIPRE depuis le 08/06/1607. Solvits 1608-1615 reçu le capital
Une lettre de rente héritière du 30/06/1557 obligeant François LEPLUS au rachat de 100L vers les tuteurs de Michel, Jeanne, Antoinette, Jacquemine et Marguerite PLOYART dont j'ai droit par transport du 30/06/1608. Solvits 1609-1615 reçu le capital

s.n. f°93 - Une rente héritière du 19/10/1535 au rachat de 300L obligeant François LE PELU fils de feu Jacquemart et Barbe DURIEZ sa femme d'**Armentières** au profit de Demoiselle Jeanne DE SAVARY veuve d'Antoine DE HERMEZ, reconnue exécutoire le 09/01/1582 par Jean CASTEL laboureur à **Fromelles** époux de Pélonne DE GRUSONS auparavant veuve de François LE PELU, à moi par transport du 19/10/1607 par Philippe LE PIPRE qui en avait droit par Adrien VANDEHEEDE. Solvits 1608-1615 reçu le principal

s.n. f°93v° - Une lettre de rente du 12/03/1597 au rachat de 300L obligeant Henri DE VERNAY fils de feu Vincent et Claire WARTEL sa femme de **Templeuve en Pévèle** vers Monsieur DELESPIERRE dont j'ai droit par transport de Philippe LE PIPRE qui l'avait du dit DELESPIERRE. Solvits 1608-1622 reçu le principal

s.n. f°94 - Une lettre de rente du 01/02/1600 au rachat de 200L obligeant Henri DE VERNAY et Françoise DENGREMONT sa femme vers Monsieur DELESPIERRE. Solvits 1608-1622.

s.n. f°95 - Une rente héritière du 16/02/1572 au rachat de 300L obligeant Jacques DU CASTEL fils de feu Willem et Jeanne DURIEZ sa femme de **Lomme** au profit d'Antoine DUBOIS argentier de la ville de **Lille** dont j'ai droit par transport de Philippe LE PIPRE et lui d'Adrien VANDENHEEDE époux d'Adrienne DELOS auparavant veuve d'Adrien SALOMON et elle d'Oste BONNEHEM et Jeanne DE BOILLON, le dit Oste fils et héritier de Jeanne THIBAUT à son trépas veuve de Bernard THIBAUT et auparavant de Victor BONNEHEM et la dite Jeanne THIBAUT veuve de Bernard CRETON d'Annette DELOS fille de feu Hellin et la dite Annette de Wallerand DUBOIS écuyer, Sr de Baufermez fils et héritier du dit feu Antoine. Solvits 1608-1621 reçu le principal. 1608 reçu d'Antoine CASTEL fils de Jacques. 1609 du dit Antoine héritier de Jacques.

s.n. f°95v° - Une lettre de rente héritière du 01/08/1619 obligeant Jean LECOMTE de **Comines** et Nicolas GRASIS beau-fils de maître Pierre DELANNOY de **Lille** au rachat de 48L de gros venant de la maison mortuaire de feu mon beau-père Robert DE SION le 01/08/1620. Solvits 1621-1622

s.n. f°96 - Une lettre de rente du 29/07/1598 au rachat de 300L obligeant Jean DELECOEULLERIE fils de feu Jean, et Jeannette BLANCQUART sa femme de **Fromelles** au profit de Monsieur DELESPIERRE. Solvits 1608-1621 le reste se reprend f°21.

s.n. f°99 - Une rente héritière du 16/12/1595 obligeant Jacques ROLAND et sa femme vers Guillaume DUBOIS au rachat de 400L dont j'ai droit par transport de Wallerand WATTRELOS époux de Jeanne DUBOIS héritière du dit Adrien depuis le 16/12/1607. Solvits 1608-1622.

s.n. f°101 - Une lettre de rente des échevins de **Wattrelos** du 19/05/1575 obligeant Jean TRENTESAUX vers Adrien HENNIART au rachat de 200L dont j'ai droit par Aliénor SCAILLEBERT veuve de Jean DE REPTIN le 28/11/1608 qui avait acquis droit de Mathis HENNIART fils de feu Antoine, neveu et héritier en ligne collatérale de feu Adrien HENNIART son oncle acquisateur. Solvits 1606-1622.

s.n. f°102 2/3 de 10c appartenant à Jacques et Adrien VERDIERE mes enfants que j'ai en la de (sic) Marie DELECAMBRE contre Jacques COILLO qui a le dernier tiers à cause de Jeanne VERDIERE sa femme que tient en cense Etienne COLLETTE. Solvits 1610-1615 vendue par eux trois à François FIEVET teinturier.
Une rente du 04/03/1617 obligeant Marc SIX laboureur à **Wambrechies** fils de feu Paul vers Adrien VERDIERE au rachat de 1000L. Solvits 1618-1622

s.n. f°103 Les hoirs Pasquier BUTIN et Isabeau LEFEBVRE tels que Jacques et Antoine BUTIN de **Lambersart** et **Quesnoy** une rente héritière au rachat de 100L au f°50v°. Solvits 1609-1621.

s.n. f°103v° - Une rente héritière jusqu'à ce que Catherine WAMBACQ se marie dont elle a acquis droit d'Olivier VLESCAURE et sa femme du 23/01/1597 vers Catherine SEQUEDIN au rachat de 600L f°75. Solvits 1611-1614.

s.n. f°105 - Une rente héritière du 07/11/1601 obligeant Jean DUBREUCQ écuyer, Sr d'Estevelles, Vert Bois etc. vers Anne DEFFONTAINE fille de feu Jean au rachat de 2000L de laquelle ai acquis droit de Charles JACQUEMONT son mari le 14/11/1609. Solvits 1609-1622.

s.n. f°107 - Michel AGACHE et sa femme, Jeanne DE HONT 132L et un gras chapon en plume pour 34c compris de jardin dont 28c acquis avec ma femme de SION, depuis Noël 1611. Solvits 1611-1619. Nouvelle cense, solvits 1619-1623

s.n. f°108 - Jean DEFLANDRE dit de l'Empire demeurant à **Wambrechies** a vendu sur ses biens au profit de Jean CASTEL fils de feu Jean de **Bondues** 75L de rente héritière au rachat de 1200L le 31/08/1611 dont j'ai droit par transport du dit CASTEL le 04/11/1611. Reçu en novembre 1612 de Jean COUVREUR fils de Jacques, le dit Jacques obligé (sic). Remboursée le 31/08/1615

Antoine LECLERCQ a repris nouvelle **cense du Coutre** sur 3 bonniers depuis 1620. Solvits jusqu'en 1622.

s.n. f°109 - François DANCOISNE et sa femme de **Lille** une rente héritière à Adrien VERDIERE fils d'Artus pour 37L 10s au rachat de 600L le 07/11/1611. Solvits 1612-1613 remboursée.

s.n. f°110 - Jean PARENT de **Sainghin** 5 bonniers 14 à 15c à Sainghin par bail du 24/07/1613 à moi par la mort de Chrétienne VERDIERE ma nièce. Ajout : Il est mort, ses enfants non mariés tiennent la maison et les terres. Solvits 1615, 1616 pour les enfants, 1619 de Rose PARENT jusqu'en 1620.

s.n. f°111 - Robert DE SION et Madeleine DE COUROUBLE 93L 15s de rente héritière par an depuis le 18/07/1612 au rachat de 1500L. Solvits 1613-1621.

s.n. f°112v° - Une rente héritière du 19/03/1613 obligeant Gilles DESRUMAUX et son fils Pierre DESRUMAUX de **Wattrelos** vers Adrien VERDIERE pour 200L par an au rachat de 3200L. Solvits 1619-1622. Reçu d'Adrien DESRUMAUX par les mains de son fils Jean DESRUMAUX et par Pierre BATAILLE.

s.n. f°113 - Adrien DESRUMAUX me doit pour ma rente f°65v° 100L par an. Solvits 161-1622. 1622 reçu par son beau-fils BAUDRINGHIN.

- Jean DESRUMAUX, Oste LE BACQUERE et Gilles BAUDRINGHIEN une lettre dont j'ai droit par transport de STRUPART 56L 5s par an au rachat de 900L. solvits 1621-1622

s.n. f°114 - Robert SALEMBIER une rente héritière de 75L au rachat de 1200L depuis le 19/05/1610 et avec Piat DESMAZIERE fils de feu Thomas et Marie SALEMBIER depuis le 29 du dit mois au profit de Robert, Catherine et Madeleine WAMBACQ ayant droit par transport d'Antoine FLOREN époux de la dite Catherine veuve de Simon STRUPART et Robert WAMBACQ le 28/03/1616. Solvits 1616-1622

s.n. f°115 - Maximilien CUVELIER l'aîné, laboureur à **Wicres** une lettre de rente au rachat de 1200L depuis le 02/12/1587 appartenant à André MOREL fils de feu Jean d'**Illies** qui a vendu à Gabriel DUMOULIN marchand à **Lille** et Anne BRIXI sa femme qui l'ont vendue à Jacques DE SEUSTRE et Antoine FLOREN le 11/08/1613 puis à Adrien VERDIERE le 21/03/1616, retenue à la charge du dit CUVELIER le 21/10/1613 comme ayant acheté l'héritage hypothéqué. Solvits 1615-1621

s.n. f°116 - Jean DERVEAU et (Mahieu BEGHIN - rayé, surchargé :) Georges BUISINE (ajout : ayant épousé une vieille fille de feu (blanc) HOUCCQ qu'il a eut avec Marie BEGHIN obligée avec autre, laquelle se remaria avec Pierre DUMORTIER de **Roncq** et auparavant avec Balthazar COSTENOBLE (sic) pour la rente reprise f°74v°. Solvits 1616-1621. 1616 reçu de Jean DERVEAU et Georges BUISINE. 1622 reçu de la femme BUISINE, Marie BEGHIN payant en acquit de Jean DERVEAU.

s.n. f°117 - Une rente héritière du 10/04/1618 obligeant Marc DILLIES et Jeanne DUGARDIN sa femme et Martine CRIEL veuve de Jacques DILLIES es **faubourgs des Malades** vers Adrien VERDIERE au rachat de 1000L. Solvits 1619-1622. 1621-1622 reçu de la veuve Marc DILLIES.

s.n. f°118 - Une rente héritière du 03/03/1614 obligeant Laurence BLERVACQUE veuve de Betreumieux GODDIN et Françoise DOUCHET veuve de Jacques GODDIN vivant sayeteurs à **Lille** pour faire solution de paiement à Jean DELANNOY fils de feu Lion, marchand tavernier à Lille au rachat de 300L dont j'ai droit par transport de Charles RAIANT du 17/10/1618 qui l'avait du dit DELANNOY et de Demoiselle Péronne MARIENNE sa femme depuis le 25/03/1614. Solvits 1619-1622. Remboursée.

s.n. f°119 - Une rente héritière du 29/02/1589 devant les échevins de **Seclin** vers Jacques AGACHE époux de Catherine DELEDORPE et Jean COCQUET époux de Claire DELEDORPE obligeant Philippe DESNOEULLIN. Ajout : Marguerite MEURILLON veuve de Jacques DESNEULLIN qui fut fils de Philippe l'a reconnue. Dont j'ai acquis droit de Charles RAIANT époux de Françoise VERDIERE. Solvits 1619-1622

s.n. f°120 - Une rente héritière du 29/10/1618 obligeant Jean MERRIN et Florence FRAVACQUE (sic) sa femme au rachat de 600L. Solvits 1619-1622

s.n. f°121 - La maison mortuaire de ma belle-mère DE SION me doit annuellement 50L au rachat de 800L par lettre du 20/02/1597 obligeant Robert et Robert DE SION père et fils et Madeleine DE COUROUBLE à Jean DE BERTOUL dit de Hollande. Solvits 1617-1622

s.n. f°122 - Idem du 05/10/1611 obligeant Madeleine DE COUROUBLE et Robert DE SION son fils à Pierre LIPPENS pour 800L. Solvits 16219-1621.

s.n. f°126 - Antoine DELERUELLE puis Philippe LAMORI ayant épousé la veuve du dit DELERUELLE 1/3 de 5 bonniers 8 cents contre Alexandre LALLOU. Solvits 1617-1622.

s.n. f°128 - Loue la maison que j'occupe en la rue des Malades de Nicolas HUGHELO et Jean ALLIAME moyennant 34L par an. Payé 1618-1627

*s.n. f°129 - Jeanne VERDIERE est allée demeurer à **Bruges** avec Jean CODDUIN(?) est entrée en sa maison le 01/07/1598 et doit payer pour sa table (blanc)*

*- Jacques VERDIERE est allé demeurer à **Anvers** le 19/10/1598 chez le chanoine VAN RAUST moyennant 100L par an et deux écus à la servante. Payé 1599*

*s.n. f°130 - J'ai mis demeurer Robert WAMBACQ à **Anvers** le 24/09/1599 auprès du chanoine HELLEWEGHE moyennant 100L par an. Payé 1600*

*- J'ai mis demeurant Marguerite VERDIERE à **Ypres** moyennant (blanc) 1608?*

*- J'ai mis demeurer Catherine WAMBACQ à **Anvers** en septembre 1599 auprès de Jacqueline VAN MULLEN moyennant 100 florins par an. Payé 3 mois de table*

s.n. f°130 v° - Une lettre de rente devant les échevins de Meurchin obligeant Jeanne DESTREZ veuve de Jean DANCOISNE et Marie COLLET veuve d'Alexandre DESTREZ sa mère de **Meurchin** vers Madeleine DE COUROUBLE au rachat de 200L le 12/11/1618. Solvits 1619-1622. Reçu de Mahieu SAUVAGE ayant acheté le bien hypothéqué.

- Mon frère Martin VERDIER est encore venu habiter avec moi le 21/09/1586 moyennant 30L de gros par an puis 25 le 21/03/1589. 1591 reçu en partie, le reste reconnu comme dette.

- Mon oncle Philippe DESCOURS demeure avec moi depuis Noël 1590 moyennant 25L de gros pour sa table et gouverne

- Mon frère Philippe VERDIERE est venu demeurer avec moi le 19/01/1587 pour 30L de gros par an. Solvit 1590. Fromage, bois vendu à Wattrelos.

- Mon beau-frère Jacques DELECAMBRE est venu demeurer avec moi le 03/12/1589 et sa femme le 03/03/1590 et envoyés le 22/06/1590

*- Mon fils Adrien VERDIERE est aller demeurer avec Gaspard MOULLART à **Marcq** le 22/03/1590 pour 11L de gros par an. Solvits jusqu'en 1591.*

- Mahieu (blanc) est venu demeurer avec nous pour servante le 23/11/1589 et gagne par an 34L moins son loyer

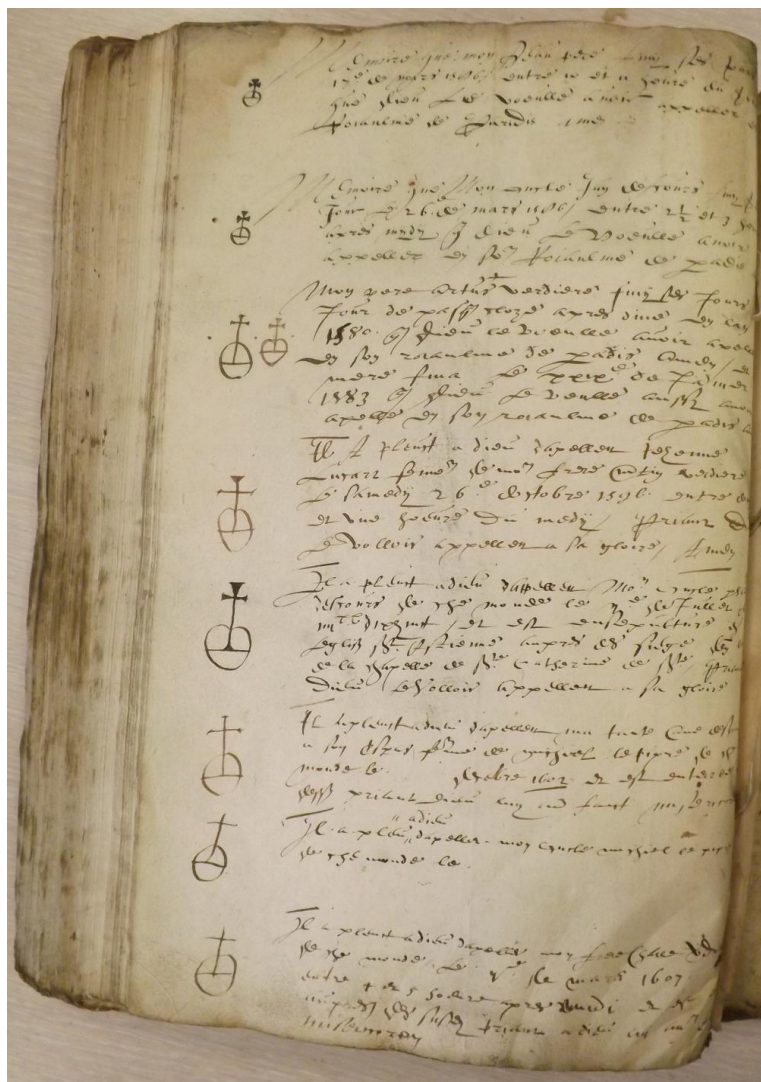
- Melke est venue demeurer chez moi le 12/01/1590 et gagne 3L de gros moins son loyer

- Jeanne est venue demeurer chez moi pour servante le 24/03/1590 et gagne 3L de gros par an moins son loyer

- Notre servant s'appelle Françoise DU FRENNOY venue demeurer avec moi le 16/01/1591 et gagne 46L de gros par an. Solvits jusqu'en 1594

s.n. f° (DSCF0222) - Renie(?) des noces faites le 26/02/1585 entre Adrien VERDIERE et Marie DELECAMBRE : Jacques DELECAMBRE 4 roses nobles, Jacques, Jean, Marguerite et Anne, Adrien HENNIART [une centaine d'invités avec sommes pour chacun] Total 1172L.

- Débours par moi Adrien VERDIERE pour le blanchiment de mes noces pour les livrées : volailles, pain, cinq ménestrels, jambon de méeuche, vin de Beaune, toile de Hollande, plats de fruits, chaire de porc, mouton, veau, bœuf, bière, chandelles, accoutrements, bas de chausse, chapeau, un cinne (cygne?) d'or, pour avoir gardé trois jours l'huis, armoisin, passementerie, boutons d'argent...
- Mémoire que j'ai relevé ma bourgeoisie en 1585 et je dois payer à la ville chaque année 3s 4d dont j'ai payé la toussaint 1602.



- Mémoire que mon beau-père fini ses jours le 17 de mars 1586 entre 10 et 11 heures du soir. Que Dieu le veuille avoir appeler en son royaume de paradis. Amen

- Mémoire que mon oncle Jean DESCOURS fini ses jours le 26 de mars 1586 entre 2 1/2 et 3 heures après-midi. Que Dieu le veuille avoir appeler en son royaume de paradis.

- Mon père Artus VERDIERE fini ses jours le jour de Pâques closes après diné en l'an 1580. Que Dieu le veuille avoir appeler en son royaume de paradis. Amen. Et ma mère fina le 29 de janvier 1583. Que Dieu le veuille aussi avoir appeler en son royaume de paradis. Amen

- Il a plu à Dieu d'appeler Jeanne LUCART, femme de mon frère Martin VERDIERE le samedi 26 octobre 1596 entre douze et une heure du midi. Priant Dieu le (sic) vouloir appeler en sa gloire. Amen

- Il a plu à Dieu d'appeler mon oncle Philippe DESCOURS de ce monde le 2 de juillet 1598 et est en sépulture en l'église St Etienne auprès des sièges demeurant près de la chapelle de Ste Catherine de Ste [sic, de Siennes ?]. Priant Dieu le vouloir appeler en sa gloire.

- Il a plu à Dieu d'appeler ma tante Anne DESCOURS à son trépas femme de Michel LE PIPRE de ce monde le (blanc) décembre 1602 et est enterrée comme dessus. Priant Dieu lui avoir fait miséricorde.

- Il a plu à Dieu d'appeler mon oncle Michel LE PIPRE de ce monde le (blanc).

- Il a plu à Dieu d'appeler mon frère Charles VERDIERE de ce monde le 2 de mars 1607 entre 4 et 5 heures après midi et est enterré auprès des susdits. Priant à Dieu lui aussi faire miséricorde.

Vous pourrez consultez ces archives et bien d'autres en partant de l'inventaire partiel en ligne :

http://avenio.sivomano.fr/4DCGI/Web_Custompage/index.shtm/ILUMP17660

Cliquez sur l'onglet "Articles d'archives" et en notant "@3BON_S@" dans le champ "Cote" de l'onglet "Simple".

Ces documents sont en cours de recotation.

Accès aux archives de Bondues (à côté des services techniques et non pas en centre ville) :

mbondues@mairie-bondues.fr <https://www.ville-bondues.fr/archive/>

Tourcoing la rare

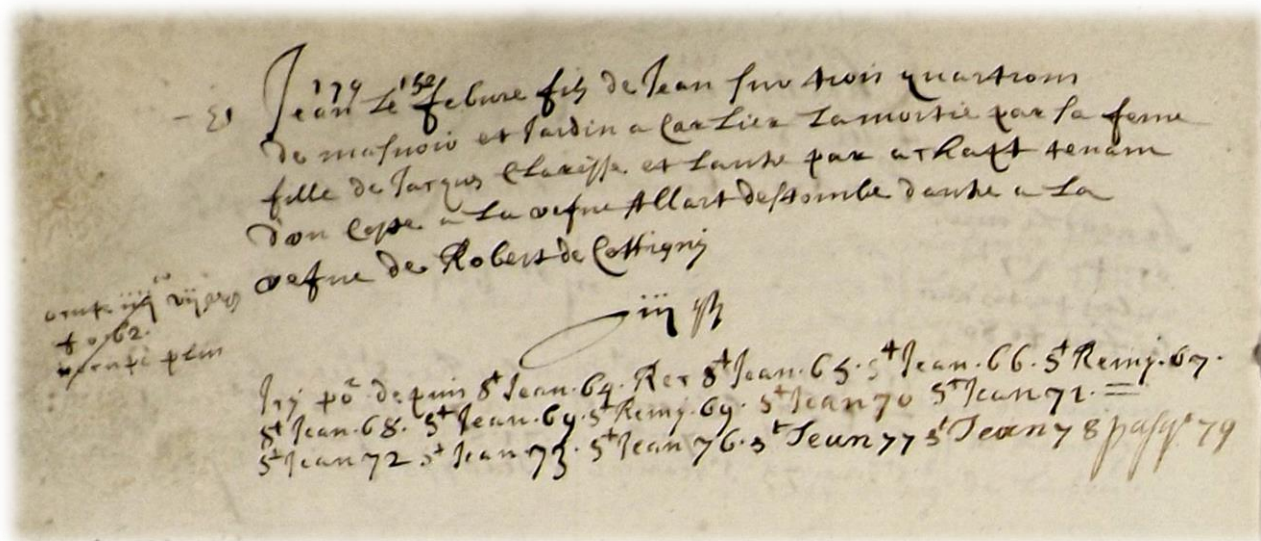
Peu c'est mieux que rien

ETAT DES LIEUX – Il ne subsiste pratiquement rien des documents seigneuriaux de Tourcoing. Alors, quand un registre de rentes a miraculeusement survécu dans un service d'archives, il en est d'autant plus précieux !

Les archives communales de Tourcoing ne possèdent presque aucune archives de l'Ancien Régime. Les Archives Départementales du Nord non plus. Il faut se rabattre sur les registres paroissiaux commençant en 1573 pour les baptêmes ou sur le notariat commençant en 1671. Il subsiste toutefois un ancien chasserel de la seigneurie de Tourcoing conservé au A.D.59 sous la cote E 2164. Il couvre la période 1662-1679.

Puisqu'il s'agit d'un *chasserel* on y suit (*chasse*) les propriétaires des différentes pièces de terre et donc le paiement des droits seigneuriaux. On trouve donc des solvits (Littéralement : *A payé*) de 1663 (parfois 1662) à 1679. Mais ceux qui ont déjà consulté d'autres registres de ce genre présentés dans cette revue savent que l'année indiquée comme début des solvits n'est pas forcément l'année à laquelle le registre fut commencé. En effet ces registres se succèdent et, pour commencer le suivant, le receveur reprend les informations du précédent : encore à payer, dernier paiement, propriétaire à l'époque où le précédent registre a été commencé. On ne peut donc pas être certain que la personne citée pour chaque pièce soit vivante en 1663. Malheureusement (pour nous...) les propriétaires ne devaient pas payer de relief. Mais les partages sont signalés.

De nombreuses pièces commencent par une lettre marginale : V (veuve) ou H (hoirs) a été ajoutée mais sans qu'on puisse déterminer si ce changement de propriétaire a eu lieu entre 1663 et 1679 ou auparavant. En effet certaines formulations avec un V ajouté "V Jean DUPONT nommée Jeanne DURANT" laissent à penser que la veuve est déjà propriétaire lors de la rédaction du registre alors que d'autres articles indiquent, au cours des solvits, la date exacte de la mort du personnage initial donc ultérieurement à la rédaction initiale du registre.



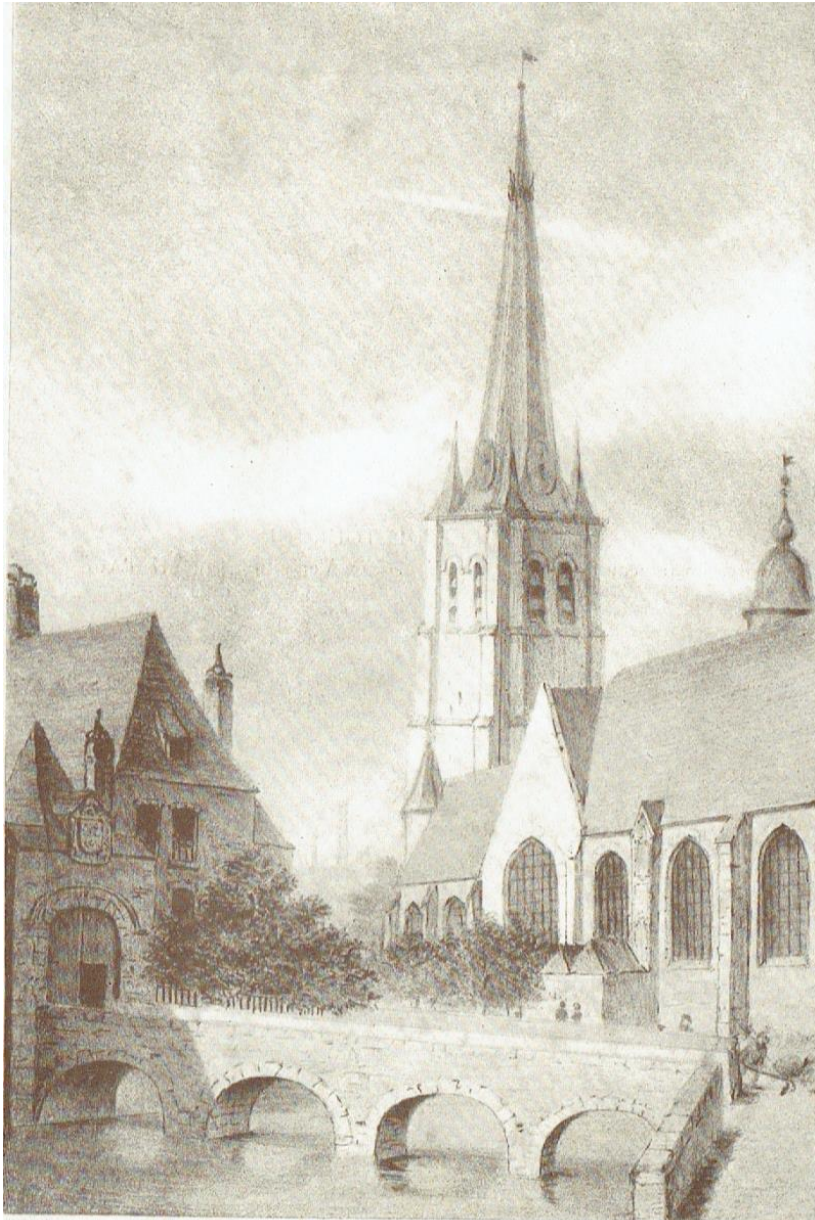
On trouvera de nombreux noms de lieux (appelés *vinages* à Tourcoing) devenus des noms de personnes : Clarisse, Ferret, Demasquelière, Piat, Courouble, Houplines, Marlière, Phalempin...

Feuillet à part :

Points proposés à Madame la duchesse d'HAVRE par le Sr Pierre CAZIER conseiller pensionnaire des Etats de Tournai tournaisis touchant la terre et communauté de Tourcoing

- Réparer la grange et étables de la maison seigneuriale avec le reste des enclôtures nommément les couvertures et qu'à faute de ce, tout dépérisse selon ce qu'il a remarqué en son dernier voyage. Note : A procéder le plus ménagèrement que ce peut.

- Savoir les intentions de sahes(?) pour le regard des rejets et espinchures ci devant profiter par les baillis. Note : A placer au plus haut offrant à fournier es mains de MATHIEU notre receveur



EGLISE ET ANCIEN CHATEAU DE TOURCOING

- Pareilles intentions au regard du droit de chasse. Note : A affermer au plus offrant et remis au gros de la recette

- Le censier des Poutrains prétend que le pignon de la cense doit être raccommoé comme aussi autres réparations reprises dans son billet. Note : Demande à être mieux informée mais autorise le conseiller CAZIER à faire réfectionner le pignon à prendre sur la recette de MATHIEU

- Disposer sur les modérations prétendues par ledit censier pour pouvoir liquider avec ledit MATHIEU. Note : ledit CAZIER s'informerá et nous fera savoir pour prendre décision

- Vouloir résoudre sur la dispute proposée par Monsieur le pasteur de Tourcoing sur la présentation et audition des comptes de la confrérie du Nom de Jésus. Note : Y sera procédé par le nouveau bailli en observant le droit du seigneur sur le même pied qu'il se fait pour les comptes de l'église

- Le magistrat moderne de Tourcoing a, de son autorité et sans communication, pourvu une place de charrier à l'hôpital de Tourcoing. Note : ledit CAZIER leur déclarera que ladite provision est agréable mais qu'il leur est défendu à l'avenir de faire chose semblable ni autrement entreprendre sur les droits du seigneur. Déclarant nulle ladite provision puis l'octroyant en mon nom

- Plainte que ledit magistrat veuille louer la maison de ville à leur fantaisie sans observer les formalités ordinaires. Note : Les rappeler aux droits

- Il y a procès contre le Sr de MONCHEAU jadis bailli de Tourcoing qui entraînerait

des poursuites frayeuses. Note : Les frais seront supportés par ceux de la communauté de Tourcoing

Ainsi fait, déclaré et ordonné à la ville de Bruxelles le cinquième d'avril XVI^e cinquante trois. Signé : Marie Claire de CROY duchesse d'Havré.

Cacherel pour la terre et seigneurie de Tourcoing tant des censes, moulins, fermes manables, arrentements que des rentes seigneuriales qui se cueillent sur six cens cinquante trois bonniers cinq cents trois quartrons vingt quatre verges et un quart d'héritages y compris les parties de fiefs comptées en terres renteuses au profit de Thomas DESROUSEAU hôte de l'Ecluse et Jean DEHALVUAIN (DHALLUIN) faisant ensemble trois bonniers quatre cents quatorze verges et un quart comme appert pour ledit Thomas es comptes de l'an XV cents vingt six, pour ledit Oste de l'an XV cents quarante huit. Item pour un cent trois quartrons pareillement commués de fief en terre renteuse au profit d'Arnould LEMAISTRE comme appert es comptes de l'an XVI cents vingt huit. Lesquelles terres et héritages doivent à la dit seigneurie à l'advenant de chacun bonnier une rasière de blé, un havot d'avoine et neuf parisis en argent par chacun an. Et se reçoivent lesdites rente ci comme pour les trois bonniers quatre cents quatorze verges et un quart commués de fief en terre renteuse, le blé et avoine à la mesure de Tourcoing dont les six font sept de Lille et si bon semble au seigneur ou son receveur en nature. Et pour le surplus desdites rentes le tout à quatre termes à savoir : à la St Rémy un havot de blé et neuf parisis en argent, au terme de Noël un havot de blé, au terme de Pâques un havot de blé et un havot d'avoine et au terme de St Jean Baptiste un havot de blé à la priserie que le bailli, échevins et sergent du dit Tourcoing vont prendre au marché de la ville de Lille. Auxquels par publication en l'église du dit Tourcoing faire commandement au bailli ou son lieutenant et échevins du dit Tourcoing d'eux trouver le tiers mercredi de devant chacun des dits termes au dit Lille et après avoir visité le marché, doivent choisir les trois charrettes du meilleur blé qui se vend icelui jour en tout le marché et à la semonce du dit bailli ou son lieutenant adjudgent les prix des dits blé et avoine sur la moyenne des dites trois charrettes, pour le salaire desquels leur est payé par chacun des dits termes cinq livres parisis. Et suivant ce, le receveur fait publier par chacun terme par jour de dimanche à la sortie de la messe paroissiale de l'église du dit Tourcoing le prix des dits blé et avoine et qu'il tiendra son siège à certain lieu pour recevoir trois jours entiers et suivants l'un l'autre afin que chacun vienne payer les dites rentes et sous plusieurs autres devises et conditions plus amplement déclarées tant par la coutume particulière du dit Tourcoing que par certain appointment dont de mer [sic] après autres la teneur s'ensuit.

Nous Wuilam de MERTAGNE chevalier, seigneur de Dossemer et de Tourcoing, faisons savoir à tous comme aussi ensy soit que nous ayons acquis et acheté la terre de Tourcoing et les bonnes gens de Tourcoing eussent eut souvent plusieurs débats à leurs anciens seigneurs de leur usage que ci-après sont nommés, resolution qui nous en ont enfermé et pour de que nous en voulons avoir certain accord pour leur assens et le nôtre. Nous de bonne volenté comme sire de tant que à nous et nos hoirs peut appartenir, leur acconaissons tous les articles que ci-après sont écrits à maintenir à toujours, irrévocablement à nous, nos hoirs pour eux et pour leurs hoirs... [En résumé : Ils ne doivent ni reliefs, ni tonlieu, ni herbegeage, ni dixième à la vente s'ils ne vendent dehors de Tourcoing, droit de planti, redevance fixée à une rasière de blé, un havot d'avoine et neuf parisis au bonnier par an au péril de l'amende de 3 sols parisis aux trous premiers termes et du double de ce qu'ils doivent au quatrième terme] Fait et donné en l'an de l'Incarnation mille deux cent quatre-vingt quatorze, le lendemain du jour de Noël.

f°2 Les terres et héritages nommés les Fenarts furent rendus en arrentement à Jacquemart DESMASQUELIER pour le prix de six livres et trois chapons par an à payer au jour de St Rémy de l'an 1410. La somme et les trois chapons et le reste portant 60 sols à Pâques ensuivant 1411 et ainsi d'an en an continuellement. S'il doit ledit Jacquemart ou ayant cause occupeer du dit arrentement faire rabout sur lesdits lieux en plantage et herqueburhaige et édifices valable à porter en voie jus du lieu par justice la somme de douze francs de 34 sols pour le franc en telle monnaie qu'aura cours en la ville et châtellenie de Lille. A pain, chair et vin.

S'ensuit le nom des occupeer modernes du dit arrentement :

- Pierre WELCOMME fils de Jean 4c 12v 1/2 en un lieu manoir et jardin au Vinage
- Jean DELCAMBRE fils de Jacques par Catherine FERRET fille de Noël, sa femme 3c 22v 1/2 en manoir et jardin à le Defflière
- Georges HONORE par Antoinette MOUTON fille d'André, sa femme 5c 1q 8v 1/3 pris en 8c contre Philippe DESURMONT qui a le surplus par sa femme
- Philippe DESURMONT fils de Jean par Simone MOUTON fille d'André, sa femme 2c 2q 16v 2/3 pris dans les 8c ci-dessus
- La veuve Jean CATTEAU qui fut fils de Noël 5c en manoir et jardin à le Defflière
- Les hoirs Louis GROUILLON 3c 3 grandes verges venant de la veuve Philippe DEHALLUIN
- Les hoirs Toussaint LIBERT 1c manoir et jardin à le Defflière

Faisant toutes ces parties ensemble 1b 8c 1q 22v

f°3 Touchant l'arrentement nommé les Fertins

Les sept cents d'héritage nommé les Fertins furent baillés en arrentement à Michel DERVEAU dit Leman et à Agnès LE LONGUE sa femme le 20ème jour de juin de l'an XIII cents trois moyennant 54 gros de rente par an à la charge de 5 gros de rente par an aux pauvres de Tourcoing et pour sûreté de ladite rente bien payée ils promirent faire entretenir rabout sur ledit héritage de 12 livres de 20 gros la livre à porter en voie. Laquelle somme les dits preneurs, leurs hoirs ou ayant cause, détenteurs ou occupants du dit héritage seront tenus à payer à telle monnaie et à tel prix qu'elle aura cours en la ville et châtellenie de Lille à pain, chair et vin. Cet arrentement se trouve sur Robert STRAT que de 5c 6v n'ayant pu trouver d'où provient l'abus. Appartient présentement aux enfants de Christophe DESREUMAUX par Péronne STRAT fille de Robert, leur mère.

f°3 v° Autres arrentements

Louis LEMAISTRE fils de feu Guillaume tient en arrentement venant de Guillaume LORTHIOIR et auparavant de Philippe CATTOIRE un touquet d'héritage contenant 5 à 6 pieds en carré pris sur le coin du marché de Tourcoing sur le chemin qui mène au Bleu Chastel où le défunt CATTOIRE fit édifier un ouvroir de tondeur, confrontant à un manoir qui aboute au dit marché, comme peut apparaître par les lettres pour ce faites et scellées des prédécesseurs de Monseigneur de Tourcoing le 15 de janvier 1550 parmi payant et rendant par chacun an outre la rente seigneuriale ordinaire 40 gros à payer aux 15 de janvier, un chapon et une poule à la St Rémy.

Guillaume ESQUIGNET fils de feu Guillaume au lieu de Jeanne PLALEMPIN veuve d'Olivier BOUCHE à laquelle a été accordé d'édifier sur le chemin qui mène du marché à la Croix, certaine devanture de maison sur quelque portion d'héritage ci comme du moins un pied moyennant trente gros par an, deux poules et le tiers d'une, le tout à payer à la St Rémy.

Les enfants de Bauduin LEFERT par succession de feu Agnès LEBLOND leur mère qui fut fille de feu Maillard tiennent en arrentement certaine portion d'héritage contenant une verge 3/4 où il y a manoir située en la ruelle qui mène vers les Ferrets tenant d'un, côté à l'héritage de Pierre DU COULOMBIER, d'autre à la portion suivant à charge d'en rendre au pardessus de la rente seigneuriale deux chapons par chacun an payables au terme de Noël comme appert es compte de l'an 1607.

Les enfants de Charles LANTE par succession de Chrétienne LEBLOND qui fut fille de feu Maillard, leur mère, tiennent en arrentement une autre portion d'héritage donné au dit feu Maillard par feu Philippe DUJARDIN receveur en vertu de lettre procuratoire de feu Madame DE SEMPY en date du 14 juin 1614, contenant 20 pieds... A St Rémy 3 chapons en nature

A Isaac LEMAITRE fils de feu Pierre fut baillé en arrentement la place des boucheries de Tourcoing contenant 7v 1/2 faisant le coin du marché et d'autre tenant à la maison de ville à charge de 2 chapons en plumes par an à payer la première fois à Noël 1620 et 36 livres à payer en deux termes le 5 août 1620 et le 5 février 1621. Ajout : Le capital des 36 livres fut remboursé par Marguerite LEMAISTRE veuve de Jean PREVOST, fille et héritière du dit Isaac ayant fourni 720 livres parisis portés en recette en 1668, ainsi ne sont plus dus que deux chapons

Au susdit Isaac LEMAITRE sur requête par lui présentée à Monseigneur le 16 juin 1632 et à lui accordé de se pouvoir servir du mur et pignon de la halle de Tourcoing pour y pouvoir joindre pennes et ventières pour faire tombes les eaux de son bâtiment qu'il a fait édifier en la place des boucheries du côté du marché et partie du côté de l'église et d'en pouvoir tier les venes du côté de l'église à condition que le seigneur n'en supportera pas les frais à charge de 6 gros par an sans rachat comme repris au compte de 1633.

Aux confrères de la confrérie saint Georges de Tourcoing fut donné en arrentement certaine portion d'héritage prises aux terres de la cense du Bus contenant 1c 1/2 où lesdits confrères ont fait leur jardin à charge de 4 livres parisis par an à Pâques pour la première fois en 1613.

Jacques MARLIER fils de feu Jacques tient en arrentement le tiers d'un cent avec manoir au lieu dit le Becquet de Paradis faisant le coin du fossé du jardin de la maison seigneuriale à charge d'un chapon par an à Noël depuis 1631 et 4 livres en argent par an à la St Rémy au rachat du denier vingt par accorde de la comtesse douairière le 23 octobre 1619.

Aux confrères de la confrérie Saint André à Tourcoing sur requête de Monseigneur de Tourcoing du dernier de juin 1636 leur fut accordé jusqu'à rappel 1c 1/2 pris aux terres de la cense du Bus où ils ont fait leur jardin moyennant 4 livres parisis par an à Noël et saint Jean Baptiste depuis Noël 1637.

Autres arrentements faits en la place où se trouvait le jardin des arbalétriers à Tourcoing confrontant la chaussée qui mène du marché vers Tournai et tenant à l'hôpital en suite des lettres procuratoires de Madame Yolande DE LANNOY dame de Sempy envoyées à Philippe DUJARDIN son receveur le 18 novembre 1608 qui fut divisé en 11 portions qui s'en suivent :

- Grad LORTHIOIR fils de feu Pierre par achat de Jacques DEBUISNES fils de feu André auquel André fut donné en arrentement 1/6e d'un cent
- Jacques MARLIERE fils de feu Jacques par achat de Dierick VANACKERE venant auparavant de la veuve Jacques TIBERGHIEU 1/6e d'un cent
- Jeanne SCAMPS fille non mariée de Josse par achat des hoirs de la veuve Jean DUMORTIER venant de Gilles MULLIER 1/6e d'un cent
- Jean DELESPAUL fils de feu Adrien par achat de la veuve Jacques DE COURCELLES 1/6e d'un cent
- Maître Adrien DESCAMPS opérateur par achat de Jacques LEPLAT venant de la veuve Hubert DE COURCELLES et de maître Pierre CORNETTE 1/6e d'un cent
- La révérende mère de l'hôpital de Tourcoing les 6, 7, 8, 9, 10 et 11e portions par donation et achat de chacun 1/6e d'un cent n'étant plus chargés du capital de 5 livres

f°7 Arrentements faits et donnés ainsi que s'ensuit :

- Pierre LEFEBVRE fils de feu Jacques ayant acquis des hoirs Jacques DEBUISNE un petit manoir sur 28v. Il se trouva tant pour sa commodité que pour l'embellissement de la rue qu'il était besoin de s'avancer l'un des coins d'environ deux pieds sur la rue accordé moyennant une poule par an à St Rémy depuis 1663.
- Jean LERUSTRE fils d'Etienne ayant acquis 1/2q venant de Catherine LEBLANC en la Verde Queue a demandé à avancer son bâtiment pour le mettre en ligne de celui de Nicolas NOLLET ce qui lui fut accordé en 1673 à charge d'une poule par an.

f°8 Le moulin Fagot

Catherine MASURE veuve de Jacques GRUART continue l'occupation qu'ils avaient pris du grand moulin de Tourcoing vulgairement nommé le moulin Fagot avec un manoir contenant 9c et un flégarde de 8v, 6 c jardinage, 10c labeur pour six ans commencés à la St Rémy 1659 et le moulin à mi-mars 1661.

Jacques LEMAN fils de Jean ayant pris en louage le grand moulin de Tourcoing dit Fagot pour y entrer au mi-mars 1666 après estimation d'Antoine DUCROCQUET de Roncq et Philippe DESCAMPS de Wasquehal, tous deux charpentiers et priseurs sermentés pour laquelle ladite veuve a eut pour caution Jacques MARLIERE et Georges DUVILLERS. Solvits jusqu'en 1678.

f°9 Moulin des Bruneaux

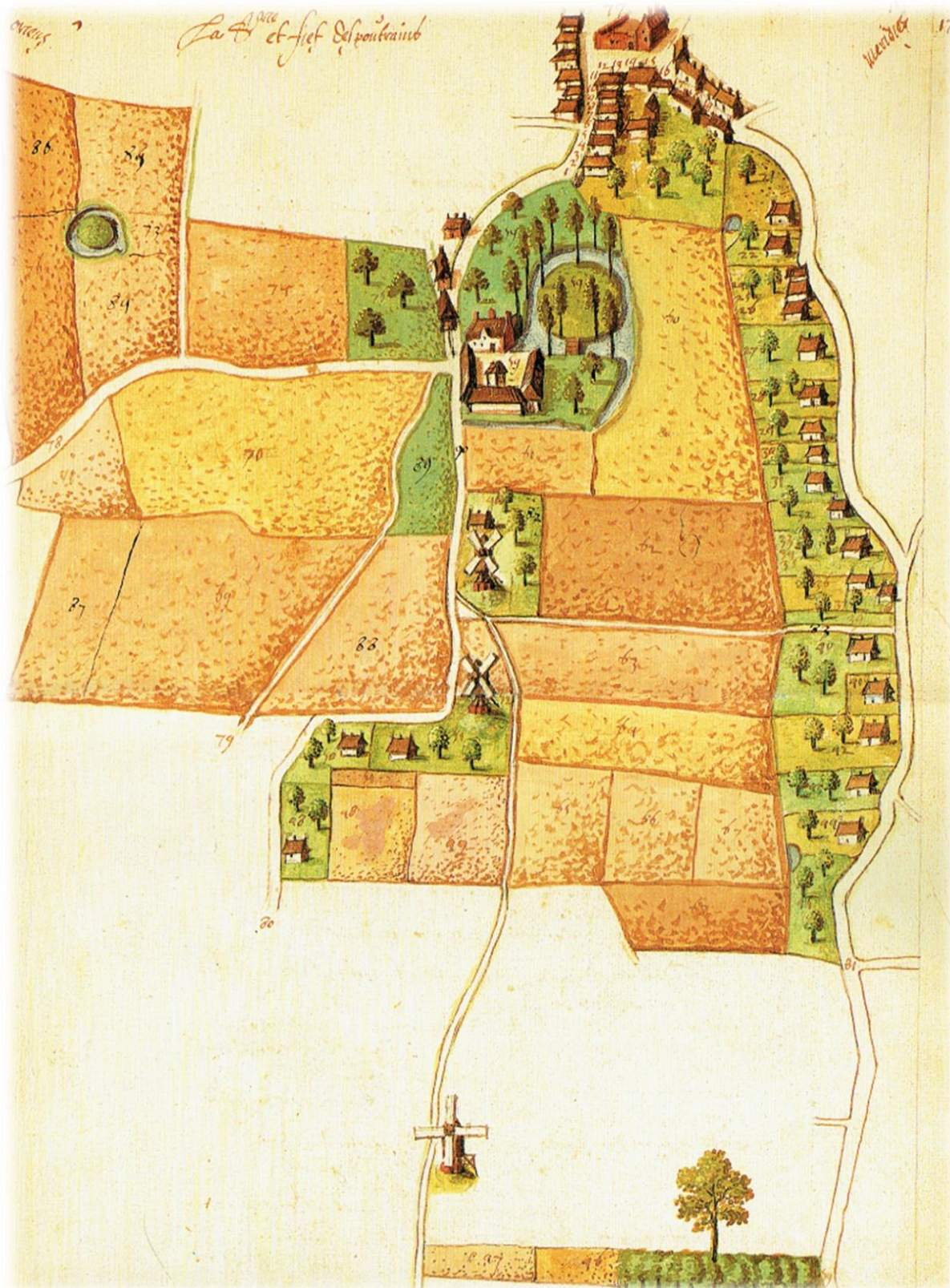
Jean BRACAVAL fils de feu Paul tient en louage le moulin vulgairement nommé le moulin des Bruneaux avec un manoir sur 3q pour six ans ayant commencé au mi-mars 1664. Ajout : Jean BRACAVAL fils a repris ce moulin pour six ans au mi-mars 1672. Solvits jusqu'en 1678.

f°10 Grand moulin des Poutrains

Philippe DELESPIERRE fils de feu Robert tient en occupation le moulin vulgairement nommé le grand moulin des Poutrains avec un lieu manoir sur 2c, 11c 31v, 7c jardinage ci-devant manoir ayant servit de demeure de l'occupation du petit moulin des Poutrains que ledit DELESPIERRE occupait et 1c où est assis le moulin pour six ans commencé le 1er avril 1660. Compte fait en 1667 avec lui pour farine reçue de lui et Elisabeth LA BOULAGERE. Nouveau bail commencé en 1666. Jean et Antoine CHOMBART payent 1668. Jean CHOMBART 1669. Ledit CHOMBART et les enfants font fin de cense et priserie en 1672. Louis DESTOMBE lui succède pour quoi s'oblige Philippe DESTOMBE son père. Solvits jusqu'en 1679.

f°11 Petit moulin des Poutrains

Jean LEMAN fils de Jean tient en occupation le petit moulin des Poutrains avec un manoir sur 6c 3q, 1c 7v où est assis le moulin et 6c 1/2 3v de labour pour six ans commencés le 1^{er} avril 1660. Nouveau bail en 1666. Solvits jusqu'en 1673.



*La cense des Poutrains et ses moulins
Album de Croÿ, Tome III, J-M Duvosquel*

f°12 Cense du Bus

Jacques DELAUBEL fils de feu Pierre et Marie CHOMBART sa femme tiennent en louage la cense du Bus sur 14b pour neuf ans depuis 1658 pour les terres et 1660 pour le lieu manoir. Nouveau bail en 1669. Solvits jusqu'en 1673.

f°13 Ferme du marché

Jacques LORTHIOIR fils de feu Jacques et Marguerite BARBION sa femme tiennent en louage la ferme du marché de compennage avec la ferme et droit de mesurage du charbon à Tourcoing à l'encontre des sergents du dit lieu qui ont droit de la moitié du mesurage du charbon seulement de pure grâce de son excellence pour trois ans commencés à la St Jean Baptiste 1662. Modération d'un quart en raison de la guerre en 1667. Nouveau bail en 1673. Solvits jusqu'en 1679.

f°14 6 cents de labeur

Jean François DELAUBEL fils de feu Pierre tient en louage 6c de labeur pour 9 ans commencé à la St Rémy 1656. Solvits jusqu'en 1678.

f°15 5 cents de manoir proche le moulin Fagot

Adrien DEHALLUIN fils de feu Jacques un lieu manoir sur 6c 3q acquis par feu son excellence d'Antoine TIBREGHIEN et consorts pour 9 ans depuis 1663. -1679

f°16 Petit manoir vers le moulin Fagot

Ambroise TARRELLE fils de feu Jean un manoir pris en 6c 3q du folio précédent pour six ans depuis 1659. Nouveau bail 1666. 1674 déduction pour percement d'une fenêtre par ledit Ambroise. 1677 modération à cause des pauvres temps. Quittance à sa veuve 1679.

f°17 Petit manoir près le moulin Fagot

Jean FARVACQ fils de feu Jean et Jeanne WELLECOMME sa femme un petit manoir compris dans les 6c 3q ci-avant depuis 1662 pour 6 ans. Antoine DUVILLERS a épousé la veuve et repris le louage en 1667. Reçu de Guillaume FAUVARCQ pour ce que Jeanne WELLECOMME sa mère devait encore pour le lieu qu'il occupe en 1678 et depuis Jean PHLIPO entré en 1678.

f°18 Petit manoir près le moulin Fagot

Jean PHILIPPO fils de Pierre un petit manoir compris en 6c 3q ci-devant depuis 1659. 1676 se plaint que son louage est trop grand par rapport aux autres. Grand vent en 1677 qui emporta toute la couverture n'étant lors plus en état de servir de demeure de quoi il s'est plaint. Le Sr LEROUX a constaté et décidé de démolir plutôt que de faire réparer pour le peu qu'il rend encore.

f°19 Terres et héritages appartenant au seigneur

- La cense du Bus sur 14b dont 5b 12c 1/2 cotières et renteuses et le surplus fief moins 1c aux confrères de St Georges depuis novembre 1609 et 1c 1/2 aux confrère de St André en juin 1636 et 1c vendu à Jacques DUCOULOMBIER en février 1641. Jean DELAUBEL occupe et desrente. 15b 8c 2q
- 9c de manoir et jardin servant de demeure à l'occupéur du moulin Fagot avec drève sur 8v et 6c de jardin et 10c labeur. Jacques GRUART occupe et desrente. 1b 9c 8v 1 poule
- 3c 3q de manoir et jardin où est assis le moulin des Bruneaux, le surplus servant de demeure au meunier. Jean BRACAL occupe et desrente. 3c 3q
- 6c 3q de manoir et jardin à usance de 3 à 4 petites maisons proches le moulin Fagot. Adrien DEHALLUIN occupe et desrente depuis 1663
- 6c de labeur tenant à la cense de Courouble. Jean François DELAUBEL occupe et desrente

f°20 Terres de l'hôpital

7c 1/2 où est le bâtiment des charrières, 3c petit prés, 10c jardin et labeur, le tout dans l'enclot. 1b pâture, 3c 1/2 labeur au Becquet, 6c labeur nommé le Préau, 14c labeur nommés le Haut Camp, 5c labeur, 3c labeur, 3c 4 grandes verges jardin, 5c 11v labeur à Plancquoy, 8c 5v labeur, 6c jardin à carlier, 6c 1q jardin au Tilleux, 1c

jardin au Touquet des Maizes Femmes, 6 portions des parties d'arrentement pris au vieux jardin des arbalétriers.
5b 9c 2q 3v, 12 chapons 1 poule. Solvits jusqu'en 1679

f°21 Terres de l'église

7c labeur, 8c, 3c. 1b 2c. Jacques et Gilles MOUTON occupent. Solvits jusqu'en 1678

4c labeur tenant à la chapelle Notre-Dame. 4c. Nicolas DESCAMPS occupe et depuis St Rémy 1664 Pierre DEHALLUIN. Solvits jusqu'en 1679

2c 1/2 labeur au Tilleux. 2c 2q. André CORNILLE occupe - rayé. Josse LEFEBVRE. Solvits jusqu'en 1679

f°22 Terres de la chapelle Notre-Dame

2b 6c manoir et jardin, 13c au Quesneau, 4c, 6c 2v, 13c labeur au Quesne Houplines, 5c, 5c, 4c, 6c, 7c. solvits jusqu'en 1679

f°22 v° Arrentements de maisons sur la chaussée menant du marché de Tourcoing vers Tournai

- Une maison à Jacques MARLIERE 1/2c

- Une maison à Jean DESURMONT 1/2c

- Une maison occupée par le chapelain propriétaire 1/2c

- Une maison ayant servie de maison pastorale présentement à Jean DESURMONT par achat 1/2c

- Une maison à pierre LEFEBVRE fils de Jacques 3q

- Une maison à Jacques LEFEBVRE fils de feu Pierre 3q

f°23 r° Terres appartenant à la communauté des pauvres de Tourcoing

4c pris en 24c occupés par Jean DELCAMBRE fils de feu Gilles, autres 4c pris dans les 24c, 6c dans les 24c, 6c dans les 24c, 4c parfait des 24c, 4c, 6c, 3c à Mertagne pris en 9c, 3c pré

f°23v° La commune de Tourcoing

3c 1/2 proche la planche Delvalle où on a bâti une petite maison pour y mettre les pestiférés

f°24 r° Terres et héritages chargés de rentes seigneuriales

- Pierre PREVOST fils de feu Nicolas 5c 1/2 de manoir et jardin à Carlier

- Le veuve Jean DUMORTIER nommée Isabeau DE GRIMONPAUT 2c 1v manoir et jardin à la Vuatine pris en 4c 2v contre Philippotte LEPERS et les hoirs Mathieu DUMORTIER, 4c labeur en 18c au lieu de la veuve Josse GRIMAUPONT

- Les hoirs Mathieu DUMORTIER tels que Guillaume, Mathieu, Louis et cinq autres frères et sœurs enfants du dit 1c 1/2 manoir et jardin à le Vuatine pris en 4c 2v contre la veuve Jean DUMORTIER

- Jean THEVELIN fils de feu Martin 1c 3q 5v manoir au Quesnel

f°25 - Jacques, Etienne et David DESROUSSEaux enfants de feu Etienne 3c 2q 13v manoir à Ferrest

- La veuve pierre LEROUGE fils d'Etienne dit Venu 8c 16v manoir et 8c par achat des hoirs Philippe CASTEL manoir / Ajout ultérieur : Par la mort de la veuve les héritages sont divisés depuis 1664 entre Arnould LEMAN par sa femme 8c, Gaspard SIX par sa femme 4c 8v, pierre YON par sa femme 4c 8v

- Jean DELCAMBE fils de Gilles 2c 1q 1/2 manoir à Le Rue

- La veuve Guillaume COILLAU fils de Philippe 5q manoir au Touquet des Maise Femmes

f°26 - Pierre TIBREGHIEN fils de feu Arnould 19v 1/2 manoir par achat de François PROVOST(?), par hoirie de son père 12c 11v 1/2 manoir à le Frette, par achat de Pierre RENARD 2c 3q jardin à Phalempin

- La veuve Augustin CLOUX 1c 1/2 manoir à Froissart

- Cornille CARRETTE 7c moins une verge manoir à Le Blanc Porte

- Les hoirs Henri FRY 3c 3q manoir à la Verde Queue

f°27 - Martin GLORIEUX fils d'Antoine 5c labeur vers les 7 frênes

- Jean DUTHOIT 12c labeur à la Verde Queue

- Pierre BOUCHE fils de feu Jean 14c 5v labeur par succession de sa mère au Croize Chemin / Ajout ultérieur Après 1670 mis 9c 2v qu'il a par sa femme

- Gilbert DUVILLERS fils de Gilbert 7c 3q manoir vers la Justice, 5c labour, 4c par achat de Philippe LEFEBVRE / Ajout ultérieur : Après 1666 5c labour vendus à Gaspard DESURMONT. Par achat de Cornille DELESPAUL(?) 1c labour à Piat. Après 1671 par achat d'Isabeau DESURMONT 4c 1q jardin au Quesnel. Après 1673 par achat de Pierre DESURMONT 4c 1q manoir. Après 1674 par sa femme fille de François FARVACQ 4c manoir
- f°28 - La veuve Arnould POLLET 2c 1/2q manoir au Flocon / Ajout ultérieur 1671 reçu du Sr Claude LEROUX ayant acheté cette partie
- Martin DHALLUIN fils de Georges par Hélène DUMORTIER sa femme 7c 3q manoir et jardin vers le moulin Fagot
- Antoine DE BEAUMONT par Marie CATREKER fille de feu Jean, sa femme 2b 11c manoir, jardin et labour acheté par ledit feu Jean de Jean DESBONNET au vinage des Clarisses, par achat de Jacques LEPLAT 2c 1q jardinage, par achat de Philippotte OUDART veuve de Nicolas DESBONNET 13c labour
- f°29 - Michel DELCAMBRE fils de Nicolas 4c 1q manoir et jardin à Le rue
- Philippe FARVACQUES jadis greffier de Tourcoing 2c / Ajout ultérieur : Jacques LEFEBVRE fils de feu Jean par achat en octobre 1664
- Jean DELCAMBRE fils de Jacques 4c de manoir et jardin au Croize Chemin, 6c labour dont 2c par achat de Jacques DELCAMBRE, par Catherine FERREST fille de Noël, sa femme 3c 1/2 jardin à le Defflière, 3c 22v 1/2 de fenart à le Defflière / Ajout ultérieur : 1669 divisé entre Jean DELCAMBRE fils 4c et Antoine DELESCLUSE par Catherine DELCAMBRE sa femme 6c. A Gilles DESROUSSEUX par achat 3c 2v et à Jacques DELCAMBRE fils 3c 22v
- Jacques MASUREL fils de Lambert 3c 1q 1/2 manoir et jardin au Flocon contre la veuve Lambert MASUREL, 39v jardinage venant de Pasquier MASUREL, par achat des enfants Jacques CLARISSE 8c 1/2q manoir et jardin à Clarisse / Ajout ultérieur : 1673 par achat de Noël TIBERGHIE 8c 12v
- f°30 - Jean LEMAN fils de Pierre 13c moins une verge de manoir et jardin au Croize Chemin, 8c 23v 1/2 labour, 12c 19v labour / Ajout ultérieur : Pierre LIBERT par achat en 1666
- Nicolas LEMESRE fils de Michel par sa femme, fille de Cornille DELTOMBE 2c manoir et jardin à la Mal cense
- (La veuve) Jean DESPLANCQUES fils d'Arnould 6c manoir et jardin à Carlier
- (La veuve) Guillaume DELPLANCQUE fils de François 3c manoir et jardin à Plancquoy imparté avec Nicolas PREVOST à cause de Michelle DELPLANCQUE sa femme / Ajout ultérieur : Par achat de Jacques DELMASURE 2c labour à Carlier 1665
- f°31 - Pierre FARVACQUE fils de Lambert 4c 3q manoir et jardin, par hoirie de Jeanne MOUTON sa mère 10c 1q labour au Haut Vinage
- (La veuve) Arnould DURIEUX 1c manoir et jardin à Froissart / Ajout ultérieur : 1670 par la mort d'Arnould décédé sans enfants cet héritage échut à Anne LECONTE sa nièce, par la mort de laquelle Mahieu et Jacques CASTEL ses curateurs ont vendu à André SPETBROIT 83v, disant ne lui appartenir davantage, les 17v restantes étant tout au milieu de ce cent appartenant aux hoirs de feu (blanc). N'a pas payé.
- Guillaume DELPLANCQUE fils de Salomon par achat des hoirs Pierre TIBREGHIE 7c 1/2 manoir et jardin à Carlier, par achat de Jean LEPERS 1q manoir et jardin au Touquet des Maises Femmes, 1/2c 1/2q labour à Plancquoy, par achat de Jean LEPERS 1c jardin, par achat des hoirs Pierre DEROUSSEUX 9c manoir et jardin à Carlier, par achat de Jean LEPERS venant par Catherine LEPLAT fille d'Adrien, sa femme 5q manoir et jardin au Touquet des Maises Femmes contre Philippe COILLAU et Jacques LEROUGE, par achat de Jacques LEMESRE 2c 6v 1/2 manoir et jardin à Carlier, par achat de Jacques DESROUSSEUX 5 grandes verges manoir à Nieuho, par achat des enfants Gilles LIAGRE et de Pierre HONORE 3c 3q 6v manoir et jardin à le planque Delval
- f°32 - (La veuve) François FARVACQUES au nom d'Anne WACRENIER de Lille 11c manoir et jardin au Flocon par achat d'Olivier DELTOMBE / Ajout ultérieur : Jean POLLET
- ladite veuve François FARVACQUES par achat venant de Philippe DUJARDIN fils de Thomas 5c 1q manoir et jardin au Quesne Houplines, 15c 18v labour par achat de Jean et Vincent LEFEBVRE venant de la veuve Josse DHALLUIN
- ladite veuve François FARVACQUES par achat d'Arnould MOUTON 8c 3q manoir et jardin à Carlière, par achat de Gaspard DUBOIS 5c 1q manoir et jardin au Quesne Houplines / Ajout ultérieur : 2c labour par achat des hoirs Jacques DELTOMBE 1677
- Morceau de papier ajouté : Le Sr Jean POLLET par achat de la veuve Charles FARVACQ 4c manoir et jardin à Carlier 1676
- f°33 - Arnould DEKER fils de Jean 1b 7c manoir et jardin à Carlier, 5c 1/2 1v jardin par achat des hoirs Michel FARVACQUE
- (Les hoirs) Jacques GROUILLON fils de feu Jean 13c manoir et jardin à Carlier, 7c labour et pré, 6c labour, 7c 1/2 jardin et labour à Carlier, 3c 60v labour, 2c 1/2 labour / Ajout ultérieur : 1667 2c 2v labour vendus à la veuve

- Robert DECOTTIGNIES. Par un compte de 1676 fait avec Péronne BLAZET veuve de Pierre FREMAUT et Gilles TIBREGHIEN occupeur il s'est trouvé que ladite Péronne a 1q 1/2 de trop. Mettre 3q sur Pierre GROUILLON
- f°34 - (La veuve) Jacques BLAUWART et Antoinette BLAUWART sa soeur par achat de Jean GROUILLON 29c 1/2 manoir, jardin et labour au Tilleul, 9c 1/2 labour au vinage de Horneculz, 4c labour, 2c 1/2 pré au Haut Vinage
- (La veuve) Jacques FARVACQUES fils de Philippe 3c 3q manoir, jardin et labour au Becquet, par Marie TIBREGHIEN fille de Jean, sa femme 8c manoir et jardin à Cinq Fours
 - Christophe TIBREGHIEN 17v manoir à la Ruelle, par achat de la veuve Jean CAPPART(?) 1q 6v 1/4 manoir à Nieuho
- f°35 - François FARVACQUES fils de feu Jean dit Camus 4c 1q 6v manoir et jardin, par achat de Jean DESMETTRE 1q manoir à Marlière, par achat de Jean FARVACQUES son frère 5q 19v, par achat de Jacques LELEU et Laurent LOUAGE 5c 2q 14v 1/2 labour à Le Rue, par hoirie de sa mère 4c manoir et jardin à Le Rue, par achat venant d'Antoine CHOQUELET 17v manoir à Ferrest, la moitié d'un quartron 1/2 manoir à Ferrest contre Josse FOUAN venant de la veuve Jacques THEVELIN, par achat des curateurs de Léonard DELADERRIERE 1c 1/2 jardin à le frette / Ajout ultérieur : Divisé entre Marie Elisabeth FARVACQUES, Antoine SCALBERT, Pierre LEROUGE, Gilbert DUVILLERS, Guillaume YON. 1664 retiré moitié d'un quartron 1/2 vendu à Jacques DESTOMBE. 1665 4v manoir à la rue du Haze par achat de Jacques HOUZET. 1666 retiré les 17v en Ferrest vendues à la veuve Pierre ROUZET. 1668 retiré les 44v vendues à Charles DELEHEIYE(?). 1674 Divisé entre ses héritiers ci-dessus sauf Guillaume YON par achat.
- (Les hoirs) Jean SEQUEDIN de Lille 1b 12c 11v manoir, jardin et labour à la Blanc Porte
 - (La veuve) Jean DUCOULOMBIER fils d'Arnould 2c manoir et jardin à Marlière. Georges DUCOULOMBIER son fils l'occupe
- f°36 - (La veuve) Pierre POLLET fils de Jacques par achat d'Ignace DUCOULOMBIER 24v manoir à la rue du Haze
- Robert DELANNOY fils de Robert par achat d'Ignace DUCOULOMBIER 20v manoir rue du Haze / Ajout ultérieur : Philippe fils de Philippe et non à ses fils Pierre et Robert (sic). 1664 Reçu de Guillaume DELANNOY tuteur de Pierre et Robert DELANNOY
 - (Les hoirs) Jean DESRESMAUX fils de Christophe 6c 7v manoir et jardin au Croize Chemin / Ajout ultérieur : A Georges DESRESMAUX son fils
 - Jean HOUZET fils de Jean 8c 10v manoir et jardin à Piat par achat venant de Gaspard BARBION lequel en avait fait donation à l'église et aux pauvres de Tourcoing, venant de Noël CASTE 6c 2q 6v labour, par l'hoirie de son père 5c labour à Le Rue, par achat de la veuve Pierre DUFORST 6c labour à Herneclus, par achat de la veuve Charles TAVERNE 6c 2q 24v jardin au pont des Piat, 6c 1/2 labour, par achat des hoirs Gilles DELADESSOUS 4c 21v manoir et jardin à Piat, 6c labour venant de la veuve Lion DELESCLUSE, par achat des enfants Jean GROUILLON 9c labour, 1c 43v pré
- f°37 - Sébastien DESMASIERE fils de Jacques 5c 3v manoir et jardin à Piat, par achat d'Antoinette LEROUGE femme de Pierre DESROUSSEAUX 5c manoir et jardin à Le Rue
- Marie DHALLUIN fille de Pierre par sa mère qui fut fille de Pierre GRUART 10c 9v manoir, jardin et pré à Piat / Ajout ultérieur : Jacques DELTOMBE fils de Georges a épousé ladite Marie
- f°38 - (La veuve) Jean DELTOMBE fils de Balthazar dit Courage 1c 1/2 pré à Le Bail, un manoir au marché, 1q 1/2 manoir et jardin à Le rue Des Poutrains, venant de Catherine DELTOMBE sa soeur 2c 20v manoir près le moulin Fagot, par achat de Jean DELTOMBE 2c 1/2 jardin à Ferrest / Ajout ultérieur : 1665 j'ai tiré 10v 1/2 et mis sur Jean DELCOURT, 1671 ajouté 4c 14v
- Pierre DUCOULOMBIER fils d'Arnould un manoir au marché, 2c jardin à Le Rue, 5c, 1q manoir / Ajout ultérieur : Arnould DUCOULOMBIER fils de Pierre. 1667 divisé à Toussaint MARLIERE par sa femme 7c, Laurent PONTUS par sa femme 1q et le reste à Arnould DUCOULOMBIER le premier lieu manoir
 - Pasquier MASUREL fils de Lambert 3c 1q 1/2 manoir et jardin au Flocon, 1/2q manoir par achat de Lambert WELLECOMME / Ajout ultérieur : A Toussaint MASUREL son fils. Tiré 39v vendues à la veuve Jacques MASUREL. 1674 tiré 10v maintenant à la veuve Jacques MASUREL. 1675 divisé la moitié à Toussaint MASUREL 33v à Gilles MASUREL et à Pasquier MASUREL 17v,
 - Philippe DESROUSSEAUX fils de Jacques 45v manoir à la Croix / Ajout ultérieur : Pierre DESROUSSEAUX fils de Pierre - Antoine LEROUGE
- f°39 - Michel DHALLUIN fils de Pierre 4c manoir et jardin à Le Rue, par sa femme fille d'Arnould DESROUSSEAUX 7c manoir et jardin à le Mal Cense, par sa mère 3c 1q 11v 1/2 manoir et jardin à Le rue, venant de Lambert LOUAGE 4c 3q 21v 1/4 labour dont 3c à Marlière et le reste à Le Rue
- Noël BARBION fils de Noël un manoir au marché sur 2 grandes verges 1/2

- Jean LEFEBVRE fils de Louis 6c 1/4 1v manoir et jardin à la croix, 1/3 de 17c 2q faisant 11c 2q 16v 2/3 labour à Brecquette / Ajout ultérieur : Josse LEFEBVRE l'un des hoirs occupe
- Gilbert DELMOTTE fils de Pierre 1/2q manoir à La Ruelle du cimetière au Bosquet
- f°40 - Jacques LENIEZ fils de (blanc) et Françoise LENIEZ sa soeur, maître Jacques CASTEL chapelain d'Harlebeke ont ensemble par hoirie de Françoise CROMBET veuve à son trépas de François DELATTRE 1b 4c manoir, jardin et labour au Tilleux à Berdam / Ajout ultérieur : Jean GROUILLON fils de Jean occupe
- Lesdits Jacques LENIEZ et consorts 3c labour à le Watine
- (Les hoirs) Philippe DUPREZ venant de Marie CROMBET veuve à son trépas de Simon CASTEL 1b 3c manoir, jardin et labour au Croize Chemin
- Agnès SIX fille de Victor 2c manoir et jardin à la Verde Queue
- f°41 - Jean DELPOULLE fils de Jean par achat des hoirs de la veuve Jacques MOUTON 6c 1/2 manoir et jardin à Clarisse, 1/2q manoir rue des Poutrains, 9v manoir à Haute Rue / Ajout ultérieur : les 1/2q à Jacques DELPOULLE et les 9v à Jean DELPOULLE par hoirie de son père. 1669 ajouté 1q 1/2 à Jacques son fils par achat de Catherine GLORIEUX manoir au Tilleux, 1672 tiré 1/2q et le dernier quartron 1/2 mis sur Jacques DELPOULLE et 9v à Jean DELPOULLE. 1679 ajouté 1q 1/2 acheté à Guillaume BOUCHE
- (La veuve) Martin DELGATTE 5c manoir, jardin et labour à Le Rue
- (Les hoirs) Gilles DHALLUIN qui fut fils d'Antoine 16c 1q jardinage au Fresnoy, 3c 1q labour
- f°42 - (Les hoirs) Philippe SELOSSE 9c 10v manoir et jardin à le Defflière
- Vincent LEFEBVRE fils de Jean 7c 1/2 manoir et jardin au Flocon, 4c labour, 35v jardin au moulin Fagot
- André PLETBROIT fils de Gilbert 1c 2q 1v 1/2 manoir et jardin à Bucquoy / Ajout ultérieur : 1670 ajouté 3q 8v pris en 1c venant d'Arnould DURIEUX
- (Les hoirs) Philippe DELESPIERRE fils de Robert 8c manoir et jardin / Ajout ultérieur : Jacques CAUDEAU fils d'Arnould. 1675 vendu à Josse CADEAU 7c et 1c à Jean DELTOMBE
- Pierre NOLLET deux portions prises au jardin venant de la veuve Philippe LEMAN f°170, l'une de 17v et l'autre de 84
- f°43 - (La veuve) Nicolas DELBARRE nommée Marie FARVACQUES 1q 1/2 manoir vers le marché, 1q manoir devant l'abreuvoir
- Cornille DELBAR fils de feu Nicolas 1q 1/2 manoir ci-dessus
- ladite veuve Nicolas DELBAR 5q labour au vinage de Hornecul / Ajout ultérieur : Pierre NOLLET fils de feu Pierre. 1669 divisé 1q 1/2 à Pierre NOLLET par Suzanne DELBAR sa femme et 5q
- Jean LEMAITRE fils de Guillaume 1q manoir au marché / Ajout ultérieur : 1668 A la veuve Philippe LECLERCQ par achat
- Jacques DELMOTTE fils de Guillaume 1c 3q 1/2 manoir et jardin à le Frette, par achat de Jeanne et marie DELADERRIERE 1/2q manoir et jardin à le Frette
- f°44 - Dominique HANEGRAU par succession d'Arnould DELBECQUE 5c labour vers la Planque Delvalle
- (Les hoirs) Jean CHOMBART fils de Josse 4c 12v manoir, jardin et labour à Planquoy / Ajout ultérieur : Aux enfants de Philippe DELPORTE par Marie CHOMBART leur mère. 1663 reçu de Jean CHOMBART.
- (La veuve) Jacques DESROUSSEAUX fils d'Antoine 1/3 de 8c manoir et jardin à le Blanc Porte contre Antoinette DELLIS et Jacques DESROUSSEAUX qui ont chacun un autre tiers faisant chacun 2c 2q 16v 2/3v / Ajout ultérieur : 1670 encore 2c 2q 16v faisant le tiers sur Antoinette DELLIS
- Antoinette DELLIS 1/3 de 8c manoir et jardin à le Blanc Porte contre Jacques DESROUSSEAUX fils d'Antoine et Jacques DESROUSSEAUX fils de Jacques / Ajout ultérieur : 1669 mis le tiers sur Jacques DESROUSSEAUX ci-avant et les 5c labour sur Charles FARVACQUE
- f°45 - Cense du Bus appartenant à Monseigneur sur 14b dont 5b 12c 1/2 de terre cottière et renteuse, le reste fief moins 1c 1/2 aux confrères de St Georges et 1c 1/2 en arrentement aux confrères de St André. Vendu 1c à Jacques DUCOULOMBIER en février 1641. Jacques DELOBEL occupe
- Hubert WATTINE fils de Philippe 6v 1/4 manoir au Becquet
- (La veuve) Antoine CASTEL 6v 1/4 manoir au Becquet / Ajout ultérieur : A Jean CATTEAU (sic) fils et à Cornille CATTEAU son frère. 1660 reçu de Jean CATTEAU fils jusque 1671
- (La veuve) François DELPORTE fils de Jean 2c 1q 8v 1/3 manoir et jardin à le Defflière
- f°46 - Guillaume DELESPIERRE 26c 1/2 manoir et jardin au Croize Chemin, 4c 10v, 4c, 8c 1/2 à le Beno, 13c 1/2, 14c 17v, 15c 17v, 10c le tout labour
- Jean DELTOMBE fils de Philippe par Antoinette DELADERRIERE fille de feu Léonard, sa femme 3c 2q manoir et jardin à le Mal cense

- Pierre LEMAITRE fils de feu Guillaume 11v compris 1v 1/2 acheté de Michel WELLECOMME au marché, 7c 2q 18v manoir et jardin au bas du moulin Fagot, par sa femme fille de Pierre MALFAIT 1/2c manoir à Ferrest
- f°47 - Jean DELCOURT fils de Pierre 1q 1/2 manoir à la Rue du Haze / Ajout ultérieur : 1665 ajouté 19v 1/2 jardin par achat de la veuve Jean DELTOMBE. 1666 tiré la moitié de 19v 2q mis sur Charles FARVACQUES. 1675 divisé à Jean SCRIVE par Anne DELCOURT fille de feu Jean 24v, Jean DESREMAUX par Marie DELCOURT sa femme 17v 2q et à la veuve et enfants de Jean DELCOURT fils du dit Jean 6v
- (Les hoirs) Jean DELTOMBE 10c manoir et jardin à le Rue, (3c 3q jardin - rayé) / Ajout ultérieur : A Jacques DELTOMBE fils. 1665 (tiré 3c 3q à Antoine DELTOMBE fils, à Martin BEGHIN par sa Suzanne DELTOMBE sa femme 2c pris hors des premiers - rayé). 1667 par achat des hoirs Philippe MASURE 1c 1/2 1v jardin. 1668 tiré 3c savoir 1c mis à Antoine DELTOMBE, 3q sur Martin BEGHIN et 2q sur Philippe DUGARDIN. 1676 tiré 2c 2q vendus à Martin MASURE, tiré 2c vendus à Jean POLLET
- (La veuve) Jean DELTOMBE fil de Jean 1/2c manoir et jardin au Tilleux, la moitié par hoirie de Jean DELTOMBE son père-grand et l'autre par achat de Jean CAUDRON, venant de Jean DELTOMBE fils de Jacques 5c 2q manoir et jardin au Tilleux
- (La veuve) François LEMAN fils de Betreumieux 6c manoir et jardin à Le Rue, par achat d'André MOUTON 1c 1/2 manoir et jardin à Le Frette / Ajout ultérieur : 1667 tiré la moitié des 6c mis sur Adrien LEMAN son fils. 1670 tiré 3c mis sur ledit André LEMAN
- f°48 - Jacques CATTEAU fils de Noël 1c 1/2 pré à Le Bail, par hoirie de son père 4c 4v moins pré à Le Bail / Ajout ultérieur : A Cornille CATTEAU son fils.
- Rose CHOMBART veuve d'Antoine LIBERT remariée à Pierre LEMAITRE 3q moins 3v manoir sur le marché / Ajout ultérieur : Jean DERVEAU fils de Pierre. 1665 Jean DERVEAU fils de Pierre a acheté. 1668 par achat de la veuve Philippe LECLERCQ 5 à 6v manoir sur le marché, par Antoine LENOIR et sa femme 3q manoir au touquet et 6c manoir et jardin à la Verde Queue. Par achat de Jacques HOUZET 4c depuis 1670.
- Pierre DUQUESNOY fils d'Antoine 2c 2q jardin à Horneucul / Ajout ultérieur : Jacques DUQUESNOY fils
- (Les hoirs) Josse DELPORTE fils de Jean 1/2c manoir et jardin à le Mal cense
- (La veuve) Mahieu LAGACHE par Jossine LEMAY sa femme 4c 12v manoir et jardin à Clarisse, 7c labour à Clarisse / Ajout ultérieur : A Jacques LAGACHE fils. Les 7c vendus à Georges DELTOMBE en 1662
- f°49 - Péronne et Marie LEMAN filles non mariées de feu Pierre 17v manoir vers le marché / Ajout ultérieur : 1671 mis sur Pierre LEMAN ayant hérité de ses dites sœurs par leur mère
- Jean LEROUGE 3q 1/2 manoir et jardin
- (Les hoirs) Michel MUETTE 9c 1q manoir et jardin à Lespinette
- (La veuve) Pierre DELESPAULE fils de Cornille 4c 6v jardin par Marguerite BOUCHE sa femme à le Defflière, 5c 40v par partage comme dessus, 6c 60v labour à le Mal cense, 4c jardin et labour venant de son père à Piat
- (Les hoirs) Noël PHLIPO fils de Balthazar 10c 3q 18v 1/2 manoir, jardin et labour à Le Croix / Ajout ultérieur : 1664 par achat d'Hélène DESROUSSEAUX 20v manoir devant l'hôpital et 3c jardinage par achat de Pierre LIBERT
- (La veuve) Pierre DELESPAUL ci-devant 4c 6v et 5c 40v, 6c 60v
- f°50 - Oste PIAT fils de Lambert 7c 3q labour vers La Justice, 5c 2q à Piat, 7c manoir et jardin, 18c 1/2, 2c manoir et jardin à usage de taverne, 5c 5v manoir et jardin, 4c 20v jardin / Ajout ultérieur : 1672 divisé entre Philippe PIAT fils 1b 3q 5v, Charles DHALLUIN par sa femme 1b 1c 1q et à Marie PIAT fille 1b 20v. ledit Oste est mort le 02/02/1671
- Marie PIAT fille d'Oste ci-dessus 5c 2q labour à Piat, 6c pris es 18c 2q ci-dessus, 4c 5v jardin et 1/2c manoir pris es 7c
- (La veuve) Jacques DE GRIMAUPONT fils d'Antoine 1c 1q 23v labour au Croize Chemin / Ajout ultérieur : 1670 mis sur Robert DE GRIMAUPONT
- Jean et Robert DE GRIMAUPONT enfants d'Antoine et Nicolas sa femme 4c 2q 4v labour au Croize chemin / Ajout ultérieur : Robert Robert (sic). 1670 1c 1q 23v pris ci-dessus.
- f°51 - (La veuve - Les hoirs) Gilbert BOUCHE 10c 3q 7v 1/2 manoir et jardin à le Blanc Porte. Jacques BOUCHE l'un des hoirs occupe. 1676 : mis sur la veuve Jacques MASUREL qui l'a acheté
- (La veuve) Nicolas BOUCHE fils de Gilbert 2q 8v 1/3 jardin par achat de Guillaume BOUCHE à le Blanc Porte. Jacques BOUCHE ci-devant occupe dit l'amis de Dieu. 1676 : mis sur la veuve Jacques MASUREL qui l'a acheté
- (La veuve) Antoine HOUZET fils de Jean 1b 12c 1q 7v manoir, jardin et labour à piat, 7c 1/2 jardin et labour à Le rue. / Ajout ultérieur : Jean HOUZET fils. 1665 : par achat de Jacques HOUZET 7c labour à Le rue. 1676 : tiré 8c mis sur Jacques l'ancien(?) et 10c sur Marie HOUZET, le reste à Jean HOUZET

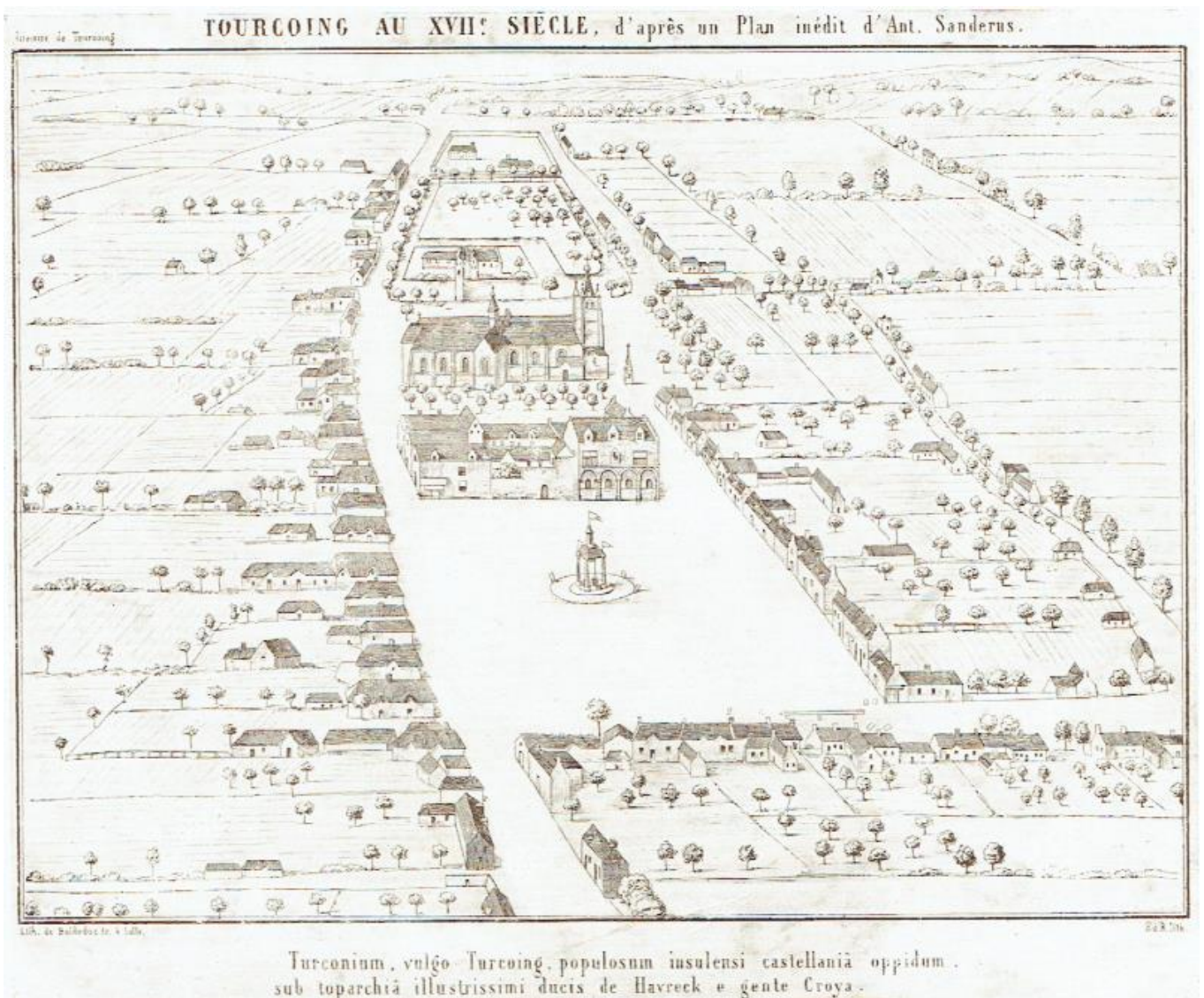
- Jacques LEDOUX fils de feu Jean 2c manoir et jardin / Ajout ultérieur :1670 à Gaspard DESURMONT par achat
- f°52 - Jacques ESQUYGNET fils de Josse par Jeanne FARVACQUES fille de Philippe, sa femme 7c 28 petites verges manoir et jardin au Croize Chemin, 8c moins 13 petites verges manoir et jardin à Le Rue / Ajout ultérieur : 1666 Les 8c moins 13 verges vendus à Arnould CAUDRON
- François BRIET fils de Pierre 9c manoir et jardin à Franc Fief, 21c 17v labeur en deux pièces
- Robert VANKERCOVE fils de Robert 11c 1/2 manoir, jardin et labeur à Le Rue / Ajout ultérieur :1666 Jacques FLORIN(?) par achat
- (Les hoirs) Pierre LECOMTE de Roubaix 4c 3q 5 petites verges manoir et jardin au Hameau, 10c 1/2 3 petites verges labeur. Lambert LECOMTE, l'un des hoirs, occupe.
- f°53 - (La veuve) Daniel LAGACHE 11 grandes verges manoir et jardin à Ferrest
- (La veuve) Isaac LEMAITRE fils de Jean 11c manoir et jardin à Clarisse compris 6c labeur, 2c labeur par achat de Jacques CATTEAU / Ajout ultérieur : Jean BOURGEOIS fils de Jean par achat
- ladite veuve Isaac LEMAITRE 3 grandes verges 1/2 manoir au marché, 16v manoir rue de Lille, par achat des hoirs Jacques DESROUSSEAUX 6c manoir et jardin à la Verde Queue / Ajout ultérieur : 1668 divisé entre Louis LEMAITRE le manoir de 3 grandes verges, 3q au Touquet, Jean DERVEAU par Catherine LEMAITRE sa femme 6c manoir à la Verde Queue et les 16v à Charles FARVACQUE en a la moitié par achat et l'autre à Françoise LEMAITRE
- (La veuve) Verner DE TROOSTOR par sa femme, fille de François WACRENIER 1b 3q manoir, jardin et labeur à le Blanc porte, 5c jardin
- (Les veuve et hoirs) Gilbert FARVACQUES sur leur cense à Marlière sur 11b 6c 5v mais comme les derniers 4c 5v au Flocon ne sont pas compris dans la cense et se dérentent à part, ne se trouve que 11b 2c mais par l'achat qu'ils en ont fait de Jean DELAHAYE en a 10b 14c et comme ledit FARVACQUES a acheté 5c de Pierre ROUSSEL il doit y avoir 11b 3c et depuis joints 4c 1/2 labeur par achat des hoirs Lion TIERS font ensemble 11b 7c 2q. Mais comme en 1652 ledit Gilbert fit un échange avec Jacques DELESPAUL de 9c 60v contre 9c 26v il faut diminuer de 34v. Cornille DUQUESNE occupe
- f°54 - Les dits veuve et hoirs Gilbert FARVACQUES venant de Noël FARVACQUES 7c 2q 2v manoir et jardin au Flocon, 4c 5v de pré
- Philippe DHALLUIN fils de Gilles 7c manoir et jardin au Flocon, 2c 23 grandes verges labeur moins 2q vendus à Nicolas DE COURCELLE restant 2c 1q 17v, par achat de Jean PASQUIER 2c labeur / Ajout ultérieur : 1665 tiré les 2c vendus à Jean CRESPEL. 1668 A Robert DESURMONT par achat
- Jacques FARVACQUES fils de Philippe 8c manoir et jardin au Becquet
- f°55 - Antoine LEBLOND fils de Maillard 1/2c manoir
- Jean PREVOST fils d'Adrien 5c 10v manoir et jardin au Hameau / Ajout ultérieur :1669 tiré 4c 3q 6v vendus à Isambart LEFEBVRE. 1672 : vendu à Isambart LEFEBVRE
- (La veuve) Gauthier PIAT 8c manoir et jardin au Croize Chemin / Ajout ultérieur : A Sébastien DELMASURE fils de Corille(?) par Marie PIAT sa femme
- (Les hoirs) Jean DELPORTE fils de François la moitié de 13c 2q 3v manoir, jardin et labeur au Croize Chemin contre les hoirs Pierre CASTEL. Jean DESURMONT, l'un des hoirs, occupe.
- f°56 - (La veuve) Pierre DELTOMBE fils de Jean 2b 14c manoir, jardin et labeur ai Tilleul
- (La veuve) Jean DELESPAUL fils de Jacques 1q 1/2 manoir et jardin à Ferrest
- Pierre DUGARDIN fils d'Etienne 1/2c manoir et jardin à Clarisse / Ajout ultérieur :(La veuve) Christophe LEMAHIEU nommée Marie DUGARDIN
- (Les hoirs) Françoise BOULET 10c manoir, jardin et labeur à Le Rue / Ajout ultérieur :Aux enfants de Martin TONNEL tels que Jean et Pierre TONNEL par achat. / Ajout ultérieur : Jean TONNEL fils de Martin
- f°57 - Grand LEFEBVRE fils de Guillaume 10c 2q manoir et jardin à Carlier, par achat de la veuve Cornille CARRETTE 1/2c 5v manoir au Touquet des Maise Femme
- Adrien DESRESMAUX fils de Christophe par Mare GROUILLON fille de Jacques, sa femme 8c manoir et jardin au Pire / Ajout ultérieur : A Marie Elisabeth DESRESMAUX fille de Christophe
- (La veuve) Pierre DELBECQUE fils de pierre nommée Jeanne DERVEAU de Roubaix 7c 4v labeur au Tilleul par achat en deux fois aux hoirs feu Jacob POUCHAIN, par achat comme dessus 4c 1q manoir et jardin vers le Haut Vinage, par achat de Jacques TIBREGHIEN 4c 1/2 labeur vers les Sept Fresnes, par achat des hoirs Antoine GOBERT 6c 2q 3v manoir et jardin au Tilleul / Ajout ultérieur : A Jacques DELTOMBE fils de Philippe. 1672 4c 26v jardin au Flocon par achat des enfants pierre DERVEAU. 1675 : par achat des hoirs Nicolas NOLLET 5v manoir à Nieuho. 1676 : Par achat des hoirs Vincent MONTAIGNE 1/2q manoir

- Gaspard DE COURCELLE fils de Pierre et Jeanne PHLIPO sa femme auparavant veuve de Philippe DESMETTRE 5c
labeur à Marlière par achat des hoirs Grard DUQUESNOY, 2c manoir et jardin à Nieuho / Ajout ultérieur : 1665
tiré 2c mis sur Pierre COISNE(?) par achat
- f°58 - Jean DESMETTRE f2b manoir, jardin et labeur entre la Justice et la chapelle des Marlières, 2c / Ajout
ultérieur : Jean DESMETTRE fils. 1670 tiré 4c labeur vendus à Gaspard DESURMONT et 5c 3q jardin à Philippe
LEM... par Claire DESMETTRE sa femme. 1671 reçu de Jean DESMETTRE fils. 1674 tiré 5c 43v mis sur Pierre
DESMETTRE et 1/2c 2q 7v à François SELOSSE et Jacques DESMETTRE, reste 6c 26v à Jean DESMETTRE fils de
feu Jean
- Alexandre CATTOIR par sa femme fille de Guillaume LEFEBVRE 2c 2q 13v manoir et jardin à Carlier / Ajout
ultérieur : A Cornille CATTOIR fils
- (La veuve) Jean DENOYELLE qui fut procureur à Lille 10c 12v manoir et jardin proches du moulin Fagot
- (La veuve) Noël DELPOULLE 6v manoir à la Haute Rue
- f°59 - (La veuve) Nicolas CLARISSE fils de Thomas 5c 2q 19v manoir et jardin au Hameau, par son père 5c 2q pré à
Clarisse
- (Les hoirs) Gilbert DELEBECQUE fils de Jean 6c manoir et jardin à la Verde Queue
- Jean WELLECOMME fils d'Olivier par achat de Jean LEMAN 1q manoir à Le Rue des Poutrains / Ajout ultérieur : A
Bauduin COUSIN par achat avec une taverne nouvellement bâtie
- (La veuve) Jean BILLET fils de Jacques 2c 1q 11v manoir et jardin à Ferrest / Ajout ultérieur :1668 Par sa femme
4c manoir et jardin à Le Rue et 4c labeur proche le moulin Fagot
- f°60 - Les confrères de saint Sébastien 2c 2q 1/2 où sont leur berceau et la manoir à usance de taverne où pend
l'enseigne "Saint Sébastien"
- Gilles DEHEULLE fils de Pierre 1/3 de 14c faisant 4c 3q 8v, 1/3 manoir et jardin à le Wattine, par achat de la
veuve Etienne DUMORTIER 4c moins 2v à le Wattine, par achat des hoirs Pierre DUFERRET 4c 3q 8v 1/3 jardin
et labeur à le Wattine / Ajout ultérieur : A Pierre DEHEULLE fils. 1675 tiré 5c mis sur Jean GROUILLON par
Marie DEHEULLE sa femme et à Pierre DEHEULLE
- (La veuve) Philippe RENARD fils de Jean par achat des hoirs Jean DUQUESNE 6c 2q manoir et jardin vers le
moulin Fagot / Ajout ultérieur : 1669 tiré 18v 1/2 vendues à Gaspard DELGATTE fils de Jean
- Mathieu MASURE fils de Jean 17c 2/3c venant de la veuve Jean MOUTON labeur, manoir et jardin à Le Rue /
Ajout ultérieur :1668 divisé entre Jean BILLET par sa femme 8c et le reste faisant 9c 2/3c à Jean MASURE fils du
dit Mathieu
- f°61 - (La veuve) Cornille MOTTE fils de Cornille 1q manoir au Flocon, par Catherine DELTOMBE fille de Jacques, sa
femme 1c 42v 2 pieds manoir et jardin à Mortagne. / Ajout ultérieur : A Pierre DESSAUVAGE par Marie MOTTE
sa femme fille du dit feu Cornille
- Jean DELPLANCQUE fils d'Arnould par sa femme, fille de Gilles DELGRANGE 3q manoir et jardin à le Blanc Porte
- (La veuve) Jean LOQUIFIER fils de Michel 4c 1/2 manoir et jardin au Tilleul
- Le seigneur de Tourcoing a les héritages ci-après donnés en louage avec le moulin Fagot : 9c manoir et jardin,
une drève sur 8v, 6c de jardin et 10c labeur. La veuve Jacques GRUART occupe. / Ajout ultérieur : Jacques
LEMAN occupe depuis 1665
- (La veuve) Jacques GRUART en arrentement venant de Gilles GRUART et auparavant de Jean DESCAMPS 3c
labeur proches le moulin Fagot. / Ajout ultérieur : A Marie DELMOTTE
- f°62 - Jacques DELESPAUL fils de feu Jean 5c manoir et jardin à Marlière, 4c, 5c, 5c, 9c 61v par échange avec
Gilbert FARVACQUES, 3c 3q 17v par achat des enfants de Huisel(?) VANDAL
- (Les hoirs) Josse KEM tels que Pierre POLLET et Charles MATON par leurs Femmes et Isabeau DHALLUIN par sa
mère 4c 7v manoir et jardin à Carlier. / Ajout ultérieur : A Charles MARTIN fils de Philippe. 1676 divisé pour la
moitié à la veuve Pierre POLLET 24v f°36 et moitié à Charles MARTIN et à la veuve Josse KEM
- Nicolas IMBERT de Lille 1b 5c manoir et jardin au Croize Chemin, 10c pré, 1b 10c, 12c, 1b 9c, 14c et 1b 8c labeur
au même lieu qu'Arnould DELBOURDE occupe. / Ajout ultérieur : 1668 Le Sr de Warengnien fils a demandé à
ce que je laisse la demi année 1669 à cause des difficultés qu'il avait avec ledit DELBOURDE ce qui fut accordé
et payée par Guillaume DESROUSSEAUX occupeur moderne en 1675 et depuis 1670
- f°63 - (Les hoirs) Jacques DELBOURDE 9c labeur au Croize Chemin, par achat de Jacques LEMAN 5c 23v 1/2
manoir, jardin et labeur en deux pièce au Quesne Houplines
- Pierre DESMETTRE fils de Jean 5c 43v manoir et jardin à Marlière. / Ajout ultérieur : 1676 : achat de moitié de 5c
labeur dans Gaspard DECOURCELLE à Marlière dont l'autre moitié est à Jean son frère
- Jacques KEM fils de Josse et Jeanne KEM sa soeur 4v 1/4 manoir au marché. Ladite Jeanne a autre partie f°211.

- (La veuve) Nicolas DERVEAU 3c 9v 1/2 manoir et jardin à le Defflière moitié de 6c 19v contre Gaspard DESURMONT. / Ajout ultérieur : 1672 Gaspard DESURMONT l'a acheté
- François SELOSSE par Marie DESMETTRE sa femme et Jacques DESMETTRE 12c 2q 7v manoir et jardin à Marlière
- (La veuve) Jean MARLIERE fils de Grard 5c 7v manoir et jardin à Marlière. / Ajout ultérieur : 1675 La veuve par achat des curateurs de Dominique DE COURCELLE 2c labeur à Marlière pris en 4c contre Pierre DE COURCELLE et par achat des 2c du dit Pierre en 1677
- f°64 - Jean BARBET fils de Jean 1/2c 6v 1/2 à Le Frette, 1c manoir. / Ajout ultérieur : 1673 Pierre MOTTE l'a acheté
- Gilles LEROUGE fils d'Isaïe 1q jardin à Carlier
- Oger LORTHIOIR fils de feu Grard 1q 9v manoir au marché
- (La veuve) Pierre LEPERS 17c 3q 19v manoir, jardin et labeur à Le Wattine. Gilles LEPERS fils occupe.
- (La veuve) Jacques WAGNON fils de Mahieu 1b 4c 1q manoir, jardin et labeur à la Verde Queue, par achat des hoirs François WACRENIER 9c labeur
- f°65 - (La veuve) Philippe CHOMBART fils de feu Jean 6c manoir et jardin au Becquet par achat de Georges DHALLUIN. / Ajout ultérieur : A Jean BOURGEOIS ayant épousé la veuve. 1670 ledit BOURGEOIS par achat d'Antoine DE MONCHY 1q manoir et jardin au Becquet. 5c 3q par achat de Jacques DHALLUIN. A 13c f°53. 1672 Par achat des hoirs Jean HOUPLINE 14c manoir, jardin et labeur à Piat et 8c labeur.
- Guillaume PETIT fils d'Auguste, Sr de Warcoing 7c labeur. / Ajout ultérieur : 1675 A François PETIT fils, Sr de Warcoing
- Guillaume BOUCHE fils de feu Guillaume 1q 1/2 manoir au Mien, par Hélène LEMAITRE sa femme, venant de la veuve Jacques DE COURCELLES f°158 3c 3q manoir et jardin à le Defflière et 2c 2q 5v 1/2 de jardin. / Ajout ultérieur : Il n'a rien été reçu depuis longtemps de feu Guillaume BOUCHE en qualité de messenger, a continué comme Guillaume le jeune a quitter 6c 2q 18v jusque 1661. 1669 : Ajouter 3c labeur vers le moulin Fagot venant de Pierre DE COURCELLE. 1676 tiré 4q 1/2 vendus à Jean DELEPOULLE
- Philippe TIBERGHIEU fils de feu Antoine 23v manoir au coin de la ruelle du Nieuho et de grand chemin vers la Verde Queue, 3q manoir et jardin à Nieuho venant de son père. / Ajout ultérieur : 1664 tiré les 24v vendus à Philippe VANESBUS
- f°66 - Josse CHOMBART par achat de Jean SENAULS(?) et sa femme fille de Guillaume DUJARDIN 1c jardin à le Defflière. / Ajout ultérieur : Jean GROUILLON fils de Louis a acheté le cent en 1664. 1671 par achat de Gilles LONNE(?) 1/2c manoir à le Defflière. 1672 par achat d'Artus HESPEL 1c 3q 2v 2q de labeur à le Bail. 1676 Marie DEHEULE sa femme 5c labeur à le Wattine et 1c 1/2 manoir et jardin venant de Louis DEHEULE son père
- (Les hoirs) Jean DELADDESOUS clerc de Roncq 1q manoir devant l'abreuvoir
- Les confrères de saint Georges 1c 1/2 en arrentement.
- Allard LORTHIOIR par Catherine LECOMTE sa femme 5q manoir et jardin au Tilleul. / Ajout ultérieur : A Jean LORTHIOIR son fils. 1671 6v 2/3 manoir au Tilleul par Marie DUBOIS sa femme
- f°67 - (Les hoirs) Jacques LEROY tels que Pierre FLAMENT par Madeleine LEROY sa femme, Pasquier BECQUART par Agnès LEROY sa femme et consorts 8c manoir et jardin à Le Bail et 13c 2v labeur. / Ajout ultérieur : 1670 : De Madeleine LEROY veuve du dit FLAMENT
- (Le veuve) Jacques BOURGEOIS fils de Jean 6c 3q manoir et jardin au Hameau, 3c labeur. / Ajout ultérieur : A François BOURGEOIS fils de Jacques. 1667 divisé aux enfants de Guillaume LEFEBVRE et d'Isabeau BOURGEOIS 1c 1/2, aux enfants d'Antoine HOLLEBECQUE et de Catherine BOURGEOIS 1c 1/2, le reste à François BOURGEOIS fils
- Arnould CLARISSE fils d'Arnould 4c manoir et jardin au Flocon. / Ajout ultérieur : Aux enfants de Gilles CLARISSE. 1672 tité 2c moins 2v mis sur Philippe CLARISSE f°254, 1c 11v à Gaspard CATTOIRE par sa femme f°126 et le reste aux enfants de Gilles CLARISSE 3q 16v
- (Les enfants) Josse FARVACQUES fils de Pierre 3c manoir et jardin à Le Rue. / Ajout ultérieur : 1677 divisé entre ses enfants f°259 et 262
- (Les enfants) Josse FARVACQUE ci-dessus par sa femme, fille de Thomas CLARISSE 3c 62v labeur à Clarisse. Jean CLARISSE occupe / Ajout ultérieur : A Jean WELLECOMME fils de Gaspard.
- f°68 - (Les veuve et hoirs) Noël DHALLUIN fils de Noël par achat de Jean DHALLUIN 12c 11v manoir, jardin et labeur au Vinage de Hornecul. Lambert DHALLUIN occupe / Ajout ultérieur : A Guillaume DHALLUIN fils. 1669 : par achat de la veuve Jacques FLORIS(?) f°134 3c labeur
- Le même par achat des hoirs de la veuve Pierre DHALLUIN 12c manoir et jardin à Hornecul, 15c, 13c, 4c labeur faisant ensemble 2b 12c mais s'en trouve 45c dont 2b 13c. / Ajout ultérieur : Guillaume DHALLUIN fils du premier mariage de Noël a par sa mère 1b 3c 1q 1/2 f°211

- (La veuve) Jean PIAT fils de Jean 5c 5v manoir et jardin à Marlière, par achat de Gilles MASURE 3c labeur, par achat de Michel PETIT 2c 1/2 labeur à Marlière. / Ajout ultérieur : 1669 par achat d'Antoine DE COURCELLES 3c labeur à Marlière
- (La veuve) Jacques DESBONNET nommée Marie DUTRIEUX fille de feu Jacques 1c manoir et jardin vers le moulin Fagot. Nota que Nicolas DE COURCELLE a acheté ce cent mais à condition que la veuve en jouisse sa vie durant. [Pièce rayée]. / Ajout ultérieur : 1689 sur les religieux enfants de Pierre DE COURCELLE
- f°69 - (Les veuve et hoirs) Léonard ROUSSEL fils de Jacques par rapport 1c 1/2 manoir et jardin sur le marché, 2c manoir et jardin au marché, 8c labeur tenant à la cense du Bus, 3c 10v manoir et jardin à Ferrest, 4c manoir et jardin à Wattine, 15c labeur, par achat de Jacques DUBOIS 1c 1/2 labeur, 15c 2q 16v pris en 1b 8c 3q venant de pierre ROUSSEL dont Gilles ROUSSEL a le reste à Wattine, 2c 19v 1/4 pris pour le quart de 8c 3q 2v dit le lieu Mouillart contre la veuve Gilles DU COULOMBIER qui a les autres 3/4.. / Ajout ultérieur : A (la veuve) Jean ROUSSEL fils. Divisé à Jean ROUSSEL fils, Chrétien DHALLUIN les 3c 10v. Iedit Jean ROUSSEL a par Hélène FERRET sa femme 3q 20v f°193 depuis 1671. 1672 tiré 13c 2q 10v qu'occupe Philippe ROUSSEL, 1673 tiré 11c 3q 1/2 mis sur Jean TIBREGHIEN f°72
- (La veuve) Jacques DUJARDIN fils d'Arnould 4c manoir et jardin à Le Rue
- Denis DESROUSSEAUX fils d'Arnould 9c manoir et jardin proche le moulin Fagot, 6c manoir et jardin par hoirie de son père au Flocon. / Ajout ultérieur : A Pasquier MASUREL fils de Pasquier. 1674 par achat des enfants Jean TIBREGHIEN 15v manoir au Nieuho. 1675 1c 17v manoir au Flocon pris f°248
- f°70 - (La veuve) Jean DELFORTRIE nommée Jacqueline GILLES 7c 1/2 manoir, jardin et labeur à Planquoy. / Ajout ultérieur : A Nicolas DUJARDIN fils de Nicolas. C'est aux enfants de feu Nicolas DUJARDIN. 1665 reçu de Pierre LORTHIOIR de la part de Guillaume HOLLEBECQUE occupeur
- Bernard TIBREGHIEN par Anne DELADESSOUS fille de Gilles, sa femme, 1/2q manoir à la Grande Rue, par arrentement de Philippe BOUCHE 16v 1/2 manoir au Bocquet, par achat de Jacques DELADESSOUS 2c manoir et jardin au Pont des Piat, par achat des hoirs Pierre DELADESSOUS 2c 6v, par achat de Péronne DELADESSOUS 2c 6v moins jardin
- (Les hoirs) Jacques LORTHIOIR fils de feu Guillaume par achat des hoirs Jacques TIBREGHIEN 13v 1/2 manoir au Becquet. / Ajout ultérieur : 1666 par achat de Nicolas NOLLET 1q 1/2 manoir au Becquet. 1669 tiré les 13v 1/2 vendues à Philippe MALFAIT
- Mathis DELARD par Claire CORNUEL fille de feu Jean, sa femme 7c manoir et jardin vers les moulins des Poutrains. / Ajout ultérieur : A Gaspard DEHENNION par sa femme
- Jean DELPLANCQUE fils d'Amand 2c manoir et jardin à le Blanc Porte. Jacques DESROUSSEAUX dit Grand Jacques occupe
- f°71 - (Les hoirs) Jean LECOMTE fils de feu Jean, censier de Masquelière par Noëlle DELTOMBE fille de Balthazar, sa femme, 5c manoir et jardin à Mortagne, 5c 3q jardin, 9c, 6c labeur, 3c 3q jardin, par achat de Jean LEPERS 2c 3q jardin
- Jean DUCOULOMBIER fils de feu Gilles par succession de Jacquemine DE COURCELLES veuve à son trépas du dit Gilles, sa mère 9c labeur à Bruneaux moitié de 18c contre la veuve César CASTEL. / Ajout ultérieur : A Antoine FARVACQUES fils de Pierre par Catherine DUCOULOMBIER sa femme. 1668 Reçu de la veuve César CASTEL
- Jean DUCOULOMBIER ci-devant, 6c 2q 7v 1/3 manoir et jartin à le Wattine faisant 3/4 de 8c 3q 2v dit le Lieu Mouillart contre les hoirs Léonard ROUSSEL qui ont l'autre quart, 1/2q manoir à la grande rue des Poutrains
- f°72 - Antoine LEPERS fils de feu Gilles 11c 1/2 manoir et jardin à Marlière, 5c, 14C, 11c, 9c, 5c 1/2 et 5c labeur, les deux dernières pièces appartenant à Jean LEPERS son frère. / Ajout ultérieur : A Pierre LEPERS fils. / Ajout ultérieur : A Jean Guillaume CASTELAIN par achat
- Nicolas COILLAU fils de feu Guillaume 3q manoir et jardin à Brocquette [pièce rayée]. / Ajout ultérieur : f°89 à Louis DE BAISIEUX par achat
- Jean TIBREGHIEN fils de Philippe par partage dans les parties de Jean ROUSSEL f°69 11c 3q 1/2 manoir et labeur au chemin de Wattine à Mouscron (Solvits 1675-1679)
- Jacques DELGATTE fils de Pierre 1c 1/2 manoir et jardin au Quesne Houplines, venant de la veuve Jacques LEDOUX f°107 3c 5v manoir et jardin, par achat d'Antoine VANBEULQUE f°230 6c labeur à Courouble
- f°73 - Jacques DUBOIS fils de feu Jacques 3c 1q manoir et jardin au Quesne Houplines
- Philippe HELLIN fils de Philippe par sa femme, fille de Jacques DE HOUPLINES et Abraham DE HOUPLINES deux parts de cinq en 1/2q de manoir à La Croix contre Jacques LEPLAT qui a vendu sa part à Toussaint LECOMTE. / Ajout ultérieur : 1648 (sic) à Pierre LECLERCQ par achat
- (La veuve) Jacques LORTHIOUR 4c manoir et jardin à la ruelle du Flocon. / Ajout ultérieur : A Claude LEROUX fils

- A encore ledit Claude LEROUX 1/2 manoir devant le cimetièrre
- Rémy BOCQUET de Lille 7c manoir et jardin vers les moulins
- Noël DESCAMPS dit Mutin 3 grandes verges manoir au marché. De St Jean 1662 à 1672
- F°74 - (Les hoirs) Philippe HEDDEBAULT fils de feu François par Hélène DUJARDIN fille de Philippe, sa femme, 8c 1/2 Manoir et jardin à la Mal cense, par achat de Pierre SAMAIN 2c 1/2 manoir et jardin
- (La veuve) Charles FARVACQUES fils de Charles 3c 3q 1/2 manoir et jardin vers les moulins des Poutrains, 1q manoir et jardin à la grande rue des Poutrains. / Ajout ultérieur : 1674 Divisé à Jean DESTOMBES 70v, Jacques DE COURCELLE 4c 17v et Jean DESSAUVAGE 1q
- Cornille BARBION fils de feu Noël par achat de Philippe CASTEL 1/2q manoir à la rue du Haze. / Ajout ultérieur : 1668 par Jacquemine CORNIL sa femme 5c 13v 1/4 manoir et jardin au Tilleux. 16773 Tiré 4c vendus à André CORNIL f°75
- Arnould CAUDRON fils de Philippe 14v 1/2 manoir à la rue du Haze, par achat des hoirs Isabeau DE COURCELLE veuve de Jean DESCAMPS 3c 2q 7v 1/2 manoir et jardin, 2c jardin, par achat de Noël PHILIPPO 2c 77v 1/2q manoir rue des Poutrains et par achat de Jean PIAT 10v manoir et jardin à le Cloquette. / Ajout ultérieur : 1666 par achat de Jacques ESQUIGNET f°52 7c 3q 12v manoir et jardin à le Rue. 1674 par achat de Gaspard DESURMONT 1q manoir sur le marché



- f°75 - (La veuve) Philippe CASTEL fils de Jacques 5q 1v manoir au coin de la rue du Haze. / Ajout ultérieur : A François CATTEAU (sic) fils. 1673 4v et 1/5e par achat de Noël DELPOULLE en 16v rue du Haze
- Jacques HOUZET fils de Michel 2c 3q 13v manoir et jardin au Hameau
 - (La veuve) Roger CORNIL 6c 2v 1/2 manoir et jardin au Tilleux, par achat de Pierre PHLIPO 4c 1q manoir, jardin et labour au Tilleux. / Ajout ultérieur : A André CORNIL fils. 1668 : la veuve a fait partage à ses enfants, chacun la moitié, savoir à Cornille BARBION par Jacquemine CORNIL sa femme 5c 13v et le reste à André CORNIL. 1673 : par achat de Cornille BARBION 4c
 - (La veuve) Jacques CARTON fils de Jacques 6c labour au Croize Chemin, 7c labour, 3c jardin
- f°76 - (Les hoirs) Agnès CASTELAIN de Lille 7c labour au Croize Chemin
- (Les hoirs) Théodore MASUREL fils de Georges 10C 8v 1/2 Manoir et jardin à le Blanc Porte, par achat de la veuve Cornille CARRETTE 3c labour
 - (Le veuve) Martin FREMAUT fils de Jean 13c labour à Carlier. / Ajout ultérieur : Pierre FREMAUT fils des rente
 - Jean HEDDEBAULT 1q manoir et jardin au Jardin à le Clocque par achat des hoirs Jacques LEMAHIEU
 - (Les hoirs) Philippe BOUCHE tels que Noël BOUCHE et Louis DUBOIS 1/2c 10v 1/2 manoir à plusieurs maisonnettes à la ruelle du Cimetière vers le Flocon. / Ajout ultérieur : Noël BOUCHE fils
- f°77 - Guillaume DELVOYE fils de feu Jean 6c 2q 1/2 manoir et jardin à Phalempin. / Ajout ultérieur : A Josse CAUDRON par chant. 1675 d'Antoine YON acheteur. 1676 : ledit a acheté les 6c qu'il a laissé à la veuve Charles FARVACQUE nommée Marie Madeleine LEMAITRE f°253
- (Les enfants) Jacques DESROUSSEUX par Marguerite BOURGEOIS fille d'Olivier leur mère 2c 3q 18v manoir et jardin à Carlier
 - (Les enfants de) Jacques DUCOULOMBIER fils de Pierre 10c 3v manoir et jardin à Marlière
 - (Lesdits enfants) Jacques DUCOULOMBIER tels que Jean, Pierre et Jacques, Péronne et Marguerite DUCOULOMBIER par succession de Sainte LEDOUX fille de Jean, leur mère, 1b 9c manoir, jardin et labour au Croize Chemin. / Ajout ultérieur : A Jean DUCOULOMBIER fils
- f°78 - Jean DUCOULOMBIER fils de Pierre 4C manoir et jardin à Marlière, 3c labour
- (La veuve) Simon COPPART 3q manoir au Becquet, par achat de Jean COPPART f°127 1q 6v 1/4 manoir à Nieuho
 - Antoine DELESCLOSE fils de Pierre 1/2c manoir et jardin au Becquet
 - (Les hoirs) Michel DELVINCQUIERE fils de Gilles 6c manoir, jardin et labour à Marlière. Adrien DELVINCQUIERE, l'un des hoirs occupe
- f°79 - Adrien CASTEL fils de feu Antoine, sergent, 6v 1/2 manoir à la grande rue des Poutrains. Nota que les grandes verges se sont trouvées petites. / Ajout ultérieur : A Christophe FLIPPO par achat dont il est quitte de tout puisque le bien vient d'un sergent qui n'a jamais payé la rente seigneuriale
- (Les hoirs) Georges DHALLUIN fils de Jean 1b 4c manoir et jardin et 3b labour au Croize Chemin. / Ajout ultérieur : A Antoine DHALLUIN fils
 - (La veuve) Jean HANOTEL de Lille 15c manoir et jardin à la Verde Queue
 - Simon DHALLUIN fils de Josse 6c manoir et jardin proche du moulin Fagot, par Françoise DESROUSSEAU fille de Denis, sa femme, 2c 3q manoir et jardin à la Mal cense. / Ajout ultérieur : A Jean BOURGEOIS par achat. 1668 Tiré 2c 3q vendus à Jean BOUCHE
- f°80 - Jacques DHALLUIN fils de Josse 5c 3q manoir et jardin vers le moulin Fagot. / Ajout ultérieur : 1672 : A Jean BOURGEOIS par achat [Partie rayée]
- (La veuve) Jean DESTOMBE fils de Balthazar doit Courage 1c 1/2 de pré à Le Bail, 3 grandes verges manoir sur le marché, 1q 1/2 manoir et jardin à la rue des Poutrains, venant de Catherine DELTOMBE sa soeur 2c 20v manoir et jardin proche le moulin Fagot, par achat de Jean DELTOMBE 2c 1/2 jardin à Ferret, 4c 2q 14v manoir et jardin proche le moulin Fagot
 - (Les hoirs) Arnould LEMAITRE fils d'Arnould 12c 11v labour au Quesne Houplines moitié de 24c 22v contre Jean COUROUBLE, 2c 24v pré, 1c 5v pré, 3c 1/2q 5v manoir et jardin entre le marché et l'hôpital repris par le rapport Toussaint LECOMTE en a depuis en 1644 acheté 2c 1/2 de jardin et Pierre GRUART en l'an 1656 19v 1/2 manoir doc il reste 1q 23v manoir dont partie en terres renteuses. / Ajout ultérieur : 1665 ajouté 4c 2v
- f°81 - (La veuve) Pierre BARBIEUX nommée Marguerite LECUPRE 13c manoir et jardin à Marlière, 6c labour. / Ajout ultérieur : Les hoirs de la veuve Pierre BARBIEUX
- (Les hoirs) Roger DESROUSSEUX fils de Thomas 2c 1/2q labour à Lépinette. / Ajout ultérieur : Thomas DESROUSSEUX fils. A encore ledit Thomas 1c 3q 2v 1/2 manoir et jardin au Flocon par achat des enfants Martin MARLIERE f°196 (solvits 1676-1678)

- (Les hoirs) Jean COLCHENIAU marchand à Lille 10c manoir et jardin au Quesnel, 18c 1/2 labeur, par achat d'André MALFAIT 9c labeur, par achat des hoirs Jacques DESMETTRE venant de la veuve Philippe DESMETTRE 15c 15 grandes verges labeur au Quesnel. / Ajout ultérieur : 1666 Reçu de Demoiselle Péronne CALCHENEAU, reçu de Vincent SABINS. 1670 de la part de Damoiselle Péronne COLCHENIAU
- (Les hoirs - la veuve) Jacques DELANNOY fils de Grard 10c manoir, jardin et labeur à Carlier
- f°82 - Cornille DELESPAUL fils de feu Philippe 6c labeur à Piat. Gilles DELESPAUL fils occupe. 1666 tiré 1c vendu à Gilbert DUVILLER
- (Les hoirs) Pierre MELIS 12c manoir, jardin et labeur au Flocon. / Ajout ultérieur : Louis GRIGNON fils de Clément par achat. Arnould son fils occupe
- (La veuve) Jean DELTOMBE fils de Noël 3q 1/2 manoir et jardin à La Croix. / Ajout ultérieur : 1664 Acheté par Pierre DERVEAU
- Jacques DELTOMBE dit Go fils de Pierre 3q 1/2 manoir et jardin à La Croix
- (Les hoirs) Gilles DELTOMBE fils de Pierre par Catherine DELADERRIERE sa femme 1/2c 10v 1/2 et par achat d'Adrien OLIVIER 13v ensemble 3q peu moins de manoir et jardin à Le frette. / Ajout ultérieur : 1660 reçu de Péronne LESAFFRE veuve de Pierre DELTOMBE fils de Gilles
- f°83 - (Les hoirs) François DELADERRIERE fils de Mahieu 14v manoir à le Frette
- (La veuve) Philippe PEUTENIN brasseur à Menin 3c 3q manoir et jardin à usance de taverne à le Defflière. Jacques DUVILLER occupe
- (La veuve) Pierre DELBERGUE nommée Isabeau POLLET 3q manoir à la rue des Poutrains
- Gilles DHALLUIN fils d'Arnould 1c labeur à le Blanque Porte f°58, par Agnès DESPREZ fille de feu Jean, sa femme 4c 1/2 manoir et jardin venant de Louis DESPREZ à le Blanque Porte, 1/2q manoir à usance de deux demeures à la grande rue des Poutrains et 6v peu plus manoir rue du Haze. / Ajout ultérieur : 1665 mis 4c par achat de Pierre DESROUSSEAUX
- (Les hoirs) Martin DERVEAU 1/2c manoir et jardin à la Mal cense. / Ajout ultérieur : (La veuve) A Jean DERVEAU fils
- f°84 - (La veuve) Jacques DELESPIERRE de Croix 3c pré à Carlier
- (Les hoirs) Jacques FERRET fils de Jean 1/2c manoir et jardin au Touquet des Maises Femes
- (La veuve) Pierre DELMOTTE 1/2q manoir au Ferret. / Ajout ultérieur : Gilbert DELMOTTE f°39 a ici sa part
- Daniel ROUSSEL fils d'Antoine par Antoinette DESROUSSEAU nièce de Guillaume DESROUSSEAU, sa femme 4c labeur à la Mal cense
- L'église de Roubaix 17c labeur à Bruneau dont 1c occupé par Georges DELTOMBE fils de Pierre, 8c labeur à Bruneau et 1c dans la partie de Georges DELTOMBE f°127. / Ajout ultérieur : Jean DELTOMBE occupe puis Cornille DELTOMBE occupe
- f°85 - Arnould VANDERHAER 4c labeur à le Blanque Porte par achat de Mathis GOUY
- Jean MARLIERE fils de Nicolas 4c manoir et jardin au Tilleux. / Ajout ultérieur : 1665 faut tiré 1/2c vendu à Nicolas DEHALLE f°235
- Guillaume DESROUSSEAUX fils de Philippe 4c 1q 15v manoir et jardin, par achat de la veuve Philippe DHALLUIN 6c 2q 10v labeur à Piat, par achat de la veuve Charles TAVERNE 4c 2q 10v manoir et jardin à Piat, par sa femme fille de Josse FREMAUT 10c manoir et jardin au Croize Chemin, par achat des hoirs Pierre DUFOREST 12c manoir, jardin et labeur au Quesne Houplines. / Ajout ultérieur : 1669 par achat des enfants Philippe PHLIPO 11c 12v manoir et jardin à Le Rue
- f°86 - Jean MOUTON fils de feu Martin 6c manoir et jardin au bas du moulin Fagot
- (La veuve) Jean WELLECOMME fils d'Antoine 3c 1q manoir et jardin à Brocquette
- Jean LOUAGE fils de Gaspard par sa femme, fille de Cornille HONORE 1/2c manoir et jardin vers le moulin Fagot
- (Les veuve et hoirs) Arnould LEFEBVRE fils de Louis 3c 2q 1v manoir et jardin à La Croix. / Ajout ultérieur : A Philippe LEFEBVRE fils. 1670 il faut tirer 3c vendus à la veuve Jacques DELMASURE et les 52v restantes à moitié à Philippe LEFEBVRE et l'autre à Jérôme LEFEBVRE. Jérôme LEFEBVRE fils d'Arnould 1q 1/2v manoir pris ci-devant depuis 1672
- Hubert ESCOUTE par sa femme, nièce de Pierre LEPE 8c labeur et 2c pré à Marlière, 15c labeur
- f°87 - (Les hoirs) Abraham DUPIRE fils de Pasquier par sa femme, fille de Jacques DESROUSSEAUX 8c manoir et jardin à franc fief abondant au chemin de Tourcoing à Mouvaux, 4c 2q 13v labeur. / Ajout ultérieur : A Gaspard MALFAIT fils de Pierre depuis juin 1643 f°144
- Abraham DUPIRE par sa femme 4c 1/2 labeur à Blanque Porte. / Ajout ultérieur : A Gaspard MALFAIT Fils de Pierre depuis 1643 f°144

- (La veuve) Pierre CASTEL de Neuville 7c labeur au Croize chemin. / Ajout ultérieur : 1659 par la mort de cette veuve divisé entre Jean et François DE PHALEMPIN par leurs Femmes 1/3 impartis faisant 2c 1q 8v 1/3 mis f°233, Marie Catherine DELVOYE fille de Jacques 1/3 f°233 et Guillaume DESBOUVRIES l'autre tiers f°234
- (Les hoirs) Pierre CASTEL fils de Pierre tels que Jean DELANNOY et Jean DESSAUVAGE par leurs Femmes 6c 40 petites verges manoir et jardin au Croize Chemin, 3c 3/4v jardin, 7c 1v 1/2 manoir et jardin tenant à la becque qui sépare Tourcoing de Neuville / Ajout ultérieur : Nota que les 3c 10v venant d'Antoine DUCOULOMBIER mis au bas des articles au chassereil précédent ont été oubliés et remis en 1664
- f°88 - Le seigneur de Tourcoing 3c 3q manoir et jardin à Bruneau, le moulin étant assis sur un coin, le surplus servant de demeure au meunier. Jean BRACAVAL occupe le tout avec 8c de l'église de Roubaix 84
- ledit seigneur par achat en 1644 d'Antoine TIBREGHIEN f°136 6c 3q à usance de 3 à 4 petites demeures proche du moulin Fagot. Adrien DHALLUIN est le plus grand occupé et desrente depuis 1663
- (La veuve) Jean LEROUGE fils de feu Jacques 5c manoir et jardin à Carlier
- (Les hoirs) Pierre DELTOMBE fils de Pierre 14 grandes verges manoir et jardin à la Croix, moitié par sa femme, moitié par achat d'Antoine TIBREGHIEN, 1q manoir à Nieuho venant des hoirs Noël ODOU. / Ajout ultérieur : A Louis DELTOMBE fils
- f°89 - Les religieux et religieuses enfants de feu Pierre DE COURCELLES 14c manoir et jardin vers le moulin Fagot, 6c 1/2 labeur qu'occupe la veuve Jean DUMORTIER, 7c 3q qu'occupe la veuve Pierre YON (puis : Jean LEMESRE occupe), 1c 1/3c manoir et jardin par achat des enfants d'Arnould TIBREGHIEN, 7c 3q manoir et jardin à la Mal cense. / Ajout ultérieur : 1666 Encore 1c jardinage par achat de la veuve Jacques DESBONNET f°68.
- Jean FERRET fils de Gilles par achat de Philippe et Jacques FERRET et consorts 3q manoir et jardin à Brocquette
- Gaspard LEBLOND fils de Jean par sa femme 3q manoir et jardin à Brocquette. / Ajout ultérieur : A Louis TIBREGHIEN fils de Jean par achat. Les 3q étaient sur Nicolas TAILLEU f°72 rayés par l'achat qu'en a fait Louis TIBREGHIEN. Louis TIBREGHIEN occupe 1664. 1670 ledit Louis a acheté
- f°90 - Marc DESPREZ fils de feu Jean par hoirie de son père 1b 5c manoir et jardin à le Blanque Porte, 1q manoir à la rue du Haze venant de Pierre DELOBEL, 7v manoir
- (La veuve) Josse DELTOMBE nommée Jacquemine DESPREZ par hoirie de feu Jean son père, 2c manoir et jardin au Flocon, 1/3 d'un cent manoir et 1q manoir rue du Haze. / Ajout ultérieur : 1677 A vendu 2c à Noël DELEPOULLE f°199
- Charles et Jacques DELOBEL venant de Pierre leur feu père qui fut bailli de Neuville 1q manoir à la rue des Poutrains
- Mathias DELGATTE fils de Vespasien 3c 1v manoir et jardin à Marlière
- Antoine MAS fils de Gilbert par Marie DELGATTE Fille de feu Jean, sa femme 1c manoir et jardin à Marlière
- f°91 - (La veuve) Jacques BOYAVAL fils de Toussaint 2c 1q manoir et jardin à la Verde Queue. Solvits 1664-1672 - Acte rayé. / Ajout ultérieur : Nota qu'il ne se trouve que 2c à la Verde Queue et son manoir au marché 1q
- (Les hoirs) Isaac LEMAITRE fils de Pierre 8 grandes verges manoir en la grande rue des Poutrains, 7v 1/2 en la place où se trouvait la boucherie faisant le coin du marché tenant à la maison de ville qu'il tient en arrentement chargée de rente, une permission particulière reprise f°4 avec les autres arrentements. / Ajout ultérieur : A la veuve Jean PREVOST nommée Marguerite LEMAITRE fille de feu Isaac. 1664 reçu d'Arnould LEMAITRE fils (idem 1668). 1668 reçu de Marguerite LEMAITRE veuve de Jean PREVOST fille et héritière du dit Isaac pour la moitié du remboursement de la rente et par Antoine GATTE au nom du dit Arnould son beau-père pour l'autre moitié de 720 livres. Le premier manoir est mis sur Charles DESRUMAUX par Jeanne LEMAITRE sa femme f°250. Marguerite LEMAITRE a rendu à Antoine GATTE les 360 livres payées
- (La veuve) Jean DELTOMBE fils de Noël 11c 4v 3/4 moins manoir et jardin à Bruneau
- (Les enfants) Thomas DELTOMBE tels que Jean, Marguerite et Guillaume DELTOMBE par Madeleine CATTEAU fille de Jean et de Marie NOLLET leur mère 10c manoir et jardin à Defflière, 3c jardin, 3c manoir et jardin à Phalempin, 11c 1/2 labeur à la Mal cense, 1/2c 1/2q manoir au Becquet. Jean DELTOMBE, l'un des hoirs, occupe
- f°92 - Jean LECOMTE fils de Jean par Marie DHALLUIN fille de Jean, sa femme 6c 1q manoir et jardin au Quesne Houplines. / Ajout ultérieur : 1675 il faut tirer 4c vendus à Jean DERVEAU f°245
- (Les hoirs) Nicolas DESBONNET 4c manoir et jardin à Montagne
- Jean DEHEULLE fils de Vincent (rayé, remplacé par Jean) 5c 3q manoir et jardin à Carlier, 4c 6 petites verges manoir, 4c 1/2 1/2q labeur, 2c 1q 1/2 manoir et jardin, 65v 7 pieds jardin et 4c 29v manoir et jardin, le tout au même endroit. / Ajout ultérieur : 1675 par la mort du dit Jean divisé entre Marie DEHEULLE veuve de Jean

- DELTOMBE sa fille mis f°255 (ou 155), les enfants de Pierre DEHEULLE f°101 et Jeanne DEHEULLE veuve de Louis TIBREGHIEN f°105. Jean DEHEULLE fils lui reste 4c 3q 10v 7 pieds et 1c 3q 18v
- f°93 - Charles WILTON fils de Charles par sa femme 3b 8c. / Ajout ultérieur : A Christophe WILTON fils
- (La veuve) Jean LEFEBVRE fils de Jean 3q manoir et jardin à Carlier moitié par sa femme fille de Jacques CLARISSE, moitié par achat
 - Quintine GROU fille non mariée de feu Piat 2c 1/2 manoir et jardin à Clarisse, 2c jardin, 3c 3q labeur
- f°94 - Pierre François Alexandre DE MORENGHE par succession de Marie DE CAMBRY qui fut fille de feu Michel, femme à son trépas de Monsieur DE BASINGHIEN 12c 81 petites verges manoir et jardin nommés la cense de la Dîme, 1b labeur au haut Vinage, 10c labeur / Denis LAMBLIN occupe / ledit François est mort le (blanc) 166 (blanc), il y a débat pour la succession et feu maître DESMOTTE a obtenu la provision et la veuve en jouit et lui terminé le (blanc). L'est depuis à la veuve de maître DESMOTTE de Tournai
- (La veuve) Noël DELPOULLE 6c manoir et jardin à Nieuho / Jacques SELOSSE fils de Jacques / 1665 depuis la mort de cette veuve divisé entre ses hoirs Jean DELPOULLE fils 3c f°124, reste 3c à Jacques SELOSSE par Jeanne DELPOULLE sa femme
 - André MOUTON fils de feu Gilles 5c 5v manoir et jardin à Phalempin / A Georges HONORE qui a 5c 1q 8v de fenart 190
- f°95 - Philippe CASTEL fils de Robert 12c manoir et jardin à le Wattine, 5c 3c labeur, 13c moins 3v labeur, par achat d'Antoine DELTOMBE f°128 81 grandes verges à le Wattine / Philippe CASTEL fils occupe. 1672 divisé à Philippe CATTEAU fils (sic) 5c mis 251, Philippe PIAT 6c mis 178, Jacques CATTEAU fils 9c 21 grandes verges mis f°251, Robert CATTEAU 13c mis 251
- Philippe CASTEL ci-dessus par Isabeau LEDOUX fille de Jean, sa femme f°98 1b 9c manoir, jardin et labeur moitié de 3b 2c contre les enfants de Jacques DUCOULOMBIER au Croize Chemin / Jacques CASTEL fils occupe. 1672 divisé ente Jean PANAY (Jean PENET?) par sa femme 6c mis 252, la veuve Jean HOUZET Isabeau CATTEAU 11c mis 236 et Jean CATTEAU 8c mis 252
 - Gaspard DESURMONT fils de Gaspard par achat de la veuve Balthazar LAMBLIN f°156 12c manoir et jardin à Marlière, 2c jardin par achat des hoirs Grard DELTOMBE f°101, par achat des enfants Louis MOUTON f°86 8c labeur à le planque du Quesnoy, 4c pré, par achat de Jean CORDONNIER et Péronne DESTOMBE sa femme f°222 6c 2v 1/2 labeur
- f°96 - Item par achat des hoirs Noël CASTEL f°220 9c manoir et jardin au Tilleux, 3c 1q 10v labeur venant de la veuve Noël CASTEL compris l'achat aux curateurs de feu Martine TIBREGHIEN f°198 / Gaspard DESURMONT fils de Pierre occupe
- Item par achat des curateurs de feu Martine TIBREGHIEN f°198 13c labeur en 3 pièces au Tilleux, 1c pris en 3c 1/2 f°93 par achat de Marie DE HALLUIN fille de Gilles
 - Item par achat de la veuve Jean DE NOYELLES f°69 2b 3c manoir et jardin en diverses pièces au Quesne Houplines, 11c jardinage par achat des curateurs de feu Antoine CHOMBART, par achat de Gontier MAHIEU et Jeanne DESMETTE 11c labeur
- f°96bis - Item venant de son père f°204 4c jardin et pré à Phalempin venant de Cornille DESROUSSEAU, 2c jardin venant de Jacques PHILIPOT, 2c manoir et jardin venant de Jean LOTHIOIR, 1c venant de Nicolas LEPERS, 3c labeur venant de Pierre DUJARDIN, 6c 2v moins labeur venant de Dominique HESPEL à le Bail et venant de Toussaint DELAOUSSE 1c jardin à Phalempin depuis St Jean 1670
- Item pris f°209 4c 2q 1v 1/2 venant d'Arnould DESROUSSEAU au Quesneau, 8c 19v manoir, jardin et labeur venant de Jean DUMORTIER, 90v jardin au Quesne Houplines et 4c labeur par un nouvel achat des hoirs Jean DESMETTRE f°38 depuis St Jean 1670
 - Item f°207 (ou 209) 3c moins 8v jardin à le Malle Cense venant de Marie HOUZET, 1c jardin venant de Bernard VANACKER, 2c 3q 1/2 jardin venant de Gilbert DELMETTE (sic) depuis St Jean 1670
 - Item f°207 (ou 209) 7c manoir et jardin à Phalempin venant de Cornille DESROUSSEAU, 3c 1q 12v jardin venant de Pierre DUJARDIN depuis St Jean 1670
 - Item par Catherine ESQUYGNET sa femme venant de la veuve Guillaume ESQUYGNER 4b 2c 3q 1v manoir, jardin et labeur à Phalempin, 15c 3q 8v manoir, jardin et labeur à la Malle Cense compris 2c 2q labeur venant des enfants de Noël BARBION f°201 depuis St Jean 1670
 - Item 5c labeur à la Malle Cense, 6c 1q 2v manoir et jardin à le Defflière f°201 depuis St Jean 1671

- Item par achat des curateurs de Martine TIBREGHIEN 8c jardin au Tilleux, 2c 1/2 jardin par achat comme dessus, 1c manoir sur le marché par achat de Jacques DU COULOMBIER, par hoirie de son père 1c manoir sur le marché où il fait sa demeure [IMAGE DE SA MAISON], 3q de maison venant de Philippe BOUCHE, 3c 9v 1/2 manoir et jardin à le Defflière à l'encontre de la veuve Nicolas DERVEAU depuis St Jean 1671
- Item par achat de Jacques LEDOUX 2c manoir et jardin f°51 depuis St Jean 1671
- Item par achat des hoirs de la veuve Nicolas DERVEAU 3c 9v 1/2 faisant l'autre moitié des 6c 19v manoir à le Defflière f°63 depuis St Jean 1672
- f°97 - Item par achat de Pierre CHAUVIN 1b 6c manoir, jardin et labour au Quesneau, 12c 17 grandes verges et 3c labour, par achat de Guillaume YON 9c jardin f°209 depuis St Jean 1671
- (Les hoirs) Gontier CHOMBART fils d'Antoine 10c 1/2 labour le long du chemin du moulin Fagot au Quesne Houplines depuis 1668, 7c labour à Clarisse, 11c 11v 1/4 manoir et jardin le long du chemin de la Croix au moulin Fagot, par achat de la veuve Philippe DUJARDIN 6c labour à la Malle Cense
- f°98 - (La veuve) Gaspard TAVERNE procureur à Lille par achat par décret des curateurs de feu Philippe TIBREGHIEN 16c 1q manoir, jardin et labour à Phalempin
- (La veuve) Antoine BLANCQUART fille de Gaspard TAVERNE 9c manoir et jardin au Croize Chemin
- (La veuve) Pierre LEMAISTRE fils d'Isaac par Jeanne DHALLUIN fille d'Antoine, sa femme et Marie DHALLUIN sa belle-sœur ensemble 5q manoir et jardin à Nieuho, par sa femme 9c 1q 20v manoir, jardin et labour venant de la veuve Jean DESTOMBE f°15 / Vendu à Philippe DESURMONT. 1666 J'en ai tiré la moitié des 5q vendus à Hubert ESQUYNET mis f°238. Tiré les autres 2q 1/2 faisant moitié des premiers 5q mis sur Dominique DE COURCELLES depuis St Rémy 1670. 1670 tiré 2q 1/2, les 9c 1q 20v restants. Reçu de Jean DESURMONT fils de Philippe compris Pâques 1679
- Item par sa femme 8c labour au Croize Chemin / Depuis St Rémy 1663 reçu de Jean CATTEAU fils de Jean, occupeur jusque St Jean 1664. 1670 mis sur la veuve Jacques SELOSSE f°207 qui en a fait achat
- f°99 - (Les hoirs) Pierre LEMAISTRE fils de feu Pierre 7c 1/2 manoir et jardin à Franc Fief, par hoirie de Cornille ESQUYNET f°15 6c 1/2 manoir et jardin à Nieuho
- Item par Marie DESTOMBE fille de feu Jean, sa mère f°15 1b 6c 2q 15v manoir, jardin et labour pris en 2b 7c 1/2 contre Guillaume ODOU qui a le surplus par sa femme au Croize Chemin, dans les dits 2b 7c 1/2 il y a 35c venant de Philippe MASUREL chargés de 5 poules. Jean CATTEAU fils de Philippe occupe
- Guillaume OUDOU fils de feu Charles par Marie DHALLUIN fille d'Antoine et de Jeanne DESTOMBES fille de Jean, sa femme venant de la veuve Jean DESTOMBE f°15 1b 3q 10v manoir, jardin et labour pris en 2b 7c 1/2 contre Pierre LEMAISTRE fils de Pierre au Croize Chemin
- f°100 - (La veuve) Philippe DESTOMBE fils de Martin 3c 40v 1/2 manoir et jardin à Nieuho, 9c 2v manoir et jardin à la ruelle du Haze, 1/3c manoir à Nieuho, par achat de Philippe BOUCHE 4c 2q 3v jardin et pré / Jacques DESTOMBE fils a eu son particulier 1/6e(?) 6c 1q 7v f°57
- (Les hoirs) Pierre FLORIN fils de Cornille 5c 2/3c manoir et jardin à Carlier. Solvits jusqu'en 1671
- Gilles ROUSSEL fils de feu Jacques 10c 1/2 labour à le Wattine, 7c manoir et jardin et 9c 5 petites verges, ensemble 1b 5v à le Wattine, 10c 30v labour près de la cense de Courouble, 8c 18 petites verges labour à le Wattine venant des héritiers de Pierre LEURIDAN, venant de la veuve Pierre LEPERS 6c 5v labour, venant de Léonard ROUSSEL 9c 9v labour, par achat de la veuve Pierre MALFAIT 5c jardin et labour à le Wattine, 1c acquit par décret venant de Philippotte LEPERS / Par la mort de Gilles ROUSSEL à Jacquemine ROUSSEL sa fille veuve de Philippe CHOMBART
- La dit veuve Philippe CHOMBART a par achat des hoirs Antoine CHOMBART 2c jardin au Quesne Houplines depuis St Jean 1672
- f°101 - (La veuve) Gilbert TIBREGHIEN fils de Gilles 6c 11v manoir et jardin à Carlier ou Froissart
- Les enfants de Pierre DEHEULLE tels que Jean, Gilbert et Antoinette DEHEULLE par hoirie de Jean DEHEULLE 3c 2q 1/2 labour à Carlier depuis St Rémy 1675 / Jean DEHEULLE occupe qui a sa partie 92
- (La veuve) Isaac DELGATTE fils d'Antoine 2q 6v manoir et jardin derrière la ruelle allant à Poutrains
- L'abbaye de Marquette a la cense des Passetz [IMAGE] contenant 16b 4c 2v / Gratien CATTEAU fils de Jean occupe
- f°101 - Charles FARVACQ fils de Gilbert pris f° suivant 102 1/2c manoir et jardin

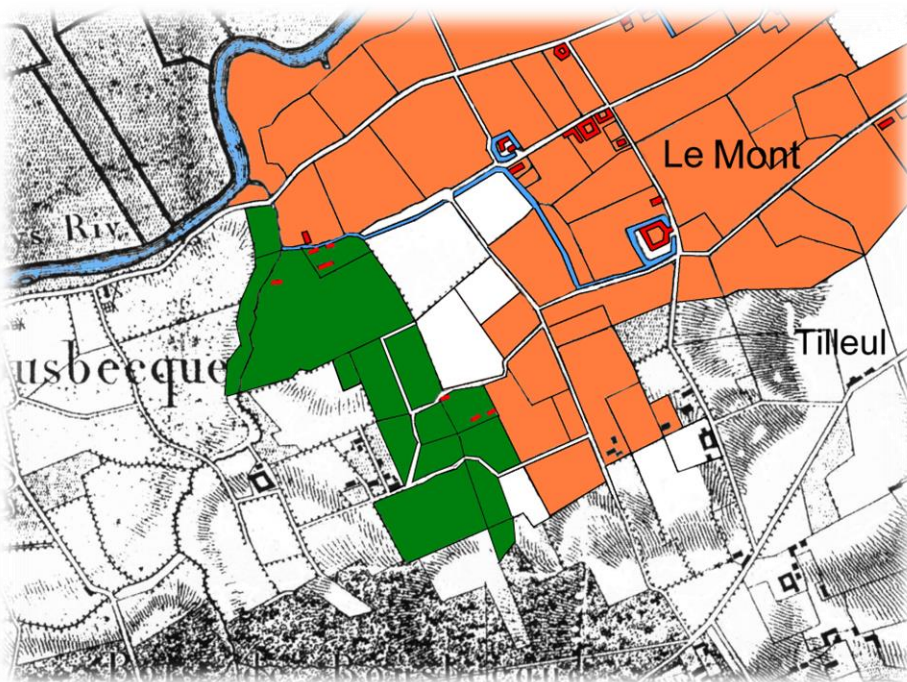
(A suivre...)

Archives inédites

seigneurie du Tilleul à Halluin

PARLER – Un généalogiste ou un historien qui resterait dans son coin finirait par tourner en rond. C'est la rencontre, la discussion avec d'autres passionnés qui apporte la connaissance de sources auxquelles nous n'aurions pas pensées ou auxquelles nous n'avons pas accès. L'une de ces rencontres m'a permis d'avoir en main des archives privées.

Une personne à laquelle je racontais mes débuts en généalogie, à l'époque où mes recherches et mes centres d'intérêt n'allaient pas plus loin qu'Halluin et les communes des environs, me fit savoir qu'elle possédait des archives seigneuriales (donc privées) qui, selon elle, concernaient Bousbecque. Elles mentionnaient la seigneurie du Tilleul que je ne connaissais que de nom pour être située en fait à Halluin, à la limite de Bousbecque. J'avais établi il y a bien longtemps un plan de situation des seigneuries d'Halluin (Cf. p4) sur lequel celle-ci apparaissait (sans ses limites) parce qu'elle était mentionnée comme limitrophe de celle de le Berghe dite du Mont. Il ne subsiste, à ma connaissance, aucun document concernant cette seigneurie dans les différents fonds d'archives que je fréquente.



Situation des terres mentionnées dans ces documents privés (en vert) par rapport à la seigneurie du Mont d'Halluin (orange) et à Bousbecque (à gauche). Le reste de la seigneurie du Tilleul couvrant un territoire plus large à l'Ouest et au Sud de celle du Mont.

Un rendez-vous plus tard me voici recopiant ces documents du XVI^{ème} siècles afin que tous puissent en profiter : c'est que je vous propose à travers cet article. Certains actes sont en flamand (Thiois), c'est Luc PETILLION qui nous les a traduits.

En fait il ne s'agit pas du fond complet de la seigneurie mais de deux dossiers de plus de trente documents concernant des achats effectués par la famille PETITPAS aux familles DUTRIEZ et MESMAN. Non seulement les documents sont anciens, mais encore ils couvrent pratiquement tout le siècle et donnent donc de précieuses informations généalogiques.

TRANSCRIPTION

1- Devant le souverain Baillage de Lille 28/04/1546

Pierre DU TRIEZ fils de feu Pierre demeurant à Halluin reconnaît avoir vendu à Sire Pasquier WYSEULX prêtre, chapelain de Bousbecque deux florins carolus de rente héritière par an à payer en deux termes le 28 octobre et le 28 avril par moitié à commencer en octobre prochain au rachat de trente deux florins carolus de vingt patards le florin obligeant son corps, biens meubles, cateulx et héritages et ce de ses hoirs présents et futurs pour quoi il autorise main assise.

2- Devant le Souverain Baillage de Lille 19/03/1547

Une lettre de baillie dans laquelle appert Pierre DU TRIEZ fils de feu Pierre demeurant à Halluin a vendu en rente à Sire Pasquier WISEULX prêtre, chapelain de Bousbecque 32 florins carolus de vingt patards le florin pour quoi il doit y avoir main assise devant le gouverneur sur les héritages affectés par la dite rente.

3- Devant le Souverain Baillage de Lille 31/07/1548

Pasquier WYSEUX impétrant obtient que Jean LE JOSNE, sergent du souverain Baillage, se déplace à Halluin en l'absence de la justice de laquelle quérir fit diligemment sur un cent et demi de labour pris hors de sept cents tenu de la seigneurie d'Halluin, sur deux cents de jardin tenus de la seigneurie du Tilleul pour procéder à la main assise en présence d'Antoine COCQUELE bailli d'Halluin et More AGACHE bailli du Tilleul contre quoi ils peuvent se présenter en la Salle de Lille le jeudi 16 août.

4- Devant le Souverain Baillage de Lille 16/08/1548

Sire Pasquier WYSEULX prêtre, chapelain de Bousbecque en vertu de commission donnée à Jean LE JOSNE sergent de la Gouvernance qui a procédé à la main assise sur des terres à Halluin le dernier de juillet dernier sur cent et demi et deux cents appartenant à Pierre DU TRIEZ fils de feu Pierre, obligé pour la sureté de deux florins carolus de rente héritière par an au rachat de trente deux florins carolus contre laquelle personne ne comparaît et qui est décrétée.

5- Devant le Souverain Baillage de Lille 16/04/1586

Péronne MESSEMAN fille à marier et héritière de feu Jean, vivant ayant acheté certains héritages affectés d'hypothèques en rentes qu'elle reconnaît exécutoires.

6- Devant les échevins de Lille 08/01/1597

Bernard DU TRIEZ laboureur présentement demeurant à Rumbeke et auparavant à Halluin, fils de feu Jacques, neveu et héritier de Marie DU TRIEZ fille et héritière de feu Pierre qui fut fils et héritier de feu Jacquemart, la dite DU TRIEZ en son vivant épouse de Willem BOSETTE, lequel reconnaît avoir vendu à Charles PETITPAS Sr de Gamans demeurant à Lille quatre cents et demi de jardin sur lesquels il y eut un lieu manoir à présent tout démoli et ruiné et neuf cents demi de labour, les deux pièces faisant quatorze cents tenant ensemble prises en trois pièces contenant ensemble vingt cinq cents gisants à Halluin vers Bousbecque et tenus de la seigneurie du Tilleul ayant icelle seigneurie appartenue au Sr DE HENNIN chargés à Noël de 2 sols 8 deniers parisis en argent et au mars de 2 rasières 1 havot 1 quareau et les $\frac{3}{4}$ d'un quareau d'avoine de rente seigneuriale, tenant vers soleil de midi à une portion d'héritage appartenant à l'acheteur qu'il a naguère acquis des hoirs Jean MESMAN, vers occident au parfait de la pièce et à autres 10 cents 20 verges d'icelle acquis par le dit acheteur aux dits hoirs Jean MESMAN ou bien à la voie qui mène de Linselles à Halluin à la main droite, d'autre bout vers escosse à la rivière du Lys à une pièce de 3 bonniers de Jean MESMAN dit Jean SCHEPERE fils et héritier de feu Marte ou Martin MESMAN et vers orient à 18 cents de labour de Jean DU BOSQUIEL Sr des Plancques retournant vers la cense de le Berghe et à 10 cents de labour de Péronne MESMAN femme de Nicaise CORNELIS. A prendre avec le bail de cense qu'en a Jacques DU TRIEZ fils de feu Jean demeurant à Halluin, moyennant 5 sols parisis de denier à Dieu et pour le gros et principal du marché la somme de 800 livres parisis de 20 gros monnaie de Flandre la livre. Le vendeur nomme ses procureurs spéciaux Noël BRIDOU, Auguste PETIT PAS et Bauduin MUYSSART pour comparaitre devant les lois et justices dont les 14 cents sont tenus pour s'en déshériter, établissant son domicile en la taverne de la Tête d'Or à Lille, reconnaissant devoir au dit acheteur 300 livres parisis par compte fait ensemble sans toucher aux rendages de la cense et héritages qu'il tient et occupe du dit Sr de Gamans à Rumbeke

restant de plus grande somme qu'il promet de lui payer, savoir 100 livres d'ici un an, 100 livres en deux ans et les derniers 100 livres en trois ans accordant main assise.

Devant Hippolyte BRAEM, notaire à Lille 03/07/1585 (copie de 1597 par BRAEM)

Bernard DU TRIEZ fils de feu Jacques et Gilles SIX fils de feu Mahieu et de Jacquemine DU TRIEZ demeurant à Halluin et Bousbecque, neveux et héritiers de feu Willem BOSETTE et de feu Marie DU TRIEZ qui fut sa femme, fille et héritière de feu Pierre DU TRIEZ fils de feu Jacquemart, et de Jeanne DE LANNOY obligés en certaine lettre de baillie du 3 février 1529 au profit de Martin NOLLET, trouvant l'hoirie échue à eux et autres de la dite Marie DU TRIEZ trop onéreuse pour cause des dettes étant en grand nombre excédant la partie des biens par elle délaissés, il quitte sa portion d'hoirie au profit du premier comparant moyennant trois florins carolus. Présents Auguste PETITPAS fils de Germain, Sr de Warcoing demeurant à Lille et Jean DU CASTILLON laboureur à Wachemy, paroisse de Chemy.

7- Quittances à la mi mars 1593 à 1597

Reçu par Georges BOUREL, receveur du Tilleul de Charles PETITPAS Sr de Gamans en l'acquis de Bernard DU TRIEZ son censier à Rumbek 5 livres 15 sols 11 deniers parisis pour une année de rentes seigneuriales pour 14c tenus du Tilleul.

8- Quittance 13/05/1597

Reçu par BOUREL receveur de la seigneurie du Tilleul de Charles PETITPAS Sr de Gamans 60 livres parisis pour les $\frac{3}{4}$ du droit seigneurial de 14c de jardin et terres à labour à Halluin tenus du Tilleul en l'acquis de Bernard DU TRIEZ son censier dont l'autre quart est quitte.

Etat et brief d'entre Charles PETITPAS Sr de Gamans et Bernard DU TRIEZ son censier demeurant à Rumbek vers 1605

Le dit Bernard doit pour arriérage de cense et autrement échus et compris le 3 février, mi-mars et second d'avril 1603. Suite à l'accord du 16/09/1602 enregistré à la Gouvernance le 29/12/1603 il a promis de payer trois années de cense et tout le lin avant l'été dernier 1603 à péril d'être hors de cense que, dès lors, il a remis son droit de cense : 635 livres 18 sols 3 deniers, item 5 douzaines de bon lin et 129 livres de beurre.

Pour une année de cense en août 1603 : 114 livres 9 sols 5 deniers et une douzaine de bon lin.

Pour une année de deux rentes héritières échues le 3 février et second d'avril 1604 : 12 livres

Pour l'année dépouillée en août 1604 échue en mars suivant 1605 : 114 livres 9 sols 5 deniers et une douzaine de lin

Pour une année des dites rentes héritières échue aux dites dates 1605 : 12 livres

Somme que doit le dit Bernard au dit PETITPAS par-dessus les tailles et décharges de rentes seigneuriales compris 192 livres 12 sols à quoi portent les deniers capitaux des dites deux rentes 888 livres 17 sols 5 deniers, 7 douzaines de bon lin et 129 livres de beurre.

Reçu du dit Bernard le 29/01/1604 95 livres 12 sols

Le dit Bernard m'a envoyé 300 de beurre restant de 700 dont il débourse pour chacun 60 sols de chaque cent : 9 livres

Et pour l'amenaige(?) à 7 livres : 21 livres

Si m'a assigné de recevoir de Bauduin FREMAULT de Menin 29 livres que j'ai plusieurs fois demandé par Jean LECANDELE marchand en la place des Patiniers à Lille mais je n'ai su parvenir à la réception des dites 29 livres qu'il a plusieurs fois promis de payer.

9- Reconnaissance de dette 16/09/1602

Charles PETITPAS Sr de Gamans demeurant à Lille et Bernard DU TRIEZ son censier à Rumbek s'accordent pour 635 livres 18 sols 3 deniers, item cinq douzaines de bon lin et 129 livres de beurre que le dit second reconnaît devoir au premier par compte et état compris l'année de cense dépouillée en août 1602. Il promet de payer en plusieurs fois à péril de perdre cense. [Signatures]

Enregistrement devant le Souverain Baillage de Lille 29/12/1603

Bernard DU TRIEZ fils de feu Jacques, laboureur à Rumbek...

Compte 29/01/1604

Etat de Bernard DU TRIEZ et Marie BOSQUART sa femme demeurant à Rumbleke, censiers de Charles PETITPAS écuyer, Sr de Gamans d'une maison, cense et héritages contenant 12 bonniers 2 mesures et 47 verges au rendage de 114 livres parisis du bonnier et une douzaine de bon lin bien appointé par an.

Pour deux années de cense échues à mi-mars 1602 : 228 livres 18 sols 10 deniers et 4 douzaines de bon lin

Pour le reste d'une vache à lui vendue par la femme du dit Sr de Gamans : 129 livres de beurre une fois

A cause d'argent prêté passé six ans et depuis parti à Rumbleke il y a 6 ou 7 ans : 300 livres qu'il devait payer sous trois ans à péril que les deux lettres de rente en quoi il est obligé portant ensemble 12 livres parisis au rachat de 192 livres. Mais le dit Bernard n'a payé en 1598 48 livres et en 1600 25 livres 10 sols, restant 226 livres 10 sols, en déduisant les deniers capitaux reste du 34 livres 10 sols et pour les années échues en août et octobre 1598 à 1602 60 livres, portent les deniers capitaux 192 livres faisant en tout 286 livres 10 sols parisis

Faisant en tout 515 livres 8 sols 10 deniers, 4 douzaines de bon lin et 129 livres de beurre.

Il devra encore une année de cense au mi-mars 1603 : 114 livres 9 sols 5 deniers une douzaine de lin et pour ½ année des dites rentes au 3 février et second avril 1603 6 livres parisis. Item deux années de cense échues à St Rémy et mars 1604 et 1605 228 livres 18 sols 10 denier et 2 douzaines de bon lin.

Pour deux années des rentes pour 1604 et 1605 24 livres

Somme due par le dit Bernard : 888 livres 17 sols 1 denier parisis, 7 douzaines de bon lin et 129 livres de beurre.

Reçu du dit Bernard le 29/01/1604 95 livres 12 sols parisis

Copie de l'acte de jugement et commission exécutoire du bail du dit Bernard DU TRIEZ et de l'accord ci-dessus donnés de Messieurs du conseil de Flandre.

Ratification de l'accord du 16/09/1602 passé et reconnu le 29/12/1603 devant la Gouvernance qui est reconnu exécutoire le 13/01/1606.

Commission exécutoire de l'acte du 13/01/1606 et autorisation de contraindre à payer 14/01/1606.

Pierre DE GOUDENHOOF bailli et receveur de Rumbleke doit recevoir ce qui vient des censiers du dit Sr de Gamans à Rumbleke et en particulier de Bernard DU TRIEZ, Denis STORME et Michel BOOGAERT subrogés au lieu de Jean DU TRIEZ dit Fenand (ou Fenard) par acte du pénultième de janvier 1598 et le dit Jean DU TRIEZ subrogé au lieu de Jeanne LCONTE veuve de Martin DU TRIEZ du dernier jour de septembre 1597 suite à un accord du 16/09/1602. Il promet d'en remettre tous les titres au dit Sr de Gamans. 20/02/1606

10- Bail de cense 01/03/1587

Nicaise CORNELIS a pris en cense de Bernard DU TRIEZ 14 cents tenus du Tilleul moyennant 36 livres parisis par an pour neuf ans commençant à la mi-mars 1587. Avec accord sur l'ensemencement en blé de 9 cents sera au profit du dit Bernard en août 1587 en échange de pareil accord pour que le dit Nicaise en profite en août l'an après la fin du bail.

Le dit Nicaise doit au dit Bernard pour les années de dépouilles de 1587 à 1593 : 252 livres

Le dit Nicaise à payer au dit Bernard et à sa place : 249 livres 11 sols donc doit 49 sols plus 1594 et 1596 le tout assigné par le dit Bernard au Sr de Gamans son maître jusqu'au remboursement à charge de payer les rentes seigneuriales. Le dit Sr de Gamans lui a acheté les 14 cents pour quoi le dit Sr de Gamans a payé diverses sommes au greffe de Lille, aux bailli et hommes de la seigneurie du Tilleul les droits d'estrelins et lettres de loi et à Georges BOUREL receveur du Tilleul pour l'achat le 14/05/1597.

11- Cession de bail 09/04/1597

Jacques DU TRIES accorde et transporte ses droits de cense qu'il dit avoir à l'encontre de Bernard DU TRIES son cousin qui lui a baillé 15 cents de terres depuis mi-mars 1597, le dit Bernard ayant vendu cette partie ils s'accordent, savoir que le dit Jacques DU TRIES cède son bail à Nicaise CORNILLE pour 6 livres et de don gratuit 4 livres 10 sols.

12- Bail 1596

Bernard DU TRIEZ fils de Jacques accorde en bail à Jacques DU TRIEZ fils de Jean 14 cents jardin et labour à Halluin sous la seigneurie du Tilleul ni amassé ni charpenté pour 4 livres de gros ½ par an pour 3 ou 6 ans à commencé à la St Rémy 1596 à condition d'y faire construire une maison avant mi-mars 1597 pour quoi il payera une demi-année en moins. Traduit du thiois (flamand) puis version en flamand suivant la traduction. S.d.

Ajout en marge : bail des 14 cents le 25/02/1597 à Nicaise CORNELIS.

Bail 01/03/1587

Nicaise CORNELIS a pris en cense de Bernard DU TRIEZ 14 cents pour la somme de 36 livres parisis par an pour 9 ans à commencer à la mi-mars 1587.

Quittance 20/11/1590

Bernard DU TRIEZ, confesse avoir reçu de Nicaise CORNELIS pour la cense de 14 cents pour 26 livres par an dont le premier payent échoit à la St Rémy 1587 pour 9 ans, à savoir par assignation à Antoine CLAIS fils de Jean pour l'achat d'un muid de blé 6 livres 10 sols de gros, 4 livres de gros que je devais à Marie DU TRIEZ dont avait droit Péronne femme du dit Nicaise, 54 livres parisis reçus du dit Nicaise et 6 livres 11 sols parisis que le dit Nicaise a baillé en compte, faisant ensemble 15 livres 10 sols de gros et 11 sols parisis. A la requête de Jean VANELSTLANDE coûte et greffier de Bousbecque et pour sûreté du dit Nicaise.

Quittance s.d.

Bernard DU TRIEZ reconnaît avoir reçu de Nicaise CORNELIS 4 livres de gros restant des arriérages de cense de 14 cents. Encore 6 livres parisis du bail faisant ensemble 54 livres parisis.

Reconnaissance de dette 18/02/1592

Bernard DU TRIEZ reconnaît devoir à Jacques BEERENS 15 livres 8 sols parisis à prendre sur le rendage de Nicaise CORNELIS.

Reconnaissance de dette à Roncq devant Philippe MOUTON notaire apostolique et royal 12/02/1593

Bernard DU TRIEZ fils de feu Jacques doit à Jacques DE BEAUCARNE receveur de la seigneurie du Tilleul 47 livres 13 sols parisis pour sept années de rentes seigneuriales jusqu'à la mi-mars 1592 compris dépenses de justice pour obtenir le payement pour quoi Nicaise CORNILLE laboureur à Halluin se porte caution pour payer avant la St Jean Baptiste prochaine 1593.

Reçu par le receveur du Tilleul du dit Nicaise la somme ci-dessus 10/12/1593.

Etat fait d'entre Charles PETITPAS et Nicaise CORNELIS comme censier de Bernard DU TRIEZ d'Halluin de 4 cents ½ de jardin et 9 cents ½ de labour à Halluin tenus de la seigneurie du Tilleul.

Pour dépouilles d'août 1587 à 1593 252 livres parisis faisant 21 livres de gros

Le dit Nicaise a payé en l'acquit du dit Bernard à Antoine CLAIS, Marie DU TRIEZ et au dit Bernard comme repris ci-avant 186 livres 11 sols parisis

A Jacques BEERENS et Jacques DE BEAUCARNE.

Doit le dit Nicaise au dit Bernard 86 livres 9 sols parisis assignés au dit Sr de Gamans sur quoi il a payé 4 livres parisis.

13- (copie du n°6)

Devant Hippolyte BRAEM, notaire à Lille 03/07/1585 (copie de 1597 par BRAEM)

Bernard DU TRIEZ fils de feu Jacques et Gilles SIX fils de feu Mahieu et de Jacquemine DU TRIEZ demeurant à Halluin et Bousbecque, neveux et héritiers de feu Willem BOSETTE et de feu Marie DU TRIEZ qui fut sa femme, fille et héritière de feu Pierre DU TRIEZ fils de feu Jacquemart, et de Jeanne DE LANNOY obligés en certaine lettre de baillie du 3 février 1529 au profit de Martin NOLLET, trouvant l'hoirie échue à eux et autres de la dite Marie DU TRIEZ trop onéreuse pour cause des dettes étant en grand nombre excédant la partie des biens par elle délaissés, il quitte sa portion d'hoirie au profit du premier comparant moyennant trois florins carolus. Présents Auguste PETITPAS fils de Germain, Sr de Warcoing demeurant à Lille et Jean DU CASTILLON laboureur à Wachemy, paroisse de Chemy.

14- (Copie du n°6) s.d.

Bernard DU TRIEZ d'Halluin, fils de feu Jacques, neveu et héritier de feu Marie DU TRIEZ en son vivant femme de Willem BOSETTE, fille et héritière de feu Pierre DU TRIEZ fils de feu Jacquemart et de Jeanne DE LANNOY d'une part, Charles PETITPAS Sr de Gamans, Maresville etc. demeurant à Lille d'autre part. Le premier vend aux enchères au second un lieu manoir à présent démolé et entièrement ruiné sur 4 cents ½ de jardin et 9 cents de labour à Halluin tenus du Tilleul...

Mesurage par Jean DESAINS parteur assermenté à Lille le 14/07/1586 : 9 cents ½ et 4 cents 1 quartron 1/2. Seulement. Puis de 22 cents de labour en trois pièces tenant ensemble : 23 cents 23 verges de 25 au cent (sic) naguère acquis du Sr de Gamans de Péronne MESMAN que le dit Sr a accordé au dit DU TRIEZ et sa femme : 3c 1q ½ jardin, 9c ½, 10c, 10c 20v et 3c 3v de labour revenant ces cinq pièces à 2 bonniers 6 cents moins 1/5ème d'un cent pour 9 ans moyennant 56 livres 14 sols parisis qui est à l'avenant de 2 livres de gros du bonnier et une douzaine de bon lin, après le déport de cense de la dite Péronne MESMAN fille de feu Jean qui devait encore durer trois dépouilles compris août 1586.

15- Arpentage 14/07/1586

Jean DESAINS fils de feu Jacques de Lille, à la requête de Bernard DU TRIEZ d'Halluin procède au mesurage : une pièce de labour dite de 9 cents ½, trouvé par mesure 9 cents ½. Et une pièce de jardin dite de 4 cents ½ avec portion de pré trouvé par mesure 4 cents 1 quartron ½. [Signature]

Puis trois pièces ayant appartenues à Péronne MESMAN et depuis à maître Charles PETITPAS comme dernier enchérisseur : une de labour dite de 10 cents par mesurage 10 cents 20 verges, une de labour dite de 3 cents par mesurage 3 cents 3 verges, une de labour avec portion de pré dite de 9 cents par mesurage 10 cents. Faisant ensemble un bonniers 7 cents 23 verges le tout à 25 verges pour chaque cent. 32 patards de salaire.

16- Bail 29/04/1587

Charles PETITPAS Sr de Gamans de Lille baille à Nicaise CORNELIS laboureur à Halluin et Péronne MESMAN sa femme après que Bernard DU TRIEZ se soit déporté de son bail, 10 cents, 10 cents 20 verges et 3 cents 3 verges à labour de 25 verges au cent naguère acquis à la dite Péronne MESMAN par mesurage de Jean DESAINS faisant ensemble 23 cents 23 verges de labour à Halluin tenus du fief et seigneurie du Tilleul tenant à Antoinette CHOMBART veuve de Gilles CASTIEL et à Jean MESMAN oncle (sic) de la dite Péronne. [Signature]

17- Quittance 23/07/1586

Péronne MESMAN d'Halluin fille à marier et héritière de feu Jean reconnaît avoir reçu de Charles PETITPAS Sr de Gamans 50 livres parisis des capitaux deniers de l'achat qu'il a fait d'un bonnier 7 cents 23 verges à Halluin. Signé avec Jean MESMAN son cousin et Bernard DE TOUT LE MONDE son oncle maternel. [Signatures]

30/07/1586 Même quittance pour 445 livres 4 sols 1 denier, restant à payé aux hommes de la justice du Tilleul 8 livres parisis de droit d'estrelins.

18- Plan des terres de Jean DU TRIEZ et Péronne MESMAN. S.d.

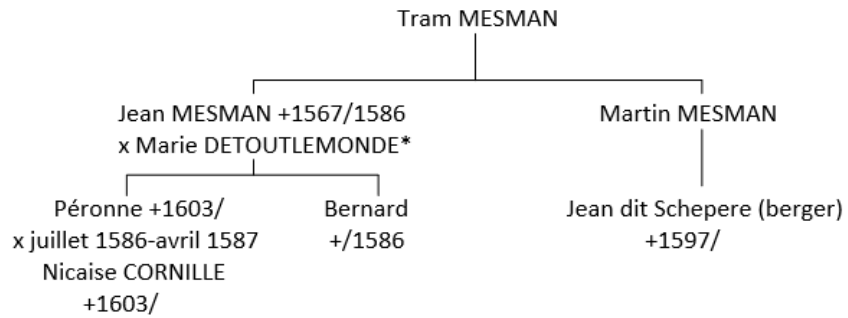
Indications : Péronne MESMAN sœur et héritière de feu Bernard MESMAN qui fut fils et héritier de feu Jean MESMAN. Jean MESMAN fils de Marte ou Martin oncle de la dite Péronne.

19- Vente 17/06/1586

Péronne MESMAN d'Halluin, sœur et héritière de feu Bernard qui fut fils et héritier de feu Jean et de Marie DE TOUT LE MONDE, et le dit Jean fils et héritier de feu Tram MESMAN assistée de Jean MESMAN d'Halluin, son cousin, fils et héritier de feu Martin et de Bernard DE TOUT LE MONDE son oncle maternel de Wijtschate d'une part, Charles PETITPAS Sr de Gamans, Maresville etc. demeurant à Lille d'autre part. La première vend aux enchères au second avec l'avis et conseil des dits comparants 19 cents de labour compris un petit debout de pré en deux pièces tenant ensemble à Halluin tenant à Bernard DUTRIEZ neveu et héritier de Marie DU TRIEZ vivant femme de Willem BOSETTE dit Willem FONTAINE, Willem Fenant (ou Fenart) ou Willem Jude GHENDT tenus de la seigneurie du Tilleul appartenant à Madame Gérarde de TENREMONDE fille de feu messire Jacques vivant chevalier, Sr de Mérygnies, dernièrement veuve de messire DE NEDONCHEL chevalier, Sr du Quesnoy et auparavant de Jean de CUINCHY de laquelle seigneurie Jacques DE BEAUCARNE de Roncq est présentement bailli et receveur à la charge du bail qui doit encore durer trois dépouilles compris août 1586 à Bernard DU TRIEZ moyennant pour le gros du marché 156 florins carolus de vingt patards la pièce.

Depuis la dite à vendu au dit avec le même avis 3 cents de labour à Halluin tenant aux 19 cents ci-dessus tenus du Tilleul pour 36 florins carolus. Même date. [Signatures]

20- (Copie du 6 et du 13)



* Sœur de Bernard DETOUTLEMONDE demeurant à Wijtschate.

21- Demande 30/07/1585

Bernard DU TRIEZ demande à Charles PETITPAS de payer à sa place le receveur de la seigneurie du Tilleul pour les arriérages des rentes seigneuriales et relief pour un montant de 57 livres 9 sols 7 deniers, ne pouvant aller à Lille "parce que nous sommes empêchés de picqueter les grains".

Les hoirs Willem BOURSETTE à cause de Marie DU TRIES sa femme pour un lieu manoir jardin et labour sur 14 cents tenus de la seigneurie du Tilleul en Halluin. Solvits 1576-1585 et plein relief advenu par la mort de la dite Marie en l'an 1582. Acquitté à raison des guerres et pauvreté de l'héritier a promis de payer 21 livres 9 sols 6 deniers une partie. Restant à payer compris mi-mars 1585 57 livres 9 sous 7 deniers une partie. Ce que le receveur de la seigneurie a reçu de Charles PETITPAS en l'acquis du dit Bernard DU TRIEZ.

22- Rentes s.d. avant 1585

Rentes seigneuriales que doit Guillaume BOURSETTE pour 14 cents tenus du Tilleul : 2 rasières d'avoine, 1 havot 1 quareau $\frac{3}{4}$ de quareau d'avoine et en argent 2 sols 8 deniers parisis.
Même document en flamand.

23- Quittances avec signatures (En flamand ou français)

Jean DE MESMAN a reçu de Willem BOURSETTE les rentes seigneuriales s.d., 1574?

Jean DE MESMAN reçoit de Willem BOURSETTE en l'acquis de Pierre DU TRIES le cours d'une rente aux hoirs du Sr Pasquier WYSEUX au 28 avril 1563 en 1564, signé P DE MESMAN

P. DE MESMAN a reçu en l'acquis des hoirs du feu Sr Pasquier WISEUX par Willem BOURSETTE une rente que Pierre DU TRIES doit aux dits hoirs 8 livres parisis au 28 avril 1562, payé en 1563

Philippe SOIENS ... BOURSET 4 livres échues le 28 avril 1565... Jean LEURIDAN

Jean DU TRIES a reçu de Willem BOURSETTE 1567

François DESREUMAULX a reçu de Guillaume BOURSETTE pour une année de rente seigneuriale du tilleul échéant à mars 1562 et celle de Noël

Grard DAMART(?) receveur de Monsieur de Bousbecque a reçu de Willem BOURSETTE en l'acquis des hoirs et enfants de Pierre DUTRIEZ 62 sols 6 deniers pour une année de rente échue le 21/03/1562. Signé le 28/12/1563

Jeanne GILLES veuve de Jean AUX CAUCHES reçoit de Willaume BOURSETTE en l'acquis de Jean DU TRIEZ fils de Pierre 6 livres 5 gros (parfois 5 sols) parisis pour une année de rente de la maison où il demeure appartenant au dit DU TRIEZ échue le 09/03/1567, 1566, 1562, 1564, 1565 (Jean DU TRIEZ fils mineur), 1563

Jeanne GILLES veuve de Jean AUX CAUCHES reçoit de Jean DU TRIEZ d'Halluin 6 livres 5 gros parisis pour une année de rente au 09/03/1568

Jean DU FUR(?) fils de Pierre reçoit de Willem BOURSETTE pour $\frac{1}{2}$ bonnier... 1561

Hansken DU TRIES reçoit de Willem BOURSETTE 1565. Signature : Ic Hansken Coopman

WELSENES reçoit de Willem BOURSETTE la rente du Tilleul 1574, 1570, 1571, 1575, 1573 over Noël DEHALLUIN 1574, 1564, seul 1566, 1567-1569, 1572

Charles PETITPAS reçoit de Willem BOSSETE 6 livres parisis pour une année de rente héritière 1568, 1570, 1564, 1574, 1567, 1573, 1575, 1572

Anne MUYSSART femme de Charles PETITPAS de Willem BOSSETTE 6 livres pour une année de rente héritière 1562

Charles PETITPAS reçoit de Pierre DU TRIEZ 6 livres pour une rente héritière 1563

Collard VANDERMERSCH reçoit 3 livres parisis et 2 sols 6 deniers de Willem BOSSETTE pour une rente 1561?, 1563, 1564

La veuve Collard VANDERMERSCH puis X. (Sand~?) VANDERMERSCH reçoit 3 livres parisis et 2 sols 6 deniers de Willem BOSSETTE pour la veuve Collard VANDERMERSCH, 1566, 1568 (x2), 1565

24- 7 mars (pas d'année, après 1552 - en flamand)

Liste des biens vendus de la maison mortuaire de Pieter DU TRIE :

- een bazoort baycke à Mahieu SYS
- Item een grau baycke à Noël DE HALEWYN
- Item een zaerge à Willem BOURSEETTE
- Item een baelke à Noël DE HALEWYN
- Item een waefferysser à Maye SERRUS
- Item een rooster ende ander ... à Maye SERRUS
- Item een loyken ende ander ... à Maye SERRUS
- Item een eerde pot à Jacques DU TRIE
- Item een hoefpal à Willem BOURSEETTE
- Item een caske à Mahieu SYS
- Item een bedde à Jacques DU TRIE
- Item een casse à Moddaer SOLLIE
- Item een lyefke à Mahieu SYS
- Item een lyne schoc cleet (?) à Jan VAN DE CNOCKE
- Item IJc couliere (?) à Willem BOURSEETTE
- Item een p(ae)r cousse(n) ende ... à Jacques DU TRIE
- Item in lyne ... à Jacques DU TRIE
- Item een he.de (?) à Willem BRYENNE
- Item IJ lynen ... à Willem BOURSEETTE
- Item een ... à Moddaer SOLLIER
- Item een taefele à Maeye SERRUS
- Item een scryne à Jan VAN DE CNOCKE
- Item een à Mahieu SYS
- Item een keetel à Jacques DU TRIE
- Item een ... à Noewel DE HAELEWYN...

Frais des funérailles de Jeanne DELANNOY

Paiements en blé à Tram DE SCRIVERE, le curé, l'église, le coutre, les prêtres, Jan DE MESSEMAN, Marguerite SERUUS.

25- Payements. S.d. (en flamand)

Payer à la veuve : Antoine MAHIEU, Noël DEHALLUIN, Willem BORSETTE, Jacques DU TRIES doit payer de sa veuve, Modart SOLIER.

26- Accord 03/09/1563 (en flamand)

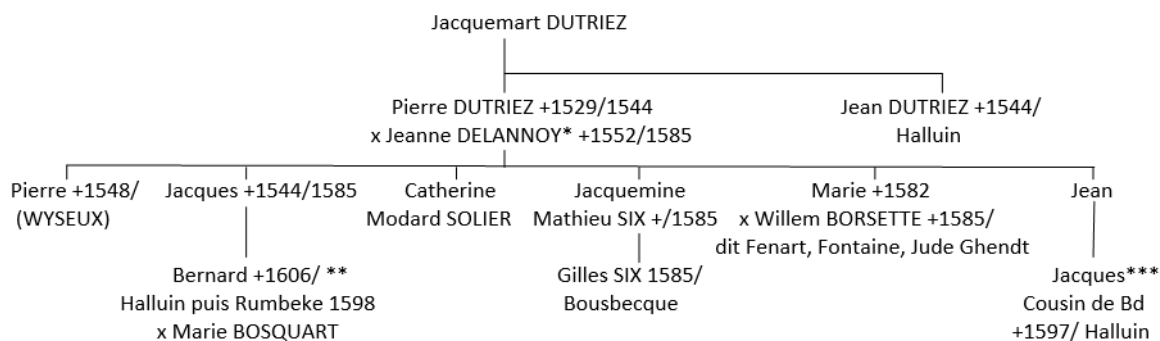
Les hoirs Pierre DU TRIES à Willem BORSETTE, prolongation de bail d'un manoir (de mai 1559), avec mention des terres.

27- Liste des terres (s.d.)

Les hoirs de Pierre DU TRIES et Jeanne DE LANNOY d'Halluin, ferme de 4 cents 7 verges nommée den Ghent.

28- s.d. (en flamand)

Compte des sommes payées par Willem BORSEETE à cause de la maison mortuaire de Pierre DU TRIES.



* Sœur de Jacques DELANNOY à Roncq en 1544.

** En lien avec Jean DUTRIEZ dit Fenart 1598, Jeanne LECONTE veuve de Martin DUTRIEZ 1597.

*** Un Jacques DUTRIEZ a une fille née en 1593 à Halluin et un fils en 1596.

29- Bail 01/10/1552 (en flamand)

Jeanne DE LANNOY, veuve de Pierre DU TRIES, et ses enfants à savoir Jacques DU TRIES fils de Pierre, Modard ZOLIER et Mahieu SYS, baillent leur lieu nommée den Ghent à Halluin à Willem BOSSEETE.

30- Reconnaissance (s.d. En flamand)

Modard SOLIER reconnais avoir reçu de Willem BOSETTE, en réduction de ses droits dans le bail, à cause de sa femme, d'une place amaisonnée nommée de Ghent, à Halluin diverses sommes payées à sa place à Charles BERTHE, Pierre DUFOREST, Gérard DAMAST, Charles PETITPAS, Jean A CAUCHES, André CLAYS et autres rentes. Le 13/09/1559 à payé en l'acquis du dit Modard dans la succession de Pierre DUTRIE et Jeanne DELANNOY sa femme père et mère de Catherine DUTRIE femme du dit SOLIER.

30bis- Partage (s.d. En flamand)

Mémoire du partage entre les hoirs de Pieter DU TRIES et Jeanne DELANNOY d'un manoir à Halluin, nommé den Ghent tenu de la seigneurie du Tilleul tenu de la seigneurie de Halluin. La ferme sur 4c 7v à Modard SOLIER et Catherine DUTRIE sa femme, 3c 23v à Mahieu SIX et Jacquemine DUTRIE sa femme, 9c 15v à Guillaume BORSETTE, 10c 8v aux mineurs Jacques DUTRIE fils de feu Pierre 7c 3v à Jacques DUTRIE et autres en commun.

31- Bail 17/07/1544

Jeanne DE LANNOY veuve de Pierre DU TRIES d'Halluin, Jacques DU TRIES son fils, Modard SOLIE époux de Catherine DU TRIES et Jean DU TRIES d'Halluin, oncle et tuteur paternel de Jacquemine et Mariette DU TRIES sœurs, enfants mineurs de la dite veuve, fort de Jacques DE LANNOY de Roncq, oncle et tuteur maternel des dits enfants, baillent à Pierre DU TRIES aussi fils de la dite veuve un lieu manoir sur deux bonniers ½ à Halluin pour neuf ans.

32- Bail 05/03/1564 (en flamand) Acte en double

Jean MESSEMAN a baillé à Willem BORSETTE tous deux demeurant à Halluin 10 cents de terre à Halluin. Fait à la maison de Jooris HUYGHE, tavernier à Bousbecque, en présence de Jan PLOUVIER, Pauwels CORNILLE, Pieter DAEL et autres.

33- Bail 27/12/1564 (en flamand)

Mahieu CHYS tuteur de Hanskin VANDENDRIESSCHE fils de feu Pierre, orphelin, résidant à Bousbecque, à Willem BORSETTE, demeurant à Halluin, un demi bonnier...

Housselle

le petit Poucet à Halluin

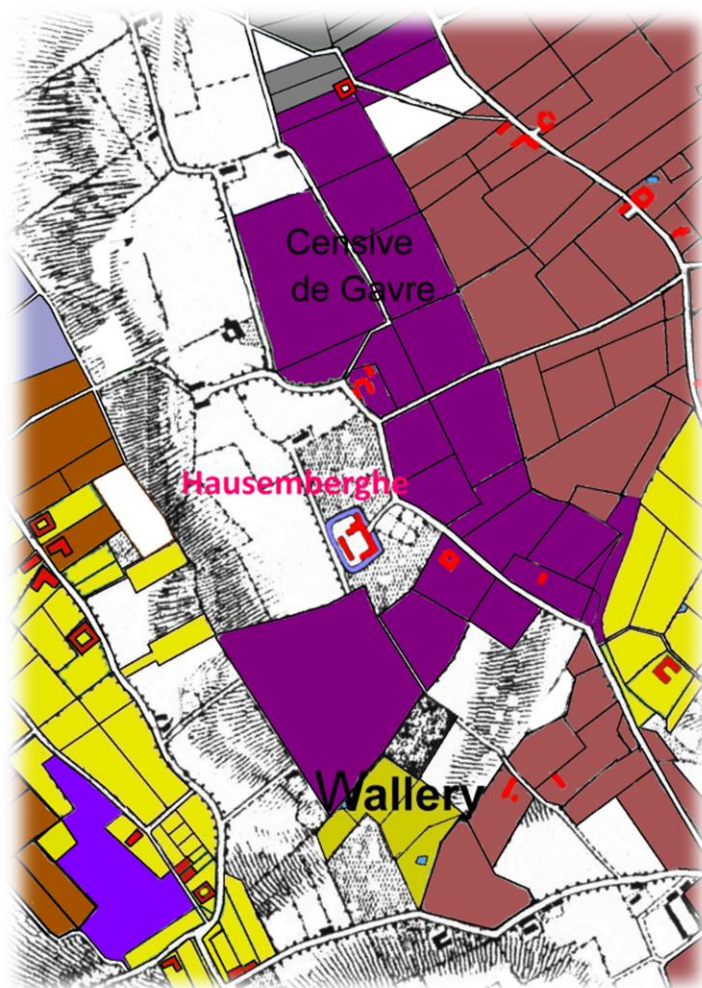
MODESTE – Il existe des seigneuries de grandes superficies mais aussi une multitude de seigneuries de tailles plus modestes, voire de la taille d'un potager. Celle de Housselle à Halluin ne couvre que 8 bonniers (11 hectares ½ environ).

Tenue de Tollenaere à Marcke lez Courtrai, cette modeste seigneurie n'est signalée que par quelques lignes dans les Statistiques Féodales de la châtellenie de Lille rédigées par Théodore LEURIDAN. Peu d'informations de localisation sont données par les documents consultés : les Moorelstraete, Marcolfsstraete et le **fossé de la cense de Hausemberghe**. On peut donc la situer à l'Est d'Halluin, entre Reckem et Neuville en Ferrain. Mais un "long bonnier" de cette seigneurie est, lui, identifié tout au nord, à la limite de Menin, comme limite d'une autre seigneurie.

Les propriétaires successifs (en noir) et actes signalés la concernant (en gris) d'après les documents recueillis aux A.D.59 (E 5746 à 5749) :

.././1502	Jean VAN NOORTKERCKE.
Avant 1538	Jacques VAN NOORTKERCKE époux de Marguerite DEHALLEWYN (xx Jean WELLECOMME) vivante en 1538.
04/04/1538	Félix VAN NOORTKERCKE fils des précédents, époux de Marguerite TUTINS vend à Pierre LEPE fils de Jean de Lille.
08/05/1539	Rapport par le dit Pierre LEPE à Liévin VANRABECQUE Sr de Bercstraete et de Tollenaere.
14/05/1539	Bail à Michel VANWTBERGHE.
23/10/1550	Michel VANWTBERGHE vend 5 cens à Pierre LEPE.
02/12/1550	Bail à Michel VANWTBERGHE.
13/01/1552	Michel VANWTBERGHE vend 7 cens à Pierre LEPE.
26/07/1552	Jean WELLECOMME vend 4 cens à Pierre LEPE.
18/12/1557	Rapport par Jacques LEPE fils du dit feu Pierre [+07/1557 et son épouse en 03/1581]
28/03/1560	Michel et François VANWTBERGHE père et fils vendent un manoir sur 2 bonniers ½ à Jacques LEPE.
13/04/1564	Jean, Marguerite et Jacquemine VANRAS frère et sœurs vendent 11 cens 3 quartrons à Jacques LEPE.
13/01/1565	Guillaume VANDERMOTTE et Jorine DEMAN sa femme vendent un manoir sur 3 bonniers 5 cens ½ à Jacques LEPE.
23/01/1565	Bail à Jean CASTEL.
25/09/1565	François VANWTBERGHE vend 8 cens à Jacques LEPE.
16/01/1567	Jean VANHEULLE fils d'Antoine, et Rogine DONCQUELE sa femme vendent 12 cens à Jacques LEPE.
10/05/1571	Bail à Jean DUBOIS successeur du dit CASTEL.
../03/1577	Mesurage suite au décès du dit Jacques LEPE [+02/11/1576]
31/12/1577	Rapport par Pierre LEPE frère du dit Jacques.
20/09/1585	Bail par Pierre et Jean LEPE, frères.
01/02/1595	Bail à Oste DE COUROUBLE.
20/09/1595	Alison STELANDRE veuve d'Antoine DEDADIZELLE vend 20 cens 5 verges à Pierre et Jean LEPE, frères.

- 15/01/1598 Rapport par Jean LEPE l'ancien de Lille suite au décès de Pierre son frère à Arnould DE FOURMESTRAUX Sr de Tollenaere.
- 11/02/1605 Bail à Oste DE COUROUBLE.
- 04/07/1611 Les enfants du dit feu Jean LEPE : Marie épouse de Pierre VANDERBECKE procureur à Lille, Maximilien LEPE et Agnès LEPE célibataire à Lille vendent à Jean BLAUWART marchand de draps à Lille.
- 05/08/1611 Les mêmes au même vendent la cense de Hauteberghe (sic) occupée par Oste DE COUROUBLE avec les terres de Peridian sur 9 cens et un bonnier dit Hapestuck et établissent Oste, Jacques et Isaac DE COUROUBLE d'Halluin comme procureurs.
- 24/09/1611 Rapport par le dit Jean BLAUWART fils de feu Jean à Jeanne LEMAIRE veuve d'Allard DE FOURMESTRAUX Sr de Tollenaere.
- 14/07/1615 Martin GOBERT fils de feu Jacques, laboureur à Halluin vend à Jean BLAUWART le quart de 14 bonniers dont l'acheteur est propriétaire du reste par achat des hoirs Pierre LEPE.
- 18/10/1616 Vente de terres en 1585 par Roger STELANDRE et Mathis VIENNE tuteurs de Jacques STELANDRE fils et héritier de feu Pasquier de ½ bonniers, la moitié d'une maison, 3 cens ½, un bonnier, ½ bonnier, 7 et 5 cens aux héritiers de feus Pierre et Jean LEPE dont ils se sont adhérités le 18/04/1585 à quoi le dit Jacques STELANDRE s'oppose puis, suite à l'intervention de Pierre VANDERBECKE gendre du dit feu Jean LEPE, ils s'accordent.
- 09/12/1625 Rapport par Jacques DE COUROUBLE bailli de feu Jean BLAUWART mort en juin 1625 à Marguerite DE FOURMESTRAUX Dame de Tollenaere.
- 27/01/1670 Mort de Catherine BLAUWART veuve de François GODEFROOT.
- 06/02/1670 Rapport par Jacques VERGHELLE (+1687) et Antoinette GODEFROOT sa femme, Eustache LEGAY tuteur de Pierre François DELAFONTAINE, ladite GODEFROOT fille et le dit DELAFONTAINE neveu et héritiers de feu François GODEFROOT et feu Catherine BLAUWART qui fut fille et héritière de feu Jean, à Michel François DELANNOY fils de Michel Sr du Carnoy et Tollenaere.
- 05/03/1697 Relief par les héritiers d'Antoinette GODEFROOT (1625-1695) veuve du Sr VERGHELLE.
- ../06/1717 Relief après le trépas de Marie Madeleine VERGHELLE, fille des précédents (+15/01/1715 St Sauveur).
- 18/07/1726 Rapport par Charles François VERGHELLE Sr de Lambersart (1666-1755) fils du dit Jacques et de la dite GODEFROOT, le partage des biens de sa sœur n'ayant pas été fait avant 1726, aux enfants de feu Jean Baptiste GHÉLINCK Sr de Tollenaere.
- 16/11/1756 Relief par Marie Claire Angélique VERGHELLE (1706-1783) fille du précédent et de Marie Claire DE SEMITTE, épouse de François Joseph DE POUQUES Sr du Puich (1727-1785).



La totalité des terres de la seigneurie :

1539

Fief et seigneurie de Housselle à Halluin sur 8 bonniers environ en huit pièces :

- 2 bonniers qui sont fief - Orient Malin DURIEU, Michel VANWTBERGHE et François CARPENTIER, midi au dit Michel, Gérard HESPIEL et aux enfants de Jacques CRAYE, occident Jooris WAELKIN et sa femme et aux enfants de feu Jacques VANHAMME, bise au dit Michel.
- Un bonnier - Bise à Amet NOLLET et Michel VANWTBERGHE, meridiem au dit Michel, occident au chemin nommé de Marcolfstraete, occident aux bois du fief.
- Un bois sur un bonnier - Orient au fief, midi Michel VANWTBERGHE, bise au dit NOLLET.
- 12 cens - Orient au bois ci-dessus, meridiem aux 2 bonniers de fief, occident Jooris WAELKIN, Gérardin HESPIEL et Amet NOLLET, bise au dit NOLLET.
- 6 cens - Bise aux 5 cens et Michel VANWTBERGHE, orient au dit Michel, midi à Amet NOLLET et occident aux 14 cens.
- 14 cens - Orient aux 6 cens, midi, occident et bise à Amet NOLLET.
- 5 cens - Bise à Mahieu DUPONT, orient au chemin de Houseele, midi et occident au dit Michel.
- Un bonnier 10 cens - Orient Jeanne WILLECOMME, midi aux hoirs Thierry BOUCHE, occident Monsieur DE LOYAULCOURT et bise au bois de Gilles DONCKELE et à Antoine DEMAN

1611

Vente de terres par les trois enfants de Jean LEPE dont la cense de Hautemberghe et la seigneurie de Housselle :

- Labeur et pré sur 30 cens 22 verges - De deux sens à la cense et autre aux hoirs Josse CLOU.
- Une pièce nommée Deux Bonniers contenant 29 cens 25 verges - 2 sens à la cense, tiers sens à la veuve Jean DEHALLUWIN et quart sens aux bois de Roger VANDRISCHE.
- 12 cens 2 verges 1/2 - Un sens à la pièce susdite, autre au bois ci-après et à Jean DUQUESNE et quart sens à la dite veuve DHALLUWIN.
- Un bois sur 16 cens 10 verges - D'un cens à la terre susdite, autre aux terres renteuses, tiers sens à Jean DUQUESNE et quart sens à Adrien VREDIERE.
- 15 cens 22 verges 1/2 - Un sens à la Moorel Straete, deux sens au dit VREDIERE et quart au bois ci-dessus.
- 21 cens 11 verges - De trois sens à GOBERT et quart au dit DUQUESNE.
- 6 cens 3 quartrons réincorporés au gros du fief - De deux sens à la Moorel Straete, tiers sens à Jean DUQUESNE et quart sens au dit VREDIERE.

1726

Dénombrement des abouts de huit bonniers de la seigneurie de la Houselle.

- Un bonnier de bois - **Au jardin et fossé de la ferme de Hauzenberghe** appartenant aux hoirs du sieur VERGHELLE, midi au bois du duc d'ORLEANS, couchant au dit VERGHELLE et nord aux dits hoirs.
- 10 cens - Orient au jardin de la dite cense, midi au dit bois et aux labours Monsieur de Petit Cambray, septentrion au Sr Martin DHALLUIN.
- 4 demi bonnier faisant 2 bonniers - Levant aux dits hoirs, midi au dit Petit Cambray, couchant et nord au dit VERGHELLE.
- Un bonnier à happe - Levant Monsieur DESAIN, midi au dit demi-bonnier, couchant Madame CAMBIE, nord aux hoirs Jacques François CHOMBART.
- Un bonnier de bois - Levant, midi et couchant au dit VERGHELLE et Nord au dit CHOMBART.
- Un bonnier nommé à Bant(?) - Levant et midi à Monsieur DESVIN, couchant au dit bois, nord au jardin de Jean François LEMAITRE.
- 21 cens - Levant à Pierre CATTEAU, midi aux hoirs CHOMBART, couchant Monsieur DULEON d'Ypres et nord à Monsieur DESVIN.
- 6 cens - Levant aux terres de l'église d'Halluin, midi à Pierre CATTEAU, couchant au dit CHOMBART et Nord aux hoirs Pierre BOUSSEMART.

1539

En flamand (traduction plus loin).

A Pierre LEPE fils de Jean.

[La pièce 1-1bis est ensuite divisée pour former les pièces 1 à 4 dans le rapport suivant]

- 1/- Amet NOLLET de par Guillaume REINKIN 2 bonniers - Nord et sud au fief, ouest à sa terre tenue de Bourgogne et Est à ses 13 cens.
- 1bis/- Le même pour 13 cens - Nord et Sud au fief, Ouest aux 2 bonniers et Est à Michel VANVUTBERGHE.
- 5/- Michel VANVUTBERGHE de par Jacques CRAYE venant d'Antoine HESPIEL pour 9 cens - Est et sud au fief, Ouest à Amet NOLLET, Nord/bise à Mahieu DUPONT.
- 6/- Antoine DEMAN de par Isabelle SCRIECK pour 6 cens - Est à sa ferme/son courtil, Sud au fief, Ouest au bois de Gilles DONCKELS, Nord au bois du Sr de HALLUIN.

1562

Nouvel raport fait des heritiers tenu de ladicte fief et seingnerie de Pierre LE PE seigneur de Houssele fait sur le III^e jour de desember X^vc LXII - E 5

- 1/- Pierre VANDENBERGHE - 6 cens 1/2 - couchant et midi à l'héritage de la veuve Jooris PYAET, soleil levant à la veuve Jean COCKELE et Lys au dit fief. A appartenu à Amet NOLLET à cause de sa femme.
- 2/- Rogyene NOLLET veuve de Jean COCLE sur 16 cens de labeur - levant à la terre Pierre VANDENBERGHE, midi Jean CARDOEN, couchant à la dite veuve, Lys au dit fief. Venant d'Amet NOLLET son père.
- 3/- Jean CARDOEN sur 18 cens de labeur - levant à la veuve et hoirs Jooris PYAET, midi au dit fief, couchant et Lys à la veuve et joirs Jean COCLE. Savoir si ces 18 cens viennent d'Amet NOLLET de par Guillaume REMHAN et doivent payer à mi-mars pris en 2 bonniers 13 cens de terre dont la totalité doit 4 rasières d'avoine molle et 1/2 chapon et en argent 18 deniers. Vente de Amet NOLLET (en marge : Jean CARDON)
- 4/- La veuve et hoirs Jooris PYAET sur 4 cens 1/2 de labeur - levant aux terres de la dite veuve, midi au dit fief, couchant Jean CARDOEN et Lys Pierre VANDENBERGHE. Vient d'Amet NOLLET.
- 5/- Luysioen NUTIN sur 9 cens de labeur - levant et midi au dit fief, couchant Pierre VANDENBERGHE, Lys à la veuve et hoirs Mahieu DUPONT. Savoir si les dits 9 cens viennent de Michel VANWBERGHE si ce sont les dits 9 cens ils doivent tous les ans à mi-mars 2 rasières, 3 havots d'avoine molle, 16^{ème} de chapon et 3 deniers parisis. Les dits 9 cens viennent de Michel VANDENBERGHE (en marge : à Jean CARDON).
- 6/- Willem VANDERMOTE et Daniel DESCHRYVER sur 6 cens de labeur - levant au lieu de Willem VANDERMOTE, midi au dit fief, couchant Jacques DESCHRYVERE et Lys Monsieur le duc. Savoir si les dits 6 cens viennent d'Antoine DEMAN à cause d'Isabeau SCRIECK et si ce sont les dits 6 cens ils doivent par an à mi-mars 4^{ème} et 8^{ème} et 16^{ème} d'un chapon et en argent 21 deniers parisis. Confirmé.

1572 à 1584

Copie des briefs de Pierre LEPE à présent appartenant à Jacques LEPE. En marge : mon frère Jacques LEPE est terminé en août 1572 (en fait 1576, voir ci-dessus et ci-après) que fait à présent 28 ans (donc 1604). F6
Echus depuis l'année 1572 jusque 1584 faisant 13 années.

[La pièce 6 est en erreur, le compteur a lu "XI" au lieu de "VI", la correction aura lieu lors du rapport de 1611-1615]

- 1/- Pieter VANDENBERGHE auparavant Amet NOLET 6 cens ½ - couchant et midi Jooris PYAET, levant à la veuve Jean COCLE et Lys au fief.
- 2/- Roginne NOLET veuve de Jean COCLE fille de feu Amet NOLET 16 cens - levant Pieter VANDENBERGHE, midi Jean CARDON, couchant à la dite veuve et Lys au fief.
- 3/- Jean CARDON fils de Jean et avant d'Amet NOLET 18 cens - levant la veuve et hoirs Jooris PIAT, midi au fief, couchant et Lys aux veuve et hoirs Jean COCLE.
- 4/- La veuve et hoirs Jooris PYAET auparavant Amet NOLET 4 cens 1/2 - levant à la dite veuve, midi au fief, couchant Jean CARDON et Lys Pieter VANDENBERGHE. Ajout ultérieur : Pierre VANHEULLE.
- 5/- Huchon NUTIN auparavant Michel VANVUTBERGHE 9 cens - levant et midi au fief, couchant Pieter VANDENBERGHE et Lys aux hoirs Mahieu DUPONT.

6/- Guillaume VANDERMOTE et Daniel DESCRIVERE auparavant Antoine DEMAN à présent à Jacques LEPE 11 cens - levant au dit Guillaume, midi au fief, couchant Jacques DESCRIVERE et Lys au bois Monsieur le duc.
Mon frère Jacques est terminé le jour des âmes l'an 1576 (1572 au début du document) que fait à présent autour de 28 ans pour le moins. Mon père est terminé en juillet plus de 46 ans et ma mère en mars autour de 22 ans.
[Donc note écrite vers 1603]

1572 à 1596

Briefs de la seigneurie de Houssele 1572-1596 - G7

Appartenant à Pierre LEPE sur 8 bonniers 6 cens 3 quartiers compris 6 cens 3 quartrons acquis par feu Jacques LEPE de Guillaume VERMOTE et Daniel DESCRIVERE qui avaient auparavant appartenus à Antoine DEMAN à présent réincorporés au gros du dit fief de Houssele... pour faire œuvre de Loi on le fait avec les hommes ou rentiers du dit fief ou échevins du fief et seigneurie de Tolnaers dont le dit fief de Houssele est tenu...

- 1/- Pieter VANDENBERGHE 6 cens 1/2 de labour venant d'Amet NOLLET - bise et midi les hoirs Jooris PIAET, couchant les hoirs Jean COCLE, Lys au dit fief. Payement de 1576 à 1596. Ajouts ultérieurs : Martin GOBERT / Cette partie appartient à Jacques GHESQUIERE. 1586 Relief de la mère Tram VIENNE. Pierre VANDEBERGHE me doit à mi-mars 1596 34 livres 6 sols. Reçu de Bertram VIANE 18 livres.
- 2/- Les hoirs Rogine NOLLET veuve de Jean COCLE fille de feu Amet NOLLET 16 cens de labour - levant Pierre VANDENBERGHE, midi Jean CARDON, couchant aux dits hoirs, escoce et Lys au dit fief. Payement 1576 à 1596. Payé par les hoirs Roger NOLET. 1579 relief de la dite Rogine. Ajouts ultérieurs : Martin GOBERT / Cette partie appartient au dit GHESQUIERE.
- 3/- Jean CARDON fils de Jean venant d'Amet NOLLET 18 Cens - levant les hoirs Jooris PIALT, midi au dit fief, couchant et Lys la veuve et hoirs Jean COCLE. Payement de 1572 à 1596. En 1577 payé par Josse NUTE, en 1581 relief est du de Hucon NUTEZ, 1596 : un relief de Jean CARDON. Ajouts ultérieurs : Jean DUQUESNE à cause de sa femme Tonet CARDON / Cette partie appartient à Jacques GHESQUIERE de Wervicq. Cette partie est échue par le trépas de Jean CARDON à Antoinette CARDON.
- 4/- Les hoirs Jooris PIAET 4 cens 1/2 de labour venant du dit Amet NOLLET - Bise aux dits hoirs, midi au dit fief, couchant Jean CARDON le jeune, Lys Pieter VANDENBERGHE. Payement de 1576 à 1596. Ajouts ultérieurs : Antoine MYO censier / Cette partie appartient à Daniel DESPLENTRE. Les hoirs Josse PIAET doivent jusque mi-mars 1596 21 livres 2 sols.
- 5/- Jean CARDON au nom de feu Hugues NUTIN 9 cens de labour venant de Michel VANWTBERGHE - levant et midi au fief, couchant Pieter VANDENBERGHE et Lys à la terre qui fut aux hoirs Mahieu DUPONT. Payement de 1572 à 1596. 1577 reçu de Josse NUTEZ. 1596 relief de Jean CARDON. 1581 relief Hugues NUTEN. Ajouts ultérieurs : Jean DUQUESNE à cause de sa femme Tonette CARDON / Cette partie appartient à Jacques GHESQUIERE de Wervicq. Les hoirs Jean CARDON ont donné jusque mi-mars 1596 290 livres un sol 7 deniers. Cette partie a été échue par le trépas de Jean CARDON à Antoinette CARDON sa soeur.
- 6/- Pierre LEPE 11 cens venant de Guillaume VANDERMOTE et Daniel DESCRIVERE parci devant d'Antoine DEMAN à présent réincorporés au gros du fief de Houssele - bise au lieu qui fut au dit Guillaume VANDERMOTE, midi au fief, couchant aux hoirs Jacques DESCRIVERE et Lys au bois de Monseigneur le prince de CHIMAY.

1598 à 1611

Brief de la seigneurie de Houssele 1598-1611 appartenant à Pierre LEPE.

- 1/- Pieter VANDENBERGHE venant d'Amet NOLLET 6 cens 1/2. Ajouts ultérieurs : Modo Martin GOBERT / Bertram VIENNE / Cette partie appartient à Martin GOBERT fils de Jacques par achat en 1598, restant à payer à mon frère Pierre LEPE jusque mars 1596 pour quittance.
- 2/- Rogine NOLLET veuve de Jean COCLE, fille de feu Amet NOLLET 16 cens en deux pièces. Modo Martin GOBERT. Ajout ultérieur : cette partie appartient à présent à Martin GOBERT fils de Jacques par achat en 1598. Le 03/01/1598 reçu rentes seigneuriales par Jean QUEVILLON receveur de la maison mortuaire de Pierre LEPE.
- 3/- Jean CARDON fils de Jean et avant d'Amet NOLLET 18 cens. Ajout ultérieur : Récupéré par les mains de Jean DUQUENE de Mouscron pour 4 années rente seigneuriale aussi pour les 9 cens. Récupéré du dit le 14/04/1604 par sa femme pour 3 années de rentes. Récupéré le 22/11/1606 par son censier pour 3 années de rentes. Idem en 1613.

- 4/- Les veuve et hoirs Jooris PIAT venant d'Amet NOLLET 4 cens 1/2. Ajout ultérieur : cette pièce à présent a été vendue par justice et n'a pris ni adhéritement ni payé nulle rente la veuve François VANBASTE a été l'acheteur. Son mari premier s'appelait François VANBACHETE et a acheté autour de l'an 1590 et doivent rentes jusque 1586 11 livres 10 sols 10 deniers et un relief advenu par le trépas de Woutre PIAT et le relief de François VANBACHE ne doit rien parce qu'il n'est héritier. Cette partie est baillée en louage à la veuve Andreu BANSY(?) d'Halluin depuis St rémy 1605. La dite veuve est remariée et n'a payé les rentes. Récupéré par Oste DUCOUROUBLE le 26/06/1609 pour l'an 1607 et 1608.
- 5/- Hugues NUTIN et avant Michel VANWTBERGHE 9 cens de labour. Ajout ultérieur : Reçu de Jean DUQUENE de Mouscron pour 4 ans échus en 1600.
- 6/- Pierre LEPE 11 cens venant de Guillaume VANDERMOTE et Daniel DESCRIVERE.

1611 à 1615

Brief de la signourie de Houssele appartenant à Jean BLAUWART fils de Jean, marchand de draps à Lille. 1611-1615

6/ 4 bonniers un cent dont les 11 cens réincorporés au gros du fief et après mesurage n'ont été trouvés que 6 cens 3 quartrons portés au rapport au lieu des dits 11 cens en sorte que les héritages tenus de ce fief contiennent 3 bonniers 7 cens chargés de 6 rasières 3 havots d'avoine, 3/4 de chapon et 16^{ème} d'un et en argent 20 sols 9 deniers.

1/- Martin GOBERT 6 cens 1/2 de labour venant de Pieter VANDENBERGHE et d'Amet NOULLET - bise et midi aux hoirs Jooris PIAET, couchant aux hoirs Jean COCLE, Lys au fief. Ajout ultérieur : Présentement aux héritiers Jean GUESQUIERE de Wervicq, le dit GUESQUIERE à cause de Jeanne GOBERT sa femme fille de Martin dont il est question et la veuve SAMIN occupeesse. Martin GOBERT est mort, doit demi-relief. Nota que les héritiers GUESQUIERE nous doivent le relief de la femme du dit GUESQUIERE nommée Jeanne GOBERT.

2/- Martin GOBERT auparavant les hoirs Rogynne NOLLET veuve de Jean COCLET fille de feu Amet NOLLET 16 cens de labour - levant Pieter VANDENBERGHE, midi Jean CARDON, couchant aux dits hoirs et escoce et Lys au fief. Ajouts ultérieurs : Présentement les héritiers Jean GUESQUIERE à Wervicq et la veuve SAMIN occupeesse / La veuve SAMIN c'est piestre(?) et (Martin GOBERT...).

3/- Jean DUQUESNE à cause d'Antoinette CARDON fille de Jean 18 cens de labour - levant Jooris PYAT, midi au fief, couchant et Lys les veuve et hoirs Jean COCLE. Ajouts ultérieurs : Présentement aux héritiers de GHESQUIERE et la veuve occupeesse.

- Notes : Jacques GHESQUIERE demeurant présentement à Wervicq et ci-devant à Linselles a 9 cens de labour de Lys et midi au Sr VERGHELT à cause de sa femme, couchant Pierre GOBERT. Item 18 cens dit par le brief appartenir à Jean DUQUESNE de bise Sr VERGHELT à cause de sa femme, couchant veuve et hoirs Jacques GOBERT et tiers aux 22 cens suivants. Item 22 cens repris en deux articles par les briefs de 6 cens 1/2 et 16 cens qui seraient 22 cens 1/2 au lieu de 22 cens et est dit appartenir à Martin GOBERT de bise Guillaume DEMEESTRE et Pierre DASSONNEVILLE et par eux occupés, midi aux dits 18 cens ci-dessus et couchant la veuve et hoirs Jacques GOBERT.

4/- Antoine MYO auparavant aux hoirs Jooris PIAT venant d'Amet NOULLET 4 cens 1/2 de labour - bise aux dits hoirs, midi au fief, couchant Jean CARDON le jeune et Lys Pieter VANDENBERGHE. Ajout ultérieur : Daniel SPLEDRE (DESPLENDRE).

5/- Jean DUQUESNE à cause d'Antoinette CARDON fille de Jean auparavant venant d'Hugues NUTIN 9 cens venant de Ruyche VANWTBERGHE - levant et midi au fief, couchant Pieter VANDENBERGHE et Lys à la terre qui fut aux hoirs Mahieu DUPONT. Ajouts ultérieurs : Présentement au dit GHESQUIERE de Wervicq et la veuve SAMIN occupeesse.

6/- Jean BLAUWART 11 cens venant de Pierre LEPE...

Inventaire des lettraiges et papiers concernant les terres et héritages de la cense de Hautenberg et du fief de Houssele gisants à Halluin naguère vendus par Pierre VANDERBEKEN, sa femme, Maximilien et Agnès LEPE héritiers par bénéfice d'inventaire de feu Jean vivant bourgeois de Lille leur père à Jean BLAUWART fils de feu Jean, marchand drapier à Lille. 31/01/1612

1616

Brief et cartulaire de la singnourie de Housselle appartenant à Jean BLAUWART fils de Jean. 1616.

- 1/- Martin GOBERT 6 cens 1/2 venant de Pietre VANDEBERGHE et d'Amet NOULLET - mise et midi aux hoirs Isaïe PIAET, couchant aux hoirs Jean COCLE et Lys au fief. En marge : Jean SAMIN occupe. Jean GUESQUIERE. Le 06/05/1670 Jean DECOUROUBLE nous a déclaré que feu Jeanne GOBERT veuve de Jean GUESQUIER nous doit le relief (sic) que dessus et les terres sont occupées par la veuve Guillaume SAMIN.
- 2/- Jean BAUVART pour 9 cens. Je confesse que Jacques et Isaac COUROUBLE au nom de leur mère aient à recevoir les rentes à payer en janvier 1616. Signé Jean BLAUWART.
- 3/- Jean DUQUESNE à cause d'Antoinette CARDON fille de Jean et avant son père et avant Amet NOULET 18 cens - levant Jooris PIAT, midi au fief, couchant et Lys les veuve et hoirs Jean COCLE. Ajout ultérieur : Jean SAMIN occupeur. Jean GHESQUIER.
- 4/- Antoine MIO (rayé, surchargé : Pierre VERMAUT) et avant les hoirs Jooris PIAT venant d'Amet NOULLET 4 cens 1/2 - Bise aux dits hoirs, midi au fief, couchant Jean CARDON le jeune et Lys Pietre VANDEBERGHE. Ajouts ultérieurs : La veuve Roger VANDRIES / Daniel SPLENDRE. Le 06/05/1670 Jean DECOUROUBLE nous a déclaré que Daniel DESPLENDRE nous doit de relief de sa mère la veuve de Roger VANDRYS et doit les rentes seigneuriales depuis 1656.
- 5/- Jean DUQUESNE à cause de sa femme Antoinette CARDON fille de Jean auparavant Hugues MUTIN (sic) 9 cens venant de Michel VANWTEBERGHE - levant et midi au fief, couchant Pierre VANDEBERGHE et Lys aux hoirs Mahieu DUPONT. Ajout ultérieur : A présent Jean GUESQUIERE et Jean SAMIN occupeur. Doivent l'an 1616 au profit de la veuve Oste COUROUBLE.
- 6/- Réincorporée au gros du fief



Deux actes notariés

Vente de charge

2 E 3 / 7472 acte 20 du 30/04/1695

Catherine LEGRAND veuve de Barnabé PLATEL de Fleurbaix, mère et héritière d'André PLATEL vivant pourvu par sa majesté de l'office de chirurgien juré à Fleurbaix créé héréditaire par édit de février 1695 le vend à Jean Philippe DUPUICH, chirurgien à Fleurbaix, fils de feu Jean.

Permis de travail

2 E 3 / 2684 acte 152 du 20/08/1681

André DURIEZ fils de feu Jean âgé de 66 ans, maître doyen du corps de style des peintres de Lille, Robert LECOMTE fils de feu Pierre, âgé de 50 ans, maître moderne du dit corps et Jean Baptiste LEBOUCC fils de feu Jean Baptiste, âgé de 44 ans franc peintre à Lille affirment que Louis BRISSSE de Douai où il exerce d'art des peintres a fait son chef d'œuvre et a été admis à la franchise et maîtrise de Lille le 19 octobre 1657. Témoin Nicolas GRAVELLE fils d'Antoine, peintre à Lille.

Consanguinités

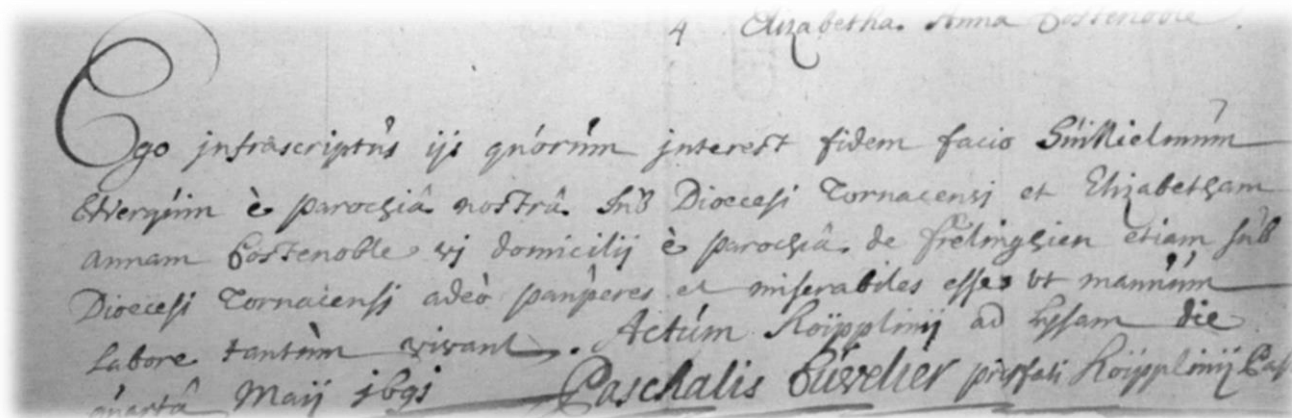
dispenses concernant le diocèse de Tournai

PATIENCE – Roselyne Decreton-Carpentier poursuit avec persévérance un immense travail d'identification et de classement de milliers de documents aux Archives Départementales du Nord. Il s'agit d'un cumulus d'actes divers majoritairement issus du Parlement de Flandre et de l'évêché de Cambrai désormais cotés Cumulus RDC.

La diversité des écritures, des formats, l'état de conservation de ces documents rendent la tâche difficile. Au milieu de ceux-ci on trouve quelques actes relatifs à la châtellenie de Lille. Voici l'occasion de nous arrêter sur un type d'acte qui fait défaut dans notre secteur à cause des dégâts occasionnés par les guerres : les dispenses matrimoniales. Notre secteur dépendait en effet principalement du diocèse de Tournai et partiellement de ceux d'Arras et d'Ypres¹. Or il ne subsiste que peu d'archives de ceux-ci.

Le fond dépouillé par M^{me} Decreton contient plusieurs dossiers de demandes de dispenses. Deux concernant la châtellenie de Lille vous ont déjà été présentés dans cette revue : Maximilien LEWILLE et Maximilienne DILLIES de Wambrechies dans le Castelo-Lillois n°2 page 6 et Jean DELPORTE avec Elisabeth GHESQUIERE de Neuville en Ferrain dans le n°5 page 35. En voici six autres dont une partie fut établie en 1690, période de vacance du siège épiscopale de Tournai, ce qui explique leur présence dans le fond de Cambrai, évêché qui a pallié l'absence d'évêque à Tournai.

Leur contenu est assez succinct. Il s'agit de motiver les demandes soit par "la charrue mise avant les bœufs"..., soit par l'ignorance de leur parenté lorsqu'ils ont formé le projet de se marier, soit par le risque de déshonneur pour la fiancée. L'un des demandeurs va même jusqu'à dire que s'il ne peut se marier avec sa promise il tombera sûrement malade, risquant la mort... La noble famille de CROY se contente quant à elle de rappeler qu'elle est une noble et vertueuse famille mais il est vrai que les consanguinités sont courantes pour des raisons patrimoniales dans les grandes familles, il n'est donc pas besoin de justifier ce qui est devenu une habitude. La moralité et la catholicité sont d'ailleurs affichées même pour les plus humbles qui indiquent qu'ils sont en possession de la foi orthodoxe (entendez par là : la foi juste, correcte, donc catholique...) et que la fiancée n'a pas été enlevée.

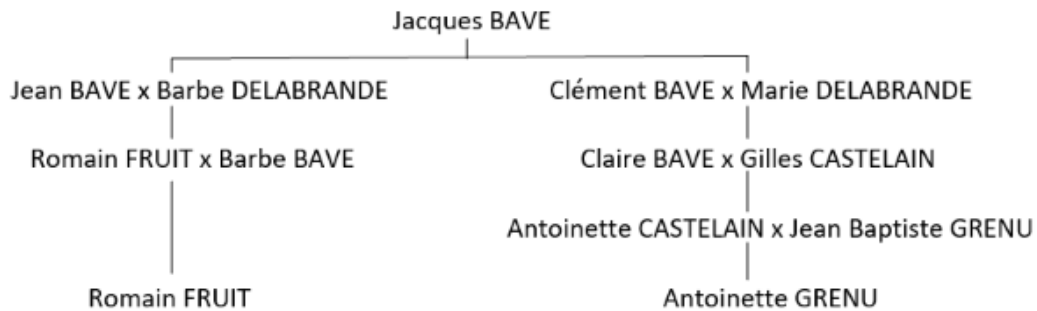


¹ Cf. Castelo-Lillois n°2

Cumulus RdC 105 / 19

Demande de dispense des 3° et 4° degrés de consanguinité du 02/09/1692 faite par Philippe DE CAMPENHOUTTE doyen de saint Pierre de Lille

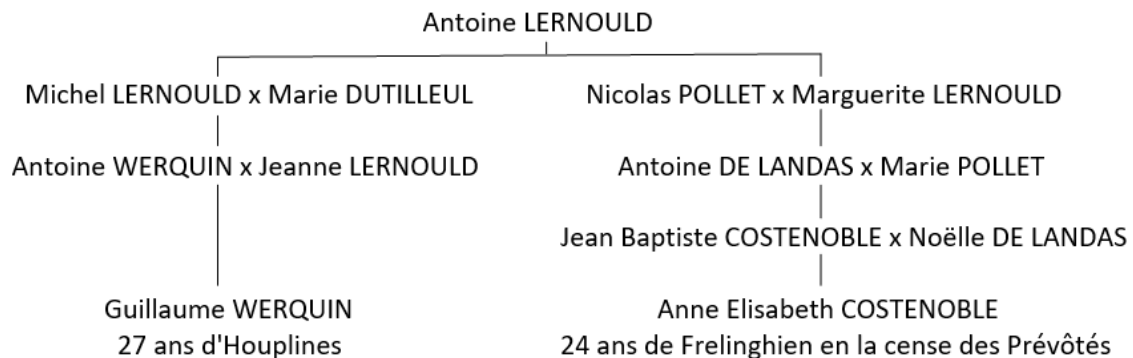
Témoins : Philippe CARDON, François Rémy FRUIT licencié es droits et greffier des Etats de Lille, Douai et Orchies, Etienne CASTELAIN licencié es droits, greffier héréditaire de la Gouvernance de Lille et Gilles GRENU, tous de Lille. L'arbre est absent du dossier mais les deux familles étant connues on peut le reconstituer :



Cumulus RdC 105 / 21

Demande de dispense des 3° et 4° degrés de consanguinité du 24/08/1691 par Pascal CUVELIER, curé d'Houplines. Témoins : François LERNOULD veuf de Françoise POLLET 73 ans d'Houplines, Antoine LERNOULD époux d'Elisabeth GROUZET, 68 ans de Prêmesques ayant bonne connaissance de Guillaume WERQUIN leur neveu pauvre ne travaillant que de ses mains risquant le scandale et la dite d'être diffamée.

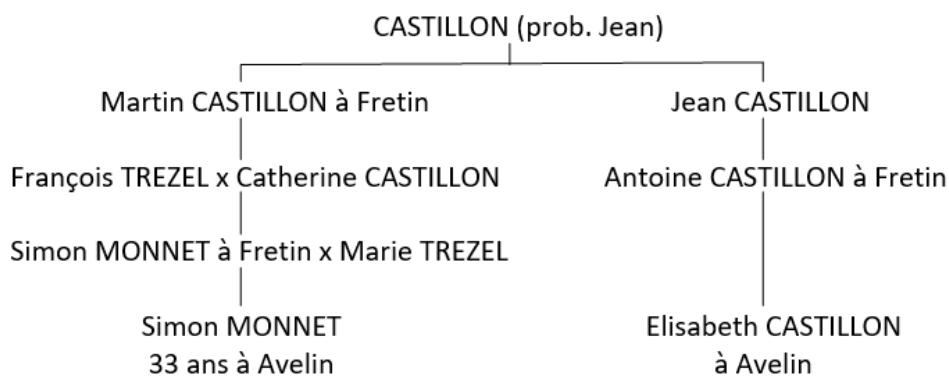
Le demandeur déclare qu'il a eu par la fragilité humaine accointance charnelle avec la dite, sa cousine selon ce qu'il a depuis appris.



Cumulus RdC 105 / 26

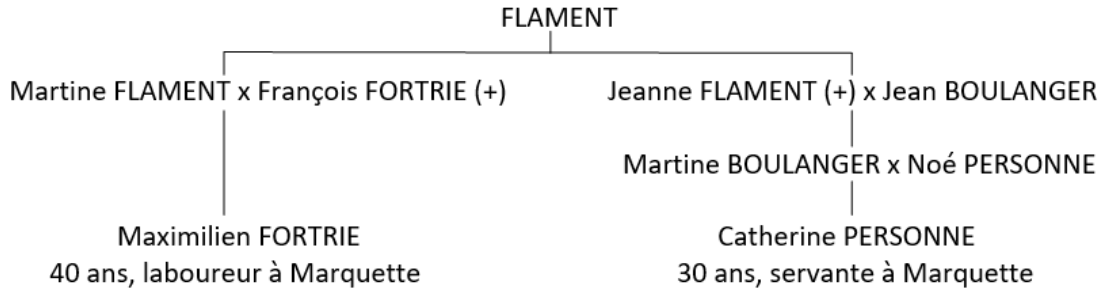
Demande de dispense des 4° et 3° degrés de consanguinité du 18/04/1690. Ils ont copulé charnellement.

Témoins : Pierre CROMBET fils de feu Pierre, 48 ans, laboureur à Fretin cousin issu de germain de la dite et oncle du dit Simon comme frère (sic) de sa mère ; Antoine LECOUFFLE 79 ans, charpentier à Fretin.



Cumulus RdC 105 / 27

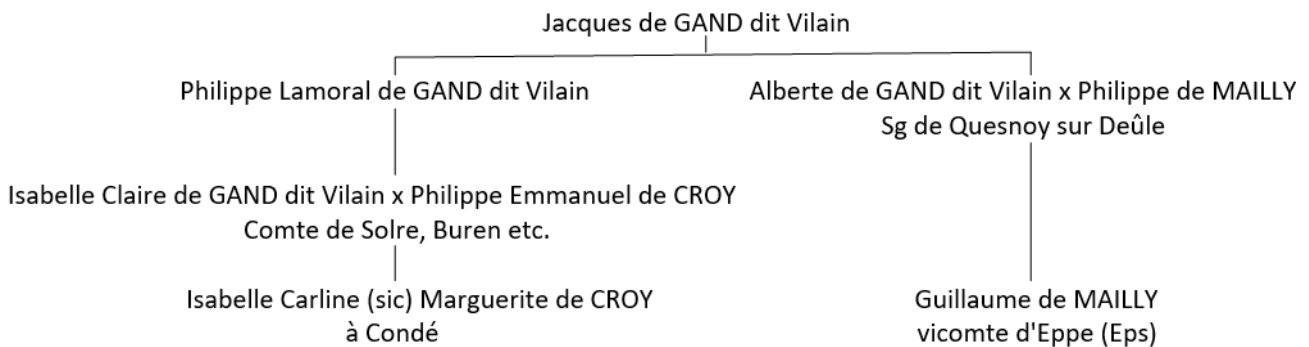
Demande de dispense des 2° et 3° degrés de consanguinité par Jean DE GRUISON curé de Marquette 20/10/1690. Témoins : Robert JONKERT fils de feu Pierre, 60 ans, laboureur à Marquette ; François FLAMENT fils de feu Jean, 80 ans, fossoyeur et sergent de Marquette ; Pierre GADENNE fils de feu Jean, 52 ans, faiseur de cercles à Marquette assez proche parent et Adrien LENGART fils de feu Thomas, 43 ans, cordonnier. Si le mariage n'arrivait pas le demandeur pourrait devenir malade et peut-être gagner la mort. Contrairement à la rumeur ils n'ont pas péché charnellement.



Notes personnelles : Mariés le 06/11/1690 à Marquette. Elle se remarie le 09/07/1693 à Marquette avec Léonard LERNOULD (2 E 3 / 5696 acte 193).

Cumulus RdC 105 / 68

Dispense des 3° et 2° degrés de consanguinité 15/01/1661. Témoins : Philippe Emmanuel de CROY et sa femme, Charles CROMBECQ chanoine de la collégiale de Condé et Sire Nicolas François WILLART greffier de Condé.



Cumulus RdC 106 / 44

Dispense du 3° degré égal de consanguinité 07/03/1622. Pas d'explications ni d'arbre joints.

Laurent DUBUISSON
Attiches

Jeanne BERTHE
Hensies (B)

Le fief de l'Anglée

A Lille (Ste Catherine)

par Philippe DAMAY

LILLOISE – On croit souvent qu'il n'y avait de seigneuries qu'à la campagne mais même les villes étaient découpées en seigneuries. Le Magistrat lillois va bien essayer d'acheter toutes celles reposant sur l'étendue de son territoire afin que nul n'échappe à sa juridiction mais certaines échapperont à ce projet. C'est le cas de la seigneurie de Langlée s'étendant dans la paroisse Ste Catherine mais aussi à Quesnoy sur Deûle, Frelinghien et Esquermes car une seigneurie n'est pas toujours d'un seul tenant.

Les généalogistes, une fois reconstitué leur arbre filiatif, aimeraient souvent localiser l'emplacement exact où vivaient leurs ancêtres. C'est possible à la campagne lorsqu'il s'agit d'une ferme isolée. C'est plus difficile en ville, même lorsqu'on possède des actes notariés. A Lille sont conservés pour le XVIII^{ème} siècle des rôles de capitation qui donnent par rue les noms des occupants mais omettent de signaler les maisons vacantes et les personnes, comme le clergé, qui en sont exonérées. Le dénombrement de 1685 permet de croiser les noms des propriétaires et ceux des occupants. Malheureusement, il manque des feuillets qui n'ont pas été conservés et ceux qui le sont comportent des indications de rue souvent imprécises. C'est le cas du dénombrement de la paroisse Sainte-Catherine comportant une numérotation continue sans indication des rues (sauf pour la rue des bonnes filles)¹.

Parfois un document permet de pallier ces manques. C'est le cas de la seigneurie de la Haute-Anglée qui possédait des droits à Frelinghien, au Quesnoy et à Esquermes mais aussi à Lille autour de l'église Sainte-Catherine. La coutume de Lille réputait les terres de la ville tenues de l'échevinage, sauf preuve contraire. Si l'article IV des points et articles accordés par sa Majesté à la ville de Lille à cause de l'agrandissement d'icelle le 23 avril 1670 prévoyait que "tous les héritages qui seront enclos dans l'agrandissement seront déchargés ce jourd'hui et à toujours des droits féodaux", il ne concernait pas les droits maintenus lors des précédents agrandissements comme ceux de la seigneurie de la Haute-Anglée, appartenant à Jean-François DRAGON, sieur de Mons en Barœul.

Ces droits étaient souvent extrêmement minimes, l'équivalent d'un œuf par an et parfois non recouverts dans des conditions curieuses (Cf. le n°42). Les frais d'établissement du plan joint en 1719 étaient supérieurs aux recettes attendues et ne se justifiaient que par les rentes plus importantes détenues par la Haute-Anglée dans les communes rurales. Ce document est entré par donation en 1859 aux archives municipales. En le confrontant aux plans cadastraux (1745 et 1829 conservés aux archives municipales de Lille et 1881 conservé aux archives départementales), il a été possible avec une quasi-certitude de retrouver la numérotation actuelle des maisons.

A la suite du document que nous avons allégé des indications topographiques redondantes, nous avons ainsi établi une table de correspondance entre le numéro du document, le numéro donné dans le dénombrement de 1685 de la paroisse Sainte-Catherine et l'adresse actuelle.

Le quartier était habité en 1718 par une population souvent privilégiée parmi lesquels subsistaient des artisans de proximité : boulangeries, souvent installées au coin des rues, cabarets, maréchal-ferrant, etc. Le parcellaire dense dissimulait l'appropriation des cœurs d'îlot par de grands propriétaires : l'orphelinat de la conception Notre-Dame dit des bonnes filles dont la propriété donnait sur trois rues (rue d'Angleterre, rue des bonnes filles et rues Doudin), les hôtels de Fourmestraux et de Cardon du Bourg donnant sur deux rues).

¹ Cf. publication par le G.G.R.N. AM 217

Les documents présentés ci-dessous sont issus du dossier des Archives Municipales de Lille 15016 dont l'appellation "compte de la seigneurie de Langlé" ne laisse pas soupçonner le contenu. Un brouillon du plan établi par le receveur a été conservé et indique que "les maisons marquées d'une croix ne relèvent pas de la seigneurie" Elles ont été dessinées en blanc et rouge et le numéro correspondant n'est pas décrit. Je l'ai rétabli à partir des tenants et aboutissants.

Vocabulaire :

Relict : Veuf bénéficiant de plein droit des meubles de sa femme selon la coutume de Lille

Immiscée : Se dit d'une veuve avec enfants ayant accepté la communauté bénéficiant de la propriété des meubles selon la coutume de Lille.

Ravestie : se dit d'une veuve sans enfants qui a bénéficié d'une donation mutuelle avec son mari.

(Rappelons que selon la coutume de Lille, les maisons lilloises sont réputées meubles ; elles se transmettent ainsi à la veuve puis au décès de celle-ci aux enfants ; c'est ce qui explique que beaucoup de maisons soient entre des mains féminines).

Rentes seigneuriales de la seigneurie de Langlé sur la paroisse Sainte-Catherine

Suivent pareillement les rentes dues par les maisons en ville sur la paroisse Sainte Catherine

1 Jacques BOIDIN, licencié en médecine, mari et bail de Marie-Françoise GRIGNON, icelle fille et héritière de Gilles, pour une maison et héritage située rue de la Barre, faisant le coin de la petite rue pour aller à Sainte-Catherine, chargés à Noël de deux deniers parisis.

2 Dominique DELOBEL, maître-orfèvre, non tenu.

3 Antoine Joseph de FOURMESTRAUX, écuyer, seigneur d'OOSTHOVE, trésorier de France au bureau des finances et domaine de la généralité de Lille, damoiselles Marie Marguerite et Marie Lucrèce de FOURMESTRAUX, frère et sœurs, pour toute une maison, cour, jardin et héritage situés rue de la Barre à usage de deux demeures par eux respectivement occupées. L'héritage de cette maison était ci-devant, avant d'être rebâti, à usage de quatre demeures dont les deux premières du côté de la porte de la Barre leur appartenaient comme héritiers de damoiselle Marguerite GRENIER, veuve d'Allard de FOURMESTRAUX, la troisième appartenant au sieur d'HOOSTHOVE par achat qu'il en avait fait de François Séraphin HESPEL, sieur de La Vallée et du procureur spécial de Josse FERRIER et de Dorothee BARATTE, sa femme, et la quatrième par achat de Claire HENNION, veuve de Martin LEGRAND, fille et héritière de Pierre et icelui cousin germain et héritier de Jean DUMÉZ dont il a été adhérité délivré le 23 décembre 1702 et de l'autre le premier de février 1703, chargés à Noël de 15 deniers.

4 Dame VANLAER, veuve de Séraphin HESPEL, écuyer, seigneur de La Vallée, icelle fille et héritière d'Etienne, icelui par achat de M^e Hippolyte BRIDOUX chargé à Noël de six deniers parisis.

5 Le sieur CARDON du Bourg, non tenu (Il s'agit de Philippe CARDON, sieur du Bourg, époux de Marie-Jeanne FRUICHT).

6 Louis DESMASIERES, maître boulanger en cette ville, par achat de l'exécuteur testamentaire d'Adrienne LEMARTIN, veuve de Nicolas LEMOINE et celui-ci par achat de Pierre BECQUET une maison et héritage à usance de boulangerie appelée grand ruisseau, aboutant par derrière à la dame de l'hôpital comtesse, chargée à Noël de six deniers.

7-8 Jean François Guillaume du RETZ, licencié es droits, sieur de Maresville, demeurant en cette ville, une choque de deux maisons et héritages situés vis-à-vis de la rue des bouchers chargés à Noël de deux sols.

9 Michel DUMONT, marchand droguiste à Lille par achat de François DHENNIN, icelui par achat du sieur PREVOST de BASSERODE une maison et héritage à usance d'apothicaire situé rue de la Barre vers la croix de Sainte Catherine, chargé à Noël de deux sols huit deniers.

- 10 Jean-Baptiste MOREL, graissier et épicier en cette ville, par achat de Simon MAHIEU une maison et héritage située rue de la Barre vers la croix Sainte Catherine, chargé à Noël de la moitié de trois chapons, sixième et vingt-quatrième d'un, de treize sols sept deniers et de quatre cinquièmes d'une partie, soit sept livres et quinze sols.
- 11 Jeanne Marie COUSIN, fille de Jean et veuve du sieur Jean François MILLET, avocat en cette ville, une maison sur la place de la croix Sainte Catherine chargée à Noël de la moitié de trois chapons, sixième et vingt-quatrième d'un, de treize sols sept deniers et de quatre cinquièmes d'une partie, soit sept livres et quinze sols.
- 12-13-14 Barbe de le BEULQUE, veuve immiscée d'Ignace BRECKVELT, icelui fils et héritier de Gabriel, demeurant à Lille, trois maisons tenant ensemble dont la première fait le coin sur la place de la croix Sainte-Catherine, situées rue des Bonnes Filles, chargé au terme de Noël de quatre deniers parisis.
- 15 Patrice VANOSTAL, marchand fripier à Lille par achat d'Elisabeth Thérèse DELANNOY, femme du sieur André François PENNEL, icelle par succession de Pierre DELANNOY, son père et icelui par achat de Pierre FLOURET, une maison et héritage, chargée à Noël de trois quart et vingt quatrième de chapon.
- 16 ledit VANOSTAL pour autre maison aboutant par derrière à Michel DUMONT chargé à Noël de trois sols quatre deniers.
- 17 Marie LEMESSIER, veuve de Jean Baptiste DEBARGE, par achat, une maison tenant par derrière à l'héritage de Michel DUMONT, chargée à Noël de trois deniers.
- 18 Jean GAILLIOT, prêtre, pasteur de la Madeleine, fils et héritier de Nicolas, donataire de Marie Marguerite CARDON, par avant veuve d'Arthur CARTIER une maison et héritage chargés à Noël de trois deniers.
- 19 Marie, Jeanne, Adrienne et Marie Jeanne WACQUEZ, enfants et héritiers de feu Jacques, icelui par achat de Gilles DESPREZ, fils de feu Gilles Baudouin, marchand en cette ville, une maison et héritage, chargés à Noël de trois deniers parisis.
- 20-21-22-23 L'hôpital Madame que l'on dit Comtesse en cette ville, quatre maisons tenant ensemble chargées ensemble à Noël de quatre deniers.
- 24 Damoiselle Marie Catherine VANHOVE, veuve du sieur Nicolas ANGELO, demeurant à Lille, icelui par achat des exécuteurs testamentaires de Marie HOVINE, veuve de Jean GODIN, icelui GODIN par achat des procureurs spéciaux de Jacques DELESALLE, demeurant à Lille, une maison et héritage chargé à Noël d'un denier.
- 25 Marie Thérèse LIBERT, veuve de Baudouin LENIEZ, fille et héritière de feu Jean et de Marie DESQUIENS, ses père et mère, une maison et héritage chargés à Noël de deux deniers.
- 26 Nicolas VINCKELMAN, maître marissal ferrant en cette ville par achat des héritiers de Jean Baptiste LACHEZ, Jeanne HEBY et consorts une maison à usance de marissal chargée à Noël d'un chapon.
- 27 Ledit VINCKELMAN par achat de Louise LESTIENNE, veuve de Jacques CLICQUET une maison et héritage à usance de charron chargés à Noël d'un chapon.
- 28 Nicolas BRASME, marchand en cette ville par achat de Jean GUFFROY et icelui d'Antoine LEROY une maison et héritage nouvellement bâtie à peu près vis-à-vis les bonnes filles faisant le coin de la petite rue pour aller à Sainte-Catherine, chargés à Noël de deux sols.
- 29 Sébastien DEBAYE, maître-tailleur en cette ville par achat d'Albert DEBOULOGNE, icelui de Jean-François GUFFROY et celui-ci d'Antoine LEROY une maison et héritage située en la rue de l'âtre de Sainte-Catherine chargés à Noël d'un sol.

- 30 Jacques VINCENT, exécuteur testamentaire de Michel BARET pour la moitié et Théodore MATIL, marchand à Lille pour l'autre moitié, iceux BARAT et MATIL par achat de Baudouin LEROUX et consorts, une maison et héritage chargé à Noël de dix sols et quatre deniers.
- 31 Marie Florence LEFEBVRE, fille et héritière de feu Jean, icelui héritier de Florence DUPONT une maison et héritage chargé à Noël de dix sols et quatre deniers.
- 32 Barbe PETIT, veuve de François COTTETTE, fille et héritière d'Anne SALIN, veuve de George PETIT une maison et héritage située rue de l'âtre Sainte-Catherine faisant un coin sur l'âtre chargée d'un œuf valable trois sols parisis.
- 33 Nicolas VINCKELMAN, maître marissal ferrant par achat de Louise LESTIENNE, veuve de Jacques CLICQUET, une maison située sur l'âtre Sainte-Catherine faisant face au fief de Langlé tenant par derrière à une autre maison à lui, chargée à Noël de 35 sols.
- 34 Me Victor HENRY, maître architecte demeurant à Lille, par achat de Jean Baptiste de HENNIN et consorts, héritiers du sieur de COLBREUCQ, une maison et héritage faisant face au fief de Langlé, située vis-à-vis de l'âtre de Sainte-Catherine tenant par derrière à l'Hôpital Comtesse chargés à Noël de trois deniers.
- 35 George François VANHOVE, licencié en médecine à Lille, par achat de Jean Baptiste de HENNIN et consorts, héritiers du sieur de COLBREUCQ une maison et héritage faisant face audit fief de Langlé tenant par derrière à l'Hôpital Comtesse chargés à Noël de trois deniers parisis.
- 36 Pierre François ZEVORT, maître-chapelier demeurant à Lille par achat d'Adrien WATTELIN, une maison et héritage chargés à Noël de trois deniers
- 37 La porte de derrière du sieur CARDON.
- 38 Dame Marie VANLAER, veuve de Séraphin HESPEL, écuyer, sieur de La Vallée, fils de feu Etienne, icelui par achat de Jean François BRIDOUL, sieur du petit Metz, une maison et héritage, ne restant chargée d'aucune rente.
- 39 Jean Baptiste BRIDOUL, avocat au Parlement, héritier de François BRIDOUL, son oncle, icelui fils d'Hippolyte, une maison et héritage tenant des deux sens aux maisons et héritages de la dame VANLAER, douairière du sieur HESPEL de La Vallée chargés de quatre deniers parisis.
- 40 Evrard François Augustin CORDONNIER, fils de feu Evrard François, rentier en cette ville, par achat des exécuteurs testamentaires d'Elisabeth DECROIX, femme à Nicolas BOULANGER, une maison et héritage situés sur l'âtre de Sainte-Catherine, faisant face au fief de Langlé, chargé de deux deniers.
- 41 Brigitte HUGLO et Elisabeth TAVERNE, enfants et héritières de Claire ACHE, veuve en premières noces de Wallerand TAVERNE, Pierre Antoine et Jean Dominique COUROUWANNE et compagnie, iceux enfants de Marie HUGLO, veuve de Pierre COUROUWANNE une maison et héritage faisant face au fief de Langlé, chargés à Noël de trois deniers.
- 42 Jacques BOIDIN, licencié en médecine demeurant à Lille, mari de Marie Françoise GRIGNON, fille de Gilles, une maison et héritage situés sur l'âtre Sainte Catherine, aboutant d'un côté aux sieurs et damoiselles COUROUWANNE, d'autre à celle faisant le coin vis-à-vis le portail de Sainte Catherine chargés à Noël d'un œuf valable quatre deniers qu'il doit mettre le jour de vendredi saint sur l'appui de la fenêtre d'en bas d'icelle maison au profit du premier pauvre qui le demandera.
- 43-44 Jean de POILLON, procureur de la province gallo-Belgique de la compagnie de Jésus et Estienne du RETZ, écuyer, seigneur de LEBECQUE, administrateur et collateur des prébendes et fondations de feu Gérard de POILLON, deux maisons et héritages tenant ensemble vis-à-vis le portail de Sainte-Catherine, chargés au terme de Noël de trois deniers.

45 Louis LAURENT, cabaretier à l'aigle, par achat de Jacques Bonne CHANDEILLE, mari et bail de Marie Anne HERBAUX, icelle avec autres par achat par leur tuteur de Jacques Antoine FARVACQUES, une maison et héritage située sur l'âtre Sainte Catherine dans la petite rue qui va de la rue de la Barre à l'église Sainte-Catherine chargés à Noël de trois deniers.

46 Jacques Philippe BEUVET, chevalier, sieur de la Vichte, à cause de dame Barbe Ernestine CASTELAIN, son épouse, héritière de feu Jean Guillaume, qui à cause de la demoiselle Marie JACOPS était héritière avec autres de l'acquisitrice de la partie suivante de Jacques GENNART, maître tailleur, une maison et héritage chargés à Noël de trois deniers.

47 à 51 Antoine Joseph de FOURMESTRAUX, écuyer, sieur d'OOSTHOVE, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille, demoiselles Marie Marguerite et Marie Lucrece de FOURMESTRAUX, frère et sœurs, quatre petites maisons attenantes les unes aux autres à usage de plusieurs et d'une porte de derrière servant à la grande maison, tenant par derrière au jardin de leur grande maison chargées d'un denier de rente par an.

52 George TOUSSAINT à cause de la demoiselle VANEXEM, sa femme, icelle héritière de Guillaume DUBOIS, non tenu.

53 Le sieur Jean de la FORTERIE, prêtre, pasteur de l'église paroissiale de Sainte Catherine à Lille pour la maison paroissiale située dans le cimetière de Sainte Catherine, (tenant) d'autre à Pierre ISEMBERT et par derrière à la maison à usage de charpentier ayant ci-devant appartenu à André LION, chargée à Noël de trois sols, cinq chapons et demi, deux pains de quatre deniers chacun et à la Saint Jean Baptiste de quatre sols et six deniers.

54 Pierre ISEMBART, procureur au conseil d'Artois, mari et bail de demoiselle Marie Claire GRIGNON, icelle fille et héritière de Gilles, une maison et héritage chargés de trois deniers.

55 Demoiselle Jacqueline DASSONVILLE, veuve du sieur Jean Baptiste REGNIER, icelui donataire de demoiselle Marie LABBE, une maison et héritage chargés de deux deniers.

56 Les révérends pères Jésuites de la compagnie de Jésus à Lille par achat des exécuteurs testamentaires de Jacques PETIT, une maison et héritage tenant par derrière à l'héritage du sieur DUTHOIT, chargés à Noël de deux deniers.

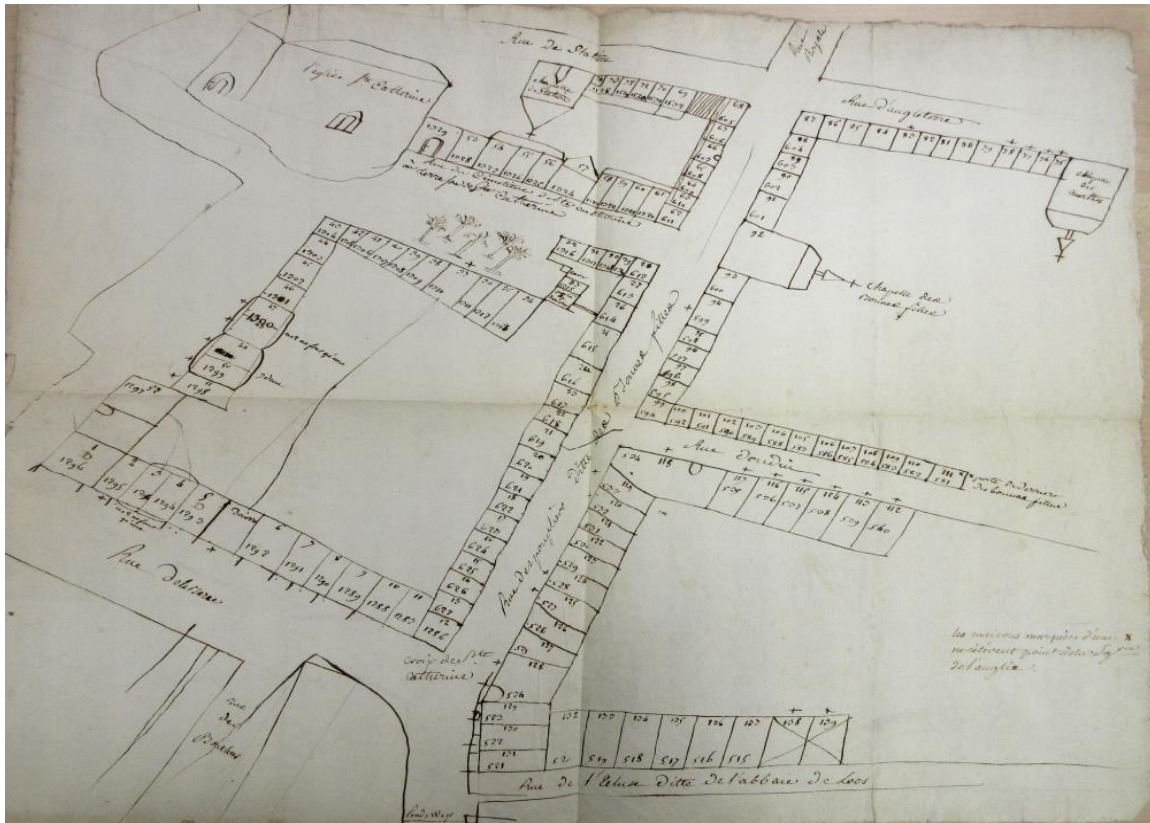
57 Demoiselle Marie Thérèse ENDERICQUE, veuve immiscée avec enfants du sieur Jacques DESCAMPS, une maison et héritage chargés à Noël de douze deniers.

58 et 59 Henri Joseph DUTHOIT, mari et bail de Demoiselle Françoise CASTELAIN, marchand à Lille, deux maisons chargées à Noël de douze deniers.

60 Guillaume DHOLLANDE et Marie Joseph GOSSART, sa femme, icelle par achat des héritiers de Baudouin LEROUX une maison et héritage chargés à Noël d'un sol six deniers.

61 Michel François Joseph LEFLAN et Marie Marguerite GRUGEON, sa femme, icelle fille et héritière de Marcq, icelui par achat de Marie CARDON, veuve de Jacques GRARD, une maison et héritage située rue de l'âtre de Sainte Catherine tenant d'un côté à la maison faisant le coin de la rue des bonnes filles chargés à Noël de douze deniers.

62 Marie DELERUE, veuve de François VANDENOSSE, bourgetresse en cette ville, icelui par achat de Jean Baptiste ROMON et icelui de Martin GILLARD, brasseur à Lille, une maison et héritage faisant le coin de la rue de l'âtre Sainte Catherine et de celle des bonnes filles, chargés à Noël de douze deniers.



63 Marie Antoinette BONNIER, veuve du sieur Maurice LE BLAN, par achat de Gilles DESLOBES, relict aux enfants de Marie Antoinette MOUSSON, fille et héritière de Marie Anne DASSONVILLE, qui fut fille et héritière de feu Jean et de Marguerite DESSE, une maison et héritage chargés à Noël de six deniers.

64 Marie Catherine WARESQUEL, veuve immiscée d'Antoine LESCO, vivant maître chirurgien en cette ville une maison chargée à Noël de six deniers.

65 Toussaint DOTTIGNIES, Agnès DELAVIGNE, sa femme, Pierre CAPRON et Marie Louise DOIGNIES, sa femme, icelles héritières de Me Pierre DUPRETZ, chanoine, icelui héritier de Marguerite CAPPON, une maison et héritage à usage de tonnelier, chargée à Noël de quatre deniers.

66 Jean François GUFFROY, maître chirurgien en cette ville, relict de Marie Françoise LION, fille de feu André, Philippe VANDERVOSSÉ aussi maître chirurgien, mari et bail d'Angélique LION, aussi fille dudit André, ayant droit de la maison ci-après, à l'exception d'un dixième et le quart d'un vingtième appartenant aux autres héritiers dudit André LION, une maison et héritage à usage de charron chargés à Noël de six deniers.

67 Les révérents pères jésuites de la compagnie de Jésus à Lille, par donation de damoiselle Marie Jeanne LELEU, veuve du sieur Bernard DEBOULOGNE une maison et héritages chargés à Noël d'un denier.

68 Nicolas François IMBERT, écuyer, seigneur d'Ingelmarez, administrateur de la fondation de Louis LEFEBURE une maison et héritage faisant le coin de la rue de station et celle des bonnes filles, chargés à Noël de douze deniers.

69-70 Marc LEROY, relict aux enfants de Claire DEROUBAIX, fille de Mathieu, deux maisons tenant ensemble situées rue de station, tenant par derrière à Jean François GUFFROY, chargées de deux deniers.

71-72-73 Nicolas BRASME, marchand en cette ville, trois maisons tenant ensemble, aboutant à la chapelle de station et à la porte de derrière du curé de Sainte-Catherine chargées à Noël de trois deniers.

74 Chapelle des Marthes

75-76-77-78 maisons non tenues de la seigneurie de Langlé

79-80 Les bonnes filles de la ville de Lille, deux maisons qui ne font à présent qu'une, à l'usage de la dite maison des bonnes filles situées rue d'Angleterre sur le rang des Marthes chargées à Noël d'un denier.

81 Jean Baptiste RAOULT et Marie Michèle HECKMAN, son épouse, icelle nièce et héritière d'Antoine HECKMAN, icelui par achat de Jean François LELEU, fils et héritier de feu Charles, bourgeois et marchand en cette ville, une maison et héritage sur le rang des Marthes tenant par derrière aux bonnes filles, chargés à Noël de trois sols.

82 Damoiselle Marie-Anne DHAS, fille de feu Nicolas, par achat tant par elle que ses cohéritiers des exécuteurs testamentaires de Jude GELLE, maître chirurgien à Lille, icelui par achat d'Alexandre FLEURQUIN et Simon MAHIEU une maison et héritage sur le rang des Marthes chargés à Noël d'un sol.

83 Le sieur HENNION, médecin, non tenu.

84 Antoine MUISSART, chaudronnier à Lille, mari d'Adrienne GHINS, fille et héritière de feu Etienne, qui fut fils et héritier d'Hubert, une maison et héritage situé sur le rang des Marthes tenant par derrière à la maison des bonnes filles chargés à Noël de six deniers.

85 Jacques DELATTRE, notaire et greffier de Phalempin et autres lieux, héritier de Michelle HUGLO, veuve ravestie de Laurent d'HAYNE une maison et héritage situés sur le rang des Marthes chargés à Noël de six deniers.

86 Antoinette LAMBERT, fille à marier de feu Charles, héritier de Jacques DILLIES, celui-ci par achat de Martin DHENNIN, une maison et héritage chargés à Noël de quatre sols.

87 Damoiselle Marie-Thérèse LIBERT, veuve du sieur Baudouin LENIEZ, fille et héritière de feu Jean et de Marie DESQUIENS, ses père et mère une maison et héritage à usage de boulangerie faisant le coin des rue d'Angleterre et des bonnes filles qui ne faisait ci-devant qu'une choque avec la suivante, chargés à Noël de deux tiers de chapon (un florin et 8 patars).

88 Damoiselle Marie Dorothée LIBERT, veuve de Quentin DELAHAYE, icelle fille et héritière de feu Jean et de Marie DESQUIENS, ses père et mère une maison et héritage chargés à Noël d'un tiers de chapon (14 patars).

89 Toussaint MILLECAMPS, chartier du Rivage en cette ville, par achat de Michel Hubert BOUSSEMART, icelui de Catherine Thérèse VIF, une maison et héritage à usance de cordonnier chargés à la Saint-Rémy de six deniers.

90 Pierre de BRIGODE, seigneur de CANTELEU et du QUESNOY, fils et héritier de Jeanne de la FORTERIE, veuve de Nicolas de BRIGODE, une maison et héritage chargés à Noël de six deniers.

91 Les bonnes filles de la ville de Lille pour une maison et héritage chargés à Noël de neuf sols six deniers.

92 Les dites bonnes filles pour leur chapelle chargée à Noël de neuf sols et à la Saint Jean Baptiste de quatre deniers.

93 Jean Baptiste CARDON, écuyer, seigneur du Fermont, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, mari et bail de dame Marie Catherine Françoise de SAILLY, fille unique et héritière de Jacques Antoine, sieur d'Ardompretz, une maison et héritage chargés à Noël de deux sols un denier.

94 D^{lle} FRUICT, non chargé.

95 Damoiselle Marie Anne FOSSE veuve immiscée avec enfants de Jacques DESFONTAINES, demeurante en cette ville par achat de la veuve Engrand MANTISSART, qu'elle avait acquis de Joseph SIX et icelle de Marie CARDON, veuve de Jacques GRARD, une maison et héritage chargés à la Saint-Rémy de huit deniers, à Noël de deux chapons et à la Saint-Jean de huit deniers.

96 Jacques Philippe BRASME, mari et bail de Marie Josèphe DESMARESCAUX, tant pour lui que Jacques, Marie, Jeanne, Ferdinand, Marie Thérèse et Nicolas Joseph DESMARESCAUX, frères et sœurs, enfants et héritiers de Jean Hubert, maître-cuisinier en cette ville, icelui par achat, une maison et héritage chargée à Noël de deux sols.

97-98 Lesdites bonnes filles de la ville de Lille, deux maisons tenant à la maison faisant le coin de la rue Doudin, chargées à Noël de quatre chapons, à la Saint-Rémy de trois sols et à la Saint-Jean Baptiste de trois sols sept deniers.

99 Damoiselle Marie-Thérèse SIX pour la moitié, Marguerite LANGLART pour deux-tiers de l'autre moitié et le sieur Hubert LANGLART, licencié en droit pour l'autre tiers de la dernière moitié, une maison et héritage à usage de boulangerie, faisant le coin de la rue Doudin, aboutant par derrière aux bonnes filles, chargée à Noël de six deniers.

100 Les ministres généraux de la bourse commune de cette ville, une maison et héritage situés rue Doudin appartenant aux pauvres, chargée à Noël de la cinquième partie de neuf deniers.

101 Nicolas SEHU, Marie Magdeleine TERNOIS, sa femme et Guillaume François TERNOIS, lesdits TERNOIS enfants de feu Allard et héritiers d'Elisabeth FLOURET pour la moitié et Jean Lambert LONGUEPEE fils de feu (...) et aussi héritier de ladite FLOURET pour l'autre moitié, une maison et héritage tenant par derrière aux enfants de Jean Hubert DESMARESCAUX chargés à Noël de trois deniers.

102 Josse VANGOEGHEM, raccoutreur de souliers en cette ville par achat des héritiers de Pierre DESCAMPS, une maison et héritage chargés à Noël de trois deniers.

103 Damoiselle Cuireulle (?) VANDERCUSSEN, par achat d'Angelin SENU, maître charpentier en cette ville, par achat de Baudouin DELANNOY et Anne VINCENT, sa femme, et Jeanne VINCENT, fille non mariée, demeurant en cette ville, icelles filles et héritières de feu Guilbert, icelui par achat de Jeanne BERNARD, une maison et héritage tenant par derrière aux bonnes filles, chargés à Noël de deux deniers.

104 Les bonnes filles de la ville de Lille, une maison et héritage tenant par derrière au jardin des bonnes filles, n'étant chargée d'aucune rente.

105 Marie DELERUE, veuve de François VANDENASSE pour la moitié Marie-Louise et Chrétienne DELERUE, sœurs, enfants de feu Adrien, iceux Adrien et Marie DELERUE, enfants de feu Nicolas, deux maisons tenant ensemble aboutant d'un côté, par derrière et de l'autre côté aux bonnes filles chargés à Noël de deux sols parisis.

106 -107 - 108 -109 -110 -111 Les bonnes filles de la ville de Lille pour cinq maisons tenant ensemble situées en la rue Doudin tenant d'un côté à une allée ayant issue à la dite rue appartenant auxdites bonnes filles, par derrière au jardin à elles appartenant et à la maison ci-devant chargées à Noël de cinq chapons trois deniers et à la Saint Jean Baptiste de cinq sols trois deniers.

120 Hoirs de Antoine CUVILLON, prêtre. Non tenu.

121 Pierre François DEVAUCHELLE demeurant à Lille tant pour lui à cause de la moitié, huitième et seizième de la maison ci-après que pour Jacques DEVAUCHELLE, son frère, propriétaire d'un huitième et Antoinette Catherine DEVAUCHELLE, sa soeur pour un huitième et seizième de ladite maison, toute une maison située rue des bonnes filles aboutant d'un côté aux hoirs ou ayant cause de Me Antoine CUVILLON, prêtre, d'autre à la veuve Jean BEGHIN, héritière de Jacques CASTEL et par derrière à l'Agneau Pascal chargée à Noël d'un sol.

122 Damoiselle Antoinette CASTEL, veuve de Jean BEGHIN, héritière de Jacques CASTEL une maison et héritage tenant d'un côté à Jacques DEVAUCHELLE, de l'autre et par derrière à la brasserie de l'Agneau Pascal, chargés à Noël de deux deniers.

123 Philippe DORCHIES, fils de feu Martin, demeurant en cette ville, une maison et héritage à usance de brasserie dite l'Agneau Pascal tenant d'un côté au cabaret la pucelle et à la tannerie du sieur Sallingue, par derrière à une autre tannerie appartenant à Marc GRUSON et à la soeur de Jean CARDON, d'autre à une petite maison qui a appartenu aux enfants de Pierre CASTEL laquelle est à front de la rue des bonnes filles et faisait ci-devant partie de l'héritage susdit chargés ensemble d'un denier à la Saint-Rémy.

124 Cabaret de la pucelle, non tenu.

125 Julien LEMESRE, bailli de Saint Pierre, non tenu.

126 Marie Jeanne MARLIER, fille de libre condition, Jérôme François et Marie Françoise ROUSSEL, frères et sœurs héritiers de Jérôme, et Marie Françoise MARLIER, héritiers de Pierre FLOURET, leur grand oncle

127 Messire Adrien Philippe de LISLE, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lille pour un quart et Catherine VANHOENACKER pour les trois autres quarts d'une maison et héritage ci-devant à usage de cabaret sous l'enseigne l'abbaye situé rue des bonnes filles tenant à l'hôtel de Mariembourg chargé à Noël de six deniers.

128 Hôtel de Mariembourg. Non tenu.

129 Pierre DUBELARBRE, notaire royal et procureur en cette ville une maison et héritage située sur la place de Sainte-Catherine aboutant par derrière à l'hôtel de Mariembourg.

130 Jacques ADAM, maître boulanger demeurant à Lille, par achat de Paul DUCROCQUET et consorts, une maison et héritage à usage de boulangerie située sur la place de la croix Sainte-Catherine chargés à Noël de deux deniers.

131 Damoiselle DANGE, veuve immiscée de Jacques NOTTEBART, graissière en cette ville, icelui par achat de Pierre DELECAMBRE, bail et mari de Marie Madeleine NOTTAINS une maison et héritage sous l'enseigne du pot d'or situés au coin de la rue de l'écluse dite de l'abbaye de Loos, chargée à Noël d'un sol paris.

132 Jacques MALPAIR, marchand demeurant en cette ville, relict avec enfants de Jeanne Laurence HEUMAN, icelle fille et héritière de Laurent, icelui par achat d'Allard PREVOST, fils de Christophe, marchand boucher en cette ville, une maison et héritage aboutant par derrière à Jacques ADAM chargés à Noël d'un sol.

133 Jacques MALPAIR, mari de ladite HEUMAN, fille et héritière de Laurent et icelui par achat de Nicolas ROSE et consorts une maison et héritage chargés à Noël d'un sol.

134 Anne Thérèse BACQUEVILLE, fille de feu Adrien, héritière de Claire CUVILLON et icelui d'Antoine CUVILLON, une maison et héritage chargée à Noël d'un denier.

135 Marc GRUGEON, maître tanneur, par achat du procureur spécial de Barbe DUTHILLOEUIL et consorts, iceux par achat des exécuteurs testamentaires d'Ignace LEONARD : une maison et héritage tenant par derrière à l'hôtel de Mariembourg chargés à Noël de 12 deniers.

136 Jean CASTEL, fils de feu Jean, demeurant en cette ville par achat, une maison et héritage à usage de cabaret dit bons amis tenant par derrière au cabaret de Mariembourg chargés d'un denier à la Saint-Rémy.

137 Marie Anne AZART, fille non mariée de feu Michel, soeur utérine et unique héritière de feu Marie Thérèse HALLEE, qui fut fille et héritière de Jacques, icelui Jacques par achat de Jacques RIVELOIS, fils de feu Eloy, bourgeois de cete ville, tenant par derrière au cabaret de Mariembourg, chargé à Noël d'un denier.

138 Damoiselle SALLINGUE, non tenu.

1	2	3	4
1	----	24 rue de la Barre	
2	----	22 rue de la Barre	
3	----	20 rue de la Barre	Hôtel de Fourmestraux
4	----	18 rue de la Barre	Hôtel Hespel-Vanlaer
5	----	16 rue de la Barre	Hôtel Cardon du Bourg (détruit)
6	----	14 rue de la Barre	Boulangerie
7	----	12 rue de la Barre	
8	----	10 rue de la Barre	
9	----	8 rue de la Barre	Pharmacie
10	----	6 rue de la Barre	
11	49	4 rue de la Barre	
12 à 14	46 à 48	3-5 rue Royale	
15	45	7 rue Royale	
16	44	" " " " " "	
17	43	9 rue Royale	
18	42	11 rue Royale	
19	41	13 rue Royale	
20 à 23	37 à 40	15 à 21 rue Royale	Hôpital Comtesse
24	36	23 rue Royale	
25	35	25 rue Royale	
26	34	27 rue Royale	Maréchal-Ferrand
27	33	29 rue Royale	Charron
28	32	31 rue Royale	
29	218	1 terrasse Sainte-Catherine	
30	217	1 bis terrasse Sainte-Catherine	
31	216	1 ter terrasse Sainte-Catherine	
32	215	3 terrasse Sainte-Catherine	
33		5 terrasse Sainte-Catherine	Porte arrière de 26-27
34	211	11 terrasse Sainte-Catherine	
35	210	" " " " " " " "	
36	209	" " " " " " " "	
37		" " " " " " " "	Porte arrière Cardon du Bourg
38	208	13 terrasse Sainte-Catherine	Porte arrière Hespel-Vanlaer
39	207	" " " " " " " "	
40	206	17 terrasse Sainte-Catherine	
41	205	19 terrasse Sainte-Catherine	
42	204	21 terrasse Sainte-Catherine	
43/44	205/206	12 place Jacques Louchart	
45	201	10 place Jacques Louchart	
46	200	8 place Jacques Louchart	
50	194/199	4-6 place Jacques Louchart	Annexes hôtel de Fourmestraux
52	193	2 place Jacques Louchart	
53	227	Cimetière de Sainte-Catherine	Prebytere
54	226	14 terrasse Sainte-Catherine	
55	225	12 terrasse Sainte-Catherine	
56	224	10 terrasse Sainte-Catherine	Pères Jésuites
57	223	8 terrasse Sainte-Catherine	
58	222	6 terrasse Sainte-Catherine	
59	221	" " " " " " " "	
60	220	4 terrasse Sainte-Catherine	
61	219	2 terrasse Sainte-Catherine	
62	31	33 rue Royale	
63	30	35 rue Royale	
64	" "	37 rue Royale	

65	29	39 rue Royale	Tonnelier
66	28	" " " " "	
67	27	41 rue Royale	
68	26	43 rue Royale	
69/70	-----	3-5 rue Léonord-Danel	
71 à 73	-----	7-9-11 rue Léonord-Danel	
79/80	-----	73 rue d'Angleterre	Orphelinat des bonnes filles
81	-----	75 rue d'Angleterre	
82	-----	77 rue d'Angleterre	
83	-----	79 rue d'Angleterre	
84	-----	81 rue d'Angleterre	
85	-----	83 rue d'Angleterre	
86	-----	85 rue d'Angleterre	
87	1	38 rue Royale	Boulangerie
88	2	" " " " "	
89	3	36 rue Royale	Cordonnier
90	4	34 rue Royale	Hôtel deBrigode
91	-----	32 rue Royale	Orphelinat des bonnes filles
92	-----	30 rue Royale	Chapelle des bonnes filles
93	5	28 rue Royale	Hôtel Cardon du Fermont
94	6	26 rue Royale	
95			
96			
97			
98	7	24 rue Royale	
99	8	22 rue Royale	
100	9	20 rue Royale	
101	10	" " " " "	
102	11	18 rue Royale	Boulangerie
103	-----	1 rue Doudin	
104	-----	3 rue Doudin	
105	-----	5 rue Doudin	
106/111	-----	7bis rue Doudin	
121	-----	7 rue Doudin	Orphelinat des bonnes filles
122	-----	9 rue Doudin	
123	-----	11-17 rue Doudin	Orphelinat des bonnes filles
124	-----	14 rue Royale	
125	-----	12 rue Royale	
126	-----	10 rue Royale	Brasserie de <i>l'Agneau Pascal</i>
127	-----	8 rue Royale	Cabaret de <i>la pucelle</i>
128	-----	6 rue Royale	
129	-----	4 rue Royale	
130	-----	2 rue Royale	Cabaret de <i>l'abbaye</i>
131	-----	126 rue esquernoise	Hôtel-cabaret de Mariembourg
132	23	124 rue esquernoise	
133	24	120 rue esquernoise	Boulangerie
134	25	120 rue esquernoise	<i>Le pot d'or</i>
135	64	1 rue Jean-Jacques Rousseau	
136	65	3 rue Jean-Jacques Rousseau	
137	66	5 rue Jean-Jacques Rousseau	
138	67	7 rue Jean-Jacques Rousseau	
	68	9 rue Jean-Jacques Rousseau	
	69	11 rue Jean-Jacques Rousseau	
	71	13 rue Jean-Jacques Rousseau	

Le fief de l'Anglée à Frelinghien et Quesnoy

par Philippe DAMAY

CAMPAGNARDE – Deuxième partie du document concernant les parties de la seigneurie hors de la ville de Lille dans le secteur de la Croix au Bois entre Quesnoy et Frelinghien.

Recettes des rentes seigneuriales dues à cause des héritages situés à Frelinghien et Quesnoy sur Deûle pour les années 1718 à 1720. (Archives municipales de Lille 15016). Compte en livres parisis, sols et deniers (p.e. 17-08-1).

Pierre LEMESRE occupe

Premièrement du sieur de CORDES à cause d'Elisabeth Thérèse Albertine DELAHAYE, sa femme, demeurant à Tournai, icelle fille et héritière de Pierre et Marguerite VANDENBROUCQ, et Marie VANDENBROUCQ, fille non mariée, icelle fille et héritière de Jean et de Marie SMITTE, pour huit cents et demi de terre à labour situés à **Frelinghien**, aboutant d'écosse à madame CROCQUETTE, de bise au nommé BATAVIA de Quesnoy, de midi à ladite dame CROCQUETTE et de couchant à la rue Cattoire, chargé par chaque an au terme de saint Andrieu de deux havots un quarrel et demi, le quart, vingt quatrième et quatre vingt seizième de quarel de bled, deux razières, deux quareaux et le trente deuxième d'un quarel d'avoine ; au Noël de deux quarts, sixième et vingt quatrième d'un chapon et trois deniers tiers et vingt deuxième d'une partie en argent, soit pour l'année 1719 : 20-18- 9

pour l'année 1720 : 17-08-1

pour l'année 1721 ; 13-07-7

Pour le relief dû par le trépas de dlle Marie VANDENBROUCQ, fille non mariée, arrivé en juin 1721, laquelle avait droit de la moitié de la partie ci-dessus, portant à raison de la dite moitié 13-07-7

Pierre LEMESRE occupe

Du sieur de FOURMESTRAUX d'OOSTHOVE et ses sœurs, demeurant à Lille, héritiers de damoiselle Marguerite GRENIER, veuve d'Allard FOURMESTRAUX, icelle mère et tutrice et ayant la garde noble de ses enfants qu'elle a retenu dudit Allard qui fut fils et héritier de Robert et de Marie DELEDEUSLE pour onze cents de terres situées à **Quesnoy sur la Deusle**, aboutant au couchant aux terres du sieur MANNIER, d'écosse à la veuve de Martin CASTELAIN et de midi à mademoiselle CROCQUETTE, chargés au terme de Saint Andrieu de dix sols parisis de rente seigneuriale

Max(imili)en DESRUMAUX occupe

De Louis Philippe de BUISSY, président au parlement de Flandre pour trois quart en la moitié de la partie ci-après, dlle Françoise Isabelle de BUISSY pour l'autre quart, iceux enfants et héritiers d'Albert Max(imili)en de BUISSY et les enfants de Guillaume LELEU fils de Martin, bourgeois de la ville de Lille, pour l'autre moitié, pour huit cents de terres à labour situés à **Frelinghien** à eux appartenant chacun par indivis, tenant de bise à Mademoiselle CROCQUETTE, de midi au chemin venant de Quesnoy à Messine et d'écosse à la rue Cattoire chargé par chacun an à la Saint Andrieu de deux havots un quarel et le cinquième d'un quarel de bled, deux razières et le trente troisième d'un quarel d'avoine, au Noël demi chapon et les deux tiers d'un chapon et en argent deux deniers trois parties et deux tiers ;

ici pour l'année 1719 : 19-14-8

pour l'année 1720 : 16-06-4

pour l'année 1721 : 11-12-8

François SIX occupeur

De Ch(ar)les, Marie Ange, Barbe Thérèse et Jeanne Claire CROCQUETTE, enfants de Jacques et de Michelle HERBIN et héritiers d'iceux pour huit cents de terres à labour situés à **Frelinghien**, aboutant de midi au sieur de CORDES, de bize à Nicolas FRETIN dit BATAVIA, de couchant à Jerosme DEWILLE et à la rue Cattoire, chargé au terme de Saint Andrieu de deux havots un quarel et un cinquième de quarel de bled, deux quarel et le trente troisième d'un quarel d'avoine, au Noël d'un demi chapon et les deux tiers d'un quart de chapon ;

ici pour l'année 1719 : 19-14-5

pour l'année 1720 : 16-06-4

pour l'année 1721 : 11-12-9

François SIX occupe

Desdits CROCQUETTE pour huit cents et demi de terres à labour situés **comme dessus**, tenant de couchant au sieur de Cordes, de bize audit BATAVIA et de midi aux sieurs de BUISSY et LELEU chargé au terme de Saint Andrieu de deux havots un quarel et demi, le quart, vingt quatrième et nonante sixième de quarel de bled, deux razières, deux quarels et trente deuxième de quarel d'avoine, au Noël deux quarts, sixième et vingt quatrième d'un chapon et trois deniers obole le tiers et 22ème d'une partie en argent

ici pour l'année 1719 : 20-19-8

pour l'année 1720 : 17-08-0

pour l'année 1721 ; 12-07-3

Jean BONDUEL occupe

De François Joseph, Me Séraphin prêtre, Marie Angélique MANNIER, femme à Vas DE BOULOGNE, frères et sœurs, enfants et héritiers de feu Jean et d'Antoinette MAUROIS, iceux donataires de Baudouin de VANDEVILLE pour un bonnier de terres à labour gisant à **Quesnoy** tenant de bize au sieur de Fourmestraux, d'écosse aux hoirs du sieur de La Haye, la piedsente allant de Quesnoy à Frelinghien passant à travers, chargé au terme de Saint Andrieu d'une razière trois quareaux de bled, quatre razières demi quareau d'avoine, à Noël un chapon, quart et huitième d'un et quatre deniers en argent.

Ici pour l'année 1719 34-03-3

pour l'année 1720 33-06-3

pour l'année 1721 23-14-10

François SIX occupe

De Nicolas de FRETIN, marchand demeurant à Quesnoy, par achat de Laurent de BOUVINE suivant l'œuvre de loi du 7 avril 1714 et celui-ci par achat de Pierre PETRO, Péronne LECLERCQ, sa femme, pour un bonnier de terre situé à **Quesnoy**, aboutant de midi à madame de COSTA, de couchant à la dame CROCQUETTE, d'écosse à la piésente allant du moulin de Frelinghien au Quesnoy, chargé au terme de Saint Andrieu d'une razière trois quareaux de froment, quatre razières demi quareaux d'avoine, au Noël un chapon et quatre deniers en argent.

Ici pour l'année 1719 34-03-3

pour l'année 1720 33-06-3

pour l'année 1721 23-14-10

Jean CASTELAIN occupe

Jean Baptiste DASSONVILLE, fils et héritier de Marie Magdeleine MATELAIN, femme à Roger DASSONVILLE, fille et héritière de Pierre MATELAIN, demeurant à Beaucamps par partage fait avec ses cohéritiers pour sept cens sept verges de terres à labour aboutant d'un côté aux enfants de Jean Jacques CHARLET, aux enfants de la veuve Jacques LEBRUN et au jardin de François CAPPON chargé par chaque an au terme de Saint-Andrieu d'un havot trois quareaux de froment, une razière, deux havots, trois quareaux et huitième de quareaux d'avoine un chapon et trois quart de chapon et trois deniers un partie en argent

ici pour 1719: 16-10-9

pour 1720 :14-18-9

pour 1721 :11-02-8

Jean LEMESRE occupe

Jean LEMESRE, fils de feu Pierre, laboureur à Frelinghien pour huit cents quatre vingt verges de manoir et jardin situés audit **Frelinghien**, aboutant de bise partie à l'héritage de Charles BECQUART et François LEMAHIEU, de midi à François CAPPON et consorts, de couchant au chemin menant de Deuslemont au chemin de Messine et d'écosse aux hoirs de Jean COUSTENOBLE. Item cinq cents trente une verges aussi labour gisant comme dessus aboutant de bise au nommé BATAVIA, de midi à Antoine DELEBARRE, de couchant partie aux hoirs BECQUART et à ceux de Jean COUSTENOBLE, piedsente de Deuslemont qui mène à la rue Cattoire passant à travers par le bout et d'écosse au dit BECQUART, pris les dites deux parties ci-devant en trois bonniers six cens de lieu, jardin et héritage du chasserel précédent (folio 8 v.50) et suivant le partage fait entre ledit LEMAIRE et ses cohéritiers le 4 de juin 1715 par devant le notaire CORNIL à Wambrechies, chargé au terme de Saint André et Noël de trois havots deux quarels et demi de bled , trois razières, un havot un quarel d'avoine et trois quart de chapon par an

ici pour 1719: 31-14-8

pour 1720 :24-18-8

pour 1721 :18-07-8

Jean LEMESRE occupe

François CAPPON fils de feu Arnould demeurant à Verlinghem, Antoine BOUSSEMART et Marie Jeanne CAPPON, sa femme, tant pour eux que tuteurs des enfants de Jean Baptiste CAPPON, Louis CUVELIER et Marie Jeanne CAPPON, sa femme demeurant à Pérenchies pour quatre cents quarante verges de jardin gisant audit **Frelinghien** tenant de bise à François LEMAHIEU et Charles BECQUART, de midi et couchant au chemin menant de Deuslemont à celui de Messine et d'écosse au jardin de Jean LEMESRE faisant ci-devant partie des trois bonniers six cents mentionnés en l'article précédent qui leur sont aussi échus par le partage mentionné audit article chargé par chacun an au terme de Saint André et Noël d'un havot et demi quarel de bled, trois havots demi quarel et deux tiers de quarel d'avoine, un quart et huitième de chapon

ici pour l'année 1719 : 8-12-9

pour l'année 1720 : 7-08-0

pour l'année 1721 : 5-05-8

Jean LEMESRE occupe

Jacques MOURET demeurant à Wambrechies, père et tuteur légitime des enfants qu'il a retenu de Marie Anne LEMAHIEU, fille de feu Pierre pour quatre cents quarante verges de jardin gisant à **Frelinghien** tenant de bise aux héritages de François LEMAHIEU et à Jacques BECQUART, au couchant au chemin menant de Deuslemont à celui de Messine, d'écosse au jardin de Jean LEMESRE et de midi à Guillain et François COLLET, cette portion faisant aussi partie des trois bonniers six cents de lieu ci-devant mentionné et lui étant aussi échue par le partage susmentionné en l'article dudit Jean LEMESRE, chargés aux termes de saint André et Noël d'un havot demi quarel de bled, trois havots demi quarel et deux tiers de quarel d'avoine , un quart et huitième de chapon

ici pour l'année 1719 : 8-12-9

pour l'année 1720 : 7-08-0

pour l'année 1721 : 5-05-8

Ledit LEMESRE occupe

Ghislain et François COLLETTE, demeurant à Premesques et Frelinghem, Jaspert WING, père et tuteur légitime des enfants qu'il a retenu de Marie COLLETTE demeurant à Lompret, Anselme DAVID et Catherine COLLETTE sa femme demeurant à Perenchies pour quatre cents quarante verges de jardin situés à **Frelinghien** tenant de bise à Jean-Baptiste DASSONVILLE, de midi à Laurent BARTIER, de couchant au chemin de Messine et à quatre cents quarante verges de Jacques MOURET. Item seize cents vingt trois verges de labour situés comme dessus, tenant de bise à l'héritage des hoirs CHARLET, de midi au chemin menant de QUESNOY à celui de Messine et à Jean Baptiste DASSONVILLE, lesquels héritages faisaient ci-devant partie des trois bonniers six cens ci-devant mentionnés qui leur sont échus par le partage fait entre leurs co-héritiers par devant ledit CORNIL le 4 juin 1715 chargé aux termes de Saint André et Noël d'une razière, un havot et cinq quarels de bled, quatre razières un quarel d'avoine, un chapon, un quart et sixième d'un

ici pour 1719 : 41-02-10

pour 1720 : 34-11-02, pour 1721 : 24-12-0

Ledit LEMESRE occupe

Antoine DELEBARRE demeurant à Frelinghien, par achat de Jean-Pierre et Antoine LEMAHIEU, iceux enfants de feu Pierre et icelui de Marie DILLIES pour dix cens quarante six verges de terre à labour aboutant de bize au nommé BATAVIA de Quesnoy, de midi à l'héritage de Mlle CROCQUETTE, de couchant à la piedsentente menant de Deuslemont allant à la rue Cattoire et d'écosse à Jean LEMESRE faisant aussi partie des mêmes trois bonniers six cens de lieu et héritages ci-dessus mentionnés et échus par partage audit LEMAHIEU passé par devant ledit CORNIL chargé aux termes de Saint André et Noël de deux havots deux quarels et demi de bled, deux razières, deux quarels et sixième de quarel d'avoine, demi chapon huitième et 32ème de chapon

ici pour 1719 : 21-07-0

pour 1720 : 17-17-1

pour 1721: 12-13-4

Laurent BARTIER, Bartholomé PICAUVET et Jean DUPRETZ occupants

Josse Laurent et Marie Magdeleine BARTIER, enfants et héritiers de Marie Magdeleine MAHIEU, veuve de Guillaume BARTIER et celui-ci par achat de Jean LEMESRE et consorts, de midi au chemin dit la rue Cattoire, de couchant au chemin menant de la Croix aux Bois vers les moulins de Deuslemont et au jardin de Jean LEMESRE chargé au terme de saint André d'une razière de bled, trois razières, deux quarels demi et sixième de quarel d'avoine, au Noël trois quart de chapon, huitième et seizième d'un, un sol cinq deniers en argent

ici pour l'année 1719 : 33-03-11

pour l'année 1720 : 26-16-3

pour l'année 1721 : 19-00-8

François SIX occupe

Monsieur de SAINT-MARCQ demeurant à Lille pour huit cens de terres à labour situés à **Frelinghien** aboutant de bize à Mme de COSTA, de midi à la marquise du QUESNOY, de couchant audit sieur de SAINT-MARCQ et d'écosse au chemin de Lille à Frelinghien chargé pour chaque an au terme de saint André de quatre livres.

François SIX occupe

La veuve du sieur de COSTA par achat de Jean LEMAHIEU pour trois cent onze verges pris en 1277 v. ci-après, Mathieu LECLERCQ à cause de Marie LEMAHIEU sa femme, pour quatre cent cinquante verges, Philippe SIX, au lieu de Catherine LECLERCQ, veuve de Martin CASTELAIN, par achat qu'il en a fait de Martin DESTROFAUX pour quatre cent vingt cinq verges, faisant en tout 1311 verges situés à **Quesnoy** aboutant d'un côté à la dame CROCQUETTE, de couchant au nommé BATAVIA de Quesnoy, d'écosse et des autres côtés à Madame de COSTA chargés au terme de Saint Andrieu d'un havot, un quarel, tiers et douzième de quarel de blé, une razière, un havot, un quarel d'avoine, au terme de Noël un quart et douzième de chapon, quatre deniers et le douzième d'un denier en argent.

ici pour l'année 1719 : 12-10-4

l'année 1720 : 10-03-1

l'année 1721 : 7-05-1

La dame COSTA desrente

Des veuve et hoirs de monsieur de COSTA, fils d'Antoine et de damoiselle Marie GILLES pour quatre bonniers deux cents et tiers de cent dix huit grandes verges et trente et une verges d'héritages situés en plusieurs pièces à **Quesnoy** aboutant d'un côté à la marquise de QUESNOY, du couchant au sieur de SAINT-MARCQ et au chemin menant de Quesnoy à Frelinghem, d'écosse à Marie LECLERCQ, chargé au terme de Saint André de quatre razières trois havots et deux quarels et sixième de quarel de bled, dix sept razières un havot un quareau et trois quart de quareau d'avoine, au Noël trois chapons et quart d'un et un sol trois deniers en argent.

ici pour l'année 1719 : 166-12-6

l'année 1720 : 136-19-7

l'année 1721 : 93-11-3

Jean LEMESRE occupe

Pierre Antoine LEGILLON, relief de Marie Adrienne COUSTENOBLE, Jean François COUSTENOBLE, Catherine BOUCHERIE, veuve avec enfants d'Augustin COUSTENOBLE, Marie Catherine et Marie Magdeleine COUSTENOBLE, iceux enfants de feu Jean et Isabeau BOUCHERIE pour deux bonniers douze cens de terres à labour situés à **Frelinghien**, tenant scavoir quatorze cens au chemin de Deuslemont à Frelinghien, de midi aux hoirs de Charles BECQUART et de deux costés à Jean LEMESRE et le surplus au grand chemin de Lille à Frelinghien et au grand chemin de Deuslemont au grand chemin de Lille et d'écosse au sieur DHAILLY, chargé au terme de Saint André de Trois razières demi-quareau et le seizième d'un quareau de bled, dix razières, deux havots, trois quareaux et demie et le quart de quareau d'avoine et au terme de Noël de trois chapons moins le septante deuxième, ici pour l'année 1719 : 104-10-0

l'année 1720 : 86-19-7

l'année 1721 : 59-03-8

Martin DESRUMAUX de Quesnoy occupe

Desdits sieur et damoiselle de BUISSY et LELEU ainsi qu'est repris ci-devant pour neuf cens de terres à labour par indivis situés à **Quesnoy**, aboutant à la marquise du QUESNOY, à madame COSTA et aux enfants de Guillaume DESQUIENS, chargé par chaque an au terme de saint André de trois havots un quareau de bled, une razière deux havots d'avoine et au terme de Noël demi-chapon

ici pour l'année 1719 : 18-04-3

l'année 1720 : 16-15-0

l'année 1721 : 12-10-5

Des sieurs et damoiselle de BUISSY et LELEU comme ci-devant pour demi-bonnier de labour et un lieu manoir contenant huit cens à eux appartenant comme dessus situés à **Quesnoy** aboutant comme la partie précédente chargé pour chaque an au terme de Saint Andrieu de trente sols six deniers par an

Laurent et Antoine BECQUART occupent

De Charles BECQUART et Isabeau LECLERCQ sa femme pour la moitié, Antoine BECQUART pour un quart et Marc Antoine et Marie Catherine PECQ, enfants de Jean et Marie Catherine BECQUART pour l'autre quart, les dits BECQUART, enfants d'Antoine et de Marie HOIRE pour sept cens neuf verges situés à **Frelinghien** aboutant d'écosse à la piedsente menant de Quesnoy à Frelinghien, à celle de la rue Cattoire, de midi à Jean LEMESRE et de bize à BATAVIA de QUESNOY chargé au terme de Saint-Andrieu de deux havots de bled, une razière, deux havots deux quareaux d'avoine et au terme de Noël de deux chapons et deux deniers en argent.

ici pour l'année 1719 : 18-07-2

l'année 1720 : 15-09-0

l'année 1721 : 11-15-2

Mme COSTA desrente

Des veuve et hoirs du sieur de COSTA par achat pour une maison et héritage à usance de deux demeures avec sept cens et demi de labour situés à **Quesnoy** tenant de midi à la dame COSTA, de bize à Matthieu LECLERCQ, d'écosse à ladite dame et au chemin menant de Quesnoy à Messine chargé au terme de Saint André d'un quareau d'avoine, le vingtquatrième d'un chapon et deux deniers obol.

ici pour l'année 1719 : 0-09-10

l'année 1720 : 0-04-9

l'année 1721 : 0-05-2

Idem

Desdits veuve et hoirs du sieur de COSTA par achat pour six cents et demi de labour situés audit **Quesnoy** chargé pour chaque an au terme de Saint-Andrieu d'un denier.

Laurent BECQUART occupe

François LEMAHIEU, fils et héritier de François demeurant à Wambrechies pour sept cens de labour ci-devant pris en onze cents quatre vingt dix verges situés à **Frelinghien** aboutant de couchant à Laurent et Antoine BECQUART et de bize à Antoine DELEBARRE chargés à la Saint André d'un havot deux quarels demi tiers d'un quareau de

froment, une razière, un havot, trois quarels, deux quarts de quarel et huitième d'avoine, au Noël deux quarts de chapon et sixième d'un, trois deniers trois parties.

ici pour l'année 1719 : 17-01-2

l'année 1720 : 12-06-1

l'année 1721 : 8-17-2

Rapporte en recettes la somme de trente quatre livres pour le plein relief du par la mort dudit François LEMAHIEU, décédé en décembre 1719.

Laurent BECQUART occupe

Des hoirs de Jean-François VANPETEGHEM, boulanger et cordonnier à Quesnoy, par achat de Pierre DUBOIS et Anne-Marie BECQUART pour quatre cens quarante cinq verges de labour situés à **Quesnoy** aboutant d'écosse et de midi et de couchant à Martin DELAHAYE chargé pour chaque an au terme de saint André d'un havot de froment et trois havots d'avoine ;

ici pour l'année 1719 : 7-07-0

l'année 1720 : 6-03-7

l'année 1721 : 4-05-8

Laurent et Antoine BECQUART occupent

De Charles BECQUART et Isabeau LECLERCQ sa femme, Antoine BECQUART pour un quart et Marc Antoine et Marie Catherine Pecq, enfants de Jean et de Catherine BECQUART pour l'autre quart, lesdits BECQUART, enfants d'Antoine et de Marie HOIRE pour quatre cens quatre vingt dix verges pris en onze cens aboutant à la piedsentente menant à la rue Cattoire, d'écosse à l'héritage des hoirs de Jean COUSTENOBLE, de couchant au jardin de Jean LEMESRE et de midi à François LEMAHIEU, chargé pour chaque an au terme de Saint Andrieu et Noël de cinq quarels de bled, une razière, un quarel, quart et huitième de quarel d'avoine, au Noël un quart de chapon et trois deniers en argent.

ici pour l'année 1719 : 10-11-10

l'année 1720 : 8-14-8

l'année 1721 : 6-03-5

Jacqueline CASTELAIN occupe

Catherine LECLERCQ, veuve de Martin CASTELAIN, fille de François pour un huitième de la présente partie et des deux suivantes pour quatre cens huit verges, les enfants de François LECLERCQ pour autre huitième desdites trois parties faisant aussi 408 verges ; les hoirs de Marguerite PICAVET, veuve de Jacques CHARLET ont droit par achat de Guillaume LECLERCQ et Marie Jeanne MILLEVILLE adhérité le huit de mai 1709 de vingt et un cens à prendre dans lesdites trois parties, et les enfants de Jean François CHARLET, Pierre PLANTEFEVE, Charles DE FIVES et ses frères et sœurs pour deux tiers en trois cens et Jean Baptiste DASSONVILLE demeurant à Houplines sur la Lys pour l'autre tiers par achat qu'ils en ont fait de Jacques LEBRUN héritier de Marie LECLERCQ et Marie Anne DE BAILLEUL veuve de Nicolas STIEU adhérité les 15 et 19 mars 1719 neuf cens trente trois petites verges de labour situés à ... aboutant avec les deux parties suivantes qui tiennent ensemble de bize à la rue Cattoire qui mène à Deuslemont, de midi au chemin de Quesnoy tenant au chemin de Messine, de couchant à François LEMAHIEU chargé pour chaque an au terme de Saint-Andrieu de deux havots, un quarel, huitième et douzième de quarel de bled, une razière, trois havots, trois quarels et demi, le quart et huitième d'un quareau d'avoine et au terme de Noël demi chapon et le douzième d'un et cinq deniers en argent.

ici pour l'année 1719 : 19-10-10

l'année 1720 : 16-04-2

l'année 1721: 11-10-2

idem

Lesdits LECLERCQ et autres ci-dessus mentionnés pour dix sept cens quarante neuf verges et les trois quarts d'une pris sur 2333 petites verges situées à **Frelinghien** et tenant à la partie précédente et à celle suivante suivant les abouts ci-dessus mentionnés chargés par chaque an au terme de Saint-Andrieu d'une razière, un quarel, le douzième et quatrevingtseizième de quarel de bled, trois razières, deux havots, trois quarels le huitième et

trente-deuxième d'un quarel d'avoine, au terme de Noël d'un chapon et le seizième d'un et neuf deniers une partie et demi en argent.

ici pour l'année 1719 : 36-05-7

l'année 1720 : 30-01-0

l'année 1721 : 21-06-9

Lesdits Leclercq et autres comme ci-dessus pour cinq cens quatrevingt quatre petites (verges) tenantes aux deux parties ci-devant et aboutantes **comme dessus** chargé par chaque an au terme de Saint-Andrieu de deux havots, un quarel deux tiers le trente deuxième d'un quarel de bled, une razière, trois quarel et demi, le trente deuxième et quarante huitièmes d'un quarel d'avoine et au terme de Noël le tiers et quarante huitièmes d'un chapon et trois deniers une partie en argent.

ici pour l'année 1719 : 14-05-7

l'année 1720 : 12-18-9

l'année 1721 : 9-01-6

Le receveur de la seigneurie de Langlé, au service de Jean-François DRAGON, seigneur de Mons en Bareul, ne se contentait pas d'encaisser les recettes. Dans ses comptes (AML 15016) on trouve les dépenses suivantes :

- Payé à Jean Baptiste ARNOLF, maître sculpteur demeurant à Lille **pour avoir sculpté deux piloris** avec les armes de Monsieur de Mons en Bareul, dont l'un a été posé à **Roncq** et l'autre à **Mons en Bareul** : 96 florins.

- Payé à Henry MONTREUX, febvre, pour livraison et facon de **deux calants pour attacher auxdits piloris** : 16 florins.

- Payé au sieur LEROUGE, peintre, pour avoir **peint et doré les armes de Monsieur de Mons en Bareul aux nouveaux bancs des baillis et échevins de Roncq** dans l'église dudit lieu : 20 florins.

Pour plusieurs petits débours faits au sujet desdits piloris suivant les notes tenues par le comptable 10 florins 4sols.



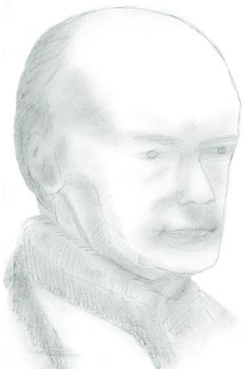
Baillieu 1707 - La Croix au Bois

Homonymies et confusions

deux filles en une à Quesnoy

MELANGE – Si vous n'êtes pas tous a priori concernés par les personnages qui vont être étudiés dans les deux articles qui vont suivre, vous l'êtes tout de même parce qu'ils relèvent des pièges classiques pour un généalogiste. Comme premier exemple nous prendrons Péronne GUILBAUT ancêtre des d'OIGNIES, MAILLY et de CROY, excusez du peu...

Au commencement



Guy GUILBAUT vécu dans notre région dans la première moitié du XV^{ème} siècle. Il commence sa carrière comme receveur du boulonnais en 1390 puis receveur du duc de Bourgogne à Hesdin (62). Il y épouse Péronne MANSEL qui est issue d'une autre famille de receveurs d'Hesdin. En 1429 ils habitent la paroisse saint Etienne à Lille où Guy a été nommé conseiller et gouverneur de la dépense ordinaire et extraordinaire du duc en 1419.

Le premier écueil est de ne pas le confondre avec un autre Guy GUILBAUT écuyer, Sr de Tournes, anobli en 1430, trésorier du boulonnais époux de Léonore d'ISQUE ou avec celui qui est seigneur de Canteleux à Esquermes en 1496 ou du Coquelet sur la place de Lille. Les dates nous aident un peu à éviter la confusion.

Notre Guy GUILBAUT est, lui, anobli en 1436 *avec sa postérité*, c'est d'elle dont il va être question. Il devient par achat ou échange, suivant le cas, seigneur de Bruay, Willeman, Ligny (Beaucamps) et Quesnoy sur Deûle. Il est en odeur de sainteté auprès du duc Philippe le Bon auquel il prête de l'argent. Il meurt en 1447 à Lille, son épouse lui survit de peu.

Sa progéniture

Guy arrive avec une partie de sa famille ou, du moins, permet t-il des alliances intéressantes entre sa famille d'Artois et celles de la région lilloise. On trouve un Jean trésorier du boulonnais époux de Willemine de THIEULLAINE fille de Gard et de Sainte de TENREMONDE, veuve du Sr de TOURMIGNIES. On voit aussi qu'une nièce (par quel biais ?) de Guy a épousé en 1430 Jean MARLETTE de la chambre des comptes à Lille.

C'est Péronne GUILBAUT, sa fille, qui lui succède dans tous ses fiefs cités ci-dessus. Elle épouse Bauduin d'OIGNIES qui est écuyer, seigneur d'Estrée, Gruson, Gouy, Helleville, conseiller et chambellan du duc, gouverneur des villes et chàtellenie de Lille, Douai et Orchies en 1435. Il ira avec son beau-père préparer le traité de mariage du duc avec Isabelle de Portugal en 1428. Lorsque Péronne meurt le 10 mars 1439 Bauduin épouse Isabeau de HALLUIN, fille du seigneur dudit lieu.



Sceau de Bauduin d'OIGNIES
A.D.59 - 33H 55

Les registres de la Chambre des Comptes de Lille recèlent un bon nombre de reconnaissances d'enfants illégitimes. Guy GUILBAUT en reconnaît deux : en 1431 Antoine qu'il eut de Victroix et en 1432 Perrette qu'il eut d'Isabeau DE LA CHAVRETIÈRE (femme mariée).

Le nœud du problème

C'est ainsi que tous les généalogistes et tous ceux qui recopient ce que ceux-ci affirment, n'ont fait qu'une de Perrette et de ladite Péronne. On ne fait effectivement à l'époque (et jusqu'à il n'y a pas si longtemps que ça) pas de différence entre Perrette, Péronne ou Pétronille, pas plus qu'entre Isabeau, Isabelle ou Elisabeth ou entre Jacquemine, Jacqueline ou Jacqueline, ces prénoms sont interchangeables.

Mais, à y regarder de près, on trouve mention d'une fille de Guy prénommée Perrine (autre version du prénom) qui a épousé un Gauvin QUIRET puis un Jean COSSART¹. Or ces alliances sont incompatibles avec celle de notre Péronne, il ne s'agit donc pas de la même fille de Guy, ce que va confirmer un autre document.

Dans les comptes de la ville de Lille on trouve mention des frais engagés pour offrir des cadeaux, en particulier lors des mariages dans des familles importantes. Le 13 mai 1436 on lit *Noces de la fille illégitime de Guy GUILBAUT, conseiller et trésorier du duc avec Gauvain KIERET écuyer*². Nous savons, par la source précitée, qu'elle se prénomme Perrine. Voici qui confirme l'incompatibilité signalée ci-dessus puisque notre Péronne est déjà mariée avec Bauduin d'OIGNIES à cette époque et jusqu'à sa mort en 1439.

C.Q.F.D.³

Guy GUILBAUT a donc deux filles prénommées indifféremment Perrine, Péronne ou Perrette. L'une est légitime et héritera de ses biens principaux, l'autre est illégitime reconnue et se contentera de quelques héritages : *Antoine d'OIGNIES a un fief à Héricourt dont il paye le relief pour l'avoir appréhendé comme plus prochain héritier apparent de feu Guy GUILBAUT (son grand-père) ayant appartenu jusque là à Jean COSSART comme héritier de Perrine GUILBAUT*⁴. L'épouse de Bauduin d'OIGNIES n'est donc pas reconnue en 1432, date à laquelle elle est déjà probablement mariée avec lui.

Il résulte de cet exemple qu'il faut se méfier des homonymes : tous les Jean DUPONT d'une même époque ne sont pas forcément les mêmes. Mais aussi que dans une fratrie il peut y avoir des enfants portant le même prénom⁵.



GUILBAUT - D'OIGNIES - D'HALLUIN
B.M.Douai Manuscrit 966

¹ Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais Tome III, p112, Arras 1884

² f°50 compte de 1435-1436 – Cf. Bulletin de la Société d'Histoire de la Province de Cambrai XXXIV p151

³ Ce Qu'il Fallait Démontrer

⁴ Dictionnaire précité

⁵ Cf. Castelo-Lillois n°3 p13

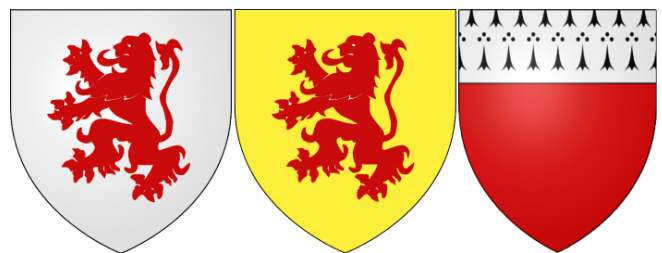
Ce qui n'est pas écrit...

Perceval le Pévèlois

CHRONOLOGIE – En juin dernier Jérôme Dangerman m'interrogeait sur un document conservé aux A.D.59 concernant la famille DENGREMONT à Templeuve en Pévèle. Il soupçonnait une erreur d'interprétation des informations que celui-ci donnait et il avait raison.

Sa recherche tournait autour de Perceval DENGREMONT (DAIGREMONT) époux de Jeanne DESTROISFAUX (les Trois Faux est un lieu-dit de Templeuve) qui a vécu vers 1380-1435. La famille d'AIGREMONT est composée de notables jusque vers 1400 puis perd progressivement son statut. Ce Perceval serait-il un rejeton de la famille, d'un rang inférieur puisqu'il est simple propriétaire terrien et probablement cultivateur ? Une affaire criminelle pourrait-elle expliquer cette perte de notabilité ? Si certains d'entre vous ont des réponses à donner à ces questions elles seront bienvenues.

Avant de s'emballer en cherchant ce qui pourrait rattacher Perceval à cette auguste famille (c'est tentant...), il convenait d'identifier son environnement. Les généalogies en ligne indiquent (pour les meilleures) la liste des documents qui mentionnent Perceval. Ces documents se résument en fait au chassèrel de la seigneurie de la Gruerie à Templeuve en Pévèle. On nous dit qu'il serait né vers 1405.



Diférents blasons d'Aigremont

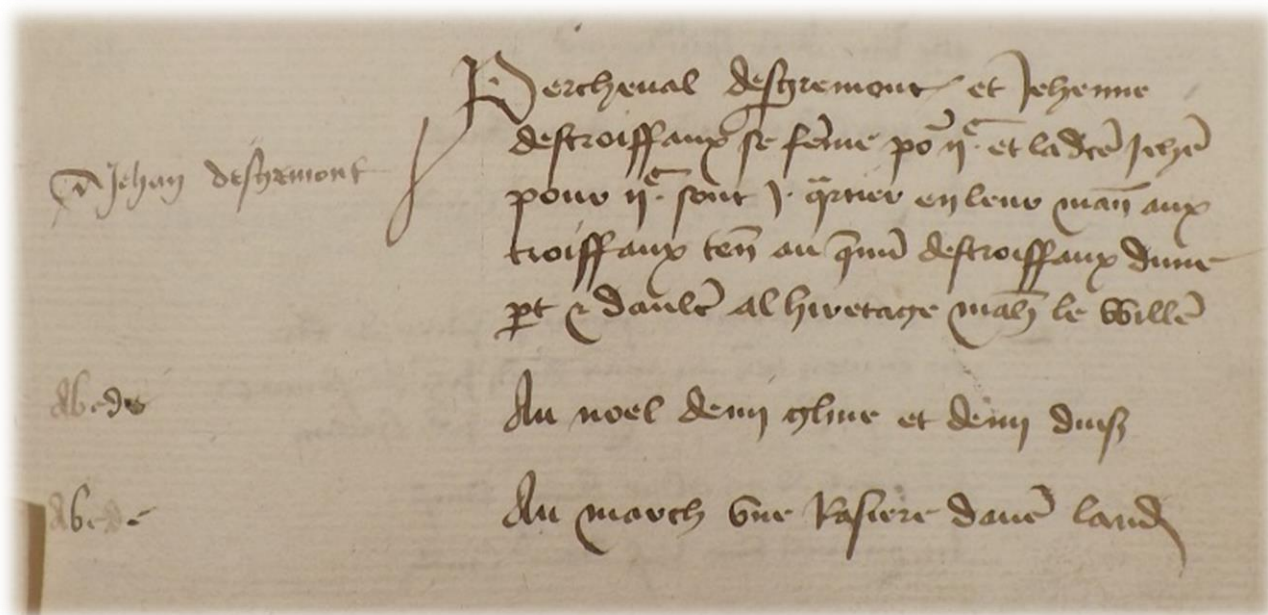
Or la consultation du numéro 34 de la présente revue, et en particulier de l'article concernant le droit d'escas payé à Lille, nous indique que Jeanne DESTROISFAUX, fille d'un bourgeois de Lille, a dû payer ce droit de sortir de la bourgeoisie puisqu'elle a épousé un non-bourgeois, notre fameux Perceval. Nous sommes en 1415. Perceval est donc en fait né avant 1395. Le père de Jeanne : Jacques DESTROIFFAUX fils de Jacques demeurant à Templeuve relève sa bourgeoisie en 1350. Ce qui fait naître Jeanne entre 1350 et 1395.

Reste à aller consulter les archives de la seigneurie de la Gruerie aux Archives Départementales du Nord.

Dans le 8 J 382 daté de 1431 Perceval DESGREMONT et Jeanne DESTROIFFAUX son épouse possèdent un certain nombre de terres dont certaines à l'encontre de Jaque (f) DESTROIFFAUX épouse de Collard PIETIN, soeur de Jeanne. En marge il est indiqué (ultérieurement) à qui ont succédé les différentes terres : Jean DESGREMONT principalement mais aussi à Quentin DESGREMONT. Aucun lien de parenté avec Perceval n'est précisé.

D'autres terres qui suivent appartiennent "Aux hoirs (héritiers) de Jean DESTROIFFAUX et de Jeanne DESTROIFFAUX leur ante (tante)" dont certaines sont celles appartenant en fait à ladite Jaque DESTROIFFAUX (Jeanne en possède l'autre moitié). Certaines sont ensuite héritées (nous disent les mentions marginales) par Jean et Jaspine DESGREMONT et une par Jean CROMBET dit Gombault.

Ces mentions marginales indiquent les successeurs (héritiers ou acheteurs) des biens en question. Elles indiquent le plus souvent le lien de parenté entre le propriétaire à l'époque de la rédaction du document initial et celui qui est en marge. **Ici aucune mention du lien de parenté. On ne peut donc pas le déduire comme l'ont fait certains généalogistes.** La déduction des lecteurs de ce document ayant été recopiée par d'autres sans vérification, certains ont fait du Jean cité en marge le fils de Perceval.



A.D.59 - 8 J 382 f°31

Dans un autre document concernant cette seigneurie (8 J 383) on retrouve les mêmes pièces de terre (presque toutes) : entre les mains de Jean CROMBET dit Gombault cité ci-dessus, celle de quatre cents est bien entre les mains de Quentin DESGREMONT de Douai dont une mention marginale ultérieure indique qu'il est mort et la terre relevée (succédée) mais sans préciser par qui. On retrouve les deux cents de Jaspine DESGREMONT veuve de Mathier (sic) HEDDEBAUT. Nous avons donc retrouvé Jaspine, Quentin DESGREMONT et Jean CROMBET. Reste Jean DESGREMONT.

Or dans ce document on trouve deux Jean DESGREMONT dont un Jean fils de feu Jean, et frère de Pasquier (Pasquier est prêtre) mais **leurs terres ne correspondent pas** à celles mentionnées comme appartenant à Perceval dans le document précédent daté de 1431. Et pourtant c'est ce Jean là qui est désigné le plus souvent dans les généalogies comme étant héritier de Perceval.

On trouve donc aussi un autre Jean époux de Jeanne CROMBET qui, lui, possède la plus grande partie des terres venant de Perceval DESGREMONT et sa femme. Ces terres vont ensuite à Gilles, Jaspine, Gard, Pasquier et Marguerite DESGREMONT. C'est donc bien de ce Jean là dont il est fait mention en marge en 1431.

Reste un problème : celui de **la date des deux documents**. Le deuxième document est daté dans son introduction de 1538 soit 107 ans après le précédent ! Perceval est né avant 1395, marié vers 1415. Si son fils Jean est né peu après son mariage il aurait 120 ans environ en 1538 ! Même si le Jean en question dans le deuxième document est le petit-fils de Perceval et non son fils, on arrive péniblement à 1415 (année de son mariage) + 10 ans pour que naisse son fils + 30 ans pour atteindre la naissance de son petit-fils (avec une bonne marge) ce qui fait 1455 ce qui donne au minimum 83 ans à son petit-fils et son épouse en 1538. Belle espérance de vie pour l'époque !

Les prénoms en marge du 8 J 382 daté initialement de 1431 ont donc été ajoutés en 1538 lorsque le receveur a fait le lien entre son relevé et le précédent. Les prénoms en marge sont ceux des successeurs, pas des enfants, c'est impossible ! Ne faisons pas dire aux documents ce qu'ils ne disent pas et n'oublions pas de sortir nos calculettes, outil indispensable au généalogiste !

Miracles à Loos

Notre-Dame de Grâce

LISTE – La dévotion à Notre-Dame de Loos est très ancienne, c'était le pèlerinage le plus fréquenté dans les environs de Lille comme celui à Vendeville l'est de nos jours. Lieu de dévotion mais surtout de miracles. Au début du XVII^{ème} siècle on établit donc une liste des miraculés. Cette liste sera une nouvelle occasion d'allier généalogie et histoire(s), ce qui est le but annoncé de cette revue.

Jean Baptiste TIERCE, juge de paix, nous raconte en 1860 dans ses "Notes historiques sur Haubourdin" l'origine fabuleuse puis l'histoire de la chapelle Notre-Dame de Loos dite Notre-Dame de Grâce. Son style d'écriture est typique de son époque et marque ses convictions mais nous éclaire sur la source de cette dévotion.

Quelques écrivains, et particulièrement feu l'abbé DETREZ, en ont fait l'historique et désigné un grand nombre de hauts personnages, qui, à diverses époques, sont venus vénérer la Madone.



Voici, sur son origine, le récit d'un autre historien, tel qu'il fut fait à Sibylle d'Anjou, fille du roi de Jérusalem, notre comtesse de l'époque (en 1138) : « La vierge de Loos fut trouvée d'une manière merveilleuse, par un jeune homme nommé Maurice. Un jour qu'il était allé chasser dans les bois voisins de son hameau, il fut surpris par un orage. S'étant mis à l'abri sous les branches touffues d'un vieux chêne, dont le sommet élevé surpassait tous les arbres d'alentour, il en fut bientôt arraché par une main invisible qui le poussa jusqu'au pied d'un buisson d'aubépine en fleurs qui parfumait le voisinage. A peine y était-il arrivé, que la foudre tomba sur le chêne qu'il venait de quitter

et le fendit par la moitié. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'après l'horrible fracas qui avait accompagné le tonnerre, ayant détourné la tête, il aperçut dans la partie du chêne foudroyé, qui se tenait encore debout, une petite statue de la Vierge environnée d'une brillante auréole. Le pauvre garçon, saisi de crainte et d'admiration, tomba sur ses deux genoux, et, prosternant son front nu sur la terre que lavaient des torrents de pluie, il entendit une voix qui lui dit : Je suis la mère de ceux qui n'en ont plus et la consolatrice des affligés. Ceux qui m'honoreront en ce lieu ressentiront les puissants effets de ma protection, et me donneront le nom glorieux de NOTRE-DAME DE GRACE.

Quand la voix eut cessé de parler, le jeune chasseur releva la tête et vit avec surprise que les rayons de feu qui entouraient la statue avaient disparu. L'orage s'étant éloigné, il prit avec respect l'image sainte et l'emporta dans sa chaumière qui était voisine, et où elle reçut depuis les fréquentes visites des villageois émerveillés des prodiges nombreux qui s'opéraient par son intercession ».

La vierge resta quelque temps sur le rustique autel que le jeune homme lui avait élevé dans sa chaumière, jusqu'à ce qu'une occasion se présentât de faire construire une chapelle pour la recevoir, dans le lieu où elle fut trouvée.

C'est ainsi qu'à l'époque de la fondation de l'abbaye de Loos, la comtesse de Flandre et saint Bernard se rendirent à Loos, chez Maurice, pour y prendre la statuette et la déposer au monastère. Cette visite, annoncée à ce dernier, émerveilla sa vieille mère, nommée Margot, infirme et atteinte de cécité. Elle se jeta aux pieds de saint Bernard, en s'écriant : « Mon très révérend père en Dieu, je sais que vous possédez le don de faire des miracles. Oh ! Je vous en conjure, par les entrailles de la miséricorde divine, daignez me bénir et je serai guérie. » Et ses lèvres couvraient de baisers les pieds de l'illustre moine, dont la voix éloquente devait bientôt ébranler toute l'Europe.

« Femme, lui répondit Bernard, je ne suis qu'un misérable pécheur, que Dieu a tiré d'un monde corrompu et corrupteur pour le placer à l'ombre de son sanctuaire, et s'il a quelquefois daigné se servir de moi pour manifester sa puissance aux yeux de son peuple, je ne suis que l'indigne instrument de sa miséricorde, et je ne puis me glorifier des grandes choses qu'il a opérées par l'entremise de mes mains. Ainsi donc, je ne puis aujourd'hui tenter le Seigneur en le conjurant de faire un miracle ; ce serait pécher contre lui par présomption. Je me contenterai de vous bénir du fond de mon cœur, vous et vos enfants. Elevant aussitôt les yeux vers le Ciel, et étendant les mains sur la tête de la malade : Que le Dieu trois fois saint, ajouta-t-il d'un ton grave et solennel, vous bénisse, et que la douce rosée de sa grâce se répande sur vous et sur les enfants de vos enfants, dans tous les siècles ! Ainsi soit-il ! » firent, en se signant, tous les assistants. Miracle ! Noël ! Laus ! Je suis guérie ! s'écria soudain Margot, en se relevant ; mes yeux voient aussi clair que lorsque j'avais quinze ans, et mes oreilles entendent jusqu'au moindre souffle du vent.

La Madone miraculeuse fut donc portée à l'abbaye, et depuis lors jusqu'à nos jours que de conjonctures pour elle frappantes et diverses ! Rapportons succinctement ce qu'ont dit, à cet égard, divers auteurs dignes de foi.

Le parti des huguenots, dit de la Réforme, qui, en 1566, avait envahi nos contrées, en ravageant et pillant les églises, surprit également les religieux de l'abbaye de Loos ; leurs monuments de sculpture furent brisés, leurs livres déchirés et jetés au vent, etc. mais la statue de la Vierge avait été soustraite à la rapacité des pillards ; elle fut emportée dans le bois voisin et cachée sous le dôme touffu d'un tilleul. Quelques habitants, d'abord, puis ensuite le village tout entier, prirent l'habitude d'aller prier la madone, qui fut alors appelée la Vierge des Tilleuls, et vers la fin du XVI^e siècle, dit Buzelin, il n'y avait point dans la contrée de pèlerinage plus célèbre et plus fréquenté.

C'est à cette époque que le récit des miracles opérés au pied du tilleul attira à Loos des populations entières. Ému de ces événements, l'évêque de Tournai, Jean de Vendeville, au diocèse duquel nous appartenions alors, voulut s'assurer de la réalité de ces faits miraculeux. Il envoya sur les lieux des notaires et des députés, afin de les constater et de les coucher sur parchemin (dit le Père Martin, l'Hermite), ce qui fut octroyé authentiquement par des attestations de témoins ; du reste, la foi vive et confiante de ce temps-là, ne croyait pas qu'il fût possible de révoquer en doute des faits qui se renouvelaient presque d'une façon quotidienne.

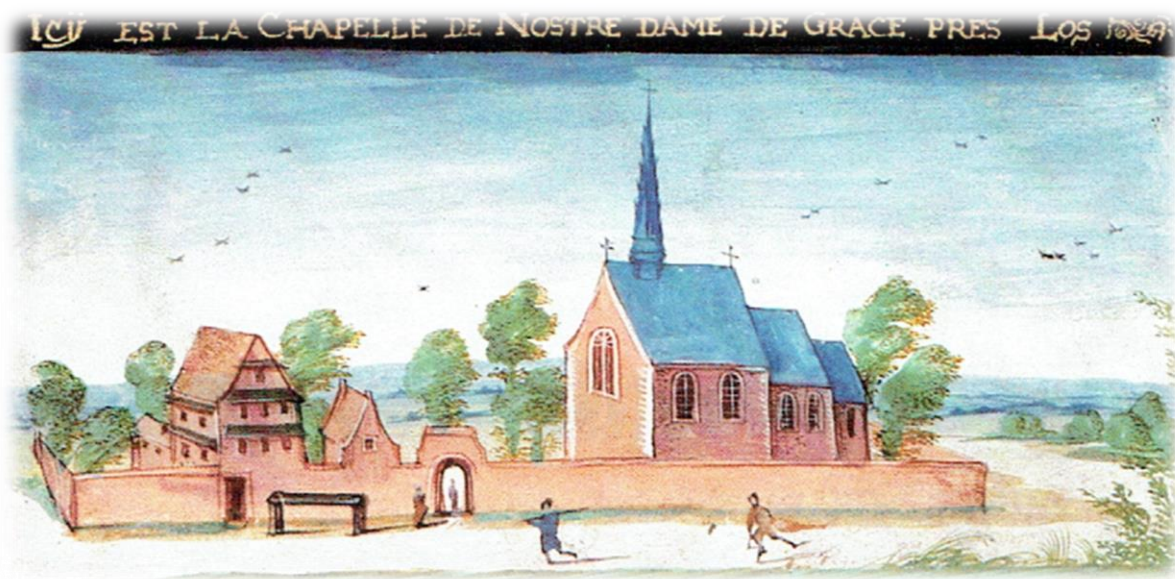
Parmi les faits de ce genre consignés dans les actes des notaires apostoliques, on cite la guérison obtenue le 23 avril 1581, par Jacques DUBOIS, bourgeois de Lille, affligé d'une paralysie complète ; celle de Madame de VARENNES, percluse aussi de tous les membres, et qui fut de même radicalement guérie le 20 mai même année, à la suite d'un pèlerinage au tilleul vénéré. On reconnut alors la nécessité de donner à la sainte image un oratoire plus digne et plus convenable que le tronc d'un arbre, et en 1591 ce projet fut mis à exécution sur l'emplacement de ce même arbre.

Madame de VARENNES avait fourni les matériaux pour bâtir une chapelle ; Mathieu et Jean MEURISSE, habitants de Loos, donnèrent le champ où le tilleul était planté. Monseigneur de VENDEVILLE vint bénir lui-même le petit monument et il réunit ses largesses à celles de dom Pierre CARPENTIER, abbé de Loos, pour l'ornementation du saint édifice. Cet abbé et ses successeurs furent alors investis du droit de nommer le chapelain chargé de recevoir les pèlerins. La chapelle était placée à l'angle d'un chemin, près la grand-route voisine de la maison du Bon-Pasteur.

C'est vers cette, époque qu'il faut placer un odieux sacrilège, raconté par quelques historiens et omis par d'autres, notamment par le respectable abbé DETREZ, qui dit, page 49 de son écrit sur Notre-Dame de Grâce : « Il demeure incontestable et solidement prouvé que la statue de la Sainte-Vierge, que l'on honore aujourd'hui à Loos, est physiquement la même que celle qui a été solennellement bénie en 1591. »

L'amour de la vérité nous fait un devoir de déclarer que quelques historiens ne partagent pas cette opinion, car ils rapportent que des hérétiques, frémissant de l'importance qu'acquerrait chaque jour le pèlerinage de Loos, s'introduisirent nuitamment dans la chapelle, enlevèrent la statuette sacrée, en laissant à sa place un écrit dans lequel ils se vantaient de leur larcin, en donnant les motifs scandaleux qui les avaient poussés à l'exécuter.

Le triomphe des méchants ne fut pas de longue durée, dit un autre historien ; il se trouvait dans la chapelle du monastère, au-dessus de la stalle du prieur, une image exactement semblable à celle qui avait été dérobée. Dom Carpentier la fit porter solennellement dans la chapelle, et le pieux évêque Jean de VENDEVILLE fit une seconde fois le voyage de Loos pour la bénir. Il assura aux fidèles, désolés, que la perte de la première image ne tarirait pas la source des grâces, parce que la Sainte-Vierge avait choisi cet endroit pour y être particulièrement honorée.



Vers 1593 - Albums de Croÿ, Tome XII, J-M Duvosquel, Crédit Communal de Belgique, 1985

En 1611, le nouvel évêque de Tournai, Monseigneur Michel D'ESNE, vint à son tour à Loos, et c'est lui qui consacra, sous le titre de Notre-Dame de Grâce, la nouvelle chapelle bénie seulement par son prédécesseur, et enrichie dans l'intervalle par les magnifiques offrandes de l'archiduchesse Isabelle et de l'archiduc Albert, son époux.

C'est en 1600 que ces augustes voyageurs, venus à Lille pour jurer sur les Évangiles de respecter les privilèges de la cité, voulurent faire un pèlerinage à Notre-Dame de Grâce ; une lampe d'argent artistement ciselée, et une rente de 25 florins pour l'entretien du luminaire, furent données à l'humble chapelle par les nobles pèlerins.

En 1635, la guerre s'étant allumée entre la France et l'Espagne, l'ennemi allait envahir notre contrée, et les habitants de Loos, pour sauver leur image chérie de la fureur des soldats, la transportèrent à Lille, dans une chapelle de la rue des Malades, et ce ne fut que quatorze ans plus tard que M. FOUCARD, 33^e abbé de Loos, porta le précieux dépôt, accompagné d'une foule de religieux et de tout le peuple de Lille, dans une autre chapelle située sur la paroisse Sainte-Catherine.

Cependant, en 1660, la célèbre statue fut réintégrée dans son sanctuaire par M. Antoine DUQUENNE, abbé de Loos. La procession se fit au son de la cloche Emmanuel de l'église Saint-Étienne et aux accords d'une musique nombreuse.

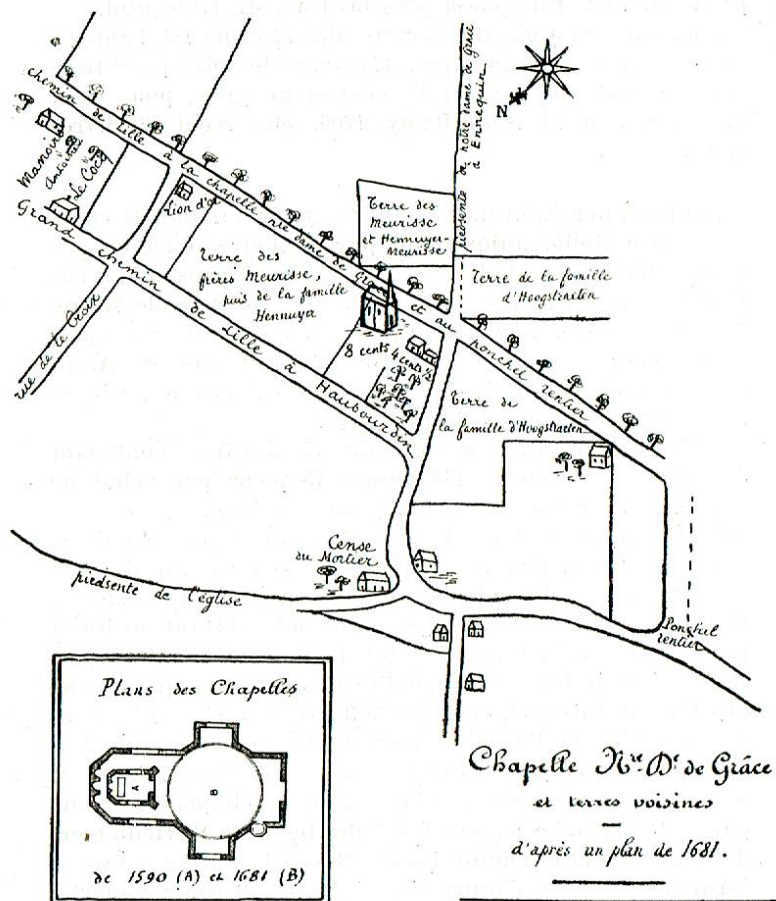
La petite chapelle témoin de tant de merveilles tombait en ruines, et en 1681, M. TAVERNE, 35^e abbé de Loos, la fit démolir, pour en élever, sur le même emplacement, une plus vaste et plus digne de la mère de Dieu.

Quelques années après, la nouvelle chapelle fut visitée par un illustre personnage. Le prince Joseph-Clément de BAVIERE, archevêque de Cologne, légat-né du Saint-Siège, etc., obligé de quitter ses Etats, vint pendant quatre ans tenir sa cour à Lille, où Louis XIV, son puissant allié, lui avait proposé de séjourner, c'était en 1704. Joseph-Clément voulut recevoir le sous-diaconat dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce, à laquelle il fit, à cette occasion, de riches présents. Ce fut l'immortel FENELON, archevêque de Cambrai, qui vint à Loos pour cette ordination extraordinaire. Le nouveau sous-diacre passa rapidement par les différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique, et un an ne s'était pas écoulé qu'il était sacré archevêque. Il voulut alors consacrer lui-même et solennellement la chapelle de Loos, et le 16 juillet 1707 eut lieu cette cérémonie, dont l'éclat inusité étonna les bonnes gens du village. Le prince-prélat donna au sanctuaire son portrait en argent massif ; c'était un gage de sa reconnaissance, comme ayant vu s'éteindre subitement, au moment même où il implorait Notre-Dame de Grâce, un incendie qui menaçait de dévorer le palais qu'il occupait à Lille, rue de l'Abbiette.

Lorsque les armées d'Eugène de Savoie et de Frédéric, roi de Pologne [Sic], envahirent les environs de Lille, en 1708, ce dernier, étant logé au château de Loos, donna l'ordre à ses soldats de respecter la sainte chapelle du village ; mais déjà Ignace DELFOSSE, abbé de Loos, avait voulu, dans ce temps de guerre, que la statue miraculeuse fut transportée une seconde fois à Lille, et déposée au refuge de son monastère.

Le traité de paix de 1713 rendit au village de Loos sa bien-aimée Madone. A la Révolution elle fut cachée puis remise en 1800 au curé de Loos qui la plaça au dessus du maître autel dans l'église paroissiale.

Ceux qui souhaiteront une étude plus exacte et détaillée et donc rébarbative de l'histoire de ce pèlerinage pourront consulter *Le culte de Notre-Dame de Grâce à Loos* par le Charles LIAGRE disponible au téléchargement sur www.lillechatellenie.fr. Quoi qu'il en soit voilà donc quelques jalons posés qui vont nous permettre d'aborder le document sur lequel Roselyne Decreton a porté mon attention et dont la transcription va suivre.



C'est une chose consoillée et de prudence de celer les secretz des Roys et monarques de la terre mais ceste une chose non seulement permise mais très honorable et de commandement & très à Dieu de publier ses haultz faitz et misericordes, lesquelles nostre devoir porte mesmes de chanter, de manifester les miracles quil fait a la requeste de la Benoiste Vierge Marie sa Saincte et glorieuse mère et de ses saintz noms y sommes contrainctz et obligés par mesme devoir si ne voulons incurrir la note dingratitude un blasme de nonchallance et paresse innexcusable de publier et ne celer les graces que avons rechu de la royne du Ciel plaine de toutes graces et des saintz ausquelz avons eu recours en noz afflictions, tourmens, ennuichz ou griesves maladies et adversités. Je ne puis que louer le très révérend Père Cornille Collumban VRANCX¹ très digne abbé de St Pierre au Mont Blandin lez Gand² du soing quil at pris en l'an 1601 de faire un brief recueil de tous les miracles de ceste mere de misericorde, Marie fille de David en tant de divers lieux de la chestieneté pour faire cognoistre sa debonnaire clémence aus plus ingratz et idiotz mesmes les aiant my et trasmy en forme de colloque a tout le peuple Belges et signament a ceulx de Gand pour les esmouvoir de la servir, honnerer et aimer la cosnoyssant vrayment advocatresse des hommes et leur saulvegarde. Touts luy sont obligés quil a prins la poene de faich de recueil may signament ceulx que se sont endormy et ont mis au cercueil doubly ces graces immenches presque innenarables.

Cela confesserez vous qui avez eu en connoissance la chappelle dicte de notres Dame de graces a Looz qui non seulement avez une foy laissé embler limage de la Vierge mais laysé perdre le livre et recueil des graces et miracles quelle y at fait depuis que en un verger elle avoit regardé le devotion de ques personages et l'honneur fait a son image prez de son abbaye dicte de Looz les louanges que les hommes et les angelz son obligez incessamment de chanter, elle Antoine tost témogné que elle avoit choisy ce lieu pour y impartir les graces au peuple de ces contrées tout ainsy quelle en faizoit continuellement et miraculeusement a Cambray, à Sienne, au Montserrat, à Notre Dame dicte de Lorrette et sa chambre transportée en Italie, à Tongres, Chieuvres et Cambron. Et affin que a limage ne fut donnée par les simples plus dhonneur ou vertu, elle at permis que la première at esté comblée par quelz

hereticz ou superstitieux et en fait apporter une a un abbaye de Looz ou les louanges se chantent continuellement par les religieux de Chisteau de lordre de son fidel serviteur St Bernard. Je me réjouis et contratule (sic) a ceste province que le reverend prélat de St Pierre de Gand en at fait ce recueil en langue Belges. Je le rends traduit en franchoy au mesme lieu dou je masseure que la Vierge debonnaire par sa bonté mat envoyez diverses foy de ses secours et graces en mes anxietés et penibles maladies affin que deligence soit fait de recouvrer le livre des dictz miracles jady



imprimés a Lille que at veu ledict Columban mon bon amy abbé au Mont Blandin lez Gand. Cest abbaye fait resouvenir peult estre et limprimeur qui les at imprimé avec pluz long discours auchespcs(?) on incitent quelz vue de la remonstrer et rendre a la dicte chappelle et donnect occasion aux chappellains dicelle de publier les miracles du depuis advenus et qui y adviendront a la gloire de Dieu et honneur de la Vierge mère de tant de graces plaine de toutez bontez et graces. Des mains de laquelle pour aultant que je sais que moy et les miens en avons rechu sans nombre et diverses occasions tants et eage je ne dirai ichy.

*Le tres humble esclave et serviteur de la Vierge et son advoué en son église de Lourmes.
Comte d'Ysenghien, baron de Rassenghien, viscomte de Lomme (donc Jacques Philippe VILAIN de Gand)*

Suit une série de prières en latin adressées à la Vierge puis en français :

*La sauvegarde de la vie,
soyez toujours Vierge Marie
Accordez-moi vie au trépas
Jetez tous vos ennemis bas
Rendez confus nos adversaires
rebels qui nous font tant de guerre.*

Autre requête à la reine du Ciel, mère de miséricorde et de toutes grâces... [La suite correspond peu à l'introduction... Rappelons que le père du rédacteur était un fervent catholique à l'époque des troubles religieux, il fut créé comte par Philippe d'Espagne notre souverain à l'époque].

Vierge secourez nous contre tant d'adversaires, humiliez, changez, domptez tant de sectaires, montrez-leur le sentier et la

¹ Qui publia en 1602 colloquia de variis miraculis B. Mariae, deque vita & laudibus ejusdem

² Abbaye St Pierre fondée par Saint Amand qui subit au XVI^e siècle l'attaque des Calvinistes. Isabelle d'AUTRICHE, soeur de Charles QUINT, épouse du roi du Danemark y fut inhumée, son tombeau fut brisé par les Calvinistes en 1578. Le 19 janvier 1600 l'abbé VRANCX après avoir chanté la messe des trépassés, retira les ossements de la princesse et de son fils Jean hors du tombeau détruit pour les placer dans un tombeau provisoire.

vérité : votre fils seul, sa loi, vie et l'éternité, qu'ils roulent aux enfers croyant aux apostats envieux de leur bien, amis de ces débats.

Elle a certes fait ceci quand elle a ôté Breda et leur comte Maurice¹, Helberctat, Mansfeld, le roi des Danois et autres ennemis des catholiques et de la Srme maison d'Autriche, conservé Anvers et Brabant et la Flandre les indes et les Espagnes de leurs attentats et hostilités à leur contagion. Gloire en soit à Dieu et à cest Vierge en toute éternité.

Miracles de l'an 1591 [Les deux premiers miracles semblent dater de 1581 et non de 1591]

Jacques VANDENBOSCHE ou DU BOIS demeurant à **Lille** en la rue dite des Robelets le 23 d'avril, lequel avait été vu un an entier impotent y a reçu entière guérison.

Le 20 de mai Madame Madeleine DE HAYNIN soeur de Monsieur du Breucq, femme du seigneur de VARENNES y ayant invoqué la Vierge à recouvré la force de ses membres ayant été impotente plus d'un an et demi.

Le 23 mai Isabeau DESQUATREYN demeurant à **Lille** muette et sourde a été guérie de l'un et de l'autre défaut requérant la Vierge comme à toux ceux de la rue Clemoise (Esquermoise) ou elle se tenait est notoire.

Le 3 de juin Marguerite HERDERS ou DE BEZERS demeurant à **Lille**, hors la porte dite de saint Sauveur, impotente et paralysée 15 ans a été guérie par la grâce de la dite Vierge.

Madeleine DE FONTAINE demeurant à **Lille** près de l'Abbiette 3 ans paralysée et impotente de ses membres a été retraitée et réconfortée le 4 jour.

Le 8 jour du dit mois Jean BOUTOCO demeurant à **Hallennes** ayant été 15 ans impotent a reçu réconfort et aide de la benoîte Vierge Marie.

Le 10 jour Catherine DE VANDERSTRATEN ou des rues demeurant à **Tourcoing** cinq ans impotente a été exaucée de la Vierge mère et reguérie.

Le 21 jour Judith [prénom surchargé] LAURENT demeurant à Provobovi (je ne sais s'il veut dire les Prévôtés) [Probablement **Provin-Bauvin**] cinq ans impotent a été refait

Jean LE TALE demeurant à **Bousbecque** trois ans impotent et boiteux a été en cette chapelle reguéri de la Vierge entièrement et y a laissé ses crocques et potences le 22 jour du dit moi.

Noël LE MEINE demeurant à **Orchies** 40 ans impotent, débile, il a été refait en la dite chapelle le 25 jour.

Le 29 jour Denis DUBOIS 3 ans sans avoir eut l'usage de ses membres par la grâce de la Vierge en sa chapelle, a reçu guérison entière.

Le premier de juillet 1591 Anne BROCLERE impotente de ses membres et deux ans et demi époplisée tout d'un côté a été en ce lieu reguérie par la Vierge qui a exaucé ses prières.

Le 2 jour Georges A HUMME demeurant à **Orchies** cinq ans paralysé et impotent de ses membres a été refait par Notre Dame de grâces.

Le 4 jour Bartholomé BATAILLE demeurant à **Cysoing** qui, par maladie, avait perdu le sens de la parole a été refait par la Vierge qui lui a rendu le jugement et la parole et la santé.

Le 3 jour de juillet François VANDENBERGHE demeurant à **Lestrem** ayant été seize ans impotent a recouvré la santé et l'usage de ses membres par Marie mère de toutes grâces à qui il s'était recommandé.

Le 10 jour Marie AHAE de **Huenfresne** demi an percluse de ses membres a été reguérie par secours et aide de la Vierge Marie Notre-Dame de grâce à Loos.

Le 14 jour Marguerite BEAHAIE demeurant à **Tournai** ayant été plus de treize ans aveugle, réclamant la Vierge a recouvré la vue à l'instant.

Le 19 jour un enfant mort-né de Louis COLLART demeurant à **Lille** en la paroisse de St Maurice a reçu vie en cette chapelle où il a été baptisé dont sont été témoins Antoine POLLET son parrain, Madeleine DE FONTAINE marraine et Pierre DELAVAL régent d'icelle Ste Chapelle, Antoine DELOM, Marie DESPLANCQUES et plusieurs autres.

Un autre enfant de Louis CHARPENTIER demeurant à **Lille** en la paroisse de Ste Catherine mort né y a aussi reçu la vie puis le baptême dont ont été témoins son père Louis susdit, Paquette CLIQUETTE, Tonnette BAXELLE et Françoise LEGAY et plusieurs autres.

Le 20 jour un autre enfant a reçu le même bénéfice de la vie et le baptême présents Jean VANDEVELDE, Jeanne FOIRMONDE, Marie DEPLANCQUE et plusieurs autres.

Le 21 jour Pasque MONIE demeurant à **Landas** 26 ans boiteuse, impotente ne se pouvant bouger hors de sa chelle a recouvré force et entière santé.

Jean COUTEREN de **St Vincent**, seize ans paralysé de ses membres a reçu santé, guérison et force.

Le 23 jour Dame Charlotte WILLEIN religieuse d'**Annay** ayant été impotente 4 mois entiers de 3 membres et reçu guérison de la Vierge.

Le 24 jour Jacques DELSAUT demeurant à **Butrel** demi an impotent de ses membres y a reçu force et guérison.

Le 27 jour Catherine DELEDEU demeurant à **Noyelles** deux ans aveugle a ici après ses prières a recouvré la vue

Le sixième jour d'août de cet an 1591 Péronne DU PUIS ou VANDENPUT ou DE LE FOSSE, religieuse de **Marquette**, sourde a ici recouvré l'ouïe.

¹ de Saxe, Protestant.

Jean FOURMONDE de *Sallonil* 2 lieues près de Paris ayant été deux ans impotente de ses membres et recouvré ses forces et sa santé de la Vierge.

Le 7 jour Marie CASIERE de *Béthune* qui toute sa vie avait été boiteuse et impotente, paralysée a ici reçu forces et grâces.

Le 15 jour Jacquemine PROUSSETTE demeurant à *Lille* en la rue Clémoise a ici reçu grâce pour un sien enfant qui avait tout les pieds tors ou crows, la Vierge a fait marcher son enfant doit et fait

Le 20 jour maître Cornille CLAY chapelain en l'église cathédrale de Notre-Dame de *Tournai* a ici obtenu par les prières la guérison d'une sienne méchine vieille abandonnée de tous les médecins - Ligne rayée et ajouté : Faisons grâce.

Le 26 jour Jacques DORMIR demeurant à *Arbonnure* 2 lieues près de Dourlens, boiteux et impotent a ici été reguéri et redressé par la Vierge après 15 ans qu'il avait été si misérable

Le 27 jour Jean DE LELTEMME de *Warneton* ayant été paralysé 7 ans et impotent de ses membres a ici été secouru et aidé

Isabelle DE VETH aussi de *Warneton* 13 ans impotente a reçu la même grâce

Le premier du mois d'octobre un enfant mort né de Bauduin DELEBARE demeurant à *Arques* près Cassel ici reçu la vie et le baptême

Le seizième jour Madeleine VALOIZE boiteuse et impotente demeurant à *Arras* plus de six semaines a ici aussi été reguérie miraculeusement

Le 19 jour Parette DUCETTE de *Paris* aussi boiteuse et impotente plus de demi an a ici été guérie par la Vierge miséricordieuse

Le 4 jour de novembre de cet an 1591 a ici été reguérie Pasque DELEPORTE demeurant au bourg d'Errimée (peut-être *Herimes*) dix ans tourmentée d'une maladie ressemblant la pleurésie inconnue des médecins, après un étourdissement et spasme qui l'a prit en faiblesse comme une extase

Le 9 jour un enfant de Jean BILOUET de *Cappelle en Pévèle* a ici reçu la vie et le baptême présents Catherine DE WAGHE, Philippotte PARETTE et Pierre DELAVAL témoins

Le 6 jour de décembre l'enfant de Jean VANDENBOSCH ou DU BOIS d'*Orchies*, mort né ici apporté et reçu vie et baptême, témoins François DOUTERLEAUWE, Marie DESPLANCQUES et Pierre DELAVAL

Le 18ème jour Jean CAMBIER demeurant à *Aire* en Artois, prisonnier de un butin ou voleurs a été délivré par la Vierge en cette manière : ils l'avaient pris à deux lieues près de Courtrai bien lié et garroté de fortes cordes un jour d'été, il fut avec eux un jour et deux nuits en un verger serré de hautes et fortes haies d'épines. Il réclamait incessamment en secret Dieu et Notre-Dame de grâces. Ses cordes se défirent d'elles-mêmes et les voleurs s'endormirent si profondément qu'il s'est dérobé d'eux et sauvé sans être seulement aperçu. Ce qu'il est venu déclarer en ce lieu en rendant grâces à Dieu et à la benoîte Vierge

Autres miracles de l'an 1592 advenus au dit lieu de Notre-Dame des Grâces à Loos

Le 17 jour de janvier que les Flamands disent Laumaand, Pasquier CROISIER demeurant à Sar près *Béthune* quatre ans aveugle a ici recouvré la vue

Le 21 jour un enfant mort né de Pierre DE KEERSMAKER ou faiseur de chandelles, crassier demeurant à *Thumeries* [Thumesnil] paroisse de Fâches a donné signal de vie et ici été baptisé présents Madeleine SEGON, Marie DESPLANCQUES, Pierre DELAVAL et autres

Le 3 février ensuivant que les Flamand disent Sporkele, Marie DE PACY demeurant à *Lille* en la paroisse St Pierre à la placette et ici soudainement été reguérie de la Pleurésie mortelle

Le 26 jour a ici été aidé par la Vierge et secouru Victor CARETTE fils d'Antoine demeurant à Leingne [Luigne?] déchiré dans sa naissance et dérompu jusque à l'onzième an de son âge dont rendu témoignage ses parents et le curé de Leigne

L'onzième jour de mars ici a reçu vie et baptême le fils de Venant DE LANNOY demeurant à *Manque*, présents et témoins Jean RICHARD, Martin DESCOMIN, son père et son frère et autres

Le 17 jour de mars ici a été baptisé l'enfant mort né de Pierre DARRAS demeurant à *Ennevelin*, témoins présents David DE NOULET, Martin DESCOMIN, Marguerite VERDIERE et autres

Le 26 jour a ici été baptisé l'enfant mort né de Jean DELAFOSSE demeurant à *Gondécourt*, lui ayant la Vierge rendu la vie, témoins présents et produits et ouïs Jean LABE, Barbe CANNET, Jean DOBY et plusieurs autres

Le 24 d'avril l'enfant de Pierre GOSART mort né apporté ici de *Templeuve en Pévèle* a reçu vie et baptême par la grâce de la Vierge, témoins les parents ouïs et Martin COMIN

Le 22 jour Anne DUBOIS demeurant en *Tournai* en la paroisse de St Brice, muette et ici recouvré la parole et l'ouïe miraculeusement par grâce de la Vierge

Le 4 jour de cet an Jean DANNEI demeurant à *Tournai* en la paroisse Ste Marguerite ayant plus d'en dix places le mal dit de St Marcou a été ici reguéri par la Vierge Marie

Le 16 jour du dit mois de mai Antoine GONSART lequel avait été 4 mois entiers impotent et sans forces, les a ici recouvré et toute santé appelant secours la reine du Ciel mère de Dieu et de miséricorde et toutes grâces

Sur la fin de ce mois de mai Notre-Dame de grâces a aussi reguéri Soeur Françoise CANISAM (?) religieuse de Ste Claire d'*Ypres* âgée de plus de soixante ans, d'un chancre qu'avait passé trois ans en ses mamelles, aussitôt qu'elle eut promis un voyage à Notre-Dame de grâce et proposé ou fait vœu de venir à sa chapelle, elle a reguéri avant ce mois expiré. Ce a témoigné être véritable Augustin DE BERMIGHE lequel a été pèlerin en son nom. Elle ne pouvant sortir du cloître

Le 10 jour de juillet que les Flamands disent Hoogmaendt sont été ici baptisés 2 enfants fille et mâle morts nés d'une portée de Josse BLANCKART demeurant à Neulin [*Annœullin*] et en sont été les témoins Jean TOURNELLE, Jacques NOULET et Marguerite FLOURET

Le 12 jour l'enfant de Thibaut MALFASANT demeurant à **Fives**, lequel avait été onze jours et onze nuits sans connaissance, comme mort d'une chute, par les vœux que fit son père d'aller à Notre-Dame de grâce reçu santé et l'esprit de vie en la même heure que son père faisait en cette chapelle ses prières pour lui, il sortit comme d'un songe ou sommeil léthargique et demandant à manger à sa mère

Le même jour 12, une fille de Guillaume BOUCEUL venue morte au monde a aussi reçu vie et le St baptême apportée de Masenghien

Le 20 jour Pierre MOREL demeurant à **Goelencourt** près de Bapaume ayant été 14 mois dérompu a ici aussi été reguéri

Le premier d'août Marguerite VERCOILLE demeurant à **Berghe St Winnoc** ayant été 40 ans déchirée et dérompue ne pouvant cheminer a été à coup reguérie faisant prières à la vierge ayant parlé de ses miracles

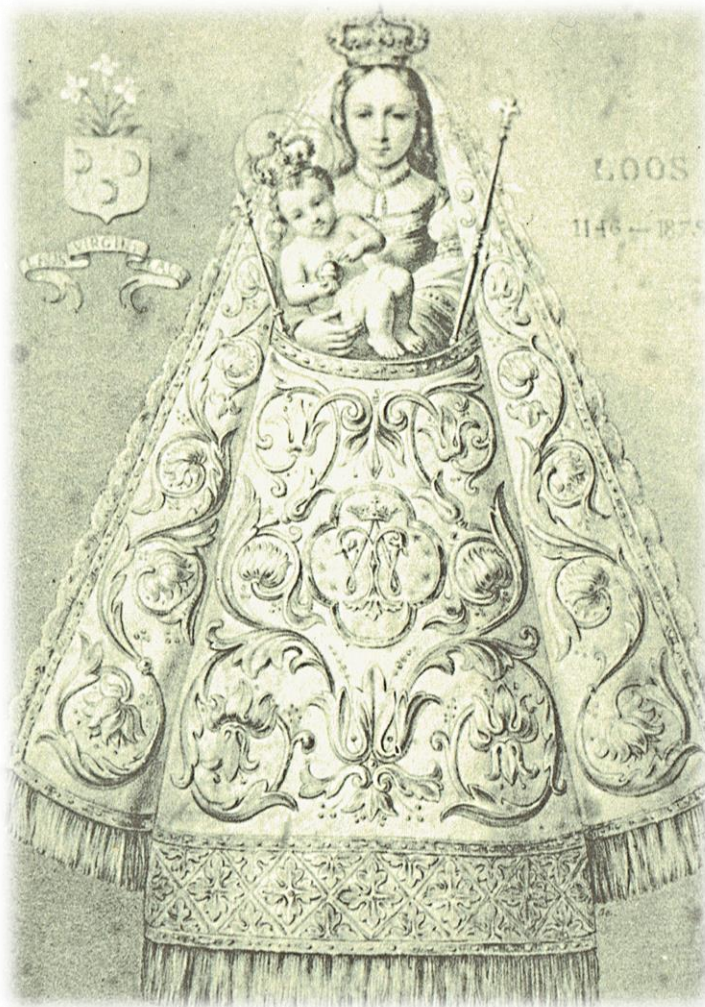
Le 24 jour l'enfant de Martin DES BUISSONS demeurant à **Saint Omer** en la paroisse du St Sépulcre, boiteux et impotent plus de cinq mois a été reguéri de même sorte

Le 10 jour de septembre Pierre DOUBELET demeurant à **St Martin** étant impotent aussi ici été secouru et réconforté

Le 15 jour d'octobre Sabine ROUBIGEUL demeurant près l'église de **Courble** deux lieues près de Bapaume, ayant été impotente 20 ans est ici aidée

L'onzième jour de décembre Anne BLADE demeurant à **Monengarbe** a ici recouvré l'ouïe qu'elle avait perdue passé dix et huit ans ayant été toute sourde

Pour dernier miracle venu à sa connaissance, le révérend prélat de St pierre lez Gand au Mont Blandin en ses colloques privés à Gand par Gaultier MANILIN (MANELUY?) à la Colombe près du beffroi l'an 1601, il rapporte celui qui advint le 22 jour de juin qu'il dit Wlemandt car le colloque est en flamand ou olvis(?) de deux filles Willemine ou Guillemette et Marguerite, dit que Mademoiselle Michelle DE MAIDA venant avec sa mère Anne ERNANDES, veuve de Pierre DE MAIDA, pour faire leurs vœux et promesses, une neuvaine à la chapelle de Notre-Dame de grâces à Loos, qu'elle a recouvré la vue de son œil gauche qu'elle avait perdu passé plus de douze ans et demi, ne ayant rien vu ce qu'est advenu comme il rapporte en ce devis en la présence de Sire Jean NONCLERCQ chapelain de la dite chapelle de Notre-Dame de Grâces. [Ajout en marge : il y a eut un tableau sur ce fait à la chapelle].



Aux Invalides à Paris

hoteldesinvalides.org

Denise RAY nous signale un militaire de notre secteur admis aux Invalides (Cf. *Castelo-Lillois* n°13 p72) :

François Isidore RIVELOIS °16/03/1698 à Phalempin, y +20/03/1775

Fils de Léonard RIVELOIS et de Marie Françoise LEGROUX mariés le 13/11/1696 à Phalempin

Epoux d'Angélique BERTON

Françoise Isidore RIVELOIS, âgé de 50 ans, natif de Neuville en Falampin près de Lille en Flandre, chevaux légers de la compagnie des chevaux léger de Mgr le Dauphin où il a servy 25 ans, ayant un brevet de lieutenant de cavalerie en date du 18 mars 1745, auparavant 7 ans dans le Régiment Royal Cavalerie, incommodé de douleurs de rhumatismes universel, reçu en qualité de Mgr le comte VARGENSON, Catholique.

Ajout en marge : Le 20 mars 1775 mort sur la paroisse de Phalempin près Lille étant pensionné.

Partage de fiefs de Yedeghem-Ghiselin

Par Alexis Cordonnier

DISTINGUER – Lorsqu'on se lance aujourd'hui dans l'étude d'une histoire communale viennent toujours à un moment donné des questions de successions dans les familles seigneuriales. Comment se partage t-on le domaine ? L'acte qui suit nous en donne un exemple.

Partage du 19/07/1584 (Archives de l'Etat à Mons 003.01.324)

« Sachent tous que pardevant moy Jacques WARESQUIEL notaire publicq résident en la ville de Lille et en la présence des tesmoings soubscriptz comparurent en leurs personnes Charles de YEDEGHEM escuier seigneur de Wieze etc. bourgeois de la ville d'Ypre filz et héritier de Messire Jacques en son vivant chevalier seigneur dudit Wieze, d'Embieze et de dame Agniès GHISELIN dame de Boussebecque à son trespas vefve dudit feu seigneur bourgeoise de ladite ville d'Ypres, Messire Jehan de THIENNES chevalier seigneur de Willerzy¹ et Bauduin de CROIX escuier seigneur de Woyembourg² tuteur et curateur de Philippes de YEDEGHEM escuier seigneur d'Embieze aussy filz et héritier desdits Messire Jacques et dame Agniès sadite mère auctorisez à partaige et division contre ledit seigneur de Wieze de tous les fiefz, terres, seigneuries et aultres biens délaissiez par ladite dame leur mère (...).

Premier audit sieur de Wieze est délaissé, escheu et assigné et que luy appertindra la terre **fief et seigneurie de le Rime** [Ruysne] **dict de Boussebecque** estant le villaige à clochier dudit Boussebecque contenant en gros de fief quinze bonniers et demy de terre avecq plusieurs rentes seigneurialles et **la maison de Lille, nommée l'hostel de Boussebecque** en vertu de certaine donation faite par feu Mademoiselle de LESCANGHERIE grande tante dudit seigneur de Wieze. Item le **fief et seigneurie de Belcamp** en la paroisse dudit Boussebecque contenant douze bonniers quatorze cens de gros de fief avecq le molin en ce qu'il tient nature de fond, duquel fief sont tenus cinq bonniers dix cens de terre chargiés de seize deniers chacun bonnier de rente seigneuriale, et est ledit fief tenu du fief du Thilleul en Halewin. Item le **fief de Duremont** s'extendant ès paroisses de Hallewin, de Noeuville en Ferain et allenviron quy est ung fief en air, auquel appartient plusieurs rentes seigneurialles et est tenu de la court et halle de Phalempin. Item le **fief à Razières** contenant six bonniers de terre à labour séant **au hamel de Has paroisse d'Avelin** et tenu dudit Avelin. Item le **fief de Coolbra** séant audit Boussebecque contenant en terres à labour et bois cinq bonniers d'héritage tenu du fief de le Woestine. Item ung **fief** de deux bonniers deux cens de terre séant à **Hallennes** tenu de la seigneurie de Ligny. Item ung aultre **fief** contenant trois bonniers de terre séant en la paroisse dudit **Boussebecque** tenu de ladite seigneurie du Thilleul. Item le **fief du Paulos lez Marquettes** quy est ung fief en air tenu de la salle de Lille auquel appartient plusieurs rentes seigneurialles. Item la **pairie et seigneurie de Saint Denis dict des Estacques** s'extendant en la ville de Lille. Item le **fief et seigneurie de la Lys** séant encoires audit Boussebecque contenant vingt et ung bonniers de terre. Item le **fief des Fiefves** séant à Noeuville en Ferain contenant dix bonniers d'héritage. Item le **fief de la Motte** séant en la paroisse de Roncq fief en air auquel appartient plusieurs rentes seigneurialles tenu du francq empire de Tenremonde. Et le **fief et seigneurie de Labroie** gisant en la paroisse d'Envelin contenant en gros de fief treize bonniers et demy d'héritage avecq plusieurs rentes seigneurialles tenu du fief du Molin dépendant de la gouvernance de Douay. Appertindront pareillement audit seigneur de Wieze les héritages cottiers ensuyvant déclarez. Premier trente sept bonniers deux cens huict verghes et trois quars de verghes d'héritage tant pretz, jardins, fossetz, que terres à labour gissans audit Boussebecque en plusieurs pièches comprins tant en ce que le feu seigneur dudit

¹ Il est « mary et bail de Margueritte GHISELIN sœur unicque de ladite feu dame de Wieze ».

² Il est « mayeur de la ville de Lille son cousin » du côté paternel.

Notariat

de François De Flandres à Lille

ENREGISTREMENTS – Voici le dépouillement des minutes notariales d'un Lillois de 1650 à 1666. Comme d'habitude nous y trouverons des comparants vivant bien au-delà de Lille.

2 E 3 / 952 acte 1 du ../07/1666

Jeanne OFFRE épouse de Pierre DUMONT auparavant veuve de Jean COCQUET de Lille dans son lit, malade ayant omis de faire parchon et formature mobilière avant de convoler en secondes noces ; à Louis COCQUET son fils ayant été nourri, chaussé et alimenté depuis son bas âge jusqu'à son mariage par la comparante et son présent mari, lui ayant fait apprendre son style [métier] et croyance en Dieu, elle lui donne six florins et tous ses biens iront à sa mort à son mari.

2 E 3 / 952 acte 2 du 13/07/1665

Antoine LAURAIN fils de feu Philippe, laboureur à **Mons en Barœul**, assisté de Noël LAURAIN son frère, Pierre LAURAIN son oncle paternel et Antoine LECLERCQ son oncle maternel et parrain d'une part, Catherine FOUCQUART fille de feu Gilles de Mons en Barœul, assistée d'Adrien et Maximilien FOUCQUART ses frères d'autre part. Contrat de mariage sans précision des dots.

2 E 3 / 952 acte 3 du 29/08/1665

Guillaume GRUISON fils de feu Louis, porteur au sac de charbon à Lille d'une part, Marie Marguerite SIMON fille de feu Jean de Lille d'autre part, assistés de leurs bons amis. Contrat de mariage sans précision des dots.

2 E 3 / 952 acte 4 du 12/06/1665

Guillaume MONTAIGNE fils de feu Guillaume, bourgeteur à Lille, assisté de Pasquier MONTAIGNE son fils et de François MERCHIER marchand à Lille son cousin paternel d'une part, Antoinette DELANNOY fille de feu Antoine, veuve d'Adrien BAYART de Lille, assistée de Guillaume DEFIEF son ami d'autre part. Contrat de mariage. Le fiancé donne 12 livres à son dit fils pour la formature sans autres précisions des dots mais les accoutrements de la fiancée iront à sa mort à Madeleine, Antoinette et Jeanne DELANNOY avec son aigneau (anneau).

2 E 3 / 952 acte 5 du 05/01/1664

André WARNIER chandrelier à Lille, époux de Catherine DELEBARRE pour lui et comme procureur spécial de Louise et Marie Agnès DELEBARRE toutes trois filles de feu Daniel et de feu Louise GHERYS, **nièces** et héritières **en ligne directe** de Gérard GHERIS et de Jean TAURIS et aussi **nièces** et héritières **en ligne collatérale** de Josse et Mathieu GHERIS leurs oncles maternels s'accorde avec Pierre SPILART veuve de Rocine(?) GHERIS leur oncle à Lille étant en procès devant les échevins d'Hazebrouck à propos de la succession des dits Josse et Mathieu.

Nièce (ou neveu) :

Terme à la fois utilisé dans son sens actuel mais également pour désigner une petite-fille ou un petit-fils. Dans le premier cas il l'est "en ligne collatérale" (neveu), dans le second cas "en ligne directe" (petit-fils).

2 E 3 / 952 acte 6 du 18/06/1663

Etienne HALLOE laboureur, fils de feu Pierre de **Mons en Barœul** nomme procureur spécial Jean DUMONT à qui il donne entre vifs, au cas où il meurt sans enfants ni être marié, tout ce qu'il lui a confié pour le gérer.

2 E 3 / 952 acte 7 du 13/12/1663

Philippe CROMBET fils de feu Simon et de feu Marie DUTRIEZ, laboureur à Fournes, paroisse de **Genech** ayant droit par partage, vend à Demoiselle Marie LE CLEPPE veuve de Jean LAURENT de Lille un petit lieu manoir à Fournes sur 2 cens un quartron.

2 E 3 / 952 acte 8 du s.d.

Michel LEDOUX fils de feu Charles, hôte es faubourgs des Malades à Lille vend avec l'accord de Louis DE SAILLY et sa femme par décision de justice à Demoiselle Marie LE CLEPPES veuve de Jean LAURENT de Lille une maison à Lille [Pas de fin à l'acte].

2 E 3 / 952 acte 9 du 31/10/1662

Nicolas BOLLART fils de feu Jacques, teinturier à Lille assisté de Demoiselle Jeanne POTTEAU sa mère et de Pierre BREUCQUES son beau-frère marchand à Lille d'une part, Françoise LE MARTIN fille de feu François, assistée de Madeleine DE BAILLOEUL sa mère et de Catherine HEE femme de Nicolas LANCIEN sa soeur de Lille d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 300 florins dont 50 en monnaie, 100 en marchandise, 50 deux mois après le mariage et le reste pour la valeur d'une chaudière et autres ustensiles de teinturerie, la décharge par sa mère de ses dettes et par le dit BREUCQUE de ses dettes de cabarets. Elle ne précise pas sa dot.

2 E 3 / 952 acte 10 du 19/02/1661

Hubert PARQUET bourg... à Lille, neveu et héritier avec d'autres de feu Pierre DE MONCHY vend à Mathieu HASBROUCQ hôte à Lille une année d'une lettre de rente obligeant Martin DAMIDE laboureur et Anne DE LANDAS sa femme de **Louvil** au profit du vendeur devant le bailliage de Lille le 03/09/1644 reconnue par François DAMIDE laboureur à Louvil et Valentin DAMIDE de Lille, le dit François pour lui et comme procureur de Jean et Marie DAMIDE le 24/01/1661 et une année d'une autre lettre de rente du 11/04/1648 obligeant Charles DELOS laboureur et Françoise LEBLON sa femme de **Willems** au profit du vendeur.

2 E 3 / 952 acte 11 du 19/03/1661

Nicolas DELEPLANCQUE bourgeois et marchand, capitaine d'une compagnie bourgeoise de Lille ayant droit par partage de feu Jean son père qui l'avait acquis de Bauduin SALLEMBIER fils de feu Jean devant Jean DE GHESTEM le 29/05/1637, vend au Sr Jean Baptiste RAMERY moyennant 1062 livres de la donation qu'a faite frère Joseph Marye RAMERY, capucin à sa professe, fils du dit Jean Baptiste à Demoiselle Marguerite DELEZENNE femme du dit Bauduin, qu'il vend au profit de la dite DELEZENNE, Pierre, Marguerite et Marie Jeanne SALLEMBIER ses enfants, les dits Marguerite et Marie Jeanne pour elles et fortes du dit Pierre leur frère une rente héritière devant le bailliage de Lille du 10/07/1636 obligeant Martin DESBOUVRIES fils de feu Pierre, bailli d'**Annœullin**, Hubert DURIETZ fils de feu Thomas et Jacques DEZEULSTRE fils de feu Jacques, échevins d'Annœullin forts de maître Noël LEMOISNE, pasteur, Jean MORTELECQ, Mahieu LONGUESPEE, Antoine DE SION, Guillaume HERMANS échevins et de Philippe LEFEBVRE receveur, ministres de la charité des pauvres du dit lieu au nom de la commune pour 62 livres 10 sols parisis par an.

2 E 3 / 952 acte 12 du 20/01/1660

Michelle PARSY femme de Jacques BEAUREPAIRE pour la bonne affection et amour qu'elle porte à Jean BEAUREPAIRE passementier à Lille, plusieurs amitiés et paiement qu'il lui a faite en son acquit, lui donne 500 livres si elle meurt sans enfants.

2 E 3 / 952 acte 13 du 31/12/1659

Sébastien DELEMASURE lieutenant de bailli de **Mons en Barœul** et Daniel LEPLAT laboureur au dit lieu se partagent des terres tenues du Maisnil en Barœul.

2 E 3 / 952 acte 14 du 30/04/1659

Liévin FERRET greffier de la comté d'Annappes et Jean LEBRUIN laboureur à Wasquehal, curateurs judiciairement commis des biens de feu Jean ROUZE et Marie CASTEL sa femme vivant demeurant à Templeuve en Dossemer, vendent aux enchères à Antoine ROUZE fils de Robert, laboureur à Marcq en Barœul 3 cents 3 quartrons 3 petites verges de jardin à Marcq en Barœul tenant à l'héritage de Claude ROUZE.

2 E 3 / 952 acte 15 du 20/06/1658

Georges FLAMENT laboureur à Fromelles vend aux enchères à André SIX laboureur à Fromelles un petit lieu manoir sur 2c à Fromelles, un autre sur 9c et 5c, 7c, 5c et 3c 1/2 de labour.

2 E 3 / 952 acte 16 du 16/02/1658

Le Sr Ferdinand Louis MANGARD soldat au service de sa majesté de la compagnie de Don Laurent DE TOLEDO de la garnison ordinaire de Cambrai pour faire paiement à Pierre DOBY marchand cordonnier à Lille de 100 florins carolus à cause de marchandises vendues, lui cède une lettre de rente obligeant Antoine LEFEBVRE et autres d'Annappes pour la dite somme.

2 E 3 / 952 acte 17 du 20/12/1658

Pierre DESROUSSEAUX marchand à Lille époux de Péronne MOTTE auparavant veuve de Philippe DELEPLANCQUES pour faire solution de paiement à Simon DEFLANDRES procureur et notaire à Lille pour ses salaires et vacations, lui cède les $\frac{3}{4}$ d'une lettre de rente du 28/02/1640 obligeant Alexandre CATOIRE peigneur de sayette et Marie LEFEBVRE sa femme de Tourcoing au profit de Pierre DELETOMBE fils de feu Pierre, marchand graissier à Tourcoing.

2 E 3 / 952 acte 18 du 28/11/1656

Jacques DE FOURMESTRAUX de Lille ayant droit par transport de Jean THIEFFRIES de Lille vend au dit THIEFFRIES une lettre de rente du 06/07/1621 obligeant Antoine HOVART fils de feu Philippe et Marguerite DUBOIS sa femme de Templeuve en Pévèle pour 200 livres au profit de Robinette LHOYER.

2 E 3 / 952 acte 19 du 07/06/1656

Jean THIEFFRIES passementier à Lille ayant droit par partage avec Elisabeth THIEFFRIES sa soeur des biens de feu Simone VANHEE veuve de Jérôme THIEFFRIES leurs parents par acte du 16/09/1655, vend au Sr Jacques DE FOURMESTRAUX fils de feu Paul, bourgeois de Lille une lettre de rente héritière du 06/17/1621 obligeant Antoine HOVART fils de feu Philippe et Marguerite DUBOIS sa femme de Templeuve en Pévèle pour 200 livres au profit de Robinette LHOYER.

2 E 3 / 952 acte 20 du 21/06/1656

Jean CARPENTIER laboureur à Raimbeaucourt vend à Pierre BAUDUIN, marchand à Lille un lieu manoir ruiné par les guerres sur 3 coupes au dit lieu.

2 E 3 / 952 acte 21 du 11/07/1656

[...] CUVILLON veuve de Jacques [VASSEUR?] vivant bourgeois de Lille ayant droit par donation de Demoiselle Marie CUVILLON d'un quart, vend à Demoiselle Catherine BROUCQUART veuve de Guillaume CUVILLON, vivant bourgeois de Lille sa part d'une lettre de rente du 30/12/1639 obligeant les Etats de Lille, Douai et Orchies au profit d'Allard CUVILLON écuyer, Sr du Croquet pour 1200 florins.

2 E 3 / 952 acte 22 du 08/02/1655

Chrétienne SALEMBIER veuve de Pierre FLAMENT, fille et héritière de feu Pierre et de feu Marie DUTHOIT vend à Pierre DELOBEL fils de feu Antoine, bourgeois marchand à Lille 6c à Mons en Barœul occupés par Pierre DUTHOIT, 2c à Mons occupés par Antoine AGAICHE avec don à Amand FLAMENT son fils.

2 E 3 / 952 acte 23 du 03/02/1655

Pierre DUTHOIT laboureur et échevin de **Mons en Barœul** fait parchon et formoture mobilière à Pierre, Jean, Marguerite, Marie et Jeanne DUTHOIT qu'il eut de Françoise AGAICHE, leur donnant 40 livres chacun et, si l'un ou l'autre meurt avant son père, les survivants en seront héritiers. Avec l'accord d'Antoine et Nicolas AGAICHE oncles et tuteurs apparents.

2 E 3 / 952 acte 24 du 11/09/1655

Martine DUQUESNOY fille de feu Mathieu de **Marcq en Barœul** reconnaît avoir reçu d'Antoine DUQUESNOY son frère et Charles GADENNE son beau-frère 4 livres de gros 1/2 pour son port de mariage à quoi elle peut prétendre par la mort de ses parents contre quoi elle laisse aux dits la succession à charge des dettes.

2 E 3 / 952 acte 25 du 03/02/1655

Pierre DELOBEL fils de feu Antoine, petit-neveu et héritier de feu Jean DESWEYMEAUX et de feu Agnès DESMAZIERES, bourgeois de Lille vend à Jean POUILLE fils d'André, bourgeois et sayeteur à Lille une maison rue de l'Abbiette à Lille, jadis portant l'enseigne La Brasserie du Caudron.

2 E 3 / 952 acte 26 du 06/02/1655

Jean DELEBARRE laboureur à **Marcq en Barœul** vend à Michel MADOU marchand de garance à **Tournai** en l'acquit de Marguerite LEROUGE veuve d'André DELEBECQUE de **Marcq en Barœul** une lettre de rente du 21/05/1631 obligeant Jean CLAIS fils de feu Antoine de **Bousbecque** vers Jean CASTEL de **Comines** pour 300 florins.

2 E 3 / 952 acte 27 du 23/12/1654

Jean DELABARGE fils de feu Jean de **Courtrai** ayant droit de la moitié à l'encontre d'Antoinette DELABARGE sa soeur, vend à Nicolas BRIDOUL bourgeois de Lille sa part d'une lettre de rente du 22/08/1591 obligeant les Etats de Lille au profit de Demoiselle Jeanne LIETART fille non mariée de feu Guillaume ayant droit par Antoinette DURETZ veuve du dit feu Jean DELABARGE qui l'avait acquis de Jeanne VRAUX veuve de Nicolas HUGDELOT et Jean DUBAR époux de Catherine HUGDELOT le 07/07/1644.

2 E 3 / 952 acte 28 du 23/12/1654

Jean DELABARGE fils de feu Jean de **Courtrai** ayant droit de la moitié à l'encontre d'Antoinette DELABARGE sa soeur vend au Sr François VRAUX marchand orfèvre sa part d'une lettre de rente obligeant les Etats de Lille [Suite détruite].

2 E 3 / 952 acte 29 du 23/09/1654

Pierre CARLIER naguère bailli d'**Houplines** donne à Marguerite CARLIER veuve de Nicolas DE HAINE 3c de jardinages, 2c de labour à Beaucamps et ses biens meubles.

2 E 3 / 952 acte 30 du 25/01/1664

Philippe CROMBET laboureur à **Genech** par partage avec ses frères et soeur tels qu'Antoine, Mathieu et Jacqueline CROMBET, héritiers de feu Simon CROMBET et de Marie DUTRIEZ leurs parents venant de la dite mère, vend à Demoiselle Marie LE CLEPPES veuve de Jean LAURENT de Lille 6c à Fournes, paroisse de Genech.

2 E 3 / 952 acte 31 du 25/08/1654

Venant DELEMER fils de feu Thomas, vieswarier à Lille vend à Siméon DE CARNIN, chausseteur à Lille une lettre de rente du 25/10/1619 obligeant Jacques CORDONNIER fils de Mahieu, laboureur et Isabeau WILLANT sa femme de **Marcq en Barœul** pour 300 florins.

2 E 3 / 952 acte 32 du 11/02/1654

Jean DELEBARRE laboureur à **Mons en Barœul** d'une part, Marguerite LEROUGE veuve d'André DELEBECQUE de **Marcq en Barœul** d'autre part. S'accordent à propos d'une lettre de rente que la seconde lui a achetée le 15/02/1653 obligeant Jean CLAIS fils de feu Antoine de **Bousbecque**.

2 E 3 / 952 acte 33 du 18/03/1654

Simon DE FLANDRES procureur postulant à Lille ayant droit par transport de Liévin ROEULLE bourgeois marchand et Demoiselle Marguerite LAMBELIN sa femme de Lille le 09/03/1654 qui en avait acquis droit de Charles TAVERNE de **Dunkerque** procureur et receveur spécial de révérend maître Pierre VAN MIDDDELEN doyen et chanoine de Notre-Dame de **Cassel** en 1653 ayant droit seul et qu'Arnould TAVERNE receveur et mambour de Charles, Jean, Pierre, Jean OUDART, Marie et Pétronille VAN MIDDELEN, **neveux et nièces en ligne directe** de feu Pasquier DELANNOY et de Demoiselle Philippotte HOVINE ont acquis ensemble de maître Jean MEDO prêtre horiste habitué de l'église paroissiale St Etienne de Lille en 1637, ayant le dit MEDO aussi acheté le droit de Noël HACHIN bourgeois et marchand teinturier à Lille en 1636 dont le dit HACHIN avait droit de Demoiselle Michelle DEFFONTAINES veuve de Guillaume DAUDENARDE concierge de la maison échevinale de Lille depuis 1634. Le comparant vend à Demoiselle Agnès CUVILLON veuve de Jacques DE FLANDRES sa mère à Lille une rente de 1200 florins obligeant Melchior CAPPON au profit de Guillaume DAUDENARDE depuis 1628 étant à la charge maintenant de Demoiselle Marguerite COCQUEL veuve de Pierre BLOMME depuis 1636.

2 E 3 / 952 acte 34 du 30/03/1654

Philippe GAPAN couturier à **Marcq en Barœul** et Jeanne GAPAN veuve d'Antoine MASQUELIER de Wasquehal enfants et héritiers de feu Adrien GAPAN vendent à Siméon DE CARNIN fils de feu Jacques, bourgeois et chausseteur à Lille une lettre de rente du 16/10/1631 obligeant Jacques CORDONNIER fils de feu Mathieu, laboureur et Isabeau WILLAY sa femme de Marcq au rachat de 400 livres.

2 E 3 / 952 acte 35 du 13/01/1654

Marguerite ROUVROY veuve de Pierre AGAICHE de **Mons en Barœul** donne à Nicolas AGAICHE son fils 100 florins carolus avec promesse de 400 livres parisis lors de son mariage avec ses vêtements de noces comme en a reçu Antoine AGAICHE son frère.

2 E 3 / 952 acte 36 du 22/03/1653

Jean LEURIDAN fils de feu Jean, laboureur à **Wasquehal** vend aux enchères à Pierre FERRET fils de feu Gilbert, laboureur et tisserand de toile à Wasquehal 4c 1/2 à Wasquehal.

2 E 3 / 952 acte 37 du 04/11/1653

Antoine GUILLAUME fils de feu Antoine, marchand cordonnier à Lille donne à François GUITTE fils de François, couturier à Lille 400 livres de gros de 6 florins chacune. Témoin Jacques CASTEL fils de feu Vincent, laboureur à **Mouvoux**. Le dit GUILLAUME n'a pu signer à raison qu'il est au lit, malade, blessé. Donation cassée le 19/08/1654.

2 E 3 / 952 acte 38 du 06/02/1653

Martin DEMONS (signe Martien DUMON) couturier et Hélène DE CARNIN sa femme de Lille fille de feu Jacques DE CARNIN confessent avoir reçu de Siméon DE CARNIN fils du dit feu Jacques, officier du mont de piété à Lille 750 livres partie de 800 à cause de la cession par la dite femme au dit DE CARNIN de 9c de terre à **Carnin** occupés par Lion LECOING, laboureur par le partage fait avec les cohéritiers du dit feu Jacques et de feu Jeanne LE BOUCK devant Valérien BLAUWART en janvier 1652, les 50 livres restant qu'il donnera lorsque Marguerite DE MONS sera fournie de ... livres de gros dont le dit Martin et sa femme sont redevables.

2 E 3 / 952 acte 39 du 22/01/1653

Guillaume DECOTTIGNIES laboureur et Jeanne MOREL sa femme des faubourgs St Sauveur et Charlotte MOREL veuve de Denis HACHIN de Lille, filles et héritières avec d'autres de feu Jacques MOREL et de feu Michelle HALLEE, vendent aux enchères à Louis HALLEE, laboureur à **Mons en Barœul**, paroisse de Fives 4c 1/2 16v 1/2 des premiers et 1/2c 16v 1/2 de la seconde faisant 5c 1/3c à prendre en deux pièces de 10c 1/2 et 2c 1/2 à l'encontre de Toussaint DUTHOIT et des hoirs feu Pierre SALEMBIER à **Fives**.

2 E 3 / 952 acte 40 du 23/06/1653

Jean MARESCAUX fils de Jean, laboureur à **Hem** assisté de son père, Marie CARTON sa mère, Gilles CARTON son oncle maternel et de Claude MARESCAUX son frère d'une part, Marie SALEMBIER fille de feu Philippe, assistée de Jeanne BURIE sa mère veuve du dit de **Mons en Barœul**, Philippe BIERNE son parrain et d'Antoine BURIE son oncle maternel (de Simon BIERNE aussi son oncle maternel - rayé), Antoine AGACHE, Jean FLAMENT et Martin CARTON

ses beaux-frères d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte 600 livres et ses vêtements de nocés.

2 E 3 / 952 acte 41 du 20/08/1653

Bauduin DESPINOY laboureur à **Mons en Barœul**, paroisse de Fives laissant plusieurs enfants, ordonne que François CUVELIER laboureur et Anne DESPINOY sa femme de **Capinghem**, sa fille ne pourront rien vendre ni allié de ce qui viendra de sa succession mais pourront jouir des fruits des rendages et, concernant ses biens et actions mobilières qui pourront leur échoir soient remis entre les mains de Jacques DESPINOY, laboureur à **Ronchin**, Sébastien DESPINOY de **Prêmesques** et Jean DESPINOY de **Quesnoy sur Deûle** pour les administrer sans devoir en rendre compte si ce n'est à leurs enfants après le trépas du dit CUVELIER et sa femme et s'ils meurent sans enfants les biens iront aux plus proches parents.

2 E 3 / 952 acte 42 du 03/12/1653

Jean DELEBARRE fils de feu Pierre, laboureur à **Marcq en Barœul** ayant droit par transport de Pierre et Philippe LEURIDAN laboureurs à **Wasquehal** qui en avaient droit par transport de Mathieu CORNILLE fils de feu Pierre qui en avait acquis droit de Grard DESBUISSONS marchand à Lille qui en avait droit par transport de Philippe DELEPLACE fils de feu Toussaint, hôte à **Tourcoing**; lequel DELEBARRE vend à Jean FARVACQUES clerc signant au siège de gouvernance de Lille une lettre de rente donnée à Tourcoing le 05/11/1629 obligeant Jeanne DUBOIS veuve d'Hubert DECOURCHELLES, Michel, Paul et Philippotte DECOURCHELLES ses enfants et Philippe DECOURCHELLES au profit de Philippe DELEPLACE fils de feu Toussaint pour 300 livres mettant à néant une lettre de rente du 23/02/1622 devant le baillage de Lille pour 100 florins.

2 E 3 / 952 acte 43 du 04/03/1653

Vaast LIENARD laboureur es faubourgs St Sauveur lez Lille vend à Paul LIENARD laboureur à **Lille par refuge** une lettre de rente du 08/10/1646 obligeant Jean ROUSSEL fils de feu Jean, laboureur et Jeanne CORNILLE sa femme demeurant au buisson Wallecamp à **Fives** au rachat de 150 florins au profit du premier comparant.

2 E 3 / 952 acte 44 du 29/08/1652

Jeanne LEURIDAN fille de feu Jean pour elle et comme femme et procuratrice d'Allard LEMONNE de **Wasquehal** vend aux enchères à Jean LEROUGE fils de Jean, laboureur à Wasquehal les parties d'un lieu manoir sur 7c 1/2 à Wasquehal appartenant à Jean LEURIDAN pour le surplus des autres édifices en réservant le dit surplus à son profit.

2 E 3 / 952 acte 45 du 03/08/1652

Wallerand DU BOCQUE fils de Georges, sayeteur à Lille assisté de son père, Hugues DU BOCQUE son oncle paternel et de Pierre DU BOCQUE son cousin d'une part, Catherine HOCHART fille de Wallerand, assistée de son père, Jean FAUVARCQUE son oncle allié et de Denis PRUS beau-frère du dit Wallerand d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 200 livres et elle 240 livres.

2 E 3 / 952 acte 46 du 11/09/1652

Paul DUTHOIT laboureur et Jeanne DUTHOIT sa femme de **Mons en Barœul** demandent égalité entre filles et garçons dans leur succession ou à défaut entre leurs neveux et nièces [au sens de petits-enfants] par succession de leurs grands-parents.

2 E 3 / 952 acte 47 du 22/10/1652

Jeanne AGACHE veuve d'Henri BOITEL demeurant au Buisson Wallecamp à **Fives** donne à Martine BOITEL **sa fille débile de sens et d'esprit** 50 livres parisis annuellement après son trépas.

2 E 3 / 952 acte 48 du 22/04/1652

Jean DESPINOY fils de Bauduin, laboureur à **Mons en Barœul**, assisté de son père, (Jacques - rayé) et Allard DESPINOY ses frères, Pierre VANRY et Jacques LAYNART ses beaux-frères d'une part, Marie DUTHOIT fille de Philippe, dernièrement veuve de Philippe DUTHOIT de **Quesnoy sur Deûle**, assistée de son père, Péronne DUTHOIT sa mère, de Jean, (Pierre - rayé) et Philippe DUTHOIT ses frères et de Pierre DUTHOIT son oncle paternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte 1000 livres parisis et elle apporte comme lors de son premier

mariage 1000 livres appliqués et confus es biens meubles, droits et actions es lieu manoir et héritage à Quesnoy sur Deûle qu'elle occupe plus 100 livres données par son père.

2 E 3 / 952 acte 49 du 16/10/1652

Jean LEURIDAN laboureur et Isabeau DELOBEL sa femme de **Wasquehal** vendent aux enchères à Pierre FRANCHOMME fils de feu Martin, laboureur à Wasquehal 4c à Fives.

2 E 3 / 952 acte 50 du .././1652

Charlotte MOREL veuve de Denis HACHIN, fille et héritière de feu Jacques MOREL et de Michelle HALLEE, par refuge à Lille vend aux enchères à Toussaint DUTHOIT fils de feu Pierre de **Marcq en Barœul** 4c à Mons en Barœul pris en 10c à l'encontre des cohéritiers.

2 E 3 / 952 acte 51 du 25/05/1652

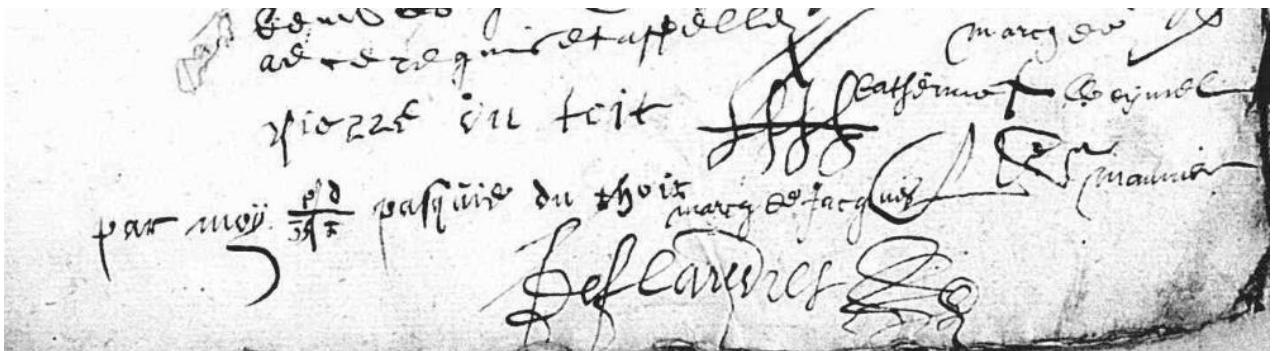
Martin DU BEAUREPAIRE laboureur à **Lille par refuge**, veuf de Nicole LEROUGE d'une part, Jean ROUSSEL laboureur à **Fives**, époux de Jeanne CORNILLE d'autre part. Etant en procès sur requête du second avec Jean DELEBARRE époux de Marie CORNILLE, les dites CORNILLE **nièces en ligne collatérale** et héritières de la dite LEROUGE pour réclamer 700 livres conformément à son contrat de mariage passé devant Clément DELEFOSSE, notaire et, au contraire, le premier disant ne rien devoir à cause des améliorations qu'il a fait aux lieux manoirs de la dite et parce qu'il a droit des bois montants sur les dits héritages à cause de son mariage. Accord.

2 E 3 / 952 acte 52 du 19/12/1652

Jeanne AGACHE veuve d'Henri BOITEL demeurant au Buisson Wallecamp à **Fives** donne à Martine BOITEL **sa fille débile d'esprit de sens** 600 livres, savoir 400 pour son port de mariage à l'advenant de ses autres enfants déjà mariés et 200 livres de plus, cassant la donation du 22/10/1652. Témoins Pierre DELOBAL alfer au régiment de Monseigneur le prince de ROBECQ et André AGACHE laboureur à **Marcq en Barœul**.

2 E 3 / 952 acte 53 du 09/05/1652

Pierre DUTHOIT laboureur et Catherine WAYMEL sa femme de **Mons en Barœul** paroisse de Fives demandent égalité entre leurs enfants mâles et femelles dans leur succession. Témoin : Pasquier DUTHOIT laboureur à **Marcq en Barœul**.



The image shows a fragment of a handwritten document in French. The text is written in a cursive script. Legible words include 'par moi', 'passive du bois', and 'mariage de Jacques'. There are several signatures and initials, including one that appears to be 'Pasquier Duthoit' and another that looks like 'Jeanne Agache'. The document is aged and has some ink bleed-through from the reverse side.

2 E 3 / 952 acte 54 du 26/07/1651

Jeanne THIEDRE fille à marier de Lille vend à Noël MIOT fille (sic) à marier de Lille 1c à Cingny (? du côté de la principauté d'Espinois - **Quinchy** ?).

2 E 3 / 952 acte 55 du 26/05/1651

Roland CAMBIER fils de feu Pierre, cureur et blanchisseur de toiles es faubourgs de Fives assisté de Pierre DOBY aussi de cette profession es faubourgs de la Barre son maître d'une part, Marie Catherine BLANCQUART fille de feu Georges, assistée de Marie DENOYELLES sa mère, Georges, Arnould et Jean BLANCQUART ses frères, Adrien DENOYELLES son oncle maternel et de Josse VANSTIVORD marchand sucrier son ami d'autre part. Contrat de mariage. Lui apporte une lettre de rente de 80 florins obligeant Pierre WAYMEL laboureur à **Wavrin** es mains de Toussaint DUQUESNE son oncle maternel de **Wambrechies**, une maison sur 3 quartrons à Wavrin, 36 florins d'épargne et elle apporte 200 livres et une vache donnant lait.

2 E 3 / 952 acte 60 du 20/04/1650

Martine BARBIEUX veuve en dernières nocés de Claude BLAYE, élisant sa sépulture au cimetière Ste Catherine à Lille, donne à Etienne LERNOULD fils de feu Henri, bourgeteur à Lille, son neveu, pour le satisfaire de sa table et nourriture depuis sept ans, la totalité de ses biens.

2 E 3 / 952 acte 61 du 03/06/1650

Jean BURETTE laboureur et Catherine ROUSSEL de Verlinghem fille et héritière de feu Jeanne SIX (et de feu Antoine ROUSSEL - rayé) vendent à Antoine ROUSSEL laboureur et Marguerite LECHERF sa femme de Marcq en Barœul leur part sur un lieu manoir sur 27c 1/2 à Marcq en Barœul. Acquittant la reconnaissance de dette passée devant Clément DELEFOSSE notaire obligeant Catherine ROUSSEL veuve de Martin DAUSSY au profit de l'acheteur pour 124 livres le 08/07/1648.

2 E 3 / 952 acte 62 du 24/09/1650

Charles LAMBERT fils de feu Charles et de ... LAMBERT natif de Valenciennes, présentement à Lille, assisté de François GUITTE (signe QUITTE) couturier à Lille son ami d'une part, Anne DILLIES fille de feu Jacques, assistée de Pierre et Jacques DILLIES ses frères d'autre part. Contrat de mariage. Ils ne précisent pas leurs dots.

2 E 3 / 952 acte 63 du 25/11/1650

Pierre POLLEU [...] marchand [...] du côté de sa feue femme et de Jean DUBOIS orfèvre de Lille d'une part, Marie Catherine DE LAURY fille de Robert et de Marguerite TAFFIN, assistée de ses parents de Lille et de Philippe DE LAURY son oncle paternel d'autre part. Contrat de mariage. Lui ne précise pas sa dot, elle apporte des accoutrements estimés 100 florins.



Généalogie de Josse DE FLANDRE membre du Magistrat de Lille - Décembre 2017

Breucq et Longueval

comptes du fief de Roubaix

COMPTER LES MORTS ET VIVANTS – Le titre de cette série de documents "fief de Roubaix" peut prêter à confusion. En fait les terres concernées se trouvent à Lille, Marcq en Barœul, Marquette, Fives, Ronchin, Fâches et Ancoisne paroisse d'Houplin. Longueval lui-même se trouve à Lille.

Une bonne partie de cette série de comptes n'a que peu d'intérêt généalogique, je me suis donc contenté de relever les ventes et reliefs signalés de 1477 à 1666.

Concernant les ventes, je ne les ai relevées que lorsqu'un lien généalogique était donné ou supposé. Elles concernent principalement des maisons à Lille. "*Pierre DUPONT a vendu une maison rue des Regnaux à Jean DURANT*" n'offre que peu d'intérêt.

Cette série conservée aux A.D.59 est incomplète pour la période traitée. D'autres comptes plus récents n'ont pas été dépouillés. D'ailleurs à mesure que l'on approche de notre siècle, on trouve de moins en moins d'informations. Par exemple on indique "les héritiers de", "la veuve"... sans donner leur identité comme on le faisait pourtant dans les documents plus anciens.

Chaque compte concerne une année commençant à la saint Rémy (1^{er} octobre) jusqu'à la veille de la St Rémy de l'année suivante. Seuls deux comptes comportent davantage d'années (1477-1480 et 1612-1615).

B = Bonnier, c = cent, v = verge, q = quartron

Le **relief** est la perception du droit de succession.

J 472 / 148	1477-1480	(Manque 1480-1507)
J 472 / 149	1507-1508	(Manque 1508-1509)
J 472 / 150	1509-1510	(Manque 1510-1512)
J 472 / 151	1512-1522	(Manque 1522-1523)
J 472 / 152	1523-1525, 1528-1529, 1531-1533	(Manque 1525-1528, 1529-1531)
J 472 / 153*	1533-1534	(Manque 1534-1535)
J 472 / 154	1535-1539	(Manque 1539-1540)
J 472 / 155*	1540-1543	
J 472 / 156	1541-1542	(Manque 1542-1555)
J 472 / 157	1555-1557	
J 472 / 158	1557-1561	
J 472 / 159	1561-1566	(Manque 1566-1568)
J 472 / 160	1568-1569	(Manque 1569-1589)
J 472 / 161	1589-1591, 1592-1597	(Manque 1591-1592 et 1597-1599)
J 472 / 162	1599-1605, 1606-1615	(Manque 1605-1606 et 1615-1665)
J 472 / 163***	1665-1666	

* Indique deux comptes qui sont en fait des terriers : Sauch et Plouich / Marcq, Marquette et environs.

** Les comptes sont rendus deux fois mais avec des contenus différents ! Concernent le Breucq et le fief d'Ingelmoustier.

*** Compris la cense de Maufait. 1665-1666 indique juste les arriérages.

J 472 / 148

Compte pour trois ans de la St Rémy 1477 jusque la veille de la St Rémy 1480

RELIEFS :

- Jacques VREDIERE teinturier 1/2 relief à cause de sa femme 6c par eux acquis
- Jacques DE LE HAMEDE un fief à Ronchin par le trépas de Gauthier DE CROIX dit Drumez
- Grard TIEULLAINE un fief à La Madeleine par le trépas de Grard TIEULLAINE son père
- Philippot DELEBARE le fief de Fontaine hors de la Porte Deregnau par le trépas de Bertrand DELEBARE son tayan (grand-père)
- Item 23c en 3 pièces à Ronchin et 9q au Plouich par le dit trépas
- Maître Jean TEREMONDE (TENREMONDE) exécuteur du testament de Madame DESPRES veuve de Messire Blanquart DESPREZ au nom du fils de la dite dame ja piecha expaÿsé hors du pays un fief à Marcque
- Jeannet DASSIGNIES 1/2 relief d'un fief à Ennevelin

J 472 / 149

Finissant la veille de la St Rémy 1508

VENTES :

- Jacques POL à Gringoire POL son frère 5c pris en 20c à Hellemmes

RELIEFS :

- Jeanne, Jacquemine, Pasquette, Pélonne, Maryon et Marie filles de feu Jean DRAIN(?) 7c 1/2 à Fives
- Jacques, François et Jeannet PARENT 8c 1/2 à Ronchin par le trépas de Jeanne MOREL leur mère
- Georget et Bertoullet DE BEAUMARES 21c à Fives par le trépas d'Hector DE BEAUMARES leur père
- Jacques, Allardin, Pierchon et Gillet CARDON enfants de feu Jean 27c à Fives
- Jeanne DE NOYELLE 7c à Ronchin 1/2 relief par le trépas à cause de cet acqueste
- Item 4c à Fives envers Hellemmes par le trépas de Gilles DE NOYELLE son père

J 472 / 150

Finissant la veille de St Rémy 1510

RELIEFS :

- Willaume et Jean CHUFFART 1/2 relief 2c 1/2 à Ronchin par le trépas de Sire Gilbert CHUFFART leur frère
- Jeannet (garçon) GERBODE 9c à Ronchin par le trépas de Jean ORGHET son oncle
- Richard DELATRE 3b 3c 1/2 à Fives par le trépas de Charles DELATRE son père
- Henri DELATRE 4c à Fâches par le trépas de Charles DELATRE
- Huchon DU BOSQUIEL moitié de 5b à Fives par le trépas de Pierre DU BOSQUIEL son père

J 472 / 151

Finissant la veille de la St Rémy 1513

VENTES :

- Josse BRESOUL et Péronne DE WARLAM sa femme 5c à Ronchin à Jeannin BAILLET fils de feu Jean

RELIEFS :

- Lion LOSTE 8c 1/2 à Fives par le trépas de Jean LOSTE son père
- Philippe BOUTRY à cause de Sainte CANNEL sa femme, Jean, Pélonne et Pasquette LE DAING(?) 8c 1/2 hors la Porte St Pierre par le trépas de Pierre CANNEL
- Henri FREMIN à cause de Chrétienne LEPLAT sa femme 8c à Fives par le trépas de Jean LEPLAT père de la dite

Finissant la veille de la St Rémy 1514

VENTES :

- Henri FREMIN et Chrétienne LEPLAT sa femme 8c à Fives à Thomas CORDEWANNIER
- Jeanne COCQUEL veuve de Pierre DU BOSQUEL une maison rue des Malades à Pierre WILLEMIN
- Jeanne DELOBEL veuve d'Allard DELATRE une maison sur le marché de Lille à Huart LE CHURLE
- Marguerite LECLERC veuve de Pierre WALLET une maison place Desrignaux nommée Le Mouton à Collard WALLET son fils

RELIEFS :

- Jean MACHECLIER et Mahieue DESPINOY sa femme, Arnould DEFFONTAINES et Jeanne DESPINOY sa femme et Jean LECHERF et Jacquemine DESPINOY sa femme 1/2 relief 4c à Fives par le trépas de Jean DESPINOY dit Ponchel, père des dites femmes
- Pierre POULLE et Isabeau LE VINNIER(?) sa femme 2b à Fives par le trépas de Jean LE VINNIER(?) son père
- Michel DE WEPT, Jean et Caline DE WEPT et Grardin DE LE FALESQUE 5° part de 1/2b à Fives par le trépas de Marie DE WEPT leur soeur
- Les hoirs de Jean CASTELAIN 1/2 mesure à Fives sur 7c nommée le Keuwe du Bos par le trépas du dit Jean leur père
- Bertoulet DE BEAUMARES 1/2 de 21c à Fives par le trépas de Georges DE BEAUMARES son frère
- Jean, Collard et Jacques HAUWEL, Jean BILLOUET et Marie HAUWEL sa femme, Pierre BILLOUET et Jeanne HAUWEL sa femme 1/2 relief de 1/2 de 10c hors la Porte Desrigneaux par le trépas de Jacquemine WALLET veuve de Bauduin HAUWEL, leur mère

Finissant la veille de St Rémy 1515**VENTES :**

- Louis PICAVET et Péronne LORRAIN sa femme, Jean LECLERC et Pasque LORRAIN sa femme 1/6° de 8c à Fives à Collard LECHERF et Aliame VAILLANT
- Olivier DE WANEZ et Marguerite HAUWEL sa femme moitié de 8c et 1/10°c avec lieu manoir à Fives à Antoine DE CALONNE
- Gilbert DE TIEFFRIES 12c à Ronchin à Bauduin EVE fils de Gauthier
- Jean HAUWEL fils de feu Bauduin 1c 1/2 et 1/6°q à Fives à Collard DE BEAUREPER puis repris par Jacques HAUWEL son frère à titre de proximité
- Jean PATIN et Sainte ROUSEE sa femme 1/6° de 3c et 1/3c au Plouich à Jean PREVOST
- Arnould et Pierre COCQUET 10c pris en 15c à Fâches à Arnould COCQUET fils de feu Arnould
- Antoine LE CANDELE teinturier et Demoiselle Jeanne DELEMOTTE sa femme 5c à Marquette en trois pièces à Wallerand DE BAILLEUL dit de Bapasmes
- Bertoulet HEDDEBAULT et Valérienne DUBURCQ sa femme 2c à Ronchin à Jean DE WARLEZ

RELIEFS :

- Robert LEQUIEN et Pasque DELEFALESQUE sa femme 6c et 2 parts d'un cent à Fives par le trépas de Grardin DELEFALESQUE frère de la dite
- Baudechon, Clarette, Sandrine, Calotte, Jeannette et Pélonne DE FROMONT 1/2 relief d'un lieu manoir à Fives par le trépas de Gilbert DE FROMONT leur père
- Antoine MARCHANT 1b à Ronchin par le trépas de Grard MARCHANT son frère
- Huchon COMBLEL 1b à Hellemmes par le trépas de Demoiselle Jeanne LE CANDELE veuve de Jean DE FOURMEZ sa grand-mère
- Les enfants de Jean DE BAILLEUL 1/2 relief d'un lieu manoir à Fives qui fut Gilbert CASTELAIN sur 1b 1/2 par le trépas de Demoiselle Jeanne PACQUET(?) leur mère
- Jacot, Philippot et Pierchon DELECOURT moitié de 25c 1/2 à Marquette par le trépas de François DELECOURT leur père

Finissant la veille de St Rémy 1516**VENTES :**

- Jean, Collard et Jacques HAUWEL frères un lieu manoir sur 3c à Jean DE HENNION
- La veuve Pierre DUTHOIT une brasserie à Demoiselle Catherine BAVE veuve de Guillaume DELYOT
- Collard et Martin WALLET une maison près du Mouton à Jean CARDON

RELIEFS :

- Caline DE WEP 3c à Fives par le trépas de Michel DE WEP son frère
- Jean DE WEP moitié de 10c à Fives et 5c pris en 1b 1/2 par le trépas du dit Michel DE WEP son frère
- Messire Georges BOUTRY prêtre 2b à Fives par le trépas de Pierre BOUTRY son père
- Antoine DE TIEFFRIES 12c à Fives par le trépas de Marguerite DE VENDVILLE sa mère
- Caline SALEMBIEZ 4c et 4 parts d'un cent en cinq pris en 13c au Fau par le trépas de Pierre SALEMBIER son père
- Charles, Jean et Louis, Catherine et Jossine CLOBOURSSE 1/2 relief de 1/2b au Fau par le trépas de Blaise CLOBOURSSE leur père

- Item 1/2 relief de 14c à La Madeleine
- Antoine DE LANGLE moitié de 5c à Fives par le trépas de Pasque LORRAIN sa mère
- Betreumieux PELERIN et Agnès DUMONT sa femme 17c 1/2q à Fives pris en 5 quartiers par le trépas de Péronne LORRAIN dit Broioul

Finissant la veille de St Rémy 1517

VENTES :

- Pierre CHUFFART a transporté à Hacquino CHUFFART son fils 1c 1/2 à Ronchin
- Michel ROUSEE fils de feu Gilbert 1/6° part en 1/3c au Plouich
- Pierre BRUNNEL et Mahieu HUGO une maison rue Desrigneaux à Gilles HUGO
- Les hoirs feu Georges DEFFONTAINES 2/3 de maison devant la Bleue Fontaine à Enguerrand DEFFONTAINES leur frère
- Jean et Lancelot DELELACHERIE frères une maison rue du Molinel à Demoiselle Jeanne DE LANGLEE veuve de Louis LE PREVOST
- La veuve Allard NORMANT une maison rue Escremoise donnée à Jean LE MICQUIEL et Michelle NORMANT sa femme

RELIEFS :

- Jean et Guy DUTHOIT 8c 1/2 à Fives par le trépas de Guy DUTHOIT leur père
- Item 2c, 2c 1/6°c, la moitié et la moitié (sic) de 11c 1q, moitié de 3c et moitié de 4c.
- Gilles DUTHOIT demi relief d'un manoir à Fives par le trépas Péronne DELERIVIERE sa mère
- Jeanne BAISIEU femme de Pierre PREVOST 3q de jardinage à Flers par le trépas de Messire Jean HAULTHOMME prêtre
- Jacques DE ROCQUES 2c 8v à Fives et 3c de pré à le Falesque par le trépas de Philippe DE ROCQUES son père
- Pélonne et Antoinette DESGREAUUX 1b 1/2 à Ronchin par le trépas d'Antoine DESGREAUUX leur père
- Lambert, Pierchon, Gilles et Richard LEGRIS moitié de 3b à Ronchin par le trépas de Jean LEGRIS leur père
- Les hoirs Pierrard BLANCQUART 5c à Ronchin par le trépas du dit
- Georges et Huchon DELESALLE 1/3 de 12c au Fau par le trépas de Sire Nicole DELESALLE prêtre, leur frère
- Jean TIEL et Catherine ROUSEE sa femme 1/2 relief 5c 1/2 au Fau par le trépas de Jeanne DUTHOIT mère de la dite Catherine
- Guillebin et Philippot DE MILESCAMPS, Piat et Hacquinot DUMONT 3c 1q au Plouich par le trépas de Jacquemine ROUSSE mère des dits MILESCAMPS et par les dits DUMONT par le trépas de Marie ROUSSE leur mère
- Maître Philippe DUBACQ 19c à Fives par le trépas de Demoiselle Catherine DE NAST sa mère
- Gard et Charles DE VENDVILLE 9c 1/2 et tiers d'un cent à Ronchin par le trépas de Jean DE VENDVILLE dit Toussains leur père
- Nicaise, Jacques et Hacquinot LEMESRE, Jacques PENNEQUIN et Péronne LEMESRE sa femme 19c à Fâches par le trépas de (blanc) COCQUET leur mère

Finissant la veille de la St Rémy 1518

RELIEFS :

- Baudechon, Colin et Jacquet HAUWEL 1/2 manoir sur 10c et 1/2 relief de l'autre moitié aux faubourgs Desrigneaux par le trépas de Jacques HAUWEL leur père
- Guillaume DE BAILLEUL 1/2 relief d'un lieu manoir à Fives sur 1b 1/2 par le trépas de Jean DE BAILLEUL son père
- Catherine et Michelle DE LE FALESQUE 3c 1/2 à Fives par le trépas de Mahieu DE LE FALESQUE leur frère
- Les hoirs Louis DE LANDAS 11c 1q à Ancoisne par le trépas du dit leur père
- Gard, Arnould, Jacques, Mahieu, Jeanne, Béatrice et Pélonne DEFFONTAINES 1/2 relief d'un lieu manoir sur 2c à Hellemmes par le trépas de Jeanne DES AUBRIS leur mère
- Pierchon, Marguerite et Jeannin DEFFONTAINES 4c à Hellemmes par le trépas de Thierry DEFFONTAINES leur père
- Jean DE BAILLEUL 1/2 relief 1b 1/2 auprès la Motte Thomas par le trépas de Jean DE BAILLEUL son père

Finissant la veille de St Rémy 1519

VENTES :

- Thomas DUTHOIT 4c 1q à Fives à Jean DUTHOIT estainnier
- Robert LEQUIEN et Pasque DE LE FALESQUE sa femme 6c et 2 parts d'un cent à Fives à Thomas CORDEWANNIER

RELIEFS :

- Jean DE WARENGHIEN et Demoiselle Jeanne HOVARDE sa femme 10c à Fives en deux parties par le trépas de Demoiselle Marie LE DOUCH mère de la dite
- Jacques, Pierchon, Ostelet et Huchon CAULIER 6c à Fives par le trépas d'Oste DELOBEL leur grand-père
- Hacquinot, Benoît et Robin DE LE FALESQUE 1/4 de manoir à Fives sur 15c 1/2q par le trépas de Jeanne RUYANT leur mère
- Guillaume DE BAILLEUL 1b 1/2 près la Motte Thomas par le trépas de Jean DE BAILLEUL son frère
- Colinet LE MERCHIER moitié de 12c à Ronchin par le trépas d'Huchon LE MERCHIER son frère

Finissant la veille de St Rémy 1520**VENTES :**

- Betreumieux PELERIN et Agnès AU PATIN sa femme 17c 1/2q à Fives à Mathelin SALEMBIER
- Jacques AU PATIN veuve de Robert CENSIER 1/7° de 6c 1/2 à Gauwam AU PATIN
- Jacques POLER 1/7° des dits 6c 1/2 à La Madeleine à lui adjugés par décret
- Christophe, Pierre et Valentin TAPEQUIEN forts des enfants de Colle TAPEQUIN 1/6° de 4c à Fives à Jacquet, Hacquinot, Marion et Jeannette TAPEQUIN
- Demoiselle Jeanne DE NEULLY veuve de Michel LEROY une maison place Desrigneaux à Paul CASTELAIN
- Willaume, Allard et Thomas DUBOS une maison rue de Comines à Jeanne LEBUCQ veuve d'Eliot DELEPORTE

RELIEFS :

- Philippot, Jacques, Péronne et Pélonne DE CALONNE un manoir à Fives et 1/2 relief de 10c et 1/10°c jardinage par le trépas d'Antoine DE CALONNE leur père
- Maître Wallerand PREVOST 5q de pré à la Falesque par le trépas de maître Jacques PREVOST son cousin
- Guillebin, Noël, Jeannette, Willemine, Margotine, Margot, Denise et Chrétienette DELEFOSSE 1/2 relief de moitié de 1/2b à Fives et 1/2 relief de 4c à Ronchin par le trépas de Jean DELEFOSSE leur père
- Marguerite VREDIERE veuve de Nicaise HOVART 1/2 relief de 1/2b à Ronchin par le trépas de Catherine VREDIERE sa soeur, veuve de Grard DEGAND
- Demoiselle Jeanne ORGHET veuve de Bertrand RENIER 1/2 de 18c à Ronchin par le trépas de Guillaume ORGHET son frère
- Grard, Robert et Mahieu DU BOSQUIEL moitié de 3b, moitié 1b et moitié d'autre bonnier le tout à Fives par le trépas de Godefroid DU BOSQUIEL leur père
- Item 5q de pré à Marquette, 2 parts de 23c, 2 parts de 15c 1/2, un manoir sur 1/2b, 5c, 3c 1q de pré, 3c de pré, 15c, 4c de bois etc.par le trépas de leur dit père

Finissant la veille de St Rémy 1521**VENTES :**

- Jean FLAMENG et Mahieu VERON un lieu manoir à Ronchin à Mahieu et Damien DE WARLEZ
- Pierre DE BACHY et Jacquemine DE ROCQUE sa femme 1/3 de 13c et 2 parts d'un cent à Fives à Pasquier WETEBROIT repris par Betreumieux TONNEL à titre de proximité
- Baudechon LALART 5c 1/2 à Fives à Jean LALART son frère
- Jacques, Nicaise et Jean PATIN, André PARDON et Antoinette PATIN sa femme 4 parts de 5 de 2c 3q de jardin à La Madeleine à Oste CORNILLE et repris par Georgette AU PATIN femme de Meurisse DELECOURT à titre de proximité
- Jean DELATTRE, sa femme et les enfants de feu Laurent DE PARIS 8c de pré et 12c 1/2 labour au Fau à Paul CASTELAIN

RELIEFS :

- Antoine (blanc) et Pasque MARTIN sa femme 5c à Ronchin par le trépas de Tassin DELOBIEL
- Piat, Liénart et Collard PREVOST moitié de 10c à Ancoisne par le trépas de Nicaise PREVOST leur père
- Jean et Baudechon LALART 1/2 relief 5c 1/2 à Fives par le trépas de Michel LALART leur père
- Guillaume FINE et Barbe VREDIERE sa femme 1/2 de 4c 1/2 à Ronchin par le trépas de Catherine VREDIERE sa tante
- Jean LECHERF 12c à Fives pris en 6c 1/2 et 1/2 relief de 2c 3q pris en 5 quartiers par le trépas de Collard LECHERF son père
- Jean, Guillaume, Pierchon, Jacques, Mariette et Catherine CAUDRELIER 3b 2c à Ronchin par le trépas de Pierre CAUDRELIER leur père et Péronne DELEHAYE leur mère

- Demoiselle Denise DE NOIELLE veuve de Testard DELEMOTTE 4c à Fives pris en 1/2b par le trépas de Jeanne DE NOIELLE sa soeur en son vivant femme de Pierre BEGHIN
- Jean DE DRUMÉZ 21c à Ronchin au nom de Jean, Pierre, Guillaume, Antoinette, Catherine et Péronne DE DRUMÉZ ses enfants par le trépas de Jeanne FOUBERT leur mère
- Jean VREDIERE 5q à Ronchin par le trépas de Catherine VREDIERE sa soeur
- Michel DOUDELET 1/2 relief d'un manoir à Marquette sur 9c par le trépas de Mathieu DELERUE sa mère

Finissant la veille de St Rémy 1522

VENTES :

- Antoine DELANGLEE et les hoirs Mahieu LEWAGE 5c à Fives à Bertrand DUGARDIN
- Les hoirs feu Wallerand SANDRIN une maison rue des Tanneurs à Hues TRUYE repris par Roger FRUMAUULT au titre de proximité
- Jean DELOS une maison près St Maurice à Catherine CARETTE veuve de Martin ROLAND

RELIEFS :

- Isabelet DUTHOIT moitié de 17c 1q à Fives et 1/2 relief de l'autre moitié par le trépas de Jean DUTHOIT son père
- Agnès NYS femme de Thierry COLARD, Jeanne NYS veuve de Jean PREVOST et Jeanne LE NYS femme de Renaud ESTIENART (ESTIEVENART) 28c 1/2 pris en 38c par le trépas de Jean LE NYS leur père
- Jean DELOS époux de Françoise LIBERT 4c 1/2 à Ronchin par le trépas d'Hacquinot LIBERT frère de la dite
- Huchon MOREL moitié de 17c 1/2 à Fives par le trépas de Guy MOREL son père
- Jean MACHECLIER et Mahieue DESPINOY sa femme, Arnould DEFFONTAINES et Jeanne DESPINOY sa femme, Jean LECHERF et Jacquemine DESPINOY sa femme 1/2 relief de 4c à Fives par le trépas de Marguerite DESQUEULX (DESQUENK?) veuve de Jean DESPINOY leur mère
- Masset, Jacquet et Jeannin DUTHOIT moitié de 11c 1q à Fives et 3c à Fives par le trépas de (blanc) DUTHOIT leur père
- Mahieu CASTELAIN 7c à Fives par le trépas de Paul CASTELAIN son père
- Item 16c 1/2 au Fau par le trépas du dit
- Jean DELANSON et Jeanne DELECOURT sa femme moitié de 25c 1/2 6 petites verges et les marais du moulin à Marquette par le trépas de Willame DELECOURT frère de la dite
- Demoiselle (blanc) DEFFRENNES veuve de Wallerand PREVOST quart de 3b 12c à Ronchin par le trépas de Noël DEFFRENNES son frère
- Jacques, Jeannin, Marguerite et Lucette DELEBARRE 1/2 relief de 4c à Ronchin, 6c et 18c par le trépas de Paul DELEBARRE leur père

J 472 / 152

Finissant la veille de la St Rémy 1524

VENTES :

- Gilbert DE TIEFFRYES fils de feu Jean et Marie DAVESNES sa femme 7c labeur à Fives à Philippotte DESPINOY veuve de Jean PHALLET(?)
- Jacques WANCQUET veuve de Jacquet DU WAULT 1c 1/2 qui est 3c 1/2 en 7c à Fives (sic) à Gilbert DELEBECQUE de Fives
- Les enfants de feu Jean LESCOT et Jeanne MULLIER 3c 1/2 à Gilbert DELEBECQUE carlier à Mons en Barœul paroisse de Fives
- Marguerite DUPONCHIEL veuve de Jean DUCROCQ une maison rue du Frogon à Henri WACRENIER dit Laignel
- Catherine DELEHAYE veuve d'Ansel DESFONTAINES une tannerie rue du Frogon paroisse St Maurice à Pierre DESFONTAINES son fils

RELIEFS :

- + Mahieu CARETTE par Noël son fils 4c à Ronchin et 5c
- + Péronne ROBETTE veuve de Jean MALATIRET par Jean MALATIRET 9c
- + Idem 2b 14c en deux pièces par Marguerite MALATIRET femme de Jean DE HOLLANDE le vieux et Antoinette MALATIRET femmes d'Hues VANBUR
- + Hues DU BOSQUIEL moitié du virondel contenant la moitié de 2b 1/2 en, plusieurs pièces (aucun héritier cité)
- + [Détruit] par Pélonne DE HEUCHIN sa fille moitié de 2c 1/2
- + Jacques DESMULLIERS 1/2 relief 1c 1/2 pris en 6c à Fâches (aucun héritier cité)
- + Pélonne DESGREAUX quart de bonnier 1/2 à Ronchin (aucun héritier cité)

Finissant la veille de la St Rémy 1525

VENTES :

- Gilles BERUYS et Catherine DE WERT sa femme 3c de jardin à Fives à Thomas CORDWANIER fils de Gilbert

RELIEFS :

- + Jeanne BOUTRY femme de Jean POTTIER 1c et 1/3c et 1/8° et la 5° part d'un cent en deux pièces par Marie et Jeanne POTTIER ses enfants
- + Allard LEMAN 1/2 relief de 6c 1/2 et 2c de pré (Marge : *Fault savoir quy a relevé ces deux parties*)
- + Gillette DE DADISELLES femme de Michel DOUDELET moitié de 6c pris en 9c
- + Denise DUQUESNE femme de Jean DELEMASURE 1/2 relief d'un bonnier à Ronchin Pierre, Jeanne et Chrétienne SALLEMBIER qu'elle eut de son premier mari et Jean et Isabeau DELEMASURE qu'elle eut en secondes noces
- + Baudechon HAUWEL tiers 2c 1/2 pris en 10c par Colin et Jacquet HAUWEL ses frères
- + Robert PATIN 7 parts les 2 en 6c par Grégoire PATIN
- + Catherine DEFFRESNNE veuve de Wallerand PREVOST quart en 3b 12c relief échu en mars 1523 par Antoine WAVRIN
- + Maître Thierry DE BAUFREMEZ 15c 1/2 de pré par Jacques DE BAUFREMEZ son fils dont la jouissance appartient à Jacqueline DE BAUFREMEZ sa soeur à titre de mort gage
- + [Détruit] Pierre MASUREL 1c de mesure et moitié de 16c par Jacquemine DEFREUMAULT femme de Pierre WATRELO et Jeanne DESREUMAULT femme de Pierre FACON (Note : *Fault savoir quy a l'autre moityé*)

Finissant la veille de la St Rémy 1529

VENTES :

- Marie AU PATIN veuve de Jean DUMONT et Hippolyte DUMONT son fils à Jean MULLIET moitié de 4c 3q de manoir à Fives
- Benoît et Robert DELEFALESQUE à Simon VAILLANT 15c 1/2q de manoir à Fives
- Betreumieux DEBEAUVOIR fils de feu Willem et Jean DEBEAUVOIR fils de feu Eloi à Bertrand ROBBE 3c de labour au Plouich

RELIEFS :

- + Jean GANTHOIS le fief de Dadiselle à La Madeleine par Demoiselle Marie GANTOIS veuve de maître Charles DE BOLLONGNE
- + Vincent DESGREAUX moitié d'un bonnier à Ronchin par Antoine, Florent, Jeannin, Mariette, Jeannette, Cathelinette, Isabelet, Mariette et Françoise ses enfants
- + Georgette AU PATIN veuve de Meurice DELECOURT 4 parts de 7 en 6c de jardin par Franchet et Collin DELECOURT ses enfants
- + Jeanne DESPINOY femme d'Arnould DESFONTAINES 4c par Jacques, Mahieu, Masset, Jean, Jeanne, Noëlle, Margot et Rictrude DESFONTAINES ses enfants

Finissant la veille de la St Rémy 1531

VENTES :

- Michel ROUSEE à Jean ROUSEE son frère 1c pris en 2c au Plouich
- Michel LEGHIEN et Demoiselle Saintine DEROUBAIX sa femme, nièce et héritière de feu le Sr Mahieu DEROUBAIX à Denis DUROT de 2b 12c en deux pièces hors la Porte St Sauveur

RELIEFS :

- + Messire Mahieu DEROUBAIX ministre de l'hôpital St Sauveur 2b 12c hors de la Porte Saint Sauveur par ses hoirs
- + Pierchon DUPONT 7c à Ronchin par et une portion de terre contre les hoirs LE MEASURE(?) par Allardin et Jeannin ses frères
- + Philippe BOUTRY 1b à Fives contre les hoirs maître Wallerand PREVOST par Pierchon BOUTRY son fils
- + Nicaise LEMAIRE tiers de 18c en 3 pièces à Fâches par Agnès LEMAIRE femme de Roger FREMAULT
- Item moitié de 20c en plusieurs pièces à Fâches par la dite Agnès

Finissant la veille de la St Rémy 1532

RELIEFS :

- + Grégoire POT moitié de 5 quartiers à Fives par moitié à Fà POT et son frère, ses enfants
- + Jeanne TRAM fille de feu Jacquemart 10c au Plouich par Pierre LETIERCH et Jeanne LE TIERCH femme de Jacques DE MOUCHIN
- Item 1c 1/2 pris en 13c par Jean LE TIERCH son fils
- + Henri DELATTRE advenu à Boulogne la Grasse en décembre 1529 tiers de 3b 3c 1/2 à Fives par Charles et Antoine DELATTRE ses frères
- Item 4c 1q à Fâches

Finissant la veille de la St Rémy 1533

RELIEFS :

- + Herman MARISSAL et de Collette (blanc) sa femme 7c de jardin avec plusieurs maisons es faubourgs de la Porte Derveau par Guy, Maislin et Jean MARISSAL ses fils et Marie MARISSAL femme de Denis ADAM
- + Pierchon BOUTRY fils de feu Philippe 1b à Fives par Philippotte BOUTRY veuve de maître Wallerand PREVOST
- + Guillaume WAIGNON 15c 16v au Plouich paroisse de Fives par Toussaint et Michel MARTINACHE ses demi-frères
- Item 1/2 relief de 4c à Ronchin par les dits

J 472 / 153

Finissant la veille de St Rémy 1534

VENTES :

- Marguerite HUGOTTE fille de feu Mahieu à (blanc) un maison près de la Porte Derveau
- Daniel DEFLANDRE à Nicolas DEFLANDRE son frère 8° part d'une maison sur la place Derveau

RELIEFS (DSCF0431)

- + Messire Jean LEPEUDHOMME chevalier 6c 1/2 de manoir à Fives reçu de Philippe son fils
- + Thomas CORDWANIER 1/2 relief de 6c et 2 parts d'un cent et 5c 1/2, 8c et 3c à Fives reçu de Vaast, Mathieu, Marie et Mahienette ses enfants
- + Allard CARDON moitié de 15c et 12c à Fives reçu de Guillaume et Allardin ses enfants
- + Marie SLOSSE veuve de Gilles DE VERMONT 2c 1/2 à Fâches reçu de Messire Gilbert DE VERMONT prêtre, son fils
- + Jean SALLEMBIEN 5c et 2 parts d'un cent au Plouich 1/2 relief reçu Jeannin SALLEMBIEN son fils
- (- + Maître Jean GOMMER 19c en trois pièces à La Motte Thomas reçu par Agnès GOMMER sa soeur, 12c hors la Porte St Sauveur pris en 3b contre Guillaume DE THIEFFRIES, 1/2b à Fives, 20c à Ronchin.
- + Antoinette FOUBERT veuve de Pierre DEPREDE(?) demeurant à Venise moitié 21c à Ronchin reçu de Jean François, Jean Baptiste François et Marie DE CORDE leur soeur - Toute cette partie rayée)

RECETTE DU FIEF DE ROUBAIX AU SAULCH ET AU PLOUICH ET ENVIRONS

(Terrier avec les aboutants et rentes à payer)

- Catherine BAVE veuve de Guillaume DELYOT 1/2b manoir sur 10c en deux pièces (f°61v° art 1) dont le reste appartient à Jean ROUZEE fils de Aliame
- Jean ROUZEE fils de Aliame 1/2b de manoir autre moitié de la précédente
- Bertrand ROBE par achat 3c (f° v° art 15)
- Le dit ROBE à cause de Massette DELEDORPE fille de Thierry sa femme (F° art 15) moitié de 11c 3q 1/2 contre la veuve Pierre WILLANT
- Le dit ROBE 3c 1/2 (f°69v° art 19)
- La veuve Pierre WILLANT moitié des dits 11c trois demi (sic) contre les dits
- Jacquemart ROUZEE fils de feu Etienne (f°67 art 8) 9c
- Le dit ROUZEE (f°67 art 8) 11c 1q de manoir pris en 13c 3q
- Le dit ROUZEE (f°67 art 18) 3c 3q
- Jean ROUZEE fils de Gilbert 12c de 4c pris en 17c (f°67 art 6) et 1/2b (f°67 art 13) à présent en une pièce
- Le dit ROUZEE 2c et 1/3 de 3c et 1/3c faisant ensemble 2c 3q 2v et 1/4 du 1/3v pris au tiers de 1/2b (f°67 art 10) contre Jean PREVOST tenant à Pierchon DUMONT fils de Betreumieux
- Jean DUMONT fils de feu Jean (f°67v° art 2) 6c 3q 1/2
- Le dit DUMONT (f°68v° art 3) 11c près la maladrerie hors la porte de Courtrai

- Les enfants du dit Jean DUMONT savoir Piat et Jacquinet moitié de 3c 1q de manoir et Philippot et Gilbert DESMILLESCAMPS l'autre moitié (f°66 art 3)
- Pierchon DUMONT fils de feu Betreumieux (f°70 art 13) tiers d'un bonnier de manoir tenant au chemin du Plouich à Marcq
- Les enfants Jean SALLEMBIEN 5c et 2 parts d'un cent pris en 7c (f°66 art 4) et Grard POTTIER le reste portant 1c et 1/3c
- Le dit Grard POTTIER 7c 3v manoir pris en 12c 3q 1/2 en deux parties (f°70 art 24 et 25) contre Calline SALLEMBIER
- Calline SALLEMBIER fille de feu Pierrard 4c 20v manoir pris dans la dite pièce contre Grard POTTIER
- Mahieu CASTELAIN fils de feu Paul 12c 1/2 en deux pièces (f°66 et 67 art 6 et 7)
- Le dit CASTELAIN (f°67 art 9) 4c de pré
- Jean PREVOST pour la moitié et le quart de 3c et 1/3 d'un cent (f°67 art 10) contre Jean ROUZEE
- Jean DE COUROUBLE (f°67 art 12) 6c 3q dont il est dit 6c 3q 1/2
- Le dit COUROUBLE (f°69 art 10) 3c de manoir sur le Trieu du Plouich
- Gilbert DELEVIGNE à cause de Jeanne A LE TRUYE sa femme (f°67v° art 14) 10c
- Charles DUTHOIT 8c pris en 15c au brief en 5c 1/2 pris en 9q (f°67 art 18) et 2c 1/2 (f°69 art 20) à présent en une pièce. [Ajout ultérieur : A Robert DESROUSSEAU par achat]
- Bauduin MARQUANT (f°67v° art 19) 12c qui furent Jean HERSEN. [Ajout ultérieur : A sa veuve]
- Philippe PENEL écuyer, Sr de Warignies (f°68 art 20) 9 quartiers et 1c
- Les Religieuses de l'ABBETTE à Lille (f°68 art 21) 1b à la Croix des Poissonniers
- Les hoirs Jacquemart TRAM savoir Jeannotte TRAM (f°69 art 14) 10c qui furent Robert FERRET
- Hacquin ROUZEE fils d'Yzabel (sic) et Jeannotte TRAM 13c (f°68v° art 6) dont la dite Jeannotte a 5q et Hacquin 11c 3q
- La charité des pauvres de Saint Etienne à Lille 2b 7c 1q 3v 1/2 et les 2 parts d'une verge au cartulaire en deux parties de 5c et les quarts d'un cent (f°68 art 23 et même folio art 23), 2b 1c 3q maintenant tout en une pièce

AUTRE RECETTE DU FIEF DE ROUBAIX A MARCQ ET MARQUETTE ET ENVIRONS

- Robert DU BOSQUIEL (f°60v° art 1) 5q de pré
- Le dit (f°60v° art 2) 2 parts de 23c à l'encontre de maître Jean ARTUS fils de Jacques
- Le dit (f°60v° art 3) 2 parts de 15c 1/2 à l'encontre du dit
- Le dit (f°60v° art 4) un lieu sur un petit jardin et la haye en tout 1/2b
- Le dit (f°60v° Antoine 6) 5c
- Le dit (f°60v° art 7) 3c 1q de pré en deux pièces
- Le dit (f°60v° art 8) 1b 1/2
- Le dit (f°61 art 16) 3c de pré et bois
- Le dit (f°61 art 17) 25c en deux pièces
- Le dit (f°61 art 19) 4c de bois
- Le dit (f°61 art 20) 2c 1/2 de pré
- Le dit (f°62 art 27) 2c nommé la Masure Alexandre
- Le dit (f°62 art 35) 9c 1/2 jardin
- Le dit La Masure Collet sur 2c 1/2, 14c, 1/2c de pré, par achat et proximité de la femme Bauduin MARQUANT 1b pris en 1b 1/2 dont le reste est à Mahieu LE COUVREUR
- Mahieu LE COUVREUR par achat à Bauduin MARQUANT 1/2b pris au bonnier 1/2 ci-dessus
- Le dit (f°61 art 22) manoir sur 9c 22v 1/2
- Le dit (f°60 art 1) 3c par achat de Bauduin MARQUANT
- Robert DU BOSQUIEL par achat et proximité de la femme Bauduin MARQUANT (f°v° art 5) 9c [Ajout ultérieur : A Josse DE ROULLERS par achat les 9c]
- Jeanne (DU VRELIET - rayé) CORNOISE veuve de Robert FACON (f°60 art 2) manoir sur 1c où gît la fontaine de Marquette [Ajout ultérieur : A Isabeau FACON femme de Jean COUVREUR]
- La dite et Jean DU VRELIET fils de Jacquemart moitié de 1b (f°62v° art 34) à l'encontre de Jacquemart DU VRELIER. [Ajout ultérieur : A Allard FACON fils de la dite Jeanne 1/2 et les hoirs du dit VRELIER l'autre quart]
- La dite CORNOISE (f°63 art 16) 2c de pré [Ajout ultérieur : A Jean FACON son fils]
- Allard LEMAN et sa femme 1/2b (f°61 art 13). [Ajout ultérieur : Collette LE COUVREUR veuve d'Allard AGACHE par achat]

- Le dit Allard (f°61 art 14) 6c 1/2 en deux pièces et manoir. [Ajout ultérieur : La veuve et enfant du dit]
- Le dit Allard (f°66 art 9) 2c de pré qui furent Jean LEBORGNE. [Ajout ultérieur : Les veuve et enfants. Puis : A Antoinette LEMAN femme de Jean VANIN(?)]
- Maître Jean ARTUS fils de feu Jacques 12c (f°61 art 9)
- Le dit (f°61 art 10) 7c 1/2 et 1/3 de 1/2c qui est tiers de 23c
- Le dit (f°61 art 11) 5c et 1/3 de 1/2c qui est tiers de 15c 1/2
- Wallerand DE BAPALMES (f°61v° art 21) 5c en 2 pièces de 2 avec manoir et 2c de pré, motte et eau
- Lancel DE DIERINCQ d'Ypres (f°62 art 29) 22c
- Le dit (f°62 art 30) 15c en deux pièces de 5 et 10c
- Le dit (f°62 art 31) 2c de pré en deux pièces de 5 et 3q
- Jacques, Jeannin et Pierchon DELECOURT moitié de 26c (f°62 art 36) et Jean DE LASSON à cause de sa femme l'autre moitié savoir 12c
- Item 4c de pré
- Item 4c de pré compris le plat devant le moulin à huile et 6c de bois
- Les dits pour le marais du moulin (f°63 art 37) 2c
- Maître Nicole CATRIEL fils de feu maître Michel (f°63 art 40) 10c de pré moins 3v
- Le dit (f°63 art 39) 9c et lieu
- Jacquemart DU VRELIET 14c en trois pièces, 4c et 1q 1/2 et la moitié de 1/2q pris en 11c contre Josse DE ROULLERS et Robert DU BOSQUIEL
- Le dit 3c de mesure, 5c, 1/2b pris en 1b contre Jean DU VRELIET fils de Jacquemont et la veuve Robert FACON
- Les religieuses de MARQUETTE le moulin d'eau de Marquette (f°60 art 5)
- Il appert au cartulaire f°62 art 28 1c de mesure à Marquette appartenant à Jean DUMOLLIN depuis à Jean CARDART par sa femme qui l'a vendu à feu Jacquemart DU VRELIET, succédé à Willaume DU VRELIET son fils et à son trépas à ses enfants qui l'on vendu il y a un an à un nommé Louis DESCAMPS bonnetier à Lille qui maintient qu'il est tenu de l'abbaye comme le jardin et manoir qu'il leur a acheté en même temps.

J 472 / 154

Finissant la veille de la St Rémy 1536

VENTES :

- Messire Jacques LEFEBVRE prêtre, maître de l'hôpital St sauveur une maison rue de l'Abbiette repris à titre de proximité par (blanc) comme mari de (blanc) sa cousine
- François BLAVOULT à Pierre COCHERIEL barbier une maison devant la Houche
- Les veuve et hoirs Jean DE COUROUBLE à Georges CARLIER teinturier de garance une maison faisant le touquet de la rue Vincent Marrot
- Arnould CARLIER et Gilles LECOCQ à Guillaume RUSTIN une maison place de Comines
- Jacques WALLEZ à Louis LANTHOINE une maison sur le marché aux poissons
- Jean MEURISSE à maître Laurent LOSTE de 3 maisons rue de Comines
- Trois frères DUBOS DEMONT de Tourcoing à Christophe CHOCQUIEL sayeteur une maison près de la Porte Derveau
- Jean JACQUART et la veuve Louis CARLE à Jean DELEBECQUE une maison rue Esquermoise
- Jean LEPERS fils de feu Noël à Jean GRARD de la moitié du tiers et 1/12° maison qui fut Jean LEGROU tenant à Hollande

RELIEFS :

- + Demoiselle Jeanne ORGHET moitié de 18c à Ronchin reçu d'Antoine DUBILLAU son neveu
- + Marie GOFFROY veuve de Mahieu LECLERCQ 5c 1/2 et 1/5° quartron à Ronchin reçu de Jacques, Mahieu et Jean LORAIN frères
- + Sr Gilbert DE VERMONT prêtre 2c 1/2 à Fâches reçu moitié de Michelle DE VERMONT femme de Pierre COLLETTE et 1/4 des enfants Pierre DE VERMONT au nombre de 5 et 1/4 de Pierchon DE VERMONT
- + Jeanne WILLART (1ère lettre coupée) femme de Jean DE COUROUBLE 3c de manoir au Plouich reçu de Gilbert DE COUROUBLE son fils
- Item 1/2 relief 6c 3q 1/2 au Plouich reçu du dit Gilbert et Philippot son frère, Isabeau femme à Martin CHRETIEN et Maroye femme de Willem LEPLAT
- + Catherine DURIVAGE 1/2 relief 9c 1/2 à Fives reçu de Jean DE HENNIN son fils

Finissant la veille de la St Rémy 1537

RELIEFS :

- + Michelle DELEFALESQUE 2c 1/2 à Fives reçu de Martin et Mahieu MOREL
- + Martin MUSTIEL 1/2 relief 2c 1/2 à Ancoisnes reçu de Jean MUSTRIEL son fils, Madeleine, Aldegonde et Jacquemine ses filles
- + Jean FLENSMEL(?) 1/2 relief du tiers de 7c 1/2 de manoir à Fives reçu de Gardin, Jeannin, François et Noël
- + (blanc) DE MONCHY veuve de Balthazar MEREL 1/2 relief de 3b 1/2 à Ronchin reçu de Jean MEREL son fils, Isabeau MEREL femme d'Evrard PETIT et Marie MEREL femme de Nicolas TEVELIN
- + Jean DE WARLET 1/2 relief de 5 parties d'héritages à Ronchin [Note en marge : Soient les hoirs déclarés]

Finissant la veille de la St Rémy 1538

RELIEFS :

- + Guillaume VREDIERE 9c à Ronchin reçu de Jean VREDIERE son fils
- + Jacquemine BRIDOUL femme de Jean DE WUELEZ de Ronchin 7c 3q et tiers de 10c contre Antoine DE VENDEVILLE relief échu en 1534 reçu de Pierre DE MESPLAU
- + Messire Philippe DE TOURMIGNIES prêtre 10c pris en 5 quartiers contre Collard CHARLET à Hellemmes reçu de Marie DE TOURMIGNIES femme de Jean DE MAUGRE et Marie femme de Jean DE GRANTBROECQ ses sœurs
- + Michel DOUDELET 9c à Marquette reçu de Jacques, Nicolas et Ursele DOUDELET ses enfants
- + Grard POTTIER 1/2 relief 9c 13v 1/3v au Plouich reçu de Gillet, Catherine et Philippotte POTTIER ses enfants

Finissant la veille de la St Rémy 1539

RELIEFS :

- + Jean RAOUL 1/2 relief de 11c 3q à Fâches, relief après Pâques 1537 reçu d'Israël RAOUL son fils
- + Jacques et Jean PARENT frères 8c 1/2 à Ronchin reçu de Jeanne PARENT femme de Pierre JOLY
- + Jacquemine PETIT femme de Jacques LEMAIRE 1/2 relief de 1c 1/2 et 2c 1/2 à Fâches reçu d'Antoine, Jacquot et Marine LEMAIRE ses enfants
- + Jeanne DAUDREMELZ femme de Charles DUTHOIT 7c au Plouis reçu de Jeanne, Mariette et Martine DEBARGES et autres
- + Antoine DUBILLAU 9c pris en 18c contre les hoirs GHERBODE à Ronchin reçu de Guillaume DUBILLAU son frère
- + Noël FLEMMEL 1/2 relief du quart du tiers de 7c 1/2 à Fives reçu de François, Gardin et Jeannin ses frères
- + François FLEMMEL 1/2 relief du tiers du dit tiers ci-dessus reçu de Gardin et Jeannin ses frères
- + Antoine MARCHANT 1b à Ronchin reçu de Jeanne MARCHANT sa fille, femme d'Henri DELEVINGNE
- + Jean WARLETZ 8c de manoir à Ronchin et 5c 3q 2 grandes verges reçu de Nicolas WARLET son frère
- Item 8c de jardin, relief échu en 1537 reçu de Jean WARLET son fils
- Item 5c 3q 2 grandes verges reçu de Damien son fils

J 472 / 155

Recette de la seigneurie du Breucq et du fief d'Ingelmoustier

Finissant la veille de St Rémy 1541 (Aucuns renseignements généalogiques)

Finissant la veille de St Rémy 1542 (Idem)

Puis reprise des mêmes années !

Finissant la veille de St Rémy 1541

RELIEFS :

- Jean DE FRANCHE 1/2 relief de 4c à cause de sa femme échus par le trépas de Gilbert DELEVINGNE
- Maître Jacques DE FLANDRES prêtre 4c 1/2 de pré échus par le trépas de Demoiselle Jeanne DUPUIS jadis sa mère

Finissant la veille de St Rémy 1542

RELIEFS :

- Jean DE LE FENNES un fief échu à ses enfants par le trépas de Jeanne LEMESRE sa femme et leur mère à Templeuve
- Pélonne et Pasquette LESUR 1/3 de 7c à Lezennes par le trépas de Gilbert LESUR

- 1/2 relief de 17c 3q échus à Mahieu, Mathelin, Jeannin, Jacquet, Guillemain, Calotte, Jeannette et Pasquette HELEBAULT par le trépas de Pierre HELEBAULT leur père
- 8c en plusieurs pièces échus à Louis MULLIER par le trépas de Quentin MULLIER
- 1/2 de 23c 7v échus à Pierre, Michel, Péronne, Martine et Jeannette enfants de feu Philippotte WILLAIN

Finissant la veille de St Rémy 1543

RELIEFS :

- Catherine DELATTRE fille de Jean 4b 15c et 1/3c par le trépas de Demoiselle Marie DE WARENGHIEN feu sa mère
- Wallerand DUPOND 1/2 relief d'un lieu manoir sur 4c par le trépas de Pierre DUPOND jadis son père

J 472/156

Finissant la veille de la St Rémy 1542

RELIEFS :

- + Willemine LECLERCQ 3c à Ronchin reçu de Pasquier DERVEAU son fils
- + Dame Agnès GOMMER veuve du Sr DE BOUSBECQUE 1/2b à La Falesque reçu de Demoiselle Jeanne GHISELIN femme de François DE HOCRON
- Item 19c en 3 pièces à Fives à la Motte Thomas reçu de Gilles GHISELIN son fils
- + Mariette DESPINOY 1/2 relief de 7c à Fives reçu de Jean, Marguerite, Mahieurette, Pélonne, Jeannette et Isabelet enfants de Gilbert DELEBECQUE
- + Jean MALATIRET moitié de 3c 1/2 à Fâches reçu de Pierchon, Jeannin, François et leurs soeurs échu l'an 1541
- Item 9c à Fives reçu des dits
- + Jean DELECOURT 6c et 21c et portion de marais à Marquette reçu de Pierre son frère
- + Jean BRIDOUL apoticaire 1/2 relief de 1/2b et 2c 1/2 à Ronchin reçu de (blanc) ses enfants
- + Jacquemont DUVRELIER 14c en deux pièces reçu de Jean DUVRELIER son fils pour les 5c 1/2 de Jacques, Jeannette et Pélonne LEHOUCQ ses neveu et nièces pour le reste
- Item 5c à Marquette à ses dits neveux
- Item 4c et 3c du dit Jean DUVRELIER
- Item 1/2b du dit Jean
- + Jeanne DELANNOY femme de Jean FLAMENG quart de 9c 3q à Ronchin reçu de Nicolas DELANNOY son frère advenu l'an 1536

J 472 / 157

Finissant la veille de la St Rémy 1556

VENTES :

- Philippe VENNART fils de feu Pasquier à Antoine BILLET hypothèque sur la maison de Pierre VENNART rue du Molinel
- Jean CUVILLON fils de feu Antoine à Jean WAGNON une maison sur la Basse Rue
- Demoiselle Agnès LEGRARD veuve de Jacques WICART à Mathieu WICART teinturier une maison à usage de teinturerie place de le Sotte Trecque
- Antoine DE HARNES époux de Louise LECOCQ et Philippe LECOCQ enfants et héritiers de feu François à Jean BECQUET une maison rue de Comines
- Madeleine HUGHO veuve de Pierre BRUNEL à Pierre DAUDENARDE messager une maison sur la place Desrigneaux
- Gillette LECLERCQ veuve de Pierre ROSTRUD à Jacques LAIGNEL tanneur une choque de maison à usage de tannerie rue des Tanneurs
- Roger DE CORTE, Marguerite LEBAY sa femme, Philippe TRESEL, Antoinette LEBAY sa femme en leurs noms, Michel DESQUENNES, Oste LEBAY et Jean MARISSAL comme tuteurs avec le dit Roger de Michel, Jeannin, Isabelet et Catherine LEBAY enfants de Jean et d'Anne DESQUENNES à Demoiselle Marguerite RIFFAULT veuve de Bauduin VREDIERE vivant écuyer, Sr de le Warwane une choque de maisons à 3 demeures rue des Tanneurs

RELIEFS :

- Antoine et Bertrand DE BOULLENOIS enfants de maître Guy et de feu Marguerite DE BEAUMARETZ 1c à Fives par le trépas de leur mère en septembre 1555

- Guillaume CASTELAIN marchand 7c à Fives par le trépas de Claude CASTELAIN Sr de Wattignies advenu en mai 1554
- Paul CASTELAIN marchand 12c de labeur et 4c de pré par le trépas du dit Claude
- Adrien DE HENNIN 9c 1/2 à Fives et 1b 1/2 à Ronchin par le trépas de Louise DELEDLE veuve de Jean DE HENNIN sa mère advenu le 20 août 1556
- Olivier CORBAULT époux de Marie DE VENDEVILLE 5c 18v à Ronchin succédés à la dite par le trépas de Jeanne CLEMENS veuve de Nicolas DE VANDVILLE sa mère advenu le 9 mai 1556
- Michel, Pasquier, Gilbert, Thonnette et Marguerite ROUZEE enfants de Jean et de Jeanne DESQUIENS moitié de 7c 4v 1/2 pris en 12c au Sauch du Plouich par le trépas de la dite Jeanne advenu le 21 juillet 1556
- Item moitié de tiers d'un bonnier de manoir.

Finissant la veille de la St Rémy 1557

VENTES :

- Demoiselle Madeleine DAUCHY veuve de Louis PROVOST à Allard FARVACQUE une maison rue de Comines

RELIEFS :

- Jacques, Martin et Grégoire DE WARLERS, Jeanne DE WARLERS veuve de Pierre LEMESRE, Catherine, Jacquemine et Barbette DE WARLERS enfants de feu Damien 10c et deux parts d'un cent 3q à Ronchin par le trépas d'icelui advenu en octobre 1556
- Jean, Guillaume et Etienne DEMOUCHIN enfants de feu Jacques et de feue Jeanne TIERCH 5c pris en 10c au Sauch et Plouich par le trépas de leur mère advenu en novembre 1556
- Hubert, Louis et Nicolas TEVELIN enfants de feu Nicolas et de feue Marie MASUREL 10c à Ronchin par le trépas de leur mère advenu en novembre 1556
- Jean et Grard FREMAULT enfants de feu Guillaume et de feue Péronne CALLOINNE 4c 1q 1/2 à Fives par le trépas de leur mère advenu en janvier 1556
- Jean VREDIERE 9c à Ronchin par le trépas de Jean VREDIERE son oncle advenu en mars 1556
- Michel, Nicaise et Philippe DUTHOIT enfants de feu Gilles moitié de 6c de manoir à Fives par le trépas du dit Gilles advenu en mars 1556
- Philippe et Jacques DE CALONNE 5q à Fives par le trépas de Jeannette MEURYN femme de (blanc) GRIMBERT leur tante advenu en avril 1556
- Louis, Wallerand, Jeanne, Ydroppe et Marie LORAIN enfants de feu Louis 4c 1/2 à Fives par le trépas de Péronne LORAIN femme de Mathelin ROZE advenu en juillet 1557

J 472 / 158

Finissant la veille de la St Rémy 1558

VENTES :

- Pasquier BAVE, Pierre LEPE le jeune et autres tuteurs de Jean et Jeanne HOVENAGLE à Antoine LHERNOUL dit Daniel une teinturerie rue des Testus
- Jean AUX HAIGES et Marie CARPENTIER sa femme à Michel LANSEL 1/4 maison sur le marché aux Entes
- Maître Bauduin DURLIN et Demoiselle Marie DUBOIS sa femme à Jacques BAR une maison rue de Fives

RELIEFS :

- Mahieu DE ROULLERS fils de feu Josse 9c de manoir à Marquette par le trépas de son père advenu en novembre 1557
- Jeannette DESMAZURES 1 quartier à Ronchin par le trépas de Jean DESMAZURES son père advenu en janvier 1557 1/2 relief comme acheté
- Jean, Pierre, François, Thonin, Henri, Grardin, Bernard et Guillaume DE LE VIGNE 1b à Ronchin par le trépas de Jeanne MARCHANT leur mère advenu en septembre 1557
- Jean DESREVEAULX époux de Jacquemine VERDEBOULT fille de Jean et de feue Péronne FIEFVE moitié de 8c 1/2 de manoir à Ronchin par le trépas de la dite FIEFVE en septembre 1557
- Guillaume DESMAZURES époux de Nicaise VERDEBOULT fille de feu Jacques et de feue Péronne FIEFVE pour l'autre moitié
- Le dit Jean DESREVEAULX et Guillaume DESMAZURES 2c 1/2 à Ronchin échus comme dessus
- Dame Bauduin DELATTRE dame d'Estevèle veuve de Messire Jean DE MARTIGNY 1/2 relief de 31c et 20c 1/2 à Laubelet paroisse de Fives par le trépas de Charles DELATTRE son père advenu en août 1557
- Item 1/2 relief de 4c 1q 17v à Fâches échus comme dessus

- Nicolas DE VRELIET fils de feu Philippe moitié de 2c de mesure, 4c, 3c, 1/2b, 14c 5q 1/2 et 1 quartier à Marquette à l'encontre de Jean DUVRELIET frère du dit Philippe par le trépas de son père advenu en janvier 1557
- Isabeau DEFLANDRES fille de feu Jean moitié de 3b à Ronchin par le trépas de son père advenu en octobre 1557
- Pierre, Philippe, André, Philippotte, Catherine, Antoinette, Mahieurette et Margotine LETIERCH enfants de feu Pierre 5c pris en 10c par le trépas de leur père advenu en mai 1558
- Jean et Martin BURETTE, Martine BURETTE femme de Georges WAUCQUET, Catherine BURETTE femme de Gilbert ROUSSEL, Georges, Pasquette, Martine et (blanc) BURETTE tous enfants de Jean et de feu Pasque AGAICHE 1/2 relief de 4c à la Plancquette des Moisnes paroisse de Fives par le trépas de leur mère advenu en mai 1558
- Anne BERTOUL fille de feu François et de Marguerite DE BENESAIGE 1/8° de 5b à Fives par le trépas de sa mère advenu en juillet 1557

Finissant la veille de la St Rémy 1559

VENTES :

- Antoine GOUBE et Marguerite BECQUART sa femme à Guillaume DELELYS une maison rue Desclemoise
- Jean DAUSSY fils de feu Jacques à Urbain SORTIER tondeur de grandes forces une maison sur la place de Comines
- Jean CRESPEL et Demoiselle Marie DELEDEUSLE sa femme à Philippe DELEDEUSLE moitié d'une brasserie place Desrigneaux
- Pierre DELEFORTRIE et Jeanne DE LOSE sa femme à Jacques DUQUESNE 1/8° d'une choque de deux demeures auprès du pont de Maugré
- Demoiselle Marie COUROUBLE veuve d'Henri LEROY à Antoine LHERNOULD dit Daniel une maison, hangar et étables devant le Thonnelet
- Marguerite LACHIER veuve de Jean COPPIN à Grard DESBUISSONS une maison rue du Molinel

RELIEFS :

- Thomas DUBAR, Willem MEURISSE, Florent DELEFALESQUE, Maillin et Philippe MAS et Antoine LHEURIDAN 5c 1/2 à Fives par le trépas d'Antoine LALLARD leur cousin advenu en août 1558
- Wallerand DE SMERPONT 4b à Fives par le trépas de Jean DE SMERPONT son père
- Robert, Jean, Antoine et Adrien LE COUVREUR 1c 11v manoir à Marquette par le trépas d'Isabeau FASCON veuve de Jean COUVREUR advenu en février 1558
- Jean ROUZEE l'aîné et Jean ROUZEE le jeune 6 parts de 8 de 1/2b au Sauch et Plouich par le trépas de Nicolas ROUZEE leur père advenu en octobre 1558
- Jeanne PREVOST veuve de Nicolas POTTIER moitié de 1c et 1/3 d'un cent et 8c 3v au Sauch et Plouich contre Thomas DUMONT par le trépas du dit Nicolas advenu en décembre 1558 1/2 relief
- Jean, Michel, Laurent et Nicolas DUMONT 11c au Sauch et Plouich par le trépas de Jean DUMONT leur père advenu en octobre 1558
- Wallerand, Pierre, Philippe et Jacques DE SMERPONT 2b hors la Porte Desrigneaux par le trépas de Demoiselle Marguerite LEROUX leur tante advenu en septembre 1558
- Betreumine VENNIER mère et tutrice de Jacques, Jeannette, Jacquemine et Isabeau VERDEBOULT quart de 4c à Ronchin par le trépas de Péronne FIEFVE veuve de Jacques VERDEBOULT leur grand-mère advenue en septembre 1557
- Maître Guillaume DE BOULONGNE 6b à Fives par le trépas de maître Louis DE BOULONGNE son frère advenu en août 1559
- Marguerite DUTHOIT veuve de Mahieu HOCHART 8c 1/2 à Fives par le trépas de Marguerite (sic) DUTHOIT sa soeur advenu en juillet 1559

Finissant la veille de la St Rémy 1560

VENTES :

- Martin CARDON, Robert DELOBEL époux de Marie CARDON, Nicolas CARLIER époux de Madeleine CARDON, Gilles MARCHANT époux de Marguerite CARDON? Marie CARDON veuve de Cornille HACHIN, le dit Robert DELOBEL et Martin CARDON tuteurs de Thonnin CARDON, les dits CARDON enfants et héritiers de feu Josse à Gilles PETIT charpentier une teinturerie de wedde rue des Frères Mineurs
- François WALLE et Marc LEROY veuf de Marie WALLE à François DE WARENGHIEN une maison Basse Rue

- Demoiselle Jeanne DE CROIX veuve de Jean DU CASTEL écuyer, Jacques CARDON et Catherine DE CROIX sa femme, sœurs et héritières de feu Hugues DE CROIX à noble Jean DE CROIX Sr de Wasquehal moitié d'une maison grande rue de l'Abbiette
- Maximilien DE VARENNES écuyer, Sr de Hollebecque, Jean DE VARENNES écuyer, Sr de Haultmez, Guillaume CASTELAIN Sr de Wattignies, Demoiselle Isabeau CASTELAIN veuve de Jean LESTIEVENON, Demoiselle Agnès CASTELAIN veuve de Nicolas DE FOURMESTRAUX, Gilles CASTELAIN, Grard et Mahieu DU BOSQUIEL en leur nom et forts de Demoiselle Marguerite DU BOSQUIEL veuve de Jacques DE FOURMESTRAUX, Gilles DE FOURMESTRAUX époux d'Isabeau DU BOSQUIEL et Demoiselle Isabeau CASTELAIN veuve d'Hues DELOBEL, Pierre DUPONT époux de Demoiselle Agnès CASTELAIN, François GOBIN époux de Demoiselle Marie CASTELAIN à Pierre RADOUL une choque de maisons place Desrigneaulx
- Paul ROHART époux de Gardine DESPINOY à Jean HOCHART fils de feu Mahieu une choque de 2 maisons place Desrigneaulx
- Grard LE HEUDDE, Demoiselle Isabeau LESTIENNE sa femme, Cornille, Denis et Françoise LESTIENNE à Josse DESNORICHE 5 parts de 6 d'une maison rue des Sueurs
- Hugues DUTRIEZ époux de Marie DE VENDVILLE, Simon BATAILLE époux de Marguerite DE VENDVILLE, Jean DELESASSE époux de Catherine DE VENDVILLE et François WALLE époux de Jeanne DE VENDVILLE tous enfants et héritiers de feu Jean à Josse DESNORICHE sixième part de 5 d'une maison rue des Sueurs

RELIEFS :

- François POULLE 3 quartiers à Fives par le trépas de Jean POULLE son frère
- Jean, François, Antoinette et Marguerite DUSAULTOIR moitié de 17c 1/2 par le trépas de Guy DUSAULTOIR leur père
- Jean et Toussaint LECOUVREUR frères, Pierre, Jacques et Mahieu LECOUVREUR aussi frères, Allard LECOUVREUR, Noël et Allard AGAICHE 1/2 relief de moitié de 3c de pré 9c 20v manoir et 1/2c labour à l'encontre de la veuve DELECOURT à Marquette par le trépas de Mahieu LE COUVREUR leur oncle advenu le 26 février 1559
- Jean, Jacques, Mahieu, Thomas et Philippotte DE FLANDRE 1/2 relief d'un quart de 10c à Fives par le trépas d'Eloi DE FLANDRES leur père
- Jean CRESPEL, Charles et Jérôme CRESPEL 1b à Ronchin par le trépas de messire Jean CRESPEL prêtre, leur cousin germain
- Ostelet LEPREVOST 3q à Flers par le trépas de Jeanne DE BAISEUR sa mère advenu en mars 1558

Finissant à la veille de St Rémy 1561

VENTES :

- Jean BAILLET fils de feu Jean, marchand à Gilles POTTIER charpentier une maison place Desrigneaulx
- Le dit BAILLET à Etienne WILLEMIN fils de feu Jean une teinturerie confrontant la place Desrigneaulx
- Pierre, Grard et Antoine DUPONT et autres enfants de feu Jean à Paul DELEBARRE une maison rue de la Sotte Trecque
- Etienne DENIS et Martin DESBUISSONS à cause de leurs femmes à Pierre LECOCQ teinturier une teinturerie rue de la Sotte Trecque
- Marie VINGRE veuve de Pierre ROBETTE à Jean DELERUE tondeur de grande force une maison au coin du marché au poisson
- Demoiselle Louise DOMMESSENT veuve de Jean VERDEGAND à Pierre LEGLEND(?) teinturier une teinturerie rue de le Sotte Trecque
- David DUGARDIN à Paul DELEBARRE fils de feu Guillaume une maison rue St Nicolas
- Jeanne DUGARDIN veuve de Jacques (sic) et Péronne BAVE veuve d'Olivier BRIDOUL à Nicolas DEFLANDRES 1/3 maison près la Porte Desrigneaulx

RELIEFS :

- Louis DELANNOY 6c à Ronchin par le trépas de Marguerite DELEBARRE sa mère
- Claude MASURE moitié d'un bonnier et 30c par le trépas de Jean DEMOL
- Hubert GREAME tuteur des enfants de Gilles PETIT 2c 1/2 au Sauch et Plouich par le trépas de Marguerite GREAME leur mère advenu le 11 mai 1561
- Bernard AOUL 4c à Fâches par le trépas de la veuve Jean RAOUL sa mère advenu le 17 mai 1561
- Jean DE HENNIN 1b à Ronchin par le trépas de maître Jean CRESTAL fils de feu Hellin advenu le 3 juillet 1560
- La veuve François DELECAMBRE 12c à Hellemmes par le trépas de son mari advenu en mai 1557

- Jean GHISELIN 8c à la Falesque et 20c à Ronchin et 19c à la Motte Thomas par le trépas de Georges GHISELIN son père
- Pierre DUPRET 7c à Fives par le trépas de Guillaume CASTELAIN

J 472 / 159

Finissant la veille de la St Rémy 1562

VENTES :

- Demoiselle Martine DELEBECQUE veuve de Jean DESPRETZ à Jude DABLAIN une maison
- Les héritiers François RUSTIN à André DE RICHEMONT et Madeleine MOREL sa femme une maison où pend l'enseigne La Vuignette

RELIEFS :

- + Hubert DELYOT 8c de jardin à Fives et 1/2b manoir à Sauch et Plouich reçu de Guillaume DELYOT son fils
- + Demoiselle Marie DUCHESNE veuve de Mathis DELESPINE 20c pris en 24c, 12c et 1/2b reçu de Mathis DELESPINE son fils
- + Robert BOUDEL 25c de manoir à Fives reçu de Jean BOUDEL son fils
- + Collette LECOUVREUR veuve d'Allard AGACHE 1/2b à Marquette reçu de Noël, Caline, Jeanne et Péronne AGACHE ses enfants
- + Marie DE SMERPONT veuve de Jean DRAGON 1/2 de 6b 9c et 9c 3q 1/2 à Hellemmes reçu de Robert et Jean DRAGON ses enfants
- + Allard BRAM 1b 10c et 5c reçu de Catherine PARENT veuve du dit BRAM au nom d'Allard, Jean, Jacques, Gilles, Regnault et Hippolyte BRAM ses enfants
- Le dit 1/2 relief de 5c et 5c 1/2q à Ronchin acquis de la veuve Mahieu LECLERCQ reçu au nom des dits enfants
- + Pierre DELESAUCH un lieu manoir sur 8c et 1/10^c reçu de Demoiselle Anne DE HANCOUWALT (HANGOUART) sa veuve au nom de Wallerand DELESAUCH son fils

Finissant la veille de la St Rémy 1563

VENTES :

- Demoiselle Catherine DE FRELIN veuve de Robert DU FOREST à Jean DELEFORTRIE procureur à Lille une maison rue Vincent Marcot où on fait l'égard de teinturerie
- Demoiselle Jeanne CARDINAL veuve de Daniel CAPPON à Jean DE REPTAIN marchand drapier à Lille une maison rue de la Sotetresque
- Demoiselle Noëlle DUPUICH veuve de maître Jean DE WARENGHIEN conseiller du roi en la Chambre des comptes à Pierre RADOUL une maison rue des frères mineurs
- Alain, Allard et Jean FREUMAULT, Pierre WATRELET époux de Marie FREUMAULT, Jacques DESAINS époux d'Antoinette FREUMAULT et autres à Nicolas DEFLANDRE fils ee feu Michel moitié d'une maison en deux demeures à l'encontre de Nicolas BRIDOUL rue des Malades
- Jean VANDEWALLE fils de feu Guillaume et Demoiselle Michelle PADEGAND sa femme, fille et héritière de feu Jean à Demoiselle Jeanne THEVELIN veuve du dit Jean PADEGAND et auparavant de Guillaume LACHIER 1/3 de la moitié d'une maison sur le marché de la ville où pend l'enseigne La Roze
- Pierre DELEBRUYELLE marchand à Lille, époux de Catherine CORNILLE auparavant veuve de Gaspard Waignon à Antoine HERMAN teinturier de wedde à Lille une teinturerie de wedde en la paroisse St Etienne rue de la Sotetresque

RELIEFS :

- La veuve Jean LUCART et Guillaume LUCART son fils 9c 1/2 à Ronchin 1/2 relief par le trépas du dit LUCART advenu le 3 mars 1562
- Robert BRIDOUL 1/2b et 2c 1/2 à Ronchin par le trépas de Jacquemine BRIDOUL sa soeur advenu le 8 mai 1563
- Etienne, Grard, Pierre et Antoinette VAILLANT enfants de feu Aliame 5q à Fives par le trépas de leur père advenu le 15 octobre 1563
- Marie DELYOT fille de feu Guillaume 6c et 9c par le trépas du dit Guillaume advenu le 2 janvier 1562

Finissant la veille de la St Rémy 1564

VENTES :

- Adrien CLEMENTS conseiller du roi en sa chambre des comptes, époux de Demoiselle Joyse PIEDEAUWE à Sire Valérien BILLOUET prêtre, une maison rue du Bois

- Le dit à Jean BACQUART et Jeanne DELERUIELLE sa femme une maison rue de Bois
- Catherine DELESPIERRE veuve de Jean DELEBARRE à Jean MOREL bonnetier, une maison entre les deux ponts des Testus
- Pierre CAULLIER à Henri CAULLIER son fils la maison où pend l'enseigne La Cloche sur le marché de la ville
- Jeanne DU BOSQUIEL veuve de Jacques DELAPORTE à Victor DELEHAYE 2/6° en une court appelée la Court Jean Labbe tenant à La Cloche

RELIEFS :

- Charles DELEREUE fils et héritier de Catherine A LE TRUYE veuve de Wallerand DELEREUE 1/6° de 10c au Plouich par le trépas de la dite Catherine terminée le 6 décembre 1563
- Bauduine WAYMEL fille de feu Jean et de feu Antoinette BLONDEL 9c à Fâches 1/2 relief comme acheté par le trépas de la dite Antoinette terminée le 13 février 1563
- La veuve Pierre DUCOUROUBLE au nom de ses enfants 3c au Plouich 1/2 relief par le trépas du dit Pierre advenu en juin 1563
- La veuve Michel DUMONT au nom de Pierre, Marie et Jacquemine DUMONT ses enfants 1/2 relief 4c 20v 1/2 au Plouich 1/2 relief par le trépas du dit Michel terminé en octobre 1564

Finissant la veille de la St Rémy 1565

VENTES :

- Marguerite FASCON veuve de Louis WONNEL à Bauduin WONNEL veuve de Jean DESLAMERS ses droit sur une maison rue des Tanneurs
- Pasquier GHESART et Marguerite DELEBECQUE sa femme, Philippe DUTHOIT et Marie DELEBECQUE sa femme filles de feu Mahieu à François DESTEVERE une maison confrontant la place Desrigneaux
- Nicolas COMMUN, Robert DUTRAU en leurs noms et le dit DUTRAU, Bauduin DELEPORTE et Lion MANCHE tuteurs de Gilles, Robert et Marguerite BARRETTE enfants de Thomas et de Marie MOREL à Gilles PETIT une maison rue des Tanneurs
- Jean DE SMERPONT, Wallerand DE SMERPONT et Jean DE DRUMEZ tuteurs de Philippe, Antoine et Jacques DE SMERPONT enfants de feu Arnould et de feu Isabeau LEROULX qui fut sa première femme, les dits Jean, Wallerand, DE DRUMEZ et Emmercy LEMESRE tuteurs de Nicolas, Maximilien, Marguerite, Marie et Gillette DE SMERPONT enfants mineurs du dit feu Arnould et de Catherine GRENET sa femme, le dit Wallerand et Paul DU BOSQUIEL tuteurs de Mahieu, Charles et Catherine DE SMERPONT enfants du dit feu Arnould et de Catherine DU BOSQUIEL à présent sa veuve à Alexandre COUSIN deux maisons
- Hubert DUMONT et Marie DUTHOIT veuve de Pasquier REGNIER à Guillaume DESAINS une maison rue du Molinel
- Antoinette MARIEE veuve d'Antoine DUHAYON à Nicolas DEMOUVAULX une maison sur le marché au poisson
- Jeanne GILLES veuve de Jean AUX CAUCHES à Jose CARLIER une maison place Desrigneaux

RELIEFS :

- Jacques DE LA CHAPPELLE fils de feu Jean 19c à Fives par le trépas de son père terminé en janvier 1564
- Vincent PLANCQUE fils de Jeanne LORRAIN veuve de Jean PLANCQUE 1/2 relief de 11c 1/2 et 1/2q à Fives par le trépas de la dite Jeanne advenu en mars 1564
- Pierre GILLES époux de Péronne DELEHAYE fille e héritière de feu Jacquemine COCQUET veuve de Jean DELEHAYE 1/2 relief de 1/2b à Ronchin par le trépas de la dite Jacquemine advenu en août 1565

Finissant la veille de la St Rémy 1566

RELIEFS :

- Pierre ROGIER, Martin DELEBOE et Pierre GILLES tuteurs de Guillaume DELEHAYE fils mineur de feu Guillaume 20c 4v à Fâches par le trépas du dit Guillaume marchand à Anvers advenu le 4 août 1565
- Godefroid DU BOSQUIEL frère et héritier de feu Gaspard 1/2 de 12c à Fives par le trépas du dit Gaspard terminé le 4 janvier 1565
- Martin BURETTE fils et héritier de feu Jean 4c à Fives par le trépas de son père terminé le 24 janvier 1565
- Jean MIGNOT fils et héritier de feu Jean 11c à Marquette par le trépas de son père terminé le 20 juin 1566

J 472 / 160

Finissant la veille de la St Rémy 1569

VENTES :

- Marguerite CARDON veuve de Cornille HACHIN à François FERNANDE marchand une maison à St Etienne rue des Testu
- Jeanne BONNART veuve de Victor CLICQUET à Antoine LE THIEDRE une maison rue de l'Abbiette

RELIEFS :

- Guy DELATTRE époux de Madeleine POLLYE fille et héritière de feu Samuel 4c 1q 1/2 à Fives par le trépas du dit Samuel advenu en avril 1567
- Les enfants de feu Jean PICAUVET 1/2 relief de 2c de bois à Fives pris en 4c par le trépas du dit Jean advenu en octobre 1568 acheté pendant sa conjonction avec leur mère encore vivante
- Jean POLLET Fils et héritier de feu Pasquier double rente de 5c de manoir et 2c de terre à Fives par le trépas du dit Pasquier advenu en août 1568
- Les enfants Mahieu DUPRET 1/2 relief de 5b 4c à Fives en plusieurs pièces par le trépas du dit advenu en mai 1569 acquis durant sa conjonction avec leur mère

J 472 / 161

Finissant la veille de la St Rémy 1590

VENTES :

- Demoiselle Martine GRANDEL veuve de Louis DELEVINCQUIEZ à Wallerand MOREL bruteur une maison rue du Bois
- Robert LAMYOT et Agnès DUGARDIN sa femme à Mahieu MORDACQ une maison rue des Tanneurs
- Arnould DE LANDAS écuyer à Philippe DE LANDAS écuyer, Sr de Montafau une maison rue du Molinel qui la revend ensuite à Wallerand DE BAPAULMES
- Jacques et Nicolas LEMAHIEU à Nicaise DEHENNION 1/3 maison au marché aux Entes

RELIEFS :

- Marguerite DESLAVIERE tante maternelle et héritière de feu Oste BRIDE fils d'Antoine qu'il eut de Marie DESLAVIERE 9c à Fâches par le trépas du dit Oste advenu en octobre 159

Finissant la veille de la St Rémy 1591

VENTES :

- Maître François Jean DESTEVIENE et consorts à Joysse FIEFVE veuve de maître François DESTEVENE une maison

RELIEFS :

- Jérôme, Hélène et Marie DUBOIS sœurs et héritières de maître Guillaume 1/8° de 9c 1/2 à Ronchin par le trépas du dit Guillaume leur frère advenu le 26 septembre 1591

Finissant la veille de la St Rémy 1593

RELIEFS :

- Jean, Gilles et Nicolas DUPRET et Allard CORDONNIER enfants et héritiers de Marguerite VAILLANT à son trépas veuve d'Hugues DUPRET 1/2 relief de 24c à Fives par le trépas de leur mère advenu en juin 1593
- Thomas, Jean, Pasquier, François, Clément, Pierre et Henri DUTHOIT enfants et héritiers de feu Jean un quart de 8c à Fives par le trépas de leur père advenu le 16 mai 1593
- Item 1/2 relief de 2c de bois à Fives de même
- Robert, Allard et Antoine FASCON enfants d'Allard qu'il eut de Marguerite SIX 1c de manoir à Marquette par le trépas de leur mère advenu en février 1593
- Nicolas, Martin, François, Robert et Catherine FASCON enfants et héritiers de feu Jean 2c de pré à Marquette par le trépas de leur père advenu en mai 1593
- Hues, Jean, Anne et Catherine DUVERLIER enfants de feu Antoine 1b 12c 1/2q à Marquette par le trépas de leur père advenu en septembre 1593

Finissant la veille de la St Rémy 1594

RELIEFS :

- Mahieu et Jean MEURISSE frères et héritiers d'Isabeau MEURISSE leur soeur 7c 3q à Fives par le trépas de la dite advenu le 2 avril 1594

- Maître Robert DUBUS fils de feu Robert 28c à Ronchin par le trépas de son père advenu en septembre 1594
- Françoise DE HARNES femme de Pierre PARISIS, Michelle DE HARNES femme de Vincent LEFEBVRE sœurs et héritières de feu Jeanne DE HARNES veuve de Nicolas CROMBET 15c en deux pièces par le trépas de leur soeur advenu en novembre 1593
- Les enfants de Charles TESSON qu'il eut d'Isabeau DELECAMBRE 1/8° de 2b 1/2 et 2 parts d'un cent à Ronchin et Hellemmes par le trépas de leur mère advenu en août 1590 (sic)

Finissant la veille de la St Rémy 1595

VENTES :

- Pierre et Gilles PETIT à Jean DOUZE une maison

RELIEFS :

- Noël, Jean, Antoine et Antoinette CORNILLE enfants de Jean qu'il eut d'Antoinette ROUZEE 1/4 de 30c 3q, 1/10° d'un quart moins au Plouich par le trépas de leur mère advenu en juillet 1594
- Robert, Allard et Antoine FASCON 4c à Marquette par le trépas d'Allard FASCON leur père advenu le 28 octobre 1594

Finissant la veille de la St Rémy 1596

RELIEFS :

- Gilbert ROUZEE, Hubert et Antoine ROUZEE enfants de feu Jean, Hubert CARETTE fils de Noël qu'il eut de Noëlle ROUZEE 2b 5c au Plouich par le trépas de Jean ROUZEE leur père et grand-père advenu le 27 novembre 1595
- Michelle LACQUEMAN 1/2 relief de 4c 1/2 à Ronchin par le trépas de Martin LACQUEMAN son père advenu en septembre 1595

Finissant la veille de la St Rémy 1597

RELIEFS :

- Les enfants Vaast CORDONNIER 12c 2q 1/2 à Fives par le trépas de leur père advenu en janvier 1597
- Mahieu DUTHOIT moitié de 6c manoir à Fives par le trépas de Nicaise son père advenu en 1596
- Les enfants Bauduin DE CROIX 1/3 pris en 21c 3q par le trépas du dit le temps de ce compte
- Les héritiers Marguerite DU SAULTOIR moitié de 17c 1/2 à Fives par son trépas en l'an de ce compte
- Les veuve et hoirs Jean LÉBOUCQ 13c 1q à Fives par son trépas
- Les veuve et hoirs Guillaume SCRICK 1/2 relief de 13c à Ronchin par son trépas en l'an de ce compte
- Les héritiers de Marguerite DELEBOE veuve de Charles SCHELFAU 8c à Ronchin par le trépas de la dite l'an de ce compte
- Item 5c 1v à Fâches

J 472 / 162

Finissant la veille de la St Rémy 1612 avec le fief et cense de Mauffaict (DSCF0514)

RELIEFS :

- Auguste PETITPAS Sr de Warcoing à cause de Demoiselle Jeanne CARDON sa femme seule fille et héritière de feu Mathis 7c 8v à Fives advenu le temps de ce compte
- Les hoirs Mahieu MAHIEU un lieu et 5 (rien) d'héritages à Fives l'an de ce compte
- Les enfants Mahieu DE FOURMESTRAUX neveu et héritier du susdit Mahieu LEMAHIEU 5c par le trépas du dit l'an de ce compte
- Abraham DRAGON fils de feu Wallerand et celui-ci de Jean moitié de 6b 9c à Hellemmes par le trépas des dits Wallerand et Jean advenus passé quelques années
- Les hoirs Jean DEROULLERS 1/7° de 9c pris en 11c et 3c de bois à Marquette par son trépas l'an de ce compte
- Wallerand, Jean, Nicolas, Laurent, Pierre, Jeanne et Chrétienne(?) WELANT (WILLANT) enfants de feu Wallerand et Antoinette CORDONNIER moitié de 11c 3q, 10c, 12c 1/2, 4c de pré et 11c labour au Plouich par leur trépas

Finissant la veille de St Rémy 1611

RELIEFS :

- Roger, Pierre, Nicolas et Péronne DE ROCQUES femme de Jean LECANDELE 1/2 relief pour le lieu nommé Le Becq à Fives par le trépas d'Agnès DESPIGNOY leur mère l'an de ce compte

- Gaspard et Toussaint CASTELAIN frères et héritiers de feu Jean 1c 1/3c à Ronchin par le trépas du dit l'an de ce compte
- Allard, François et autres enfants d'Allard FACON 4c à Marquette par le trépas de leur père

Pour trois ans commençant la veille de la St Rémy 1612 et finissant la veille de St Rémy 1615

RELIEFS :

- Thomas BOUCQUENOIS fils de feu Marguerite LEROULX 1/3 d'un lieu et 12c à Fives par le trépas de la dite advenu en juin 1615
- Les hoirs Sire Nicolas BRIDOUX prêtre 5c 13v à Fives par son trépas en mai 1611
- Simon DE WARLERS fils et héritier avec d'autres de feu Martin et feu Agnès LECLERCQ pour plusieurs parties de terres à Ronchin par le trépas du dit Martin en septembre 1613 et de la dite Agnès en octobre suivant
- Pierre et Marie TIREU enfant de feu Jacquemine VERDEBOULT veuve de Jean TIREU 1/4 de 4c 6 petites verges à Ronchin par son trépas en avril 1615
- Pierre, Philippe, Bauduin, Jean et Jacquemine LEFEBVRE enfants de feu Péronne VERDEBOULT veuve de Simon LEFEBVRE 7(?)c 1/2 à Ronchin par le trépas de leur mère en mai 1615
- Guillaume DELETOMBE à cause de Jacquemine LEMICQUIEL sa femme fille et héritière de feu Antoine 4c 1/2 à Ronchin par le trépas du dit en avril 1613
- La veuve Clément COLLETTE 6c à Fâches par le trépas du dit en février 1615
- Les enfants de Marguerite LECOCQ à son trépas femme de Jean DELOS 7c à Fâches par le trépas de la dite en avril 1614
- Les hoirs Hubert DESOBRIS 2c de jardin à Ancoisne par le trépas du dit advenu en mai 1614
- Les enfants et héritiers de feu Pierre DUMONT 4c 20v au Plouich par le trépas du dit en septembre 1614
- Item 4c 20v au Plouich

Finissant la veille de St Rémy 1600

RELIEFS :

- Pierre, Jacques, Mathieu, Jacques, Martin, Marie, Martine et Chrétienne DUTHOIT enfants de feu Mathieu 1/4 en la moitié d'un lieu de 6c à Fives par le trépas de leur père l'an de ce compte
- Marguerite DE SMERPONT fille de feu Antoine un lieu et 2b à Fives moitié par achat, moitié patrimoine par le trépas du dit
- Jeanne et Antoinette AU PATIN filles de feu Philippe 9c en 2 pièces à Ronchin par le trépas de leur père en août 1597
- Mahieu DECOUROUBLE pour lui et Jean, Jeanne et Marguerite DEBAILLEUL et des enfants mineurs de Jean LOUAIGE qu'il eut de feu Marie DECOUROUBLE, tous enfants de Marguerite DELEBECQUE à son trépas femme de Betreumieux DEBAILLEUL et auparavant veuve de Pierre DECOUROUBLE 7c 3q acquis par le dit DEBAILLEUL durant sa conjonction et 1/2 relief de 9 quartiers 1c au Plouich par le trépas de la dite DELEBECQUE l'an de ce compte
- Wallerand WILLANT et Catherine WILLANT femme de Jean SIX enfants et héritiers de feu Jeanne MASUREL à son trépas femme de Jean STRATE et auparavant veuve de Jean WILLANT 1/2 relief de la moitié de 11c 3q, 10c et 4c de pré par le trépas de la dite Jeanne advenu l'an de ce compte

Finissant la veille de St Rémy 1601

RELIEFS :

- Mathieu et Jacquemine DEDEUXVILLES frère et soeur, enfants de feu Jean 8c de lieu et jardin au Plouich et 6c 3q acquis avec sa femme par le trépas de leur père en avril 1601
- Pierre, Philippe, Catherine, Marguerite et Madeleine ROUZEE enfants de feu Martin 5c et 2/3c pris en 7c contre Venant DUHOT et les enfants Hubert GREALME au Plouich par le trépas de leur père en octobre 1600
- Antoinette et Marie CHOCQUET sœurs et héritières de feu Jacques 1/3 de 4c 1q à Ronchin par le trépas du dit Jacques advenu en mai 1598

Finissant la veille de St Rémy 1602

RELIEFS :

- Mathieu MARTIN fils de feu Jacques 8c à Fives par le trépas de sa mère, veuve du dit Jacques en juillet 1601 moitié par acquêt durant sa conjonction et moitié à elle

- La veuve et enfants de Jean LABBE 4c pris en 8c à Ronchin par le trépas du dit advenu en février 1600
- Item moitié de 5c 1v à Fâches pris en 20c 4v comme dessus

Finissant la veille de St Rémy 1603

RELIEFS :

- Les enfants et héritiers de feu Jean PLANCQUE qu'il eut de Marie LAMBELIN 17c 1q à la Haye Bertrain par son trépas en mars 1603
- Robert FREMIN fils de feu Françoise VENDVILLE 1c et 1/3c à Ronchin par le trépas de la dite Françoise advenu en 1598 que ce compteur a découvert non payé
- Les héritiers d'Elme DESPONCHEAUX fils et héritier de feu Clément 3c 1/2 à Fâches par le trépas du dit (Clément a priori) DESPONCHEAUX l'an de ce compte
- Jean et Nicolas LHORTIOR enfants de feu Bauduine BAUDUIN 18c 1q en plusieurs pièces au Plouich par le trépas de la dite advenu en août 1603
- Jacques ROUZEE époux de Jacqueline DEDEUXVILLES moitié de 14c 3q de lieu dont l'autre moitié lui appartient à cause de sa femme au Plouich par le trépas de Mahieu DEDEUXVILLE fils de feu Jean advenu en décembre 1602

Finissant la veille de St Rémy 1604

VENTES :

- Jean MALBRANCQ fils de feu Pasquier et Marie HENNOCQ sa femme à Chrétien DEFFERRET tisserand de draps d'une maison rue de le Tramerye dite de l'Abbiette

RELIEFS :

- Mathias BUIZEME charpentier à cause de Jeanne LEFEBVRE sa femme fille de feu Michelle DE HARNES vivant veuve de Vincent LEFEBVRE double relief de 15c à Ronchin par le trépas de la dite Michelle advenu en novembre 1603
- Alphonse TAIZE fils de feu Philippe 8c à Marquette par le trépas de sa mère, veuve du dit Philippe advenu en février 1604 1/2 relief acheté lors de sa conjonction
- Mahieu MEURISSE frère et héritier de feu Anne MEURISSE double relief de 22c au chemin de Lille à Roubaix près du moulin de Hespignies par le trépas de la dite advenu en l'an de ce compte
- Pierre DUTHOYT fils de feu Philippe double relief 3c pris en 6c à Fives par le trépas de son père advenu en l'an de ce compte
- Hubert et Antoine ROUZEE enfants de feu Jean CARETTE (sic) fils de Noël 1/3 de 2b 5c dont le surplus appartient aux dits Hubert et Antoine ROUZEE. Par le trépas de Gilbert ROUZEE leur frère en juillet 1603
- Les héritiers de Gilles DELESPIERRE 4c 3q de jardin et manoir, 6c 1/2 et 2/3 de 6c 1/2q à Fives par son trépas advenu en l'an de ce compte 1/2 relief achetés lors de sa conjonction
- Paul PIPPRE fils de feu Anne DESCOURS double relief 1/4 de 6b 9c à Fives par le trépas de la dite le 17 décembre 1602 omis dans le compte précédent pour n'être venu alors à la connaissance du receveur

Finissant la veille de St Rémy 1606

RELIEFS :

- Grard MIEUVRE époux de Demoiselle Marguerite SMERPONT fille de feu Antoine et de feu Marguerite WILLEMEN 1/2 relief de la moitié et les 3/4 de l'autre d'un lieu manoir sur 2b hors de la Porte Desreigneaux par le trépas de la dite Marguerite advenu en l'an de ce compte
- Thomas, Vincent, Marc et autres enfants de feu Nicolas ROZE 2c 40 petites verges pris en 4c à Fives par le trépas du dit Nicolas le 19 juin 1605
- Les hoirs et héritiers d'Absalon HOLPO un lieu manoir sur 1c à Marquette par son trépas advenu l'an de ce compte

Finissant la veille de St Rémy 1607

RELIEFS :

- Maître Josse, Robert et Baptiste PARMENTIER neveux de Jean PICAUVET vivant Sr du Grand Bus un lieu manoir sur 2b à Fives par le trépas du dit Jean en décembre 1606
- Dame Bauduine DARESTE veuve de Monsieur GARIMEND(?) écuyer, Sr d'Estevelles 1/2 relief de 3b à Fives par le trépas du dit Sr achetés lors de leur conjonction

Finissant la veille de St Rémy 1608

RELIEFS :

- Jean DE BAILLOEUL 1/2 relief de 4c à Marcq en Barœul par le trépas de Betreumieux DE BAILLOEUL son père en décembre 1605
- François et la veuve Jean LABBE héritiers de feu Demoiselle Isabeau LEMOISNE à son trépas veuve de Martin DELEBOE 10c 2v à Fâches par le trépas de la dite advenu en octobre 1606
- Les héritiers de feu Antoine DE HELLIN 1/2 relief de 2c à Fâches par le trépas du dit advenu l'an de ce compte
- Pierre DE CROIX dit Drumez fils de feu Guillaume 1/2 relief de 12c à Fives par le trépas de son père en 1605 achetés pendant sa conjonction de mariage
- Pierre DU FOREST dépositaire à Lille, héritier du dit feu Pierre DE CROIX dit Drumez pour les dits 12c à Fives par le trépas du dit Pierre en l'an de ce compte
- Jean HENNUYER époux de Demoiselle Marguerite MEURISSE fille et héritière universelle de feu Mahieu 29c 3q en trois pièces à Fives par le trépas du dit Mahieu en l'an de ce compte

Finissant la veille de la St Rémy 1609

VENTES :

- Isabeau GALLOIS veuve de Julien DESPRETZ une maison où pend l'enseigne Gand à Gilles POTTEAU en l'an de ce compte

RELIEFS :

- Claude et Jean DU VIERLIER cousins et héritiers de feu Jeanne VANSTARE veuve de Jean DUTHOIT potier de terre un lieu sur 4c Porte de Courtrai par le trépas de la dite veuve en mai 1609
- Isabeau DUTHOIT soeur et héritière de feu Pierre moitié d'un lieu manoir sur 6c à Fives par le trépas du dit en décembre 1608
- Jean DU BOSQUIEL fils de feu Pierre un lieu et brasserie nommée Le Virondel sur 5b par le trépas de son père en septembre 1594 en pays étranger
- La veuve de Jean BLANCQUART d'Emmerin 2c 1/2 à Ancoisne achetés par eux 1/2 relief par le trépas du dit à la Toussaint 1608
- Les enfants et héritiers de feu Jean CORNILLE moitié et quart de 3c et 1/3c au Plouich par le trépas du dit en décembre 1609

Finissant la veille de St Rémy 1610

VENTES :

- Catherine CLOCQUE veuve de Martin VACTENDONC à Anne CLICQUET veuve de Philippe DESQUENNES une maison rue du Bois
- Jean BLENCQUE et Philippotte DESBONNET sa femme à Jacques BOUCHE couturier une maison rue du Prié

RELIEFS :

- Mathis CARDON frère et héritier de feu Jacques moitié de 5c et moitié de 12c 8v à Fives par le trépas de son dit frère en janvier 1610
- Les enfants et héritiers de feu Jean DE HARNES pour plusieurs parties d'héritages à Ronchin dont 6c pris en 15c contre Guillaume CHUFFART par le trépas du dit en janvier 1609
- Antoine DE THIEFFRIES écuyer, Sr du dit lieu, neveu et seul héritier de Demoiselle Marie DU BOSQUIEL veuve à son trépas de maître Charles HERLIN 14b 1c 1q labeur et 2c de pré à Marquette par le trépas de la dite le 1er janvier 1610

J 452 / 163

Trois comptes des arriérages jusque la veille de St Rémy 1665 et jusque mi-mars 1666 par reprise du receveur précédent

- Les héritiers Roger DE ROCQUES doivent 2 années pour 12, et 9c 3q Rien reçu
- Le Sr DU BERON à cause de sa femme 11c 18v et 4c de pré Rien reçu
- Demoiselle Marie Madeleine MUISSART veuve de Jean DASSIN 1/2c 1/2q de jardin qui est à présent appliqué en fortification. Rien reçu etc. [Sans intérêt généalogique]

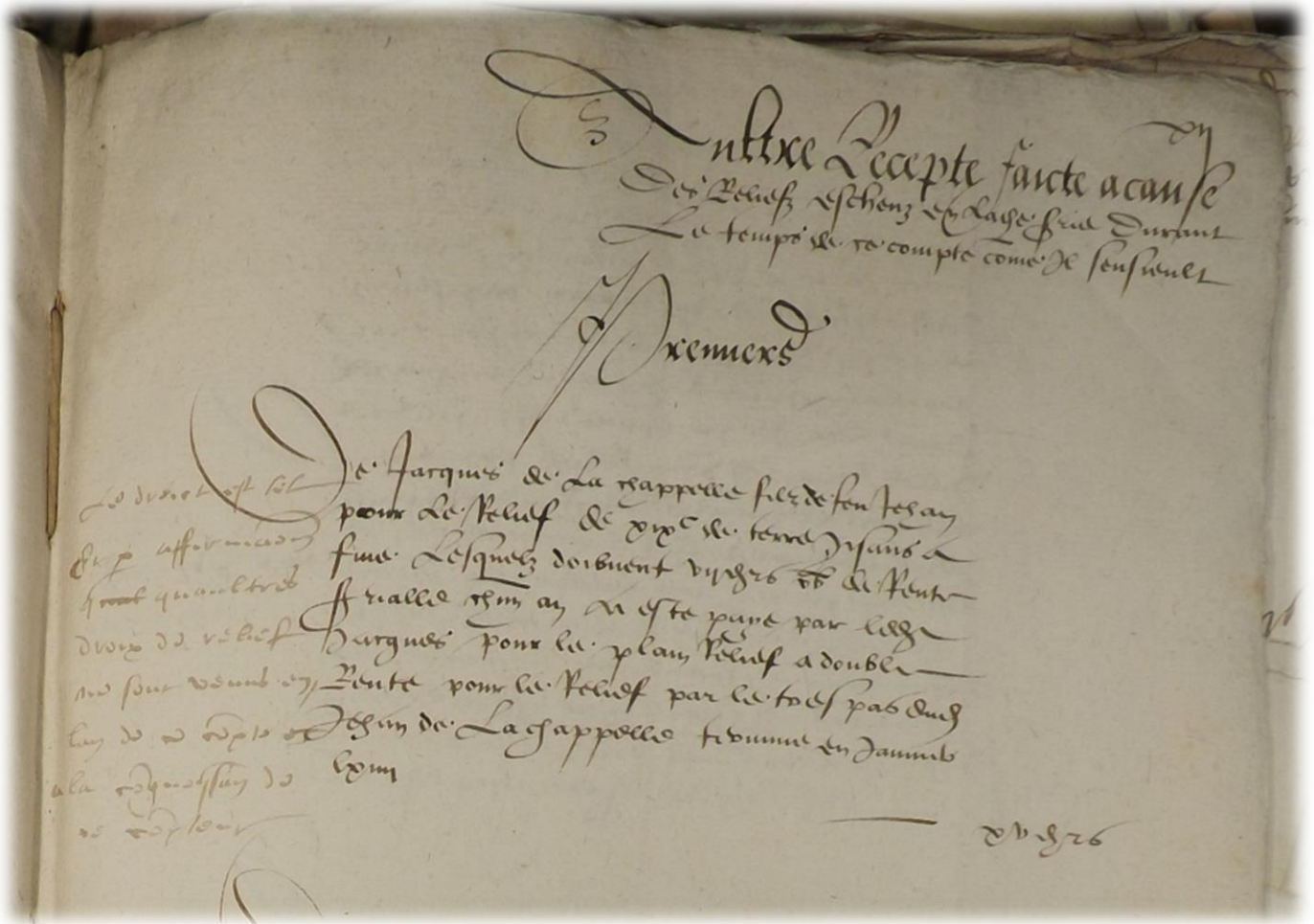
Finissant la veille de la St Rémy 1667

VENTES :

- Jean, François et Madeleine LONGHESPEE 1/4 de maison rue de St Maurice à Jean Baptiste, Agnès et Elisabeth COUROUBLE le 04/03/1667
- Françoise PEUTMAN veuve de Jean DEDBAULT et autre une maison petite place de Comines à Jean PREVOST le 04/04/1667
- Les exécuteurs testamentaires de Jeanne BAILLET veuve de Georges PLATEL une maison court Denset à Georges BACHY le 05/04/1667
- Marguerite CHUFFART fille ancienne une maison place des Reigneaux à Demoiselle Willemine THIEMON veuve de Pierre DESRUIELLE le 14/05/1667
- Antoine DE HENNIN, François MOREL et autres une maison rue du Molinel à Demoiselle Jacqueline DESPRETZ veuve de Michel DECROIX le 23/05/1667

RELIEFS :

- Pierre FREMAULT fils de feu Antoine 10c 1/2 pris en 14c 20v par le trépas de son père en 1666
- Demoiselle la veuve Charles GHESQUIERE 2c de manoir par le trépas du dit en 1659
- Les héritiers de la veuve Gilles STAPART 12c, 2c et 7c 3q avec manoir par le trépas de la dite advenu le 6 juin 1666
- Georges, Antoine [Manque Jacques] et Marguerite MOREL 1/5° de 1c 1/2 de manoir par la mort civile d'Antoinette MOREL leur soeur, religieuse Annonciade à Lille en 1665
- Item pour un quart de la dite pièce par le trépas de Jacques MOREL leur frère advenu en août 1666
- Les neveux et héritiers de Demoiselle Jeanne DE CROIX 10c par son trépas en septembre 1666



Castelo-Lillois : hors de cette revue

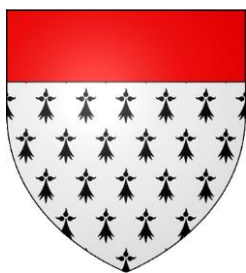
En plus

sources supplémentaires

DOCUMENTS – Voici deux documents à télécharger et une publication récente.

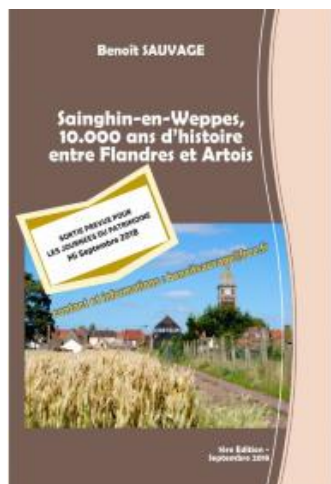
INDEX

Cette revue existe depuis neuf ans. 18 numéros de la *revue* et 21 *dépouillements* (dont 3 doubles) sont sortis, soit 39 numéros. Il devenait assez difficile de retrouver un article, un document dans cet ensemble. La totalité des numéros a donc été indexée par titre, cote de document exploité etc. et est téléchargeable sur le site www.lillechatellenie.fr, elle sera bien sûr mise à jour à chaque nouvelle parution.



ROUBAIX

Et Roubaix me direz-vous ? Comment peut-on parler du nord du Ferrain sans publier une seule ligne à ce sujet ? Maxime SENAVE a dépouillé une partie des nombreuses archives communales anciennes déposées à la mairie. Cet ensemble comportant un bon nombre de pages a été mis à part du présent numéro de la *revue* pour constituer à lui seul un numéro *dépouillement* (n°39) que vous pouvez également télécharger gratuitement sur le site www.lillechatellenie.fr.



SAINGHIN EN WEPPE

Benoît SAUVAGE vient de publier une histoire de Sainghin en Weppes à compte d'auteur. Ouvrage que je n'ai pas encore consulté à ce jour. Vous pouvez l'acquérir moyennant 26 € en le contactant : benoitsauvage@free.fr ou 06.09.27.58.94.